JEAN PRUVOST

Nos ancêtres LES ARABES

Ce que notre langue leur doit

JC Lattès

Jean Pruvost

NOS ANCÊTRES LES ARABES

Ce que notre langue leur doit

JC Lattès

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Du même auteur

Les Mots et moi, Casteilla, 1981.

Dictionnaires et nouvelles technologies, PUF, 2000, Prix International Logos.

Les Dictionnaires de langue française, (dir.)*,* Honoré Champion, 2001.

Pierre Larousse, Du Grand Dictionnaire au Petit Larousse (dir.), Coll. Lexica, Honoré Champion, 2002.

Les Dictionnaires de langue française, Coll. Que sais-je ? n° 3633, PUF, 2002.

Les Néologismes, Coll. Que sais-je ? n° 3674, PUF, 2003, 2016.

La Dent de lion, la Semeuse et le Petit Larousse, *Biographie du Petit Larousse*, Larousse, 2004.

Les Dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture, Ophrys, 2006, Prix de l'Académie française.

Dictionnaire de citations de la langue française, Bordas, 2007.

Dictionnaire du Japon, le Japon des dictionnaires (dir.), Éd. des Silves, 2007.

Dictionnaire de la Chine, La Chine des dictionnaires (dir.), Éd. des Silves, 2008.

Journal d'un amoureux des mots, Larousse, 2013.

Coll. Champion Les Mots, Honoré Champion : *Le Vin*, 2010 ; *Le Loup*, 2010 ; *La Mère* (en collaboration), 2010 ; *Le Chat*, 2011 ; *Le Chocolat* (en collaboration), 2011 ; *Les Élections*, 2012 ; *Le Fromage*, 2012 ; *Le Train* (en collaboration) 2012 ; *Le Jardin*, 2013 ; *Le Cirque*, 2013 ; *À vélo ou à bicyclette, nom d'un Tour*, 2014 ; *Le Champagne*, 2014 ; *La Guitare*, 2015 ; *La Bière*, 2015.

Le Dico des dictionnaires, *Histoire et Anecdotes,* Lattès, 2014.

1.

NOS ANCÊTRES…, MAIS ENCORE

> « Il y a deux fois plus de mots français d'origine arabe que de mots français d'origine gauloise ! Peut-être même trois fois plus… »
> Salah Guemriche, *Dictionnaire des mots français d'origine arabe*, 2007.

Il est presque impossible d'être Français et de n'avoir pas rencontré, au moins une fois dans son existence, une formule bien installée dans notre patrimoine culturel et langagier, tantôt prononcée avec respect, tantôt – le plus souvent – avec un sourire amusé : « Nos ancêtres les Gaulois… »

Cet aimable début de phrase s'est en vérité tellement bien intégré à notre vocabulaire national, celui dont on hérite inconsciemment, qu'on ne sait généralement plus qui en est l'auteur, encore moins d'où pareille formule est extraite, et quelle en est la suite.

Ainsi la formule est-elle entrée dans la langue française à la manière d'une locution, en faisant l'économie de toute précision. Une ellipse allusive, en somme, mais de qui et avec quel contenu ?

C’est sans conteste à Ernest Lavisse qu’on doit cette expression, mémorisée sous une forme inachevée. Brillant universitaire, il incarna l’historien national et républicain par excellence. Élu à l’Académie française en 1892, Ernest Lavisse offrit à travers son œuvre l’histoire officielle de la France, appréciée à droite comme à gauche, en édifiant ce qu’on a pu appeler le « roman national ».

« Enfant, tu vois sur la couverture de ce livre les fleurs et les fruits de la France. Dans ce livre, tu apprendras l’histoire de France. Tu dois aimer la France, parce que la nature l’a faite belle, et parce que son histoire l’a faite grande. » Signé : Ernest Lavisse. Un tel propos, inséré par l’auteur sur la première de couverture de l’*Histoire de France, Cours moyen*, en guise d’illustration centrale, n’est pas sans être mémorable. Il reste donc à consulter ce manuel, édité par Armand Colin, en l’ouvrant au premier chapitre qui, tout naturellement, met en scène les Gaulois.

« Nos ancêtres les Gaulois… » ne s'aimaient pas les uns les autres

En partant des Gaulois, il s'agissait de démontrer l'existence d'une construction irrésistible de la nation française, il importait donc de souligner la différence entre la situation de départ, celle représentée par les Gaulois, primitive, et l'aboutissement, la III^e^ République, porteuse d'un sentiment national édifié tout au long des siècles. C'est ainsi qu'au début du XX^e^ siècle la fierté nécessaire permit à toute une génération de partir, « la fleur au fusil », prendre une revanche sur l'Allemagne à travers la Première Guerre mondiale. Victorieuse certes, mais au prix d'une saignée humaine sans pareille.

Dans cette perspective, quelle image donne Ernest Lavisse de la Gaule auprès des élèves du Cours moyen dans son *Histoire de France* ? Il n'est qu'à se référer au chapitre premier, *La Gaule jusqu'au v^e^ siècle après J.-C.*, pour en prendre la mesure : « Il y a deux mille ans, la France s'appelait la Gaule. La Gaule était habitée par une centaine de petits peuples. Chacun d'eux avait son nom particulier, et souvent ils se battaient les uns contre les autres. » Et, à la suite de ces faits concrets, supposés désolants, s'impose alors un constat sans concession, valorisé par les italiques qui signalent qu'il s'agit du vif de la leçon : « *Elle* [la Gaule] *n'était donc pas une patrie, car une patrie est un pays dont tous les habitants doivent s'aimer les uns les autres*. » En somme, l'histoire nationale peut commencer, mais il va falloir la construire en ne suivant pas le mauvais exemple des Gaulois.

La formule « Nos ancêtres les Gaulois… » ne résonne pas comme une valorisation : elle constitue seulement le premier point de départ d'une nation qu'il reste à édifier. C'est *a posteriori* que la nation tombera dans le mythe fondateur en cultivant une tendresse particulière pour lesdits « ancêtres ».

Pourtant, d'autres ouvrages de la première moitié du XX^e^ siècle, par exemple en 1937 chez Delagrave, *Mon premier livre d'histoire de France*, sont dans la même veine et pour les Gaulois tout commence par un constat peu glorieux. Ainsi, page 4, voici la première leçon consacrée aux Gaulois assortie d'une illustration en couleur recouvrant les trois quarts de la page. Que lit-on en légende ? « Les Gaulois habitaient dans des huttes près des bois. Tout autour, on voyait des porcs sauvages, très grands et souvent méchants. » Rien d'éclatant… Quant aux porcs, ils ne participent guère d'une image prestigieuse.

D'où vient alors cette formule en définitive sans panache : « Nos ancêtres les Gaulois… » ?

Au cœur de « l'histoire à l'école primaire »

C'est par le truchement – un mot d'origine arabe – de Ferdinand Buisson que la formule a réellement pris souche. Directeur de l'Enseignement primaire en France, on lui doit un *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* qui connut deux éditions, l'une en 1887 et l'autre en 1911, intitulé *Nouveau Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Dans ce dernier, à l'article consacré à l'*Histoire*, dix pages serrées sur deux colonnes, on trouvera la formule magique.

D'abord centré sur « l'histoire à l'école primaire », l'article se poursuit avec l'enseignement de « l'histoire à l'École normale », haut lieu de formation des instituteurs, et c'est à eux que s'adresse le paragraphe éloquent où figure la formule qui fit florès : « Nos ancêtres les Gaulois… » Mais à qui Ferdinand Buisson a-t-il confié l'ensemble de l'article ? On l'a déjà compris : à Ernest Lavisse.

Voici alors la profession de foi fondée sur le patriotisme qui anime Ernest Lavisse et plus largement tous les intellectuels de cette fin du XIX^e^ siècle : « Le vrai patriotisme est à la fois un sentiment et la notion d'un devoir. Or, tous les sentiments sont susceptibles d'une culture, et toute notion, d'un enseignement… » C'est dans ce cadre qu'apparaît l'expression si bien mémorisée :

« Il y a dans le passé le plus lointain une poésie qu'il faut verser dans les jeunes âmes pour y fortifier le sentiment patriotique. Faisons-leur aimer nos ancêtres gaulois [les Gaulois] et les forêts des druides. » C'est dit. Et Lavisse de préciser que « c'est un malheur que nos légendes s'oublient, que

nous n'ayons plus de contes du foyer, et que, sur tous les points de la France, on entende pour toute poésie, chanter des refrains orduriers et bêtes venus de Paris. Un pays comme la France ne peut vivre sans poésie ».

Cette poésie, dans le cadre de la langue française, passe aussi par la langue arabe. Il est temps à cet égard de revenir au manuel scolaire, celui dévolu au *Cours supérieur*, dans cette même collection propre à Ernest Lavisse et au titre indiscutable : *Histoire de France*.

Des barbares, « au seuil de la civilisation » et une langue presque perdue…

« Donc, au IIe siècle av. J.-C., les Gaulois étaient encore des barbares : mais ils étaient au seuil de la civilisation », continue de marteler Ernest Lavisse à propos de nos « ancêtres » celtiques, dans les éditions de 1920 de l'*Histoire de France et notions d'histoire générale*. Cette conclusion à *La Gaule du IIe siècle avant Jésus-Christ* est sans concession. « Nos ancêtres les Gaulois » étaient en vérité tout simplement perçus comme « nos ancêtres les barbares »…

Avant de parcourir une dizaine de pages de plus et de retrouver un chapitre intitulé *Les Arabes et la civilisation arabe*, celle-ci n'étant en rien assimilée à la « barbarie » gauloise, il convient de rappeler quelques faits concernant la langue que parlait Vercingétorix.

Comme presque toutes les langues de l'Europe, en exceptant le basque, le gaulois – une langue celtique – relève de la famille des langues indo-européennes, c'est-à-dire qu'il s'insère dans la filiation d'une très ancienne langue qualifiée d'*indo-européenne*, jadis parlée sans doute en Turquie – on croyait en fait il y a peu encore que l'origine en était l'Oural.

Par vagues successives, gagnant progressivement l'ouest d'un côté, donc l'Europe, et l'est de l'autre, en l'occurrence l'Inde, cette langue initiale dont on comprend mieux la désignation, l'*indo-européen,* tout en se déformant au fur et à mesure de ses avancées territoriales est sans conteste à l'origine du latin, du grec, et de l'immense majorité des langues de l'Europe, qu'elles soient latines, celtes ou germaniques. Deux précisions éclairent cette grande

famille de langues. D'une part, la singularité du basque s'explique parce qu'il s'agit d'une langue pré-indo-européenne ayant su résister aux langues issues de la famille indo-européenne. D'autre part, entre le gaulois et le latin, au-delà de leur appartenance à la même famille, il y avait, pense-t-on, un très proche cousinage.

On sait peu de choses de la langue gauloise, car il n'y a pas eu de tradition écrite, les druides redoutant l'utilisation de l'écriture. Ce sont pourtant environ quinze millions de personnes qui parlaient la langue gauloise sur un vaste territoire, lorsque les Romains, pour assurer de solides communications par voie terrestre avec l'Espagne, envoyèrent des légions conquérir le sud-est de la Gaule, en 118 avant J.-C. Cette première avancée se solda par la création de quelques provinces romaines, appelée la Narbonnaise, Narbonne en devenant la capitale. Il en reste encore une trace manifeste avec la « Provence », qui tient son nom de la « Provincia Romana », première désignation de la Narbonnaise.

Soixante ans plus tard, lorsqu'en 58 avant J.-C. César commence la conquête de la Gaule, il rencontra l'opposition farouche des Gaulois, rassemblés autour de Vercingétorix, qu'on érigea à juste titre en modèle de bravoure, mais aussi, dit-on, d'éloquence. Cependant, si ce dernier sut résister avec son armée à Gergovie, au sud de Clermont-Ferrand, il dut se rendre lors du siège d'Alésia, au cœur de la Côte-d'Or.

Point de regret dans les propos d'Ernest Lavisse à l'égard de la défaite de nos ancêtres gaulois, il souligne au contraire que « la conquête romaine allait, grâce à la bonne administration des Empereurs romains, accélérer l'établissement de la civilisation en Gaule » en ajoutant qu'« aucun des pays qui faisaient partie de l'Empire ne profita autant que la Gaule de la civilisation romaine ». Au point que la Gaule y perdit sa langue orale – la seule en fait – au profit de la langue des conquérants romains, sans disposer de traces écrites qui auraient permis de témoigner d'un quelconque lustre…

En moins de quatre siècles, la langue gauloise allait en effet s'évanouir au profit du latin parlé. C'est le véritable paradoxe de la relation que nous établissons avec « nos ancêtres » gaulois : ceux-ci bénéficient aujourd'hui d'une image chaleureuse et proche, alors que leur langue nous est presque inconnue : à peine plus d'une centaine de mots ont résisté à la colonisation romaine. Pourtant, une forte présence symbolique persiste, moins exaltée qu'on ne l'a imaginée par le biais d'Ernest Lavisse que par un relais

inattendu : celui d'une sympathique mythologie issue du neuvième art, *Astérix le Gaulois*, sa potion magique, et un petit village. Un petit village qui dans les faits perdrait très vite sa langue…

Quelques mots gaulois qui ont survécu

« Et tout alentour la *lande* sauvage, aux *bruyères* roses. »
Pierre Loti, *Mon frère Yves*, 1883.

Privée de support écrit, la langue gauloise a laissé très peu de traces : quelques inscriptions sommaires, de courtes listes de mots et le célèbre calendrier de Coligny, dans l'Ain. S'y ajoutent les noms de lieux et donc notre toponymie, cette dernière demeurant d'une certaine façon le témoignage le plus marquant de la langue gauloise. Aux premiers occupants victorieux du territoire, avant que les conquêtes romaines n'imposent leur sceau, revenait en effet le privilège de désigner les emplacements sur lesquels ils fondèrent les premiers « petits villages gaulois » !

Une centaine de mots ont ainsi résisté et, avouons-le, ils fleurent bon le terroir, à la mode des landes bretonnes, encore imprégnées des mythes celtiques. Pourquoi ont-ils cette saveur particulière ? En 1922, Walther von Wartburg, auteur du monumental *Dictionnaire étymologique du français et de ses dialectes*, en livre l'explication à travers un exemple simple, celui très symbolique de la ruche et du miel !

Avec la civilisation romaine, les premiers échanges commerciaux impliquaient que la désignation des produits se fasse naturellement en latin, dans la langue des conquérants, bâtisseurs d'une économie. Et à titre d'exemple, ce qu'on a pu parfois appeler le « sucre des anciens », celui généreusement délivré par les abeilles, le *miel*, est bien issu du latin *mel*,

mot qu'ont rapidement adopté les Gaulois, le commerce s'imposant. On a perdu au passage le mot gaulois qui y correspondait, c'est le mot latin que nous avons retenu. En revanche, la *ruche* ne se vendait pas et elle n'a donc pas eu à être traduite en latin, aussi représente-t-elle l'un des mots gaulois qui nous est resté. *Rusca* désignait l'écorce des arbres avec laquelle on fabriquait les ruches, mot en parfaite résonance avec la nature et le terroir.

Les mots gaulois ont subi au fil des siècles de telles métamorphoses qu'il nous est le plus souvent impossible, faute de traces écrites, de retrouver la prononciation originelle. Qu'importe, on perçoit parfaitement que ne sont pas commercialisables la *bruyère*, la *lande*, les *ifs*, les *bouleaux*, ou encore la *bourbe*, la *glaise*, la *marne*, les *cailloux*, les *galets*, les *combes*, les *dunes*, pour ne citer que quelques mots relevant de l'environnement. Il en va de même de la *suie* se déposant dans les huttes au-dessus de l'âtre ou de la *lie* qui se dépose au fond des récipients contenant des boissons fermentées.

Demeurent aussi quelques mots qui, en dehors de toutes considérations commerciales, gardent une certaine fraîcheur rurale, notamment dans le domaine animal, comme le *mouton* qui a résisté à l'*ovis* romain. Le *mouton* faisait traditionnellement partie intégrante de l'agriculture gauloise et peut-être faut-il percevoir un écho inconscient au mouton ancestral dans l'une des images d'Épinal de la légende nationale dont Ernest Lavisse fut l'un des chantres, avec Jeanne d'Arc entendant des voix, tout en gardant ses *moutons*.

En quittant nos vertes prairies et en levant la tête, ce sont les *alouettes* qui occupent aussi la scène gauloise. Celles-ci tirent en effet leur nom du gaulois *alauda*, et représentent sans conteste un symbole fort de la vie des champs, en tant qu'oiseau le plus répandu en Europe, qui grisolle, tirelire ou turlutte… Au fil des siècles, l'origine gauloise n'a d'ailleurs pas été oubliée : ainsi, en 1919, l'« alouette gauloise » était créée en tant que décoration chez les scouts unionistes de France. Cet insigne d'argent, représentant une alouette en vol et récompensant la fidélité et l'esprit de sacrifice pour la communauté, fut en usage jusqu'en 1930.

Lever les yeux dans la mythique forêt des Carnutes – dans l'actuelle Beauce, Chartres en tirant son nom –, c'était aussi une fois par an repérer les druides coupant le gui sacré sur les *chênes*, autre mot gaulois.

Quant aux rivières, elles sont aussi çà et là peuplées par quelques hôtes gaulois, qu'il s'agisse de l'*alose*, ce poisson apparenté aux sardines qui

remonte les rivières au printemps pour y frayer, ou de la *tanche*, à chair délicate, mais aussi peut-être de la *loche*, à cause de sa « blancheur », *leuka* en gaulois. Enfin, on n'oubliera pas « le » *bièvre*, mot ancien désignant encore le castor, au XIX^e^ siècle. Il n'est qu'à lire en effet le *Quarantième entretien* de Lamartine dans son *Cours familier de littérature*, publié en 1859, pour en constater l'usage : « Des bièvres, le long de la grève, rongeaient de la saulaie l'écorce amère. »

Ce mot gaulois illustre qu'en tant qu'animal vivant, il pouvait maintenir sa désignation en langue gauloise car les Romains ne s'y intéressaient pas : sa chair était si mauvaise qu'elle n'attirait personne. En revanche, sa fourrure, recherchée pour la confection des manteaux et des couvre-chefs, imposait le latin classique *castor*, lui-même issu du grec *kastôr*. Les choix linguistiques sont éloquents : un mot pour la bête vivante sans autre intérêt que sa présence ancestrale rassurante, le *bièvre* gaulois ; un autre pour sa fourrure, commercialisable, le *castor* latin.

Enfin, pour illustrer nos ancêtres gaulois, ou plus précisément les mots qui nous en sont restés, osera-t-on dans un registre peu glorieux mettre en avant le *truand* qui *magouille* ? Le *truand* vient effectivement du gaulois *trugant*, misérable, et il désigna vite le mendiant professionnel. Reconnaissons cependant que la dénomination peu flatteuse du truand, en tant que malfaiteur appartenant à la pègre, est tardive et n'intervient qu'au début du XX^e^ siècle. Quant à la *magouille*, on suppute qu'il s'agirait d'un croisement entre le radical gaulois *margu*, la boue, et le verbe *grenouiller*. Entre deux eaux en somme ! On ne patauge assurément pas ici en eau limpide…

Il est vrai que la *bonde*, que l'on lâche pour vider l'eau d'un étang, mais aussi d'un *tonneau* – de *tonne*, grand récipient, dont on est presque sûr que la désignation vient du gaulois – et la *trogne*, la figure rubiconde d'un gros buveur, sont aussi d'origine gauloise.

La fraîcheur d'un monde rural, dont on a toujours entretenu la nostalgie, et quelques mots se dotant d'un destin marginal, voilà donc, entre autres, l'héritage gaulois en matière de langue qui, tout en étant mince, n'est certes pas sans charme.

Suivons Ernest Lavisse du côté de la civilisation arabe, pour passer, selon ses mots, des « Gaulois qui étaient encore des barbares » aux Arabes, dont, déclare-t-il dans le résumé du chapitre qu'il leur consacre, « la brillante

civilisation fut longtemps supérieure à celle des Occidentaux et influença heureusement celle-ci ». « Brillante civilisation » en gras dans le texte. Accompagnée de tout un vocabulaire issu de la langue arabe, si bien intégré dans notre langue française que, pour la plupart des mots concernés, on n'en a aucune conscience.

Une civilisation prégnante à l'égal de l'Empire romain

Le fait livresque s'impose à travers deux chapitres successifs, en commençant tout d'abord par celui consacré à *La Gaule mérovingienne.* Celui-ci se conclut par un constat sans appel : « la ruine de la civilisation gallo-romaine ». « Le monde occidental semblait avoir reculé de dix siècles », rappelle fermement Ernest Lavisse. Ensuite, contraste manifeste, une tout autre dynamique est offerte avec le chapitre suivant, *Les Arabes et la civilisation arabe*, et sa première partie sobrement et respectueusement intitulée *L'Arabie, Mahomet et l'Islam*.

Dès la première ligne, le ton est donné : « Sous les rois fainéants, la Gaule fut près d'être conquise par les Arabes », une remarque sitôt assortie de commentaires géographiques sur l'Arabie, « vaste péninsule », les caractéristiques géographiques de l'Arabie ayant toujours intrigué et séduit l'Occident, qu'il s'agisse du climat ou du relief, bien différents de ceux de l'Europe.

En portant sur « la conquête et la civilisation arabes », la leçon permet de comprendre combien la langue arabe, au profit de cette conquête, va imprégner la langue française. Les apports de la langue arabe se révèlent sans commune mesure avec ceux de nos ancêtres gaulois, dont la langue a en réalité déjà disparu depuis le IV^{e} siècle.

La conquête arabe est indubitablement rapide et efficace : « Habitués de longue date à la guerre, animés par une foi ardente et jeune, bien dirigés par leurs premiers khalifes, les Arabes furent d'abord des conquérants

irrésistibles », souligne Lavisse. En 711 en effet, les Arabes passaient en Espagne, en « détruisant », c'est le mot de Lavisse, le royaume des Wisigoths qu'il assimile bien vite aux barbares. Et c'est donc la péninsule presque entière qui est conquise. À Lavisse de conclure alors en termes de territoire et de notable extension : « Ils ne furent arrêtés qu'en Gaule, à Poitiers, par les Francs. Un siècle après Mahomet, l'Empire arabe atteignait des dimensions comparables à celles de l'Empire romain. »

De Damas à Cordoue, des mots et des idées

La suite ne dément pas la tonalité générale : elle est consacrée à la civilisation arabe avec une même perception. « Dans les pays conquis par les Arabes, plus qu'en Arabie même, se développa bientôt une brillante civilisation. Les principaux centres en furent Damas en Syrie, Bagdad en Mésopotamie, Le Caire en Égypte, Cordoue et Grenade en Espagne. »

Les artisans de ces pays fabriquèrent, est-il mentionné, de « belles armes d'acier fin », on pense par exemple aux épées *damasquinées*, incrustées à la mode de Damas, au *cimeterre*, du persan *simsir*, épée, et aux mille mots arabes traditionnellement avancés pour rappeler la richesse lexicale de cette langue – à propos par exemple de deux réalités fortes, les chameaux et les épées. Sont aussi évoquées de « belles étoffes », et s'imposent alors à l'esprit le *satin*, la *gaze*, la *mousseline*, autant de tissus intégrés dans notre langue et relevant de mots arabes : d'abord *zaituni*, pour le satin avec au départ une origine chinoise ; ensuite, on en est presque certain, la ville de Gaza, pour la *gaze*, si légère et transparente ; et enfin, dans le même souci de finesse, la *mousseline*, issue sans conteste de la ville de Mossoul. Évoquer d'ailleurs cette toile de coton claire, légère, fait surgir au passage le mot *coton*, lui-même issu de la langue arabe, *qutun*. Il n'est pas jusqu'à la *moire*, attestée dès 1570 en langue française, et jusqu'au mot anglais *mohair* passé en français vers 1860, qui n'aient tous deux une origine arabe, *mukhayyar*, signifiant « de choix ».

La description large et éloquente de Lavisse se poursuit avec les « jardiniers arabes » qui « répandirent dans tous les pays méditerranéens

des cultures jusque-là inconnues, le riz, le coton, divers arbres fruitiers, et surtout l'art de l'irrigation ». On le sait l'*abricotier*, le *tamarin*, le *jasmin*, ce sont là autant de réalités végétales parmi d'autres que l'Europe a découvertes à travers notamment la conquête arabe de l'Espagne, avec des mots qui sont naturellement issus de la langue arabe.

Si un commerce actif se développe, propice à la diffusion de nouveaux mots dans notre langue, Ernest Lavisse insiste aussi sur le fait clairement reconnu qu'il y eut des philosophes, des poètes, des médecins de grand renom « dans les pays arabes, comme jadis en Grèce » et que « c'est même par les Arabes d'Espagne que l'on prit connaissance en Occident de quelques-uns des plus beaux livres grecs de l'Antiquité, dont on n'avait plus le texte ».

Ainsi, les spécialistes de la philosophie antique ne l'ont pas oublié : Avicenne (980-1037) fut l'un des savants les plus remarquables de l'Orient et le médecin le plus célèbre de son temps, auteur du *Canon de la médecine* qui connut plus de quatre-vingt-sept traductions presque toutes en latin et en hébreu, véritable bible des étudiants en médecine. On lui doit aussi et surtout des commentaires et une interprétation d'Aristote qui permirent une incontestable renaissance de la philosophie en Europe : l'Italie et l'Espagne d'abord, puis la France. Son influence fut si manifeste qu'elle perdura jusqu'au XVII^{e} siècle.

Il en est de même d'Averroès (1126-1198), juriste et également médecin, resté célèbre pour son interprétation de la métaphysique d'Aristote, interprétation qui a influencé considérablement la pensée chrétienne et juive du Moyen Âge. Averroès naquit à Cordoue, au cœur de l'Andalousie, dans un émirat fondé en 756, qui devint au X^{e} siècle un brillant califat, où savants et lettrés de tout le monde islamique rayonnaient. On comptait plus de vingt écoles dans ce haut lieu culturel et l'on venait de partout consulter les richesses de la plus grande bibliothèque d'Europe. Le prestige d'Averroès était si grand que Dante le citait d'emblée comme le « grand commentateur » et qu'on le retrouve sur le tableau de Raphaël, *L'École d'Athènes*, parmi les grands philosophes de l'Antiquité, non loin de Platon et tout près de Pythagore.

On laissera la conclusion à Ernest Lavisse, en suivant le parcours proposé aux jeunes élèves français, qui leur offre ce résumé : « La civilisation arabe […] avait été longtemps supérieure à celle de l'Occident. Or, d'abord en

Espagne, puis en Orient même, lors des croisades, que nous étudierons plus tard, les Occidentaux connurent cette civilisation arabe. Les emprunts qu'ils lui firent contribuèrent au lent réveil de la civilisation européenne. »

Dès lors, on comprend aisément que la langue arabe vienne en troisième position parmi les langues à laquelle le français a le plus emprunté, tout juste après la langue anglaise et la langue italienne. Personne ne s'étonne en général du poids de l'anglais, très perceptible depuis un siècle, mais on oublie souvent l'influence très sensible qu'eurent l'Italie et la langue italienne tout au long du XVI^e^ siècle, qu'il s'agisse de la littérature, de la politique ou de la vie courante, l'Italie représentant une sorte de modèle. On se souvient aussi qu'une reine de France fut de langue italienne, Marie de Médicis, épouse d'Henri IV, et qu'elle exerça la régence au nom de son fils Louis XIII. Quant à la langue arabe, troisième grande langue d'emprunt, on ne s'y attend généralement pas. À moins de relire nos manuels d'histoire, ceux par exemple d'Ernest Lavisse… On parle pourtant arabe dès qu'on se lève : « Une *tasse* de *café*, avec ou sans *sucre* ? » « Merci, plutôt un jus d'*orange.* » Quatre mots issus de la langue arabe.

2.

DANS NOS PREMIERS DICTIONNAIRES

> « On ne doute pas que la langue des Arabes ne soit des plus belles et des plus anciennes. »
>
> Bruzen de La Martinière *Grand Dictionnaire géographique et critique,* 1737.

« Arabie. Heureuse, chaude, fructueuse, riche, sacrée, plantureuse, féconde, espicière, odorante, fortunée, aromatisée, fertile. » Les adjectifs ne manquent pas pour célébrer cette région, berceau de la langue arabe ! Nous sommes en 1571, et c'est à Maurice de La Porte que l'on doit pareille liste d'adjectifs extraite de son recueil, *Épihètes*, ouvrage « utile à ceux qui font profession de la Poésie, mais fort propre aussi pour illustrer toute autre composition Françoise ».

Autre écho, de même veine, concernant cette fois-ci la langue arabe, avec un témoignage recueilli dans le *Dictionnaire universel* de Furetière, paru en 1690, dans l'orthographe du moment : « Les Arabes ont été sçavants en Médecine & en Mathématique. Le Père Ange de St Joseph dit que la

Langue Arabe est si féconde, qu'il y a 1 000 noms pour signifier une épée, 80 pour le miel, 500 pour le lion, & 200 pour le serpent. » Savoir et profusion du lexique, tel est le constat. Y compris pour le miel…

De Furetière, de l'algèbre et des cardans…

Aucun doute, si l'Arabie est à l'honneur dans nos premiers recueils de mots, il en va de même à l'égard de la langue arabe comme en témoigne Antoine Furetière dans son *Dictionnaire universel*. Ce dernier ouvrage n'était autre que le plus consulté des dictionnaires de la fin du XVII^e^ siècle, au point qu'il faisait déjà l'objet d'une seconde édition avant même la fin du siècle. Précédant de peu le dictionnaire de l'usage, représenté par la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, publiée en 1694, le *Dictionnaire universel* correspondait au premier dictionnaire monolingue de type encyclopédique et son succès se confirma au début du XVIII^e^ siècle, repris et amplifié qu'il fut tout au long des décennies avec le *Dictionnaire de Trévoux*. Toute information apportée dans ces dictionnaires marquait profondément les contemporains qui avaient la chance d'être cultivés. Et d'avoir ainsi par voie livresque une idée de l'Arabie, sans y aller, et de la langue arabe, sans la connaître.

On le néglige souvent, mais dans un ouvrage où le savoir est distillé en fonction de l'ordre alphabétique, les informations apportées sur un thème donné ne se limitent pas aux entrées explicites du dictionnaire, en l'occurrence aux articles « Arabie », « Arabe » ou « Langue ». Aux remarques et informations apportées aux articles consacrés au monde arabe, font aussi écho, au hasard des mots consultés, d'autres informations tout aussi précieuses. Pour être plus clair, le point de vue de l'époque sur la civilisation arabe, sur la langue, se retrouvera disséminé là où le lecteur n'ira pas forcément le chercher.

Il en est ainsi par exemple de l'article *algèbre*, consulté sans nécessairement penser au fait que dès l'Antiquité, il est reconnu que les Arabes sont « sçavants en Médecine & en Mathématique ». Et de fait, Furetière ne manque pas alors de gloser le terme et la discipline en précisant que ce mot même d'*algèbre*, qui signifie « réduction » en arabe, « a été donné par son auteur qui étoit Arabe ». Puis, pour mieux valoriser encore l'origine arabe de cette discipline, branche essentielle des mathématiques, le voilà laissant la parole au savant italien Jérôme Cardan (1501-1576).

Pour les lecteurs du Grand Siècle, celui-ci ne manquait pas de panache, les lettrés savaient que Jérôme Cardan avait introduit dans le domaine des mathématiques la théorie des équations, tout en cumulant la dimension d'un philosophe, d'un médecin, et d'un astrologue. Sans oublier qu'il était également réputé pour ses inventions : il fut en effet à l'origine d'un mécanisme auquel il a laissé son nom, nos *cardans* de voiture.

Que déclare alors cette indiscutable autorité ? L'inventeur de l'*algèbre*, insiste Jérôme Cardan, « se nommoit Mahomet fils de Moyse » et ce mathématicien de génie poursuit-il, mérite sans discussion de se situer « au neuvième rang des douze plus excellents hommes […] choisis dans l'Antiquité pour la subtilité de leur esprit ». On ne peut avoir meilleure illustration de la renommée des savants arabes. Rappelée au détour d'un article sur l'algèbre.

L’homme aux trois cœurs

Si Furetière constitue une référence dans la diffusion des connaissances du moment, il n’est pas seul à faire écho de l’univers arabe. Ainsi, au cours de la même période, on ne s’étonnera pas davantage des commentaires de César de Rochefort, dans son *Dictionnaire général et curieux contenant les principaux mots et les plus usitez en la langue françoise,* publié en 1685, où il rapporte notamment ce qu’on pensait alors des « langues et langages » de renom.

C’est là encore l’occasion pour un lexicographe du XVIIe siècle de valoriser la langue arabe. Après avoir souligné que, dans la mythologie grecque, le géant Geryon « avoit trois corps, parce qu’il parloit trois sortes de langages », César de Rochefort évoque celui qu’on appelait le père de la poésie latine, « Quintus Ennius le Poëte », qui « se vantoit d’avoir trois cœurs parce qu’il parloit Grec, Latin, & Arabe ». Trois langues perçues comme fondatrices. Avec Quintus Ennius, on se situe trois siècles avant l’ère chrétienne, le « père des Poëtes » étant né en 239 avant J.-C.

De telles références, qu’il s’agisse du poète Quintus Ennius ou de l’homme de science Jérôme Cardan, rappellent combien la langue et le savoir arabes sont au cours du Grand Siècle hautement considérés dans le monde des érudits.

Le Chevalier de Jaucourt et Giafar le Barmécide

Ce sentiment admiratif perdurera à travers les siècles au point qu'on le retrouve encore parfaitement formulé au XVIIIe siècle, dans un article consacré au « mahométisme » rédigé par le Chevalier de Jaucourt (1704-1779), homme d'une immense culture et auteur d'un très grand nombre d'articles dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

Au détour d'une longue analyse, le voici célébrant la langue arabe dans sa longue tradition, en en vantant la richesse poétique : « Une preuve infaillible de la supériorité d'une nation dans les arts de l'esprit, c'est la culture perfectionnée de la Poésie. Il ne s'agit pas de cette poésie enflée et gigantesque, de ce ramas [sis] de lieux communs insipides sur le soleil, la lune & les étoiles, les montagnes & les mers : mais de cette poésie sage & hardie, telle qu'elle fleurit du temps d'Auguste, telle qu'on l'a vue renaître sous Louis XIV. » Et de préciser que cette « poésie d'images & de sentiments » était déjà célèbre du temps d'Aaron Rachild, contemporain de Charlemagne. Le Chevalier de Jaucourt en donne alors un exemple qui avait frappé Voltaire, et qu'il rapporte parce que, déclare-t-il, « il est court ». Il s'agit de la « célèbre disgrâce de Giafar le Barmécide ».

Célèbre… Avouons-le, cette célébrité témoigne surtout de l'intérêt porté au XVIIIe siècle à l'histoire arabe, mais on a quelque peu perdu de vue ce Giafar le Barmécide. Qui se souvient en effet qu'Aaron Rachild maria sa sœur nommée Il Abassa audit Giafar, à condition qu'ils ne goûtent pas aux plaisirs du mariage ? Et que l'amour, ce sentiment incontrôlable, fit oublier

aux deux époux l'interdit puisqu'ils eurent un fils. Un fils qu'ils durent envoyer secrètement à La Mecque… Hélas, l'impitoyable Calife Aaron Rachild l'apprit et Giafar en perdit la vie pendant que son épouse fut chassée du Palais, réduite à l'état d'esclave. Que nous n'ayons plus en mémoire cet épisode de l'histoire arabe est pour le moins compréhensible, mais retenons seulement qu'elle n'échappait pas aux contemporains lettrés de Louis XV et de Louis XVI et que, parmi eux, Voltaire, très sensible à la poésie arabe, en faisait son miel tout autant que de l'histoire grecque et romaine. Grecs et Romains mais aussi indéniablement Arabes font alors pleinement partie de la culture classique.

Qu'importe si le poème de Voltaire n'est pas immortel ! Il témoigne à sa façon de la renommée de la poésie et de l'histoire arabes. Et puisqu'il s'agit tout de même de l'immense Voltaire, rappelons ces quelques vers, repris dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, non pas tant pour leur beauté, que pour le commentaire enthousiaste que le Chevalier de Jaucourt donne à leur suite.

« Mortel, foible mortel, à qui le sort prospère
Fais goûter de ses dons les charmes dangereux,
Connois quelle est des rois la saveur passagère ;
Contemple Barmécide, & tremble d'être heureux. »

Ce dernier vers, affirme presque solennellement le Chevalier de Jaucourt, est d'une très grande beauté. Qu'on acquiesce ou qu'on en doute, peu importe, le propos qu'il fait suivre en dit assez sur la perception de la langue arabe au XVIII^e^ siècle : « La langue arabe avoit l'avantage d'être perfectionnée depuis longtemps ; elle étoit fixée avant Mahomet, & ne s'est point altérée depuis. Aucun des jargons qu'on parloit alors en Europe, n'a pas seulement laissé la moindre trace. De quelque côté que nous nous tournions, il faut avouer que nous n'existons que d'hier. » L'antériorité de la langue arabe n'est pas discutée. « On ne doute pas que la langue des Arabes ne soit des plus belles et des plus anciennes », rappelle Antoine-Augustin Bruzen de La Martinière dans son *Grand Dictionnaire géographique et critique* publié à Venise, de 1737 à 1741.

Fécondes et savantes via Ernest Renan

C'est ainsi, fécondes et savantes, que sont présentées l'Arabie et la langue arabe jusqu'au XVIII^e^ siècle. Et l'on ne changera pas d'avis au XIX^e^ siècle. Signalons par exemple, en toute fin de siècle, dans les trente et un volumes de la *Grande Encyclopédie, Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts* – dont Berthelot, sénateur de l'Institut, est la figure de proue –, un commentaire significatif d'un sentiment général qui n'a pas varié dans sa nature. Ainsi, au chapitre consacré à la littérature arabe, voilà ce qu'on peut en effet lire, en citant Ernest Renan, passionné par l'étude des langues sémitiques.

« Selon un excellent juge, M. Renan » est-il dit en guise d'introduction à son développement cité ici *in extenso*, « la langue arabe est, sans contredit, l'idiome qui a envahi la plus grande étendue de pays. Deux autres langues seulement, le grec et le latin, partagent avec elle l'honneur d'être devenues langues universelles, organes d'une pensée religieuse ou politique supérieure aux diversités de race, mais l'étendue des conquêtes du latin et du grec n'approche pas de celles de l'arabe. » Et Renan, en partant de son *Histoire générale des langues sémitiques* (1858), de souligner alors quelques faits : « Le latin a été parlé de la Campanie aux Îles Britanniques, du Rhin à l'Atlas ; le grec de la Sicile au Tigre, de la Mer noire à l'Abyssinie. Qu'est-ce que cela comparé à l'empire immense de la langue arabe, embrassant l'Espagne, l'Afrique jusqu'à l'Équateur, l'Asie méridionale jusqu'à Java, la Russie jusqu'à Kasa ? »

Une autre dimension s'impose ensuite, celle qui correspond non pas à l'extension de la civilisation arabe, mais à la nature féconde de la langue arabe, au-delà de toutes considérations politiques, nature généreuse que résument en une phrase les lexicographes de la *Grande Encyclopédie*, trait d'union entre le XIX^e^ et le XX^e^ siècle : « L'un des caractères de l'arabe est une richesse de mots vraiment étonnante… »

On ne sera donc pas surpris, compte tenu des rapports établis entre la France et le monde arabe, tout au long des siècles, que notre langue ait bénéficié de bon nombre de mots issus de cette dernière. On pourra en revanche être étonné d'avoir fait répéter aux élèves de nos anciennes colonies d'Afrique du Nord, imprégnées par la civilisation arabe : « Nos ancêtres, les Gaulois… » Ils n'avaient assurément pas à avoir honte de leurs « ancêtres arabes » !

3.

AU FIL DE L'ALPHABET SANS LE SAVOIR…

« Sans le savoir, je parle arabe, chinois, turc et sanscrit. Et moi qui croyais ne parler que français… »

Albert Jacquard, Préface de *L'Amiral des mots*, par P. Aroneaunu, L. Berman, Éd. Alternatives, 1989.

L’amiral dans la troisième langue d’emprunt

Lorsqu’en 1989 l’essayiste humaniste Albert Jacquard (1925-2013) préface *L’Amiral des mots*, le propos tenu – « sans le savoir, je parle arabe… » – n’est pas anecdotique. Ce conte très bref, de quarante pages, est en effet constitué d’un grand nombre de mots étrangers destinés à démontrer que la langue française se révèle riche d’emprunts contractés auprès d’autres langues avec lesquelles le français s’est trouvé ou se trouve en contact.

Cette volonté démonstrative s’illustre d’ailleurs par le mot choisi pour intituler ce conte, l’*amiral*, dans lequel on ne reconnaît pas forcément le terme arabe *‘amîr*, émir, prince, qui accolé à *al-bahr*, la mer, a donné ‘*amîr al- (bahr)* à l’origine du mot *amiral*. On atteste de sa présence dès 1080 dans notre plus ancienne et plus célèbre chanson de geste française, la *Chanson de Roland*, où il apparaît avec un *t* incongru, *amiralt*, témoignant déjà de son intégration, avant de prendre vers 1200 l’orthographe actuelle. Il va sans dire que sans la connaissance précise de l’histoire des mots, accumulée depuis les deux derniers siècles, personne ne peut reconnaître ici un mot arabe.

Ce conte a un objectif : faire prendre conscience que, tout « comme Monsieur Jourdain parlait en prose sans le savoir », nous parlons tous « arabe, hébreu, hindi, malais, algonquin, nahuatl et même chinois, sans le vouloir ». En réalité, que la première langue avancée pour évoquer ce conte soit justement la langue arabe ne relève pas du hasard. Il importe effectivement de garder à l’esprit que s’agissant du nombre de mots

empruntés par notre langue française à d'autres langues étrangères, la langue arabe vient en troisième position, comme on l'a déjà signalé, juste après la langue anglaise et la langue italienne.

C'est un constat qu'on a tous, ou presque, occulté, tant les mots italiens et arabes, d'emprunt plus ancien que l'anglais, se sont pour beaucoup parfaitement intégrés dans notre langue au point de ne pas pouvoir en percevoir l'origine. Qui reconnaît spontanément dans le mot *douche*, *balcon*, *moustache*, un mot italien ? Et dans les mots *avarie*, *coton*, *estragon*, un mot arabe ? À la différence de mots comme *football* ou *week-end* immédiatement perçus comme anglais.

Aussi, avant de s'immerger dans les différents domaines concernés, voguons, l'espace de quelques pages, au fil de l'ordre alphabétique, aux côtés d'un ou plusieurs mots choisis pour chaque lettre.

A-F : De l'*abricot* juteux au *fanfaron*

Avec la lettre **A,** vient un mot très prisé des historiens de la langue française, l'*abricot*, fruit coloré fort couru l'été venu. Et, commençant par la lettre A et l'accompagnant en force, nous repérons déjà plusieurs dizaines de mots, dont certains nous paraissent pourtant si « français ». Comme l'*artichaut* ou l'*aubergine* par exemple.

Sans anticiper, retenons au passage que, dans bien des mots français issus de langue arabe et bénéficiant de cette lettre à l'initiale, se retrouve l'article arabe *al-*, repris en espagnol avec *el-*. L'*abricot* tient par exemple son nom de l'arabe *al-barquq*, signifiant « fruit précoce », en calquant d'abord un mot grec, puis en passant par l'espagnol pour arriver en langue française, mais nous reviendrons sur ce type d'étonnant voyage. Tout comme l'aubergine est issue de l'arabe *al-badindjan*. Quant à l'artichaut, il a pour origine l'arabe *harsuf* ou *harsaf*, en passant par une autre voie géographique, la Lombardie et le lombard *articiocco*. C'est l'une des caractéristiques des mots arabes implantés dans la langue française : ils ont souvent voyagé et transité par des pays européens du bassin méditerranéen.

La lettre **B** offre de son côté la *bougie*, que d'aucuns trouveront d'origine inattendue, tant elle brille harmonieusement dans notre langue. Il en va d'ailleurs de même du *bardot*, qui sonne si bien « français », mot pourtant arabe et entré dans notre langue au XIV^e^ siècle, pour désigner ce petit mulet, produit de l'accouplement du cheval et de l'ânesse. Si le *bardot* nous introduit dans l'univers animal, la *bougie*, attestée vers 1300, nous rappelle que notre univers domestique est aussi très imprégné de réalités ayant une

origine arabe. D'où vient en effet la bougie ? De la cire pour les chandelles que l'on importait de la ville algérienne de Bougie. Sous les noms communs se cachent çà et là des noms propres auxquels on ne songe pas spontanément.

Pour illustrer la lettre **C**, toujours en guise d'introduction, rappelons que le *caban* si bien porté en Bretagne, est attesté dès 1448 dans les *Comptes et mémoires du roi René*, et nous vient de l'arabe *quaba*. Par ailleurs, chaque matin au moment de prendre son café, il faudrait faire référence à l'arabe *qahwa*, que l'on prononçait sur le mode turc, *kahve*, d'où la prononciation française. Mais si c'est ainsi que le mot entra vers 1600 en langue française, il allait aussi s'installer dans le langage familier, dès 1883, par le biais des soldats partis en Algérie, en usant du mot arabe d'Algérie, *caoua*. « J'asticote la mère Machin pour avoir ma tasse de *café*… elle me sert mon *caoua* brûlant comme un diable » ! Et voilà comment Jean Giono, dans *Les Grands Chemins*, publié en 1951, nous sert sans doute sans y prendre garde deux mots arabes en une seule repartie. La langue arabe est présente dans notre langue dans tous les registres, du registre courant au registre argotique.

Quand se profile la lettre **D**, il est temps de passer la *douane*, autre mot issu de l'arabe *dîwân*, qui désigna une salle de réunion puis un registre et qui, au terme d'une belle aventure, prit place en langue française à la fin du XIII^e^ siècle, en passant par l'italien. Et voilà inséré un terme propre au vocabulaire institutionnel ou administratif. Dans ce même élan des mots si bien intégrés, on ne s'étonnera pas qu'une étoffe *damasquinée*, en usage dans notre langue dès 1405, vienne à l'origine d'une ville de Syrie : on a déjà deviné qu'il s'agit de Damas. Les tissus et vêtements arabes, parfois totalement imperceptibles quant à leur origine – la *jupe*, par exemple – ont bien sûr aussi leur rayonnement dans la langue française. Ainsi, comme chaque grande civilisation, le monde arabe a aussi laissé des traces dans le vocabulaire institutionnel, tout en côtoyant l'univers quotidien.

Avec la lettre **E**, on jouera aisément aux *échecs*. Et dans une tout autre dynamique, dans le sillage d'Elzie Crisler Segar qui créa Popeye dans les années 1920, l'attention sera volontiers attirée sur un légume par ce héros dépendant des *épinards*, garants de son énergie. E. C. Segar savait-il que ce mot est également issu de l'arabe ?

Le jeu des échecs, si symbolique d'une réussite résultant de la réflexion la plus poussée, vient du persan *shâh*, désignant le roi, mais c'est par la langue arabe qu'il nous est parvenu, et sans doute n'a-t-on plus en mémoire que le *c* final ne se prononçait pas, ce qui en faisait un mot bien proche phonétiquement du shah… Un mot aussi prestigieux que le jeu d'*échecs*, un pluriel qui conduit jusqu'au combat singulier, l'échec au roi, méritera commentaires. De leur côté, les *épinards*, sans prestige particulier autre que leur réputation roborative, sonnent également bien français dans notre imaginaire linguistique au point qu'on a du mal à imaginer qu'ils viennent d'un mot arabe. C'est pourtant de l'arabe d'Andalousie qu'ils sont issus, du mot *isbinah*, s'intégrant dans le latin médiéval *spinachium* – presque intégralement repris en anglais – avant d'entrer en français sous la forme *espinace* ou *espinarde* attestée en 1256. Pour, en définitive, traverser l'Atlantique et arriver en boîte de conserve dans le gosier grand ouvert de Popeye. Ainsi, notre imaginaire associé à la bande dessinée et aux dessins animés, ou aux jeux prestigieux passe-t-il parfois sans qu'on en ait conscience par la langue arabe.

À la lettre **F**, il sonne également bien français le *fanfaron*. Surtout repris par La Fontaine : « Car qui pourrait souffrir un âne fanfaron ? » Ce mot piquant fit indéniablement florès au cœur du XVII^e^ siècle, en parfaite résonance avec la veine comique de la littérature française, à l'instar de Molière et de Scarron. Il fut immédiatement adopté, tout droit venu de l'arabe *farfar*, signifiant « bavard », « léger », attesté en langue française, dès 1609.

G : Du *gilet* de Gautier ; de l'*Hernani* de Hugo et de ses *djinns*

Pour la lettre **G,** voici venir le *gilet*, en principe seyant, un mot ayant pour origine l'arabe maghrébin *galika*, lui-même issu du turc *yelek* et arrivé en langue française en transitant par l'espagnol *jileco*. En arborant, en 1830, au moment de la première représentation d'*Hernani*, « un *gilet* de *satin* écarlate », selon la description de Victor Hugo, Théophile Gautier ignorait sans doute qu'il faisait honneur à deux mots arabes, le *gilet* et le *satin*, de la ville de *Zaytun*, marqués au sceau de l'élégance. On était en février 1830 et, avec la « bataille d'Hernani », nom donné aux fameux chahuts entourant la représentation du drame romantique de Victor Hugo – où il fallait empêcher de s'exprimer la génération classique vieillissante – les idées romantiques allaient bientôt triompher. Non sans être assorties d'un lexique riche en mots arabes.

Faut-il le rappeler : *Hernani* ou *l'honneur castillan* se situe en Espagne, et les noces de Dona Sol et d'Hernani ont symboliquement lieu à Saragosse, avec pour décor une terrasse du palais de l'Aljaferia, palais arabe construit au XI^e^ siècle à l'époque d'Al-Muqtadir, en tant que résidence des rois Banu Hud. Il ne faut pas s'étonner de pareil cadre choisi au cœur d'une des pièces les plus célèbres de notre littérature : les écrivains et les peintres des années 1820 sont en effet enthousiasmés par l'Orient et, à dire vrai, les romantiques se font « orientalistes ». Victor Hugo ne sait peut-être pas que le *gilet* est d'origine arabe, mais il n'a pas choisi par hasard un palais arabe pour cadre de sa pièce.

Belle occasion que le *Hernani* de Hugo, qui sera suivi des *Orientales* en 1829 où il célèbre avec éclat le courant orientaliste des écrivains romantiques. Ainsi, c'est à Chateaubriand, parmi les premiers romantiques, d'avoir tout d'abord lancé le mouvement en livrant en 1811 son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Puis avec *Les Orientales*, Victor Hugo évoque explicitement « les couleurs orientales venues empreindre pensées et rêveries », soulignant combien elles sont attirantes : « tour à tour hébraïques, turques, grecques, persanes, arabes, espagnoles même par l'Espagne », ajoute-t-il, « c'est encore l'Orient ».

Quant aux titres des poèmes rassemblés dans *Les Orientales*, ils sont éloquents : La douleur du *pacha*, La *sultane* favorite, Le poète au *calife*, Le cri de guerre du *mufti*, Les Têtes du *sérail*, *Sultan Achmet*, Les *Djinns*, bons génies ou démons. Autant de poèmes ostensiblement révélateurs de l'influence de la civilisation arabe sur la littérature française et, ce faisant, sur la langue elle-même.

Dans la même quête, à Lamartine, de s'illustrer également avec son *Voyage en Orient*, quatre tomes publiés en 1835, suivis des deux tomes du *Nouveau Voyage en Orient* parus en 1851 et 1853. Le monde arabe fascine indéniablement les Romantiques.

H-I-J : De la philosophie à la mini*jupe*

Au sceau de la lettre **H**, brille le mot *hasard*, qu'affectionnent les étymologistes en s'interrogeant sur son origine. Celui-ci est effectivement tantôt perçu comme issu de *az-sahr*, jeu de dés, par l'intermédiaire de l'espagnol *azar*, en s'associant au verbe *yasara*, jouer aux dés, tantôt assimilé à *zahr*, la fleur, les dés offrant jadis une fleur sur une face, et ce serait dans ce cas faire référence à l'espagnol *azahar*, fleur d'oranger.

Qu'importe l'étui, en définitive, parce que l'une ou l'autre des sources avancées fleure bon le circuit souvent pittoresque des mots, qui, de toute façon en ce qui concerne le *hasard*, découle sans conteste de la langue arabe. Au reste, dans la *Préface* de *L'Amiral*, Albert Jacquard ne manque pas de souligner combien ce mot particulier fait partie intégrante de notre réflexion quotidienne. Quelle réflexion personnelle en tire-t-il ? « Les Arabes, affirme-t-il, m'ont apporté le mot *hasard* et du coup m'ont amené à réfléchir au mystère de l'imprévisibilité du demain non contenu dans aujourd'hui… » De quoi demain sera-t-il fait ? Question existentielle passée à l'origine par la langue arabe…

Jusqu'ici, pour chaque lettre, il était aisé de choisir un mot qui ne laisse en rien percevoir son origine arabe. Pour la lettre **I** cependant, voilà qui s'est révélé impossible. Peut-être est-ce l'effet du vocable imposant qui domine l'ensemble : l'*islam* avec ou sans majuscule. Issu bien sûr de langue arabe, il désigne proprement la « résignation », la « soumission », en partant du verbe *aslama*, « il s'est soumis », sous-entendu « à Dieu ».

Islam, nom commun ou nom propre ? L'*islam* sans majuscule représente la religion prêchée par Mahomet, tout comme le christianisme est celle prêchée par le Christ. Mais pourvu d'une majuscule à l'initiale, l'Islam prend un autre sens, attesté en langue française dès 1867, en désignant l'ensemble des peuples qui professent cette religion ainsi que la civilisation qui y correspond. Ce qui fera dire à Claude Lévi-Strauss dans *Tristes tropiques*, en 1955, soucieux de structures et de parallélismes, que l'« Islam », avec une majuscule, « c'est l'Occident de l'Orient […]. Chez les Musulmans comme chez nous, j'observe la même attitude livresque ». On n'échappe pas à la culture dès qu'une langue est de haute portée.

Consulter la lettre **J**, confondue dans nos dictionnaires avec la lettre I jusqu'au début du XVIII^e^ siècle, nous fait accéder à un mot de forte fréquence, totalement rattaché au quotidien vestimentaire : la *jupe*. De l'arabe *djubbah*, vêtement long en laine porté en fait par les hommes, ce dernier mot fut d'abord adopté en Sicile qui le métamorphosa en *jupa*, avant qu'il ne s'introduise en langue française à la fin du XII^e^ siècle sous sa forme actuelle. Son sens oscilla en fonction du sexe concerné : qui passait une jupe ? Tantôt portée par des hommes, en guise de pourpoint, tantôt par les femmes, la jupe garda un certain temps un sens neutre, mais les dames, comme on sait, l'emportèrent…

Avec elles vinrent la *jupe-culotte*, la *minijupe*, la *jupette*, le *jupon*, la *juponnaille* désignant autrefois bien familièrement les femmes, l'odieux *juponnard* tout entier occupé à séduire les jeunes femmes, sans oublier les robes *juponnées*, et les vêtements qui *juponnent*, le *juponnage* de tissu ou de papier, tout comme le bouchon de champagne prompt à *juponner* dès qu'on le libère du col de sa bouteille. Enfin, on allait les oublier, la *jupière* et le *jupier* qui devenaient dès la fin du XIX^e^ siècle les couturiers experts de ce type de vêtement. En vérité, offrir la famille complète se rattachant au mot « jupe », n'est pas seulement là pour faire sourire, c'est souligner que lorsqu'un mot arabe entre en langue française, l'une des manifestations de sa parfaite intégration reste la prolifération de la famille de mots dont il est la souche première.

Avouons qu'il est plus difficile de construire une famille sur des mots anglais que l'on n'a pas francisés, dans la mesure même où la langue anglaise fait partie des langues apprises en tout premier, qui nous imprègne avec un accent qui gêne l'assimilation harmonieuse du mot à la langue

française. Qu'ont donné les mots *week-end*, *bulldozer*, *dancing*, *fair-play*, *fast-food* ? Mots de consonance clairement britannique, de prononciation difficile et susceptible de variables, ils s'implantent mais ne créent pas de famille. *A contrario* de la *jupe*… Car là où les étymologistes décomptent un mot, *jupe*, en prenant en considération toute la famille de mots, il faudrait en dénombrer plus de dix. Le taux de fécondité lexicale n'est pas à occulter.

K-M : Du *k* germanique aux *magazines* anglais

Arrivé à la lettre **K**, il faut d'abord rappeler qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale l'écrivain Henry de Forge (1874-1943), auteur de plusieurs romans de guerre et qui s'était beaucoup intéressé au vocabulaire des tranchées, souhaitait faire disparaître la lettre *k* de notre alphabet, parce qu'il percevait cette lettre comme pâtissant d'une résonance trop germanique. En fait, les mots commençant par la lettre K répertoriés dans nos dictionnaires français viennent de toute la planète, c'est indubitablement l'une des lettres les plus accueillantes en vocables d'origine internationale.

On a ainsi rappelé dans *Le Dico des dictionnaires* (Lattès, 2014) combien les mots de ce chapitre alphabétique sont d'origines variées : le *képi* est allemand, le *kiosque* turc, le *kilt* écossais, le *kamikaze* japonais, le *kéfir* caucasien, le *kaolin* chinois, le *kayak* inuit, et le *kiwi* sans aile, maori… Et cela va de soi, ce chapitre alphabétique comporte aussi, entrés en langue française, son lot de mots arabes, du *khôl* qu'on applique sur les paupières au *kermès*, issu de l'arabe *al-quirmiz*, la cochenille parasite de certains types de hêtres dont les œufs servent à fabriquer la teinture de même nom. De là vient l'adjectif *cramoisi*, une reprise de l'arabe *quirm'zi*, qui désignait le rouge dit de kermès.

Ce faisant, comme le signalait Pierre Richelet dans notre premier dictionnaire monolingue, le *Dictionnaire françois* publié en 1680, « le K est presque tout à fait banni de notre Langue, & en sa place on se sert de la lettre C, ainsi on n'écrit plus *karat*, mais *carat*, & il faut chercher au C les

mots qu'on écrivoit autrefois par K ». Aussi, le mot *carat* est-il d'origine arabe et s'orthographiait-il tout d'abord *karat*, de l'arabe *quîrât* désignant en effet un « petit poids », par référence à son sens premier, la « graine de caroubier ». Les graines du caroubier servaient en effet à peser précisément les pierres précieuses et l'or. Sans oublier le *khalife* d'hier et le *calife* d'aujourd'hui.

À la lettre **L** se signalent quelques mots dont l'origine arabe ne se perçoit pas au premier regard. L'un d'entre eux, le *lilas*, fait pour ainsi dire partie de notre patrimoine, qu'il s'agisse de la chanson de Georges Brassens consacrée au lilas, ou via Serge Gainsbourg, du poinçonneur des Lilas… Quant à Marcel Proust, c'est l'une des fleurs qu'il célèbre le plus et, à sa façon, il souligne combien cet arbuste est privilégié en France : « Il y avait peu de maisons qui ne logeassent alors dans leur jardinet, si petit qu'il fût, contre leur mur, devant la porte, des lilas arborescents, qui quelquefois dépassaient en une seule flèche, comme un clocher de couleur, le toit bas de la maison… » Ce *lilas* issu de l'arabe *lilâk*, fait en réalité son entrée en 1605 en tant que mot, dans l'illustre *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres. Il ne cessera dès lors d'embaumer d'une part notre univers au printemps, et d'autre part d'illustrer par sa couleur délicate la palette des teintes. *Lilas* : un mot ou deux mots en définitive ? Assurément deux réalités. Tout comme *orange*, mot arabe s'il en est.

M comme *magasin*. Et pourquoi pas un magasin de *matelas*. Deux mots issus alors de la langue arabe, parfaitement intégrés, avec leurs dérivés, le *magasinage*, le *magasinier*, et le verbe *magasiner* farouchement défendu par nos amis Québécois qui se refusent judicieusement à « faire du shopping ».

Au départ, il y a tout simplement le mot arabe *mahazin*, désignant un dépôt, un bureau. Il se trouve qu'attestée en 1228, une loi sur les contrats permit aux Marseillais d'établir des entrepôts dans les ports du Maghreb, entrepôts appelés alors en latin médiéval *magazenum* : le lien était établi entre les deux langues. C'est ainsi que, déniché dès 1389 dans *le Songe d'un vieil pèlerin*, le mot *maguesin* entre en langue française par l'intermédiaire du provençal ou de l'italien, en s'assimilant à un local servant à entreposer des marchandises. Au XVII^e^ siècle le « magasin » représente alors un lieu où l'on vend de la marchandise, et dans le cadre

militaire, attesté en 1669, il désigne par ailleurs la réserve des munitions, des armes et des vivres.

Le Magasin charitable comme *Le Magasin pittoresque* ne sont en rien des boutiques mais des revues, respectivement publiées à partir de 1741 et de 1833. Il en ira de même du *Magasin de la jeunesse chrétienne* paru en 1856. C'est que le mot *magasin* a aussi désigné en France une publication périodique tout comme outre-Manche, était né en 1731, avec le *Gentelman Magazine*, un type de brochure périodique que les Anglais appelèrent rapidement *magazine*. En fait, nos amis britanniques avaient emprunté le mot *magasin*, sans savoir qu'il était d'origine arabe, et ils en élargirent aussitôt le sens pour désigner cette sorte d'entrepôt d'informations que représentent les brochures périodiques. À notre tour alors, en 1776, de leur emprunter ce mot, muni d'un *z* propice aux fautes d'orthographe mais utile pour dissocier deux homonymes et ce faisant évoquer les publications anglaises. On usa tout d'abord du féminin, évoquant ainsi, à la fin du XVIII^e^ siècle, les magazines « sentimentales » des Anglais. Puis se répandirent les magazines, au masculin, notamment les hebdomadaires qui ont ensuite abondamment fleuri au XX^e^ siècle.

En résumant, voici un mot arabe pénétrant en langue italienne puis française, gagnant ensuite les îles Britanniques au prix de quelques modifications orthographiques et phonétiques, retraversant la Manche ainsi masqué, et au terme du périple s'offrant sur la scène internationale, en faisant surgir « grands » *magasins* et *magazines* « à gros tirage » : mot qui roule amasse mousse !

N-P : Du *nénuphar* à la *pastèque* en passant par l'*orange*

Il fit couler beaucoup d'encre, à la lettre **N**, le *nénuphar* avec sa feuille flottante et ses variantes graphiques. Ces « grands nénuphars, entre les roseaux » qui « tristement luisaient sur les calmes eaux », que chante Verlaine au cœur des *Paysages tristes* des *Poèmes saturniens,* viennent sans conteste de l'arabe *ninufar*, en passant avant 1250 par le latin médiéval, pour s'intégrer à la langue française au XIII^e^ siècle. Et ce, tantôt sous sa forme latine *nenuphar*, tantôt sous une forme simplifiée, phonétique, *nenufar*. « Nénufar avec un *f*, Ah les phumiers ! » s'écrie un personnage de Siné penché sur son pupitre, en 1990, en plein débat sur l'orthographe. Le débat reprendrait en 2016, en rappelant que jusqu'à la septième édition (1878), l'Académie enregistrait *nénufar*… Lorsque dans l'édition de 1935, il devenait *nénuphar*, il y eut des tollés, tout comme lorsqu'en 2016, fut suggéré de l'écrire *nénufar*. De fait, la plante aquatile a toujours fait office de prise de guerre possible dans le cadre du combat serré entre les tenants de l'orthographe traditionnelle et ceux d'une orthographe réformée.

Pas d'inquiétude en revanche pour la *nuque*, de l'arabe *nukha*, qui désignait la moelle épinière, en gardant ce sens au moment de passer en langue française au XIV^e^ siècle, attesté en 1314, par le chirurgien de Philippe le Bel, Henri de Mondeville. Il faudra attendre le XVI^e^ siècle pour qu'en 1546, dans *La dissection des parties du corps humain*, un programme inquiétant, Charles Estienne fasse état de la nuque définie comme le

« chesnon [chaînon] du col » et que s'installe définitivement le sens moderne.

Commander un *Orangina*, une *orangeade*, ou un *jus d'oranges* pressées, visiter l'*orangerie* de Versailles, autant de réalités agréables illustrant la lettre **O** et rendues lexicalement possibles grâce à l'emprunt du mot arabe *narandj*. C'est en passant par une expression italienne qu'il parvint en langue française. Attesté en ancien français au XIV^e^ siècle, le mot *orange* est tout d'abord inséré dans une expression, *pume d'orenge*, pomme d'orange, qui n'est autre qu'un calque de la formule italienne *melarancio*, signifiant littéralement « pomme », *mela*, d'oranger, *arancio*. Le mot simple *orange* naîtra en 1515. On sait moins que c'est sans doute par un rapprochement sans fondement avec la ville d'Orange, que se fixa la lettre initiale *o*, plutôt que *a*, la logique aurait dû faire naître une *arange*…

L'orange et son jus sont devenus si répandus à l'échelle internationale qu'on en oublierait la nature méditerranéenne de l'orange, bien installée en terres arabes. Cette origine était encore très perceptible au XIX^e^ siècle, où Alphonse Daudet leur consacre en 1866 un chapitre intitulé Les oranges, dans les *Lettres de mon moulin*, où il commence par un constat : « À Paris, les oranges ont l'air triste de fruits tombés ramassés sous l'arbre. […] Par les soirées brumeuses, elles longent tristement les trottoirs, entassées dans leurs petites charrettes ambulantes, à la lueur sourde d'une lanterne en papier rouge. » Pour les Parisiens, précise-t-il, ce fruit « tient de la sucrerie, de la confiserie », et « le papier de soie qui l'entoure, les fêtes qu'il accompagne, contribuent à cette impression ». Et de rappeler leur rôle à l'approche de Noël, gâterie sous le sapin, mais aussi « à la porte des prisons et des hospices, parmi les paquets de biscuits ». Au Nîmois, au Provençal, d'insister ensuite sur l'origine du fruit si prisé : « Pour bien connaître les oranges, il faut les avoir vues chez elles, aux îles Baléares, en Sardaigne, en Corse, en Algérie, dans l'air bleu doré, l'atmosphère tiède de la Méditerranée. » C'est le moment où il se « rappelle un petit bois d'orangers, aux portes de Blidah » : c'est là qu'« elles étaient belles ! » s'exclame-t-il. Au cœur de l'Algérie, en effet, « dans le feuillage sombre, lustré, vernissé, les fruits avaient l'éclat de verres de couleur, et doraient l'air environnant avec cette auréole de splendeur qui entoure les fleurs éclatantes ». Retour aux sources pour cette « pume [pomme] d'orenge ».

Impossible d'évoquer la couleur de la terre sans citer Paul Éluard, et le vers célèbre du poème *Premièrement*, publié en 1929 dans *Le poète L'Amour, la poésie* : « La terre est bleue comme une orange. » Ce serait un peu plus tard, aux heures sombres de la Seconde Guerre mondiale, au tour de Francis Ponge dans *Le Parti pris des choses*, de comparer subtilement l'orange à une éponge dont « l'écorce seule se rétablit mollement dans sa forme grâce à son élasticité », pendant que se répand le « liquide d'ambre », « accompagné de rafraîchissement, de parfums suaves ». Peu de fruits ont bénéficié d'autant d'hommages littéraires, tout en conquérant la planète, orange ou bleue ?

Si à la lettre **P**, la *pastèque* ne se discute pas en tant que mot issu de l'arabe *bâttihah*, passé par le portugais *pateca*, et tout d'abord entré en langue française sans le *s* avant d'être attesté dans l'orthographe actuelle en 1619, le débat reste entier pour le *potiron*. Pour la plupart des étymologistes, il viendrait de l'arabe *futr*, « gros champignon », ou du syriaque *pâtürta*, « morille », pendant que l'étymologiste Pierre Guiraud pencherait pour la reprise du « pot », rond et enflé, auquel s'adjoindrait un suffixe de même type que celui retrouvé dans laideron. Sans attestation, cette dernière hypothèse ne séduit pas vraiment. L'étymologie est parfois affaire de choix et d'intuition.

Q-R : Du *quintal* et de la *romaine* loin de Rome…

Le *quintal* est un mot qui pèse dans le chapitre alphabétique consacré aux mots commençant par **Q** et que chacun a déjà rencontré dans ses lectures. Tentez cependant l'expérience consistant à poser la question à la cantonade : combien pèse un *quintal* ? Et spontanément la plupart des personnes interrogées le rattacheront à une mesure passant par cinq, en l'assimilant confusément au latin *quinque*, cinq, comme la *quinte*, suite de cinq cartes, ou la *quinte de toux*, censée revenir toutes les cinq heures. Eh bien l'analogie étymologique n'est pas ici de mise : il n'y a aucun rapport entre le *quintal* et la *quinte*, et donc avec le nombre *cinq* : il s'agit simplement de l'arabe *quintar*, qui signifiait « poids de cent unités », à relier au grec *kentenarion*, et latin *centernarium*, de même sens. C'est en passant par le latin médiéval, *quintale*, qu'il pénétra en langue française au début du XIII^e^ siècle. Rappelons que le quintal correspondait autrefois à cent livres, et aujourd'hui à cent kilogrammes. C'est le paradoxe d'un mot arabe si bien assimilé qu'il sonne latin.

La lettre **R** se révèle riche en mots parfaitement assimilés au point de ne pas percevoir qu'ils sont d'origine arabe : au choix, la *rame* de papier ou de métro, le *récif*, la *romaine*, et familièrement le *ramdam*… De fait, la *rame de papier* et la *rame de métro* ne s'éclairent dans leur parenté que si l'on signale que ces deux mots viennent de l'arabe *rizma*, ballot, c'est-à-dire un ensemble de choses liées entre elles. Ainsi, l'ensemble de feuilles comme la file de wagons roulant de concert relèvent-ils de ce lien. Le mot arabe

désignait déjà parallèlement au ballot la rame de papier. Attention aux *récifs*, à fleur d'eau, qui tirent leur nom de *ar-rasif*, une chaussée ou une levée pratiquée au bord d'une rivière, une digue. Transitant par l'espagnol *arrecife*, la première attestation en langue française date de 1688, avec une orthographe encore incertaine, *ressif*, mais le mot a déjà acquis le sens contemporain.

Quant à la *romaine,* cette balance à levier, munie de deux bras inégaux autour d'un anneau d'attache, contre toute attente, elle ne vient pas de Rome mais d'une grenade ! Elle tire son nom en effet du mot arabe *rommâna*, désignant cette baie de la grosseur d'une orange. Quel est le rapport ? C'est en fait par analogie de forme avec celle du poids servant de curseur sur le bras le plus long de la balance, curseur de la taille d'une grenade, que la balance tout entière fut ainsi appelée. Mais *rommâna* était trop proche phonétiquement de « romain » et c'est spontanément et à tort qu'on fit le rapprochement. L'expression qui vint plus tard, « bon comme la romaine », est sans rapport : il s'agit de la laitue romaine, introduite en France au XV^e^ siècle, très appréciée pour son goût, et qui entraîna vers 1800 la comparaison populaire assimilant une personne bonne, jusqu'à la faiblesse, à cette variété de laitue. La notion de « dupe » serait en fait probablement passée par le cri des marchandes de quatre saisons, « elle est bonne ma romaine ». Vendue à l'unité ou pesée dans le plateau de la *romaine* ?

Enfin, le *ramdam*, synonyme familier de grand bruit, correspond à une déformation du mot *ramadan*, nom du neuvième mois de l'année de l'Hégire. Pourquoi ? Parce qu'à la suite du jeûne pratiqué tout au long de la journée, la nuit venue, l'activité reprend toutes ses forces. L'expression « faire du ramadam », puis du *ramdam* est en effet attestée dès 1890, rapportée de fait par les soldats ayant participé aux guerres menées en Algérie.

S-T : Du *sucre* et à quel *tarif* ?

Un *sucre* ou deux *sucres* dans votre *café* ? Question banale s'il en est, marquée au sceau d'une langue, l'arabe, avec d'une part le *café*, déjà rencontré à la lettre C et ici, à la lettre **S**, l'arabe, *sukkar*, pour le sucre.

En réalité, c'est un long parcours que connaît le mot *sucre*. Tout est parti du sanskrit, cette langue indienne à l'origine de presque toutes les langues européennes ; *çarkara* y désignait en effet proprement un grain, et c'est de ce mot que vint le latin *saccharum*, pendant que, transitant par le grec, les Arabes lui donnaient une autre morphologie : *sukkar*, associé à la canne à sucre. Ils en introduisirent la culture en Andalousie et en Sicile, d'où le mot italien *zucchero* et dans sa filiation, *çucre* puis *sucre* en français, attesté en 1176 par Chrétien de Troyes dans *Le Chevalier au lion*. Au départ il s'agit de toute substance de saveur douce, extraite de la canne à sucre, puis au XV^e^ siècle, le *sucre* devint aussi synonyme de douceur, au sens figuré : « Ingrat envers ta bonne fortune et ceux qui t'ont bien fait, tu payes sucre par venin, tu payes baisers par morsures », peut-on lire par exemple dans *l'Exposition sur vérité mal prise*, chez Chastellain, en 1461. Il faut attendre 1747 pour qu'un chimiste berlinois prouve la similitude entre le sucre de betterave et le sucre de canne. Le pain de sucre faisait ainsi son apparition en 1798, bientôt suivi en 1810 par les premières manufactures de sucre cristallisé. Au fait, combien de *sucres* dans votre *café* ?

Plein *tarif* ou demi-*tarif* ? Cette question souvent entendue au cours d'une existence rappelle qu'à la lettre **T**, parmi les mots totalement intégrés à notre langue, figure ce mot d'origine arabe : le *tarif*. *Tarrifa* en langue

arabe se présente d'emblée avec différents sens, à la fois notification, information, et même définition, il correspond en réalité au substantif construit à partir du verbe *arrafa*, annoncer, informer, faire connaître. Le commerce aidant, il passe en italien, et le voilà attesté en France, en 1572, dans « la » *Tariffe ou table proportionnelle des changes en Anvers et ailleurs*, long titre correspondant à l'usage du mot, alors au féminin. « La » tariffe s'assimile au départ, mais aussi en définitive à l'arrivée, à un tableau indiquant le montant des droits à payer, à la liste des prix pour certaines marchandises ou certains services.

Les intéressés savent-ils que lorsqu'ils consultent les *tarifs douaniers*, ils usent de deux mots d'origine arabe ?

U-V : Du crâne humain et son *usnée* à la renaissance du *vizir* !

Commençant par la lettre **U**, peu de mots arabes sont à signaler, si ce n'est l'*uléma* (ou l'*ouléma*) et l'*usnée* et, on en conviendra, ce sont là des mots peu usités. Même si Gérard de Nerval et Pierre Loti font respectivement référence à l'*uléma* dans le *Voyage en Orient* (1843) et *Aziyadé* (1879). Gérard de Nerval rappelant que les ulémas « forment à la fois l'ordre judiciaire et religieux » et Pierre Loti les décrivant « en turban blanc à bandelettes d'or », ce mot arabe reste d'un usage très précis. Il est réservé aux docteurs de la loi musulmane, aux théologiens interprètes du Coran, un mot tout droit issu de l'arabe *ulama* qui désigne les « savants ». Il s'agit en effet d'un mot pluriel en arabe, pris pour un singulier lorsqu'il est passé en langue française, attesté en 1765. Le singulier, *alim*, toujours en vigueur, représente le théologien, généralement sunnite de l'islam. De fait, dans le courant chiite, l'équivalent de l'uléma est le mollah.

Quant à l'*usnée*, tout le monde l'a vue, mais peu l'ont nommée, ce n'est autre que ce lichen de couleur grisâtre qui croît le plus souvent sur les branches d'arbre. Il tient son nom du mot arabe *usnah*, désignant la mousse, et comme certaines variétés se révélèrent particulièrement colorantes, tinctoriales, on retrouva le mot en latin médiéval, *usnea*, puis il fut assimilé à la langue française au début du XVI^e^ siècle et intégré dans le *Dictionnaire universel* de Furetière, dès 1690. L'usnée a cependant une dimension quelque peu légendaire, voire effrayante, si l'on fait référence à une espèce d'usnée croissant sur les os trop longtemps exposés à l'air et en particulier

sur le crâne des cadavres pendus au gibet. On attribua en effet à cette « usnée de crâne humain » – c'est ainsi qu'on l'appelait – des vertus spécifiques, par exemple dans la lutte contre l'épilepsie. Il va sans dire que ladite usnée ainsi auréolée de pouvoirs thérapeutiques coûtait fort cher et fut l'objet de bien des fraudes.

La langue arabe a en fait largement offert son lot de mots savants à la médecine et à la biologie, dont certains sont devenus archaïques : l'*usnée des crânes* en tant que remède a disparu, mais elle aura marqué de son sceau quelque peu troublant nos premiers dictionnaires, qu'ils soient de médecine ou encyclopédiques.

À la fin prochaine de l'alphabet, avec la lettre **V,** vient le *varan* qui nous fait plutôt penser aux îles Galápagos. Emprunté à l'arabe *waral*, de même sens, le nom de ce reptile saurien de grande taille, le varan du Nil pouvant atteindre de 1,50 à 3 mètres de long, est d'abord passé par le latin zoologique, *varanus*, avant de s'implanter solidement dans notre langue en 1812, même si se rencontra la forme *varain* vers 1210 et *varel* au cours de la seconde moitié du XIV^e^ siècle dans l'éloquent *glossario arabo-francese di Messer Guglielmo e Maestro Giacomo*. On doit à ce mot arabe, au-delà du nom de l'animal fort connu, assimilé populairement à un énorme lézard qu'on ne rencontre pas en Europe, le nom d'une famille zoologique, les *varanidés*, qui comprend une trentaine d'espèces. D'un mot isolé issu de l'arabe à un chef de famille, la distance est parfois facilement franchie.

Plus connu est le *vizir*, membre du conseil des califes, et ministre siégeant au Divan sous l'Empire ottoman, le grand vizir correspondant au premier ministre. Fonction redoutable que celle du grand vizir, remarquée en 1756 par Voltaire dans son *Essai sur les mœurs*, mettant en balance la fonction du sultan et celle du vizir : « La place du sultan est quelquefois la plus oisive de la terre, et celle du grand vizir, la plus laborieuse », ce qu'il commente immédiatement ainsi : le vizir « est à la fois connétable, chancelier, et premier président. Le prix de tant de peines a été souvent l'exil ou le cordeau ». D'évidence, le *vizirat*, un mot attesté dès 1664, pris au sens propre ou assimilé par analogie aux fonctions d'un premier ministre quel qu'il soit, n'est pas de tout repos.

Si, de son côté, Racine dans sa tragédie créée en 1672, *Bajazet*, inspirée de l'exécution réelle des frères Bajazet par le sultan Murad IV, ne cache pas

qu'« un Vizir aux sultans fait toujours quelque ombrage », superbe alexandrin à valeur de maxime, au cours du même Grand Siècle, La Fontaine rappellera dans *Le Songe d'un habitant du Mogol* que « ce vizir quelquefois cherchait la solitude ».

Dans la seconde moitié du XX^e^ siècle, le vizir allait revenir au-devant de la scène, de manière facétieuse, par le biais d'une bande dessinée créée par René Goscinny, l'auteur du scénario, et par Jean Tabary, le dessinateur. C'est ainsi que deux mots d'origine arabe, le *calife* et le *vizir*, allaient réinvestir notre imaginaire en se teintant d'humour et en ajoutant même une nouvelle expression au profit de la langue française. Publiés dans *Pilote* à partir de 1968, puis chez Dargaud et aux éditions Tabary, enfin chez IMAV depuis 2011, ce ne sera pas moins de trente albums qui vont véhiculer *Les Aventures du calife Haroun El Poussah* et de son dévoué vizir, Iznogoud, un vizir au nom anglais ! En fait, Iznogoud, effectivement « pas bon » du tout et incarnant par ailleurs pour la première fois dans une bande dessinée un héros méchant, a la toute confiance de son calife, débonnaire, qui échappe systématiquement aux attentats que son vizir prépare, non sans la plus grande bêtise.

Le vizir Iznogoud est ainsi devenu un personnage fréquemment utilisé comme emblème du second désirant ardemment et par tous les moyens devenir sans vergogne le premier, et une expression nouvelle est alors plaisamment passée dans la langue pour qualifier cette obsession du pouvoir à la première place : « Vouloir être le calife à la place du calife. »

D'un mot arabe bien implanté dans la langue, peuvent naître de fait de nouvelles expressions en transitant par des créations imaginaires, par essence imprévisibles, ici une bande dessinée lue et célébrée dans toute la francophonie.

W : Au cœur des cités et d'une génération

À l'instar de la lettre K ou encore des lettres X et Y, avec la lettre **W** à l'initiale, on compte peu de mots français et beaucoup de mots provenant d'une autre langue mais sans s'y assimiler vraiment, comme *wargame*, *waiter*, *watchman*, ou encore bien intégrés mais laissant parfaitement voir leur origine anglaise, *week-end*, *water-closet*, *web*, *western*. On repère cependant traditionnellement sous la lettre W et parmi les mots arabes enregistrés en l'occurrence par *Le Petit Larousse* et *Le Petit Robert*, la *wilaya*, attestée dans notre langue au XX^e^ siècle, en tant que division administrative de l'Algérie, l'équivalent d'un département ou d'une région, avec pour responsable le *wali*.

Pourtant, est bel et bien présent dans l'usage courant un mot d'origine arabe commençant par *w*, mot connu de tous les jeunes et répertorié dans tous les dictionnaires d'argot contemporain, notamment ceux dévolus au « français des zones urbaines ». Il a d'ailleurs été l'objet d'un nombre imposant d'articles, au point même de désigner un parler des jeunes, en le redoublant. On a reconnu *wech* ou *wesh* et le parler *wesh-wesh*. De fait, nos listes traditionnelles de mots arabes ne sont guère à jour, faute d'enregistrer le français des cités, dans toute sa créativité, fondé entre autres sur des emprunts à la langue arabe.

C'est dans le millésime 2009 du *Petit Robert* que le mot *wech* entre dans la nomenclature, sous cette graphie, en tant qu'adverbe interrogatif. Il y est présenté comme étant attesté par écrit, dès 1983, en Algérie, provenant de l'arabe dialectal, et d'emblée démarqué comme populaire. Que signifie

wech ? Eh bien, plusieurs synonymes sont proposés : « Comment ? » « Quoi ? », en somme le *what ?* anglais. Mais il dit beaucoup plus, à la manière d'un « salut ». Pour l'exemple est offerte la réduplication *wech wech*, traduite par « que se passe-t-il ? » et s'y ajoute la locution *parler wech wech*, ainsi glosée : parler « comme les jeunes de banlieue ». De fait la locution a quelque peu vieilli. Enfin sont signalées d'autres graphies en l'occurrence *wesh* et *ouech* à la manière du « ouais » pratiqué au XVIIe siècle. « Ouais ! Quel est donc le trouble où je vous vois paraître ? » s'exclame *le Misanthrope* de Molière, une interjection que l'on définit dans nos dictionnaires de la langue classique comme marquant autrefois la surprise, avant de devenir le « oui » ironique ou sceptique. Avouons que du *ouais* du Grand Siècle au *wech* du XXIe siècle, la frontière n'est pas si haute.

Wesh bénéficie d'un bel article dans le *Lexik des cités illustré*, paru au Fleuve noir en 2007, ouvrage consacré à ce vocabulaire particulier, signalé dans la Préface comme le « fruit du travail collectif d'un groupe de jeunes originaires d'Évry ». Les définitions y sont circonstanciées : *wesh* est d'abord défini comme une « formule de présentation », traduite par « Salut », mais aussi en tant qu'interjection. Enfin, s'y ajoute l'idée d'une « mise en garde » synonyme de « qu'est-ce qu'il y a ? », suivie d'un exemple : « Wesh, qu'est-ce que tu as à me regarder ? » Quant à l'étymologie, elle est ainsi proposée : « de l'expression arabe *wesh rak*, comment vas-tu ? »

On aurait tort de ne pas insérer dans la liste des mots arabes intégrés à la langue française ceux issus des jeunes en lien avec les pays du Maghreb, porteurs de formules se répandant auprès de toute une génération à travers entre autres le rap et les radios qui y sont consacrées. Au cours de l'année 2015 et 2016, l'une des chroniques quotidiennes du Mouv', *Doc Dico*, soulignait ainsi l'origine de mots utilisés, tels qu'*avoir le seum*, *kiffer*, *toubab*, *zarma*… Avec raison si l'on en juge par leur usage fréquent chez les « djeuns ». Éric Orsenna n'a-t-il pas proposé d'intégrer, dans une prochaine édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, le verbe *kiffer*, par exemple, issu de la langue arabe ? On y a d'ailleurs déjà intégré *kif*, « *kif-kif* ou mieux *kifkif* » et *kief, « emprunté* de l'arabe *kayf*, bien-être, puis bien-être causé par une drogue ». Exemple à ne pas suivre, mais mots à retenir.

X-Y-Z : Jusqu'au *zéro*

Il faut bien des exceptions pour confirmer la règle implicite qui est que la langue arabe est si présente dans notre langue qu'elle s'illustre largement dans tous les chapitres alphabétiques d'un dictionnaire. L'exception pourrait ici être représentée par les lettres **X** et **Y**, lettres en partie artificielles. Le *x* regroupe en effet deux sons, *ks*, ou *kz*, contrairement aux autres lettres de notre alphabet. Quant au *y*, laissons Charles Nodier le maltraiter en 1829 dans son *Examen critique des dictionnaires* : « N'est-il pas fort extraordinaire d'appeler *i grec* un signe que les Grecs appelloient *upsilon* et qui n'a jamais eu chez eux la valeur de l'*i* ? N'est-il pas très ridicule de conserver ce signe dans l'abécédaire par respect pour l'étymologie dans la prononciation ? » On n'ira pas plus loin pour justifier l'absence de mots arabes dans ces deux chapitres alphabétiques, et il serait, cela va de soi, trop facile et même fallacieux de mettre en avant que les inconnues *x* et *y* sont très présentes dans l'*algèbre*, issue d'un mot arabe, au point qu'elles en seraient consubstantielles !

Il en va tout autrement de la lettre **Z**, véritable phonème, comme disent les linguistes, très présent dans la langue arabe et ayant donc pu essaimer dans la langue française. Parmi les mots parfaitement intégrés, puisque nous venons d'évoquer l'*algèbre*, on ne peut omettre le nombre *zéro*, un *chiffre* essentiel dans le moindre de nos calculs, *chiffre* et *zéro* étant de même souche arabe. À bon escient, avec le mot *orange*, *zéro* et *chiffre* font partie des trois mots constamment mis en avant dans le propos, dès lors qu'on souhaite attirer l'attention sur les échanges fructueux entre les deux langues, le français et l'arabe. Il est en définitive presque probant de pouvoir achever

le parcours sur ce doublé, le *chiffre zéro*, symbolique de l'intégration réussie d'un bon nombre de mots arabes dans la langue française.

Avant même d'achever ce parcours alphabétique à caractère propédeutique, repérons également, toujours dans le cadre des disciplines scientifiques et en l'occurrence astronomiques, le *zénith*. Un tel mot illustre en réalité combien parfois entre le terme originel et son aboutissement dans une autre langue, ici de la langue arabe à la langue française, des modifications étonnantes peuvent intervenir au point d'avoir du mal à établir une filiation phonétique. Ainsi, en partant de l'expression arabe *samt ar-râs*, signifiant proprement « chemin au-dessus de la tête », le premier mot, chemin, *semt* ou *samt*, fut mal déchiffré, et le *m* fut assimilé à la syllabe *ni*. Voilà comment de *semt* on passa à *senit*, et au latin médiéval *zenit*, pour aboutir en langue française à la forme *zénith* dès 1360. À cette belle image du chemin passant au-dessus de la tête pour désigner le point de la sphère céleste situé sur la verticale ascendante de l'observateur, s'ajouta en 1608 le sens figuré de « point culminant » : « Le zénith de la vertu, le solstice de l'honneur, l'apogée de la gloire », écrit Guez de Balzac dans sa *Dissertation critique* en 1652.

À la lettre Z, décidément prolifique, campent dans un tout autre registre les *zouaves*, corps constitué lors de la conquête de l'Algérie en incorporant des soldats kabyles. Leur uniforme voyant, qui ne changea pas pour ainsi dire de 1830 à 1962, chéchia assortie d'un gland et large pantalon, le sarouel, faisait le bonheur des parades militaires. Quant au zouave du pont de l'Alma, s'il a les pieds dans l'eau, c'est que la Seine est en crue…

Revenons au zéro pour constater qu'il figure avec un article complet offert dans le tout premier dictionnaire monolingue de l'histoire de nos dictionnaires, celui de Richelet publié en 1680. Et ce mot arabe est si bien intégré qu'il prend déjà sous Louis XIV un sens figuré : « Zéro. Ce mot est quelque fois figuré & se dit des personnes. On dit d'un homme que c'est un *zéro*, pour marquer que c'est peu de chose, que c'est un homme inutile, & qui ne peut rien. » Quant à son origine arabe, *sifr*, vide, repris en latin médiéval sous la forme *zephirum*, puis repris en italien, *zefiro*, contracté ensuite en *zero*, elle est totalement oubliée, tant le mot est intégré dans la langue française.

Enfin, les expressions qui vont s'installer, *partir* ou *repartir de zéro*, *faire un zéro faute* seront tellement intégrées dans notre langue, que nous

pourrions presque admettre que souvent, s'agissant de l'histoire de la langue française dans notre système scolaire, on *part de zéro*. Quel élève sait en effet que la langue arabe représente notre troisième grande langue d'emprunt après l'anglais et l'italien ? Le grand voyage dans l'histoire des mots s'impose.

4.

LES CHEMINS DES MOTS ARABES

> « On a comparé l'intervention des Arabes dans l'histoire à la floraison subite de l'aloès, plante du désert qui reste grise ou poudreuse pendant cinquante ou cent ans, puis, épanouissant soudain sa large fleur écarlate, illumine la plaine de son éclat. La civilisation arabe fut pour beaucoup de peuples conquis une véritable libération et coïncida pour nous avec l'apport des manuscrits grecs, avec le renouveau de la science hellénique dans la nuit du Moyen Âge… »
>
> Élisée Reclus, Article *Arabe*, *Nouveau Dictionnaire de pédagogie*, sous la direction de Ferdinand Buisson, 1911.

Comment les mots arabes ont-ils rejoint notre langue ? Le *zénith* et l'*azur*, la *douane* et le *tarif*, le *sucre* et le *café*, le *hasard* et l'*almanach*, le *sumac* et le *camphre*, le *bled* et le *clebs*, le *seum* et la *zouze*, ont-ils tous suivi le même chemin pour entrer dans nos dictionnaires généraux et, pour quelques-uns, dans nos dictionnaires d'argot ? On le devine, sans trop réfléchir : les voies d'intégration n'ont pas été les mêmes. Ce qui d'emblée entraîne une réflexion sur la notion même d'emprunt linguistique.

Emprunts : du nécessaire au luxe

Lorsqu'une civilisation prend de l'ampleur, qu'il s'agisse de son système de pensée philosophique ou religieux, de ses développements scientifiques ou techniques, des artisanats ou des arts qui la font rayonner, de fait, les langues qui sont à proximité, parce qu'elles sont confrontées aux activités d'échanges et aux fascinations diverses, empruntent invariablement des mots. Et ces emprunts se font tantôt tels quels – *hammam* –, tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, en les transformant – *sucre* – pour les rendre plus conformes aux règles phonétiques de la langue emprunteuse.

Ainsi, dans leur *Précis de grammaire historique de la langue française* (1887), Ferdinand Brunot et son élève privilégié Charles Bruneau rappellent qu'au « point de vue psychologique, deux sortes d'emprunts » coexistent : l'emprunt dit *nécessaire* et l'emprunt *de luxe*. Le premier type d'emprunt correspond à une chose nouvelle – le *satin*, le *jasmin* – issue de cette civilisation et dont on adopte la désignation ; le second type d'emprunt n'est pas *a priori* indispensable, mais il résulte de la fascination, de l'effet de style qui donnera du relief à ce qu'on aurait pu dire avec des mots déjà existants dans notre langue.

En illustrant le premier type d'emprunt, impossible par exemple d'utiliser un mot français avant de bénéficier de la réalité et du mot pour le *coton* ou les *oranges*, le *séné* ou le *camphre*. Quant au second type d'emprunt, *de luxe*, avant même que ne naissent l'*algarade*, la *baraka* ou le *truchement*, le *talisman* ou tous *azimuts*, existaient déjà la « querelle », la « chance », l'« intermédiaire » ou l'« interprète », le « porte-bonheur » et « de tous

côtés ». Il en va de même pour les mots d'un registre de langue différent, en l'occurrence relâché : *kiffer* et *avoir le seum*, par exemple, ne représentent que des variantes stylistiques pour « aimer » ; « être en colère » ou se sentir « frustré ».

Six voies d'accès….

Quelles voies d'accès les mots arabes ont-ils principalement empruntées pour entrer en langue française ? On peut distinguer six voies différentes, inégales dans leur importance et très distinctes dans leurs sphères d'influence.

Deux voies fondées sur des justifications religieuses

Une première voie est celle des croisades, expéditions armées qui du XI^e^ au XIII^e^ siècle, sous l'impulsion de la papauté, ont été conduites en partant de l'Europe chrétienne pour reprendre aux musulmans les lieux saints. Fut également mise en avant la défense des États latins du Levant fondés en Syrie et en Palestine. Il faut tout de suite se rendre à l'évidence : le rôle que jouèrent les échanges linguistiques au cours des croisades est minime.

Très peu de mots en sont issus. Certains comme le *krak*, de l'arabe *karak*, forteresse édifiée au XII^e^ siècle par les croisés, en Syrie et en Palestine, portent la marque de la conquête guerrière pendant que d'autres émergent des échanges accompagnant les inévitables contacts entre deux civilisations très développées mais de coutumes différentes. Sont par exemple échangés des draps contre des tissus de coton et des épices. Les croisades, parce qu'elles supposaient une logistique tout au long d'un parcours d'une région à l'autre, d'un port à l'autre, sont ainsi en partie à l'origine des premières voies commerciales établies avec le monde arabe, passant par exemple par Gênes, Pise et Venise, ou encore Marseille.

La deuxième voie d'emprunt lexical à la langue arabe est également religieuse : elle relève des conquêtes arabes qui commencèrent dès la mort de Mahomet, en 632, dix ans après qu'il eut quitté La Mecque en émigrant à Médine. C'est ce dernier événement qui eut lieu en 622 de l'ère chrétienne qui fut choisi pour fonder l'ère musulmane, l'*hégire*, ce mot étant issu de l'arabe *hedjira*, désignant la « fuite », l'« émigration » de Mahomet de La Mecque à Médine.

Une décennie fut suffisante pour établir le socle politique et juridique de la société islamique, en prenant en compte les religions anciennes et les coutumes présentes au Proche-Orient mais en y substituant les nouvelles règles. Les conquêtes arabes furent effectivement rapides : à l'est de la Palestine, la Syrie et l'Arménie furent très vite intégrées, sans cependant que soit atteinte Constantinople ; à l'ouest, l'Égypte, la Cyrénaïque et l'Afrique du Nord se rallièrent rapidement avec ou sans combat à l'Islam. Ce fut aussi au passage la destruction de Carthage et la naissance de Tunis.

Le prompt succès de cette expansion s'explique par la faiblesse politique et économique des pays conquis, le plus souvent mal gouvernés et dont la population accablée de charges accueillait parfois les musulmans comme des libérateurs. On n'oublie pas, illustrant cet assentiment des populations, que par exemple le général Tarik, qui conquit l'Espagne en 711, était un Berbère de l'Afrique du Nord mettant ses forces au service de la religion musulmane. On lui doit même le nom de Gibraltar qui étymologiquement signifie « montagne de Tarik ». De manière tout aussi éloquente quant à l'adhésion des peuples à la cause arabe, l'armée de Tarik était riche de douze mille Berbères et ne comptait qu'à peine trois cents Arabes.

Ces conquêtes menées avec l'énergie de la foi aboutirent à un immense empire administré par différents souverains, portant le nom de *calife*, accompagnés de toute une hiérarchie dont les noms s'imposèrent peu à peu dans notre langue, entre autres les *émirs*, leurs gouverneurs, et les *vizirs*, leurs ministres. L'histoire même du mot *khalife* ou *calife* en reflète la dimension religieuse : l'arabe *halifa*, d'où est issu le *khalife*, désigne en effet le « successeur » et en l'occurrence le successeur de Mahomet. Quant à l'*émir*, il vient du mot arabe *amir*, signifiant le chef, qu'on retrouve dans l'*amiral*, tout comme le *vizir*, de l'arabe *wazir* et du turc *vezir*, signifie déjà *ministre*. Les mots de la religion musulmane y prirent dans le même temps

force et pénétrèrent dans la langue française, en mettant quelques siècles pour s'y intégrer définitivement entre le XII^e^ et le XIV^e^ siècle.

On doit d'ailleurs imaginer au long cours l'impact de la civilisation arabe sur le monde occidental à travers l'Espagne. Entre le moment où les troupes musulmanes débarquèrent sur la péninsule Ibérique, en passant par le détroit qui allait donc porter le nom de Gibraltar, et celui où, avec la chute du royaume de Grenade, en 1492, s'achevait le règne des Musulmans sur l'Espagne, plus de sept cents ans s'étaient écoulés, longue période propice à ce que l'Espagne ainsi arabisée puisse constituer un véritable relais auprès des autres pays de l'Europe.

On rappellera utilement que, sous la domination arabe, les chrétiens purent continuer de pratiquer leur religion ; en est issu le mot « mozarabe » désignant la chrétienté arabe, et même l'art chrétien d'Espagne dans lequel se ressent nettement l'influence du décor islamique, notamment aux X^e^ et XI^e^ siècles. L'ancien espagnol *moz'arabe* vient au reste d'un mot arabe très explicite, *musta'rib*, puisqu'il signifie, tout simplement, « arabisé ».

Deux voies : d'une capitale intellectuelle et d'un réseau commercial

Une troisième voie, inhérente à la conquête de l'Espagne, est la voie savante, celle qui passe par les bibliothèques, par les écoles et les universités et ce tout particulièrement en Espagne avec la célèbre bibliothèque de Cordoue. Cette ville, conquise en 711, rivalisa effectivement rapidement avec Bagdad, devenant même trois siècles durant une capitale intellectuelle et culturelle par excellence. Il importe ainsi d'avoir à l'esprit qu'au X^e^ siècle, la bibliothèque de Cordoue renfermait pas moins de 400 000 volumes, dont les œuvres précieuses des écrivains et savants grecs qu'on ne trouvait que là. On y dénichait aussi nombre d'ouvrages hindous et persans, et, par le biais de la langue arabe, se transmettaient ainsi des savoirs que le reste de l'Europe ne connaissait pas ou avait perdus. Il n'est pas du coup exagéré d'assimiler Cordoue à un haut lieu de mémoire et de transmission entre l'Orient et l'Occident.

À son apogée, vers l'an mille, Cordoue représentait donc l'une des villes les plus peuplées d'Europe avec plus de 300 000 habitants, peut-être 500 000, sans oublier six cents mosquées et, symptôme du luxe et du modernisme d'alors, plus de neuf cents bains publics. Bien des savants de

l'Europe venaient séjourner dans cette capitale intellectuelle pour bénéficier des richesses de la bibliothèque, foisonnante d'ouvrages savants relevant des sciences ou des lettres, mais aussi de recueils de littérature, notamment consacrés à la poésie arabe fort en vogue. On se rendait aussi à Cordoue pour entrer en contact direct avec de grands savants, médecins, mathématiciens, alchimistes et philosophes arabes.

Toute une population vivait de l'activité intellectuelle : la bibliothèque impériale était par exemple animée et vivifiée par plusieurs milliers de scribes et de relieurs chargés d'entretenir et d'honorer les sciences et les lettres qui fleurissaient à travers un nombre considérable de manuscrits arabes et grecs. Au moment du déclin, au XI^{e} siècle, avec la fin progressive d'un rayonnement qui s'étendait de l'Europe jusqu'à l'Inde, la bibliothèque fut certes dispersée mais les livres ainsi disséminés continuèrent de participer indirectement à la diffusion du savoir et au progrès de tous.

La quatrième voie d'emprunt des mots arabes en langue française est celle propre aux voies commerciales qui se sont développées sur le pourtour du bassin méditerranéen, rapprochant les différentes régions du monde musulman, tout en diffusant de nouvelles spécialités. La soie, la porcelaine comme le papier de chiffon, le thé, en provenance de Chine, d'autres produits encore, arrivaient ainsi dans les ports de Syrie, d'où ils repartaient dans un circuit commercial efficace en direction des ports européens de la mer Méditerranée. Il faut avoir à l'esprit à cet égard que les flottes arabes disposaient pour ainsi dire du monopole du commerce dans l'océan Indien, et rayonnaient par ailleurs en Méditerranée.

Aussi, par l'intermédiaire du monde économique arabe, une intense activité commerciale pouvait s'établir entre l'Orient et l'Occident, en passant par le golfe Persique ou encore par la mer Rouge, acheminant à Alexandrie ou Bagdad des produits de luxe, une multitude d'épices, aussi bien que des perles et des pierres précieuses de l'Inde. En traversant une partie du Sahara, étaient aussi acheminés depuis le Soudan de la poudre d'or et de l'ivoire.

De manière plus large, de nouvelles pratiques agricoles firent également leur apparition en Occident grâce aux conquêtes et à ces échanges, et notamment à une implantation privilégiée en Espagne. On pense plus particulièrement ici aux méthodes d'irrigation immédiatement adoptées dans une Espagne au climat parfois torride. Celles-ci, nées en Égypte ou en

Mésopotamie, permirent le renouvellement des cultures, métamorphosant l'économie de certaines régions comme celle de Valence avec la culture de plantes vivrières jusque-là inconnues sur le sol ibérique : notamment les artichauts, les asperges, le riz, les mûriers. Tout comme dans l'art de vivre, de nouvelles plantes de luxe furent à l'honneur, offrant des parfums inconnus et faisant découvrir des saveurs raffinées, extraites par exemple du jasmin aux fleurs tubéreuses très odorantes.

À Cordoue ou encore à Tolède, artisanats et commerces sont alors très actifs. Et c'est entre autres l'artisanat du cuir qui se développe à Cordoue, au point même que notre langue française en porte encore la trace à travers le mot *cordonnier*, qui vient en réalité du mot *cordouan* signifiant « de Cordoue », la ville florissante étant déjà célèbre pour ses cuirs. C'est par attraction avec le mot « cordon », que le *cordouan* devint le *cordoennier* au début du XIII^e^ siècle puis le *cordonnier* attesté dès 1255, au moment où le rapport étymologique avec la ville de Cordoue se perdait.

On s'inspirait notamment en matière de cuir de ce qui se faisait au Maroc, d'où est née la *maroquinerie*, cet art à la fois rude et délicat de préparer à partir de peaux de chèvre ou de mouton, tannées au sumac et à la noix de galle, souvent grenues, ce qu'on a appelé le *maroquin*. Meubles recouverts de maroquin, sacs, couvertures de livres en maroquin, l'art du cuir prend alors une belle extension. Et c'est du carton recouvert de maroquin, posé sur les bureaux ministériels et au sein duquel on serrait quelques papiers officiels que naquit la notion de « portefeuille ministériel ». L'orfèvrerie fut aussi mise à l'honneur avec force objets de luxe, coffrets et médaillons, en argent repoussé ou sculptés dans la masse, agrémentés par exemple de palmettes et de différentes scènes de chasse. Sans oublier les épées damasquinées, c'est-à-dire incrustées de petits filets décoratifs en argent, en or ou en cuivre, un art tout droit venu de Damas. Les ivoiriers y sont aussi très réputés, pour leurs coffrets rectangulaires ou cylindriques.

Une autre dimension est à prendre en compte, celle offerte par le renouveau de l'architecture, mêlant étroitement l'art à la construction, en fonction des conceptions religieuses. Ne pas pouvoir représenter la figure humaine dans les mosquées conduisit en effet à développer un art musulman fondé principalement sur les figures géométriques, correspondant parfaitement aux talents mathématiques des savants arabes.

À proximité du Guadalquivir – de l'arabe *oued el-kebir*, « grand fleuve » –, la Grande Mosquée de Cordoue devint le monument européen le plus hautement représentatif de l'architecture islamique. Mise en chantier en 786, elle sera à terme répartie sur 23 000 mètres carrés accédant ainsi au rang envié de la plus grande mosquée du monde, après celle de La Mecque. L'Europe découvrait au passage une nouvelle architecture, la Grande Mosquée reflétant en réalité l'habile mise en relief d'inventions architecturales propres à d'autres pays. De l'Égypte, venait par exemple le choix des grandes salles soutenues par des colonnes, ici des colonnes de jaspe et de marbre ; on en comptait jusqu'à six cents à son apogée, donnant l'impression d'une forêt de colonnes. À l'Empire byzantin furent empruntées les voûtes à coupole ainsi que les incrustations de mosaïque, pendant que de la Perse venaient les arcs en fer à cheval, points forts de l'art musulman, mais aussi les faïences et les stucs ajourés.

On ne s'étonne pas alors que ce témoin prestigieux de la présence musulmane en Espagne du VIIIe siècle au XVe siècle, monument le plus accompli des Omeyyades de Cordoue, ait été classé en 1984 au patrimoine mondial de l'Unesco. Parmi les exemples présentés pour le mot « arabe » dans la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, dont le premier volume est paru en 1994, que lit-on ? « L'architecture arabe » faisant suite à « La civilisation arabe ». L'une et l'autre, conjointes, ont été sans aucun doute très prégnantes à travers l'Espagne et Cordoue.

De la colonisation et de la décolonisation en passant par le pataouète

> « Nous z'autres, en Algérie, sept langues faut qu'on tourne en même temps avant de bien parler pataouète ! le français naturel, l'espagnol, l'italien, le grec, le provençal, l'arabe et le judéo-arabe. Vous vous rendez compte de cette richesse linguistique ? »
>
> Roland Bacri, *Texte choisi*, 1976.

La cinquième voie, relativement récente à l'échelle de l'histoire, s'illustre le plus souvent par des mots familiers et passe par la colonisation de l'Afrique du Nord au XIXe siècle, tout autant que par sa décolonisation dans la seconde moitié du siècle suivant.

Selon la formule d'Albert Dauzat dans son *Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire français* (1939), la conquête coloniale – on retiendra notamment celle de l'Algérie au XIX^e^ siècle – engendra une exceptionnelle « reprise de contact avec le monde arabe », en relançant des mots déjà installés comme le *cheik*, le *bey*, tout en répandant de nouveaux termes, à commencer par les *zouaves*, corps d'infanterie formé en 1830 à partir du nom d'une tribu kabyle. Vont ainsi se confirmer dans l'usage ou bien y émerger des mots familiers tels que le *gourbi*, au départ la tente, l'abri de tranchée, ou encore le *caoua* que l'on peut y boire et les *clebs* qui rôdent dans le campement. Sans omettre la *nouba*, d'abord une musique jouée à « tour de rôle » – c'est le sens du mot arabe algérien *nouba* – devant les maisons des dignitaires, puis la musique militaire des régiments de tirailleurs d'Afrique du Nord. La *nouba* offrait initialement cette caractéristique d'intégrer d'autres instruments que ceux des fanfares militaires ordinaires, en laissant donc une place à des instruments arabes traditionnels tels que les fifres et les tambourins, à sonorité rythmée et joyeuse. Aussi, à la toute fin du XIX^e^ siècle, par association d'idée avec une musique entraînante, voire dansante, naissait l'expression *faire la nouba*, « la fête ».

C'est un fait républicain : la volonté colonisatrice d'assimiler la jeune Algérie par la scolarisation en langue française était intense mais, dans le même temps, la résistance passive des petits musulmans se révélait tout aussi déterminée. Plus personne ne s'en souvient, mais furent même créées, dans cette volonté républicaine d'imposer la langue française aux jeunes Algériens, des « écoles-gourbis », censées offrir les rudiments du français aux enfants des endroits les plus reculés, à l'abri d'une tente ou de quelque abri précaire. Cela étant, les contacts résultant de tous ces efforts entraînèrent des échanges linguistiques fructueux et parfois même empreints de connivence amusée ; des mots comme *bled*, *burnous*, *djellaba*, *tarbouche*, *chéchia*, firent petit à petit partie d'un vocabulaire compris par tous, métropole comprise, en étant teintés d'exotisme.

D'autres mots comme *maboul*, de l'arabe *mahbul*, fou, en transitant par l'argot de l'armée d'Afrique en 1830, avant de prendre un essor certain en langue française, ont même été immortalisés dans la poésie française, au point d'en avoir fait oublier leur origine. Comment ne pas penser ici à l'une des plus célèbres chansons de Léo Ferré, *Jolie Môme*, apparue à la fin de l'année 1960 dans l'album *Paname*, avec ce premier couplet qui fait partie

de notre patrimoine poétique : « T'es tout' nue Sous ton pull Y'a la rue Qu'est maboule… Jolie môme » ? Dans le même registre, mais sans résonance poétique, on a retenu aussi le mot *flouss* ou *flouze* de l'arabe maghrébin *flus*, « l'argent ». Ou encore, issu de la même sphère, le *bakchich*, en fait un mot turc, désignant le pourboire, le don. Ce sont donc là autant de mots arabes qui ont pris une connotation forte en s'intégrant d'emblée dans le vocabulaire argotique.

De fait, quelle que soit leur origine étymologique précise, la Perse, l'Égypte, la Turquie ou la Grèce, il faut avoir en tête que tous ces vocables, comme le souligne Jean-Louis Tritter dans son *Histoire de la langue française* (*Ellipses*, 1999), « n'ont peut-être pas été *inventés* en Algérie, mais c'est par l'Algérie qu'ils ont été diffusés en France ». Et, à cet égard, l'indépendance de l'Algérie obtenue en 1962 n'a en rien tari les échanges linguistiques entre la langue française et la langue arabe : les enfants des émigrés et leurs parents sont en effet bien souvent revenus au pays, les congés d'été venus, et les liens familiaux n'ont pas été rompus.

Par ailleurs, malgré l'arabisation forte du système scolaire, notamment dans les années 1990, la presse écrite du Maghreb est restée majoritairement francophone. Enfin et surtout, l'indépendance et le rapatriement des pieds-noirs en France exercèrent une influence certaine sur la langue à travers la diffusion d'un certain nombre d'habitudes et de plaisirs importés de leur sol natal, algérien, avec le vocabulaire y correspondant. Qui n'a pas, au contact d'amis pieds-noirs, dégusté un *couscous* ou un *tajine* d'agneau, participé à un *méchoui* accompagné de *merguez*, ou encore été saisi par le piquant de l'*harissa* ? Autant de mots, certes déjà intégrés à la langue française, mais prenant avec les Français rapatriés un nouveau statut, celui d'une gastronomie appréciée et partagée.

Chacun en fut conscient : pour les Français rapatriés, dont les familles avaient pour beaucoup vécu depuis plusieurs générations en Algérie, la nostalgie du pays natal ne pouvait être qu'intense. Pour en rendre compte, on usa d'un néologisme bienvenu et attribué à Henry de Montherlant, fort de quatre années passées en Algérie, néologisme très symbolique du sentiment ressenti : la « nostalgérie ». Indéniablement, les « Français d'Algérie » emportaient avec eux sur le sol français des mots et des habitudes acquises, riches qu'ils étaient en somme de leur terroir, petites ou grandes propriétés agricoles – c'est le cas de la famille de Paul Robert – ou

de leur ville, de leur quartier d'attache – et on songe ici aux personnages d'Albert Camus, Meursault et sa mère, dans *L'Étranger* (1942). Et plus largement à l'auteur lui-même, qui avant même l'indépendance se percevait tout simplement comme originaire d'une ville, Alger.

Fait symbolique s'il en est de l'influence des rapatriés d'Algérie, sans même y être allé, aucun Français n'ignore par exemple l'existence de Bab-el-Oued – en arabe « porte de la rivière » –, commune de la wilaya d'Alger et quartier populaire de la ville historique, où vécurent de nombreux émigrants français. Ils furent effectivement légion à s'y installer dès la seconde moitié du XIX^e^ siècle, forgeant inconsciemment une langue particulière et un état d'esprit spécifique dans ce qui fut le principal quartier populaire européen de la ville.

Ici, un retour en arrière s'impose, car ce sont en réalité environ 375 000 colons européens qui s'établirent en Algérie à partir de 1875, et les importantes communautés qui se créèrent alors furent à l'origine d'une langue familière qui se répandit dans les quartiers populaires d'Algérie comme celui de Bab-el-Oued.

Cette langue composite, adaptée au petit peuple des Français d'Algérie et aux émigrés venus d'Espagne ou d'Italie, fut appelée le *pataouète*, un mot *a priori* surprenant… D'où vient-il ? Il s'agit en réalité au départ du catalan *patuet*, signifiant « patoisant ». On appelait en effet *el patuet* tout Espagnol qui ne parlait pas le castillan mais le patois. Altéré en *pataouète* en passant en Algérie, le mot désigna vite tout nouveau débarqué d'origine espagnole sur le sol algérien, puis ce fut plus largement tous les étrangers s'exprimant difficilement en français qu'on appela ainsi, avant que le *pataouète* ne devienne le parler commun aux Européens d'Algérie.

Le *pataouète* vécut son heure de gloire lorsque Auguste Robinet, né à Alger en 1862, créa le personnage de *Cagayous*, sous le pseudonyme de Musette, *Cagayous* incarnant une sorte de gavroche algérois, mis en scène dans une série de « pochades algériennes ». Dès l'âge de vingt ans, Auguste Robinet avait donné des chroniques spirituelles dans divers périodiques, puis s'étant intéressé au « pataouète » parlé à Bab-el-Oued, *pataouète* parfaitement assimilé, il écrivit une première pochade, *Cagayous, vu et mis au point*, qui connut un succès si immédiat que le genre était créé. Se succéderont alors plus d'une dizaine de petits livres consacrés aux aventures de Cagayous, accompagné de personnages tirés du quotidien de

Bab-el-Oued, *Zérofranc*, que « jamais il a le rond pour payer quand y vient son tour », à Embrouilloum « qui s'a fait peler en jouant les cartes espagnoles avec les Arabes », en passant par Kouider « qui a fait agent de poulice et que maintenant y fabrique la koukra »… La koukra ? En argot algérien, elle est synonyme de malédiction… À moins qu'il ne s'agisse de l'instrument qui ressemble au luth, appelé *koukra*. Qu'importe, beau témoignage *pataouète* que celui des pochades en l'honneur de Cagayous, très appréciées, jusqu'à la dernière, *Cagayous Poilu*, parue en 1920 à Alger.

Si, évoquant l'influence de la langue arabe sur la langue française, il est d'abord question des mots, il n'est en vérité en rien incongru d'évoquer aussi l'accent qui en est issu, qui nourrit l'heureuse diversité du français. Il n'est qu'à songer au phrasé de Roger Hanin et à celui d'Enrico Macias, que personne n'ignore et qui nous charme à l'égal du parler provençal.

Auguste Robinet, très connu des Français d'Algérie, aura témoigné à sa manière dès le départ d'une syntaxe et d'un accent *sui generis* à travers les aventures de *Cagayous*. Ainsi dans le *Cagayous poilu*, le gavroche s'exprimant en pataouète est désolé de quitter Alger « ousque le sang il est chaud plus milleur qu'en France », ce que ne démentiront pas les pieds-noirs. Auguste Robinet a assurément quelque chose d'un Pagnol de la ville blanche… Songeons à l'un de ses personnages, Tonico, dont Cagayous précise bien qu'« à sa sœur y s'y a venu un enfant sans qu'on sait comment… et qui faut qu'on attend que le petit y se ressemble à quelqu'un pour s'arrêter le type et qui se marie ». On n'est pas très loin de la syntaxe typée que Jamel Debbouze adopte pour notre plus grand plaisir, quand il campe un personnage au langage attachant et déroutant.

La sixième voie : des cités au rap

L'immigration, très importante en région parisienne et dans les grandes métropoles régionales, fut à l'origine des « cités », « cités d'urgence », « de transit », « cités dortoirs », formulations qui fleurirent dans les années 1970 au cœur de nos dictionnaires. Puis ce furent les *cités* définies comme un « groupe d'immeubles, de tours, muni d'équipements, parkings et aires de jeux, supermarchés, etc. », qui furent dans un premier temps bienvenues pour éviter les bidonvilles à la ceinture de Paris.

Ces derniers étaient effectivement nés de l'impossibilité de se loger pour la main-d'œuvre étrangère, notamment pour les immigrés du Maghreb. Le *bidonville*, un mot sémantiquement transparent, attesté un peu avant 1950, fait hélas partie des termes liés à l'histoire difficile de l'immigration. L'histoire de l'urbanisme retient en effet comme un échec ou un débordement mal maîtrisé la naissance de bidonvilles, tels que ceux de Nanterre ou de Saint-Denis, sur le site des Francs-Moisins, ou encore de Noisy-le-Grand, sites restés célèbres et qui allaient disparaître dans les années 1970. Un mot arabe s'y est assimilé, le *Chaâba* qui s'est imposé avec le roman d'Azouz Begag *Le Gone du Chaâba*, roman autobiographique publié en 1986 et adapté au cinéma en 1998. Dans le titre choisi par Azouz Begag, sont symptomatiquement associés un mot régional, le *gone*, un « enfant » dans le parler lyonnais, et le *chaâba*, un mot arabe désignant le bidonville de Villeurbanne sur les rives du Rhône, né en 1954 et détruit en 1968.

De manière plus générale, soulignons combien, parmi d'autres grands écrivains, certains académiciens représentant la littérature française tout en étant issus de la civilisation arabe, Amin Maalouf et Assia Djebar par exemple, ont concouru à la diffusion valorisante de mots arabes en langue française.

Si les cités représentèrent la solution trouvée aux bidonvilles et démarquèrent au départ un immense progrès, très vite, elles s'assimilèrent pour les enfants issus des premières générations d'immigrés à ce que Le Clézio décrivit au cœur d'*Ariane*, une nouvelle de *La ronde et autres faits divers* (2008), comme « des dizaines d'immeubles, de grandes falaises de béton gris debout sur les esplanades de *goudron* ». De là vint un sentiment d'isolement et la sensation de vivre dans un ghetto urbain sans avenir. S'installa alors progressivement ce qu'on a appelé la langue des cités dans laquelle, au-delà du verlan, fleurirent des mots arabes ponctuant les phrases et dont la récurrence de certains finit par les faire entrer dans nos dictionnaires généraux.

Quelques mots prirent effectivement racine en langue française générale, le verbe *kiffer* par exemple, entré dans la centième édition du *Petit Larousse illustré*, millésime 2005 : « Fam. Apprécier, aimer ; prendre du plaisir à. » Ou encore *wesh* ou *wech*, enregistré comme on l'a déjà signalé dans *Le Petit Robert 2009*, doté d'un article conséquent, en commençant par

l'étymologie comme il se doit : « 1983, en Algérie. De l'arabe dialectal. » Suivi d'une définition nourrie.

Ces mots, s'ils sont très courants dans les parlers des « djeuns » – forme attestée en 1998 et « peut-être, prononciation pseudo-anglo-saxonne de *jeune* », est-il dit dans *Le Petit Robert* 2009 – bénéficient d'un relais très efficace : le rap. Bien que récent dans l'histoire de la musique puisque sa première attestation en langue française ne date que de 1982, le rap, en étant apprécié (« kiffé » ?) par toute une génération au-delà des clivages sociaux, a véhiculé bon nombre de mots d'origine arabe, inclus dans des paroles reprises en chœur par une grande majorité de jeunes. Le fait même qu'y corresponde ce qu'on a appelé une musique urbaine, que celle-ci soit le fer de lance en 2015 d'une station de radio de Radio France, Mouv', offrent une forte résonance à toute une série de mots arabes qui s'installent dans le vocabulaire des jeunes, de tous les jeunes.

Les grands-parents d'un adolescent vivant dans le XVI^e^ arrondissement peuvent alors être tout surpris, voire désarçonnés, d'entendre leur petit-fils *kiffer grave* en précisant que le *wech wech* n'est pas de leur âge. Ils seront sans doute déçus de le voir partir plus tôt pour rejoindre ses *theugs*, et de l'entendre maugréer qu'il a *trop la hass* d'avoir *niqué* le contrôle, de quoi être *zéref*. *Zéref*, c'est-à-dire *véner* ou, plus précisément, dans le langage normé des grands-parents, tout simplement *énervé*… Depuis toujours, les jeunes tiennent à s'affirmer par un langage qui puisse se démarquer, avec un doigt de volontaire marginalisation, de celui de leurs aînés.

Tous ces mots peuvent donc disparaître, emportés dans le renouveau régulier des vocables choisis par les jeunes pour se distinguer de l'univers des adultes, pour se sentir en somme au chaud lexicalement, hors de portée des adultes-censeurs. Et, dès lors que les parents reprennent les mots de leurs enfants, ils peuvent prendre racine dans nos dictionnaires. Qu'en sera-t-il ainsi de la *zouze*, « jeune femme », un mot arabe en vogue dans les cités (les « técis ») de la région parisienne ? Il se retrouve en effet à l'honneur en 2015 sur YouTube avec Jean Rochefort narrant *Madame Bovary* devenue « la zouze campagnarde » !

Chacun de ces mots étant le plus souvent porteur de valeurs affectives, assorti du léger charme de la transgression, propre à la jeunesse, rien n'interdit que ces mots d'origine arabe pénètrent ainsi dans la langue française de tous. Que les meilleurs gagnent !

Les mots voyagent et les érudits continuent de travailler…

Il suffit de lire une revue scientifique de grande qualité, aujourd'hui présentée sur Internet, le Bulletin de la SÉLÉFA, la Société d'études lexicographiques & étymologiques françaises & arabes, dont le premier numéro paraissait en 2002, pour prendre conscience que la recherche se poursuit en débusquant çà et là de nouveaux mots d'origine arabe, pas nécessairement répertoriés comme tels dans nos dictionnaires généraux.

Ainsi, le premier numéro et même le premier article de cette revue, dont Roland Laffitte est le maître d'œuvre, commence-t-il par un article d'Omar Bencheikh, chercheur au CNRS, établissant un lien entre le mot français « risque » et l'arabe « rizq ». Tout commence alors par un constat : « Les dictionnaires de langue française voient dans *risque* un emprunt à l'italien et datent sa première attestation en 1577. » Suivent alors, sur le mode de la recherche, de longs développements sur le parcours du mot en Europe, mais aussi sur le mot arabe *rizq*. Enfin, au terme du parcours et d'une traque sans concession, l'hypothèse d'un lien entre les deux mots semble être confirmée avec panache : l'analyse des documents rassemblés, déclare Omar Bencheikh, « porte la preuve et l'attestation que le mot arabe *rizq* était en usage à Tolède et probablement dans d'autres contrées d'*al-Andalus* au XIII^{e} siècle ainsi qu'à une date antérieure. Et ce, dans le sens juridique de *risque*, *péril* ».

La conclusion tombe naturellement : « C'est précisément à ce siècle-là, rappelons-le, que les dictionnaires citent les premières attestations de

l'espagnol *riesgo* et les premières attestations de l'italien *risco* dans un sens identique à celui que possède le mot en arabe andalou. » L'hypothèse d'une origine arabe du mot *risque* semble ainsi confirmée, même si elle n'est pas encore inscrite dans nos dictionnaires. Il en va de la quête des origines des mots comme de la recherche des traces des premiers êtres humains, rien n'est gravé dans le marbre !

On pourrait du même coup, puisque j'ai en main la collection complète des Bulletins de la SÉLÉFA, s'étonner que par exemple je n'aie pas inséré le mot « risque » dans les mots français issus de la langue arabe. Ce n'est en rien le refus de prendre quelques *risques*, il s'agit seulement d'une question de cohérence avec, d'une part, l'objectif qu'on s'est fixé et, d'autre part, le point de vue qu'on a adopté. J'ai choisi en effet la position consistant à rassembler fidèlement les représentations de la langue arabe dans nos dictionnaires du début du XXIe siècle, les dictionnaires constituant indéniablement le patrimoine revendiqué d'une communauté, à un moment donné.

Il va de soi que si nos dictionnaires restent indiscutables quant aux mots déjà enregistrés comme relevant de la langue arabe, d'autres mots, d'autres explications pourront y pénétrer au fil des découvertes étymologiques. Et les parcours aujourd'hui proposés depuis leur première trace jusqu'à leur entrée en langue française restent encore susceptibles de nouvelles interprétations, à l'aune des avancées de la recherche.

Ainsi, dans le second article du tout premier Bulletin de la SÉLÉFA, le mot « baroud » fait-il l'objet de quatre pages d'analyse serrée par Roland Laffitte, véritable Sherlock Holmes de l'étymologie des mots issus des langues sémitiques, revisitant les savoirs sur le sujet. Et après avoir analysé toutes les hypothèses, la conclusion tombe : « Si l'étude morphologique n'oblige pas nécessairement à considérer le terme arabe *bārud* comme d'origine syriaque » la balance penche vers « l'explication d'une création de ce terme interne à la langue arabe ». On perçoit parfaitement alors ce qu'est la recherche : une quête incessante des origines précises, sans pouvoir toujours trancher.

En définitive, il y a deux étapes. Une première consistant à prendre conscience de l'influence de la langue arabe dans notre langue, en faisant état de ce que nos dictionnaires transmettent : c'est l'objet de ce livre. Une seconde, à la manière archéologique, la truelle, les pinceaux, le tamis à la

main, pour retrouver le moindre détail du parcours de chaque mot, en formulant des hypothèses et en remettant selon la formule de Boileau « vingt fois sur le métier son ouvrage ». Évidemment, les deux attitudes sont complémentaires et très utiles.

5.

VOYAGE THÉMATIQUE EN FRANÇAIS VIA LES MOTS D'ORIGINE ARABE

Je parle très souvent arabe, en français !

« Par *hasard*, j'ai fait les *magasins*, *tarifs* imbattables, j'ai rapporté une *jupe* de *coton*, un *gilet*, une *gabardine* couleur *azur* et un *caban*, je pose le tout sur le *divan* et j'y retourne. »

Le *hasard* fait bien les choses… Tous ces mots, dont certains ont déjà été rencontrés, sont directement ou indirectement d'origine arabe. Tous, en bonne place dans nos *Petit Larousse* et *Petit Robert,* font partie sans la moindre hésitation de notre patrimoine linguistique. Et tous ceux qui vont suivre dans ce chapitre, presque cinq cents classés par thèmes, rayonnent dans nos dictionnaires français. Ils ont parfois intégré leur nomenclature depuis le tout premier, monolingue, le *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet, publié en 1680, engrangeant certains mots déjà en usage depuis le Moyen Âge. D'autres ont rejoint leur place alphabétique plus récemment, issus de la colonisation ou du langage des jeunes de banlieues.

Les seuls mots – moins d'une dizaine – qu'on ne trouvera pas toujours dans nos dictionnaires sont les derniers-nés, émergeant au cœur des cités, à la faveur de tel ou tel rap, tel ou tel succès. Ils font en effet partie de ces mots qui peuvent soit relever de l'éphémère soit au contraire s'ancrer dans l'usage. Ainsi, Jean Rochefort, en présentant sur YouTube Madame Bovary en tant que *Zouze campagnarde* réussira-t-il, sa notoriété aidant, à implanter l'usage facétieux du mot *zouze* dans nos dictionnaires ?

« Elle *kiffe* le swag, elle a le *seum* de la vie », souligne sans tiquer Jean Rochefort à son propos. Il est vrai que *kiffer* est entré dans *Le Petit Larousse illustré* pour le millésime 2005, que le *seum*, « le cafard », a déjà

fait l'objet de messages publicitaires : « Si t'as pas la Sam, t'as le seum ! » Le *Sam* étant le conducteur sobre du retour…

On allait l'oublier, si le *seum* est un mot arabe, *cafard* aussi ! Issu de *kâfir*, infidèle, il est attesté depuis 1589 dans notre langue, à la fois « blatte » et « bigot hypocrite », puis « mouchard », enfin au milieu du XIX^e^ siècle, « idée fixe » et pour finir « idées noires », le cafard. Il faut du temps parfois pour que les mots viennent à nous, sans même que l'on ait conscience de leur longue histoire.

Juste avant de choisir les thèmes…

Deux remarques s'imposent. La première est d'évidence : les mots voyagent et donc raconter leur histoire, c'est très souvent transiter par différents pays. On a choisi ici de présenter les mots qui sont signalés dans nos dictionnaires de langue française comme provenant de la langue arabe. De fait, ces mots sont parfois issus en amont d'autres langues, langues de l'Inde, de la Perse, de la Turquie, etc., mais en ayant transité par la langue arabe ils ont pris force et visibilité, et c'est par la langue arabe qu'ils se sont fait connaître dans les langues européennes. Pour arriver en langue française, ils sont souvent passés par l'Italie, la Sicile, l'Espagne et la Provence. Ainsi, l'arabe *lîma*, désignant une sorte de citron vert, donnera *lima* en espagnol, *limo* en provençal et *lime* en français, au milieu du XVI^e^ siècle, mais aussi le *limon*, nom archaïque du citron, en usage en ancien français. Et sans doute issu de l'espagnol *limonada*, vient le français *limonade*. Les parcours suivis sont en vérité souvent complexes, pas toujours élucidés !

Enfin, compter les mots reste toujours sujet à discussion. Si l'arabe *lîma*, citron, est entre autres à l'origine de *lime*, *limette*, *limon*, *limonade*, on y ajouterait sans difficulté le *limonadier*, le fabricant, mais aussi le *limonadier* ou la *limonadière* qui tiennent le débit de boisson, sans oublier le *limonadier de la Passion* qui, par dérision, désignait le marchand de vinaigre, ou le marchand de très mauvais vin, recensé par Littré dans son *Dictionnaire de la langue française* (1863-1873). Que dire par ailleurs, pour rester dans ce dernier registre, de l'*alcool*, issu du mot arabe *al-kohl*, définissant l'antimoine pulvérisé, puis passant par l'Espagne et repris en

latin, représentant un produit obtenu par distillation, d'où l'esprit de vin avec les mots *alcoolat*, *alcoolature*, *alcoolémie*, *alcoolification*, *alcoolique*. Ou encore *alcoolisable*, *alcoolisation*, *alcoolisé*, *alcoologie*, *alcoologue*, *alcoomètre*, et *alcoolométrie*, *alcootest*, pour ne citer que les mots suffixés et composés. Et l'on pourrait tout aussi bien recommencer avec *antialcoolique*… Combien de termes sont ainsi issus de la langue arabe ? Et généralement non comptabilisés.

Tout comme le mot *aubergine*, issu de l'arabe populaire d'origine persane *al-bedendjéna*, nous offre, passé par le catalan *alberginia*, attesté en français en 1750, le fruit oblong et violacé consommé comme un légume, mais aussi par assimilation, une couleur caractéristique, et par analogie avec cette couleur, toute une série de sens bien distincts nettement répertoriés dans *Le Trésor de la langue française* : une « bouteille de vin rouge », un « évêque » à la soutane violette, un « nez très rouge et allongé » et, plus récemment, une « contractuelle parisienne qui était vêtue d'un uniforme aubergine ». On peut ainsi déguster une aubergine farcie, choisir une couleur violette, boire une aubergine, souffrir d'une aubergine au milieu du visage, reconnaître un rang ecclésiastique à la seule soutane, repérer avec effroi une aubergine, carnet de contraventions en main, et ce ne sera jamais la même *aubergine*… Toutes issues pourtant d'un même mot arabe. En définitive, *aubergine*, combien de mots ? Un seul ou cinq bien distincts ?

Je m’alimente…

« Ce jaune se doroit peu à peu, et passoit d’une couleur d’or à l’aurore, à l’*abricot*, à l’isabelle tombant enfin dans l’*orangé*. »
Louis Bertrand Castel,
L’Optique des couleurs, 1740.

En capitales, les mots fréquents

ABRICOT, alberge, ALCOOL, alkermès, arack, ARTICHAUT, AUBERGINE, BARDE (de lard), boutargue, brick, CAFÉ, caoua (ou kawa), CANDI (sucre), caroube, carvi, cassate, COUSCOUS, CUMIN, curcuma, diffa, ÉPINARD, ESTRAGON, HACHISCH, halal, halva (confiserie), HARISSA, houka (pipe à narguilé), julep, kawa, KÉBAB (chiche), lime, limette, limon, LIMONADE, LOUKOUM, MASSEPAIN, MAZAGRAN, MÉCHOUI, MERGUEZ, MOKA, MOUSSAKA, MOUSSELINE, ORANGE, ORANGEADE, PASTÈQUE, POTIRON (peut-être), poutargue, SAFRAN, salep, SIROP, SORBET, SUCRE, TABOULÉ, TAJINE, talmouse.

Quel pourrait être le menu ?

En ouverture.

Un *alcool* en apéritif : un *arack* ? Ou bien une *orangeade*, un *sirop* ? Ou encore une *limonade* ?

Il est trop facile de souligner que l'*alcool* proscrit dans le Coran est un mot arabe, *al-kohl*. Et l'on instruirait un mauvais procès, car au départ, *al-kohl* désigne la poudre d'antimoine, comme on l'a déjà évoqué, une poudre très fine qui servit par la suite de fard pour les yeux. Passant dans le latin des alchimistes, le mot désigna ensuite ce qui était obtenu par distillation, et il faudra attendre le XVIIe siècle où il s'écrit tout d'abord *alkol*, ou encore *alkool*, tel qu'on le trouve dans le *Dictionnaire des termes des arts et des sciences* de Thomas Corneille, publié en 1694, pour que la notion « d'esprit de vin » apparaisse, l'alcool restant le plus souvent du domaine des pharmaciens. Ce n'est en réalité qu'au début du XIXe qu'il devient usuel en tant qu'*alcool de vin*. Quant à l'*alcoolo*, son entrée dans notre langue, dans le registre familier, ne semble dater que de 1970, même si hélas, le phénomène n'est pas nouveau !

L'*arack*, cette eau-de-vie extraite de la distillation de différents produits fermentés, canne à sucre, sève du palmier, dattes, riz, etc., tire son nom du mot arabe *arak*, désignant la sueur, l'effluve, le lait, d'où l'expression *arak at tamar*, la sueur du palmier, et donc le vin tiré des palmes de dattiers. Germain Nouveau, dans ses *Sonnets du Liban*, issus de son voyage à Beyrouth en 1883, illustre par exemple l'*araki*, autre forme du mot : « Te peindre en ton *divan* et tenant ton *chibouk* [une pipe à long tuyau], parmi tes tapis turcs, près […] de ton esclave aux yeux voluptueux et qui […] met sur ton meuble bas ta *carafe* en cristal où se trouble le flot brumeux de l'*araki* », écrit-il suavement.

Tout a déjà été dit sur l'orange, de l'arabe *naranddj*, passé par l'italien ancien *melarancia*, « pomme d'orange », repris en français vers 1300 en *pomme d'orenge*, qui aurait dû être *pomme d'arenge*, mais qui sous l'influence du nom de la ville d'Orange prit un *o* à l'initiale. Non, répètent les Orangeois, notre bonne ville d'Orange ne doit pas son nom aux agrumes mais ce dernier serait issu d'*Arausion*, *Aurenja* en provençal, un mot pré-indoeuropéen désignant peut-être une hauteur… Pour l'*orangeade*, d'abord au début du XVIIe siècle une confiture constituée d'écorce d'orange, elle deviendra vite la boisson, d'où la double définition de Richelet en 1680 : « Plusieurs petits morceaux d'orange confits avec du sucre qu'on sert sur table au dessert », et « c'est aussi de l'eau avec du sucre et le jus de 4 ou 5 bonnes oranges qu'on boit pour se rafraîchir. » Qu'ajoute-t-il en guise d'exemple, sur le mode de l'aveu : « J'aime l'orangeade, elle réjouit le cœur. » Il a raison.

Le *sirop*, avec pour souche le mot arabe *sarab*, boisson, passé en latin médiéval sous la forme *sirupus* ou *syrupus*, entre en langue française à la fin du XII^e^ siècle, chez Chrétien de Troyes dans *Perceval*, où il s'agit bien déjà d'une solution de sucre dans de l'eau ou du jus de fruits. Les pharmaciens s'en empareront aussi et c'est la première définition qu'en offre Furetière en 1690, dans une orthographe archaïque : « Syrop. Terme de pharmacie. C'est une composition ou liqueur agréable d'une consistance un peu épaisse, qui est extraite des eaux, des sucs ou des teintures des fruits ou des herbes, cuittes & assaisonnées de sucre ou de miel. » Existait déjà le verbe « syroter », « boire à petits coups » : « Les honnêtes débauchés se plaisent à syroter », déclare sans ambages Furetière.

Boire de la *limonade* n'est pas toujours bon signe… On le signale encore en 1808 dans les volumes consacrés à la médecine de l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke : « Les limonades étaient destinées à activer les fonctions digestives ou à servir de boisson aux malades, à la façon des tisanes. » Cependant, dès 1690, Furetière évoque déjà ce « breuvage » confectionné « avec de l'eau, du sucre & du jus de citron ou limon » en précisant qu'« on prend de la limonade en Esté pour se raffraischir ». Et il ajoute alors un conseil utile : « On en sert aux Dames qui sont au bal » !

Du côté des entrées

Apéritif pris, qu'y aura-t-il en entrée ? Eh bien, si c'est la saison, pourquoi pas une *pastèque* ? Cucurbitacée des régions chaudes, notamment méditerranéennes, à saveur rafraîchissante, parfois appelée « melon d'eau », la pastèque à la manière des melons est aussi souvent choisie en dessert. Elle tire son nom de l'arabe *bâttihah*, repris en portugais sous la forme *pateca*, puis est attestée en français dès 1512 en tant que *patèque*, avant de prendre définitivement un *s* au début du XVII^e^ siècle. Le fruit entre dans le *Dictionnaire de l'Académie*, en 1762, mais dès 1619, François Pyrard dans ses récits de voyage évoquait déjà « plusieurs sortes de potage de légumes, herbes, melons, concombres et autres fruicts comme *pasteques* et autres ». À éviter, la situation correspondant à l'acception signalée par Estnaut dans son *Dictionnaire des Poilu*s, « faire saigner la pastèque », sous-entendant être frappé au visage.

Et en plat de résistance

Concernant le vif du repas et donc le plat de résistance, le choix est étendu : du côté des légumes, *artichauts*, *aubergines*, *épinard*, purée *mousseline*, soupe au *potiron*, avec pourquoi pas quelque viande *bardée* de lard, autant de mots issus de la langue arabe et n'étant pas perçus comme tels. Et si on joue dans le registre des spécialités gastronomiques, on peut partir de celle de Martigues, la *poutargue* ou *boutargue*, ou bien de celles d'Afrique du Nord ou orientales, ici perçues comme telles et parfaitement intégrées dans nos pratiques alimentaires : le *couscous*, le *méchoui*, les *merguez*, le *tajine*, le *chiche-kebab*, la *moussaka*. Enfin, en plein essor, il faut aussi compter avec les *bricks*.

Les *artichauts*, s'il vient à l'esprit de les qualifier souvent « de Bretagne », doivent en fait leur origine à l'arabe *al-harsuf*, *harsufa*, qui, repris en Italie du Nord, sous la forme *articiocco*, avec la prononciation y correspondant, est enfin passée en langue française au début du XVI^e^ siècle. Cette plante potagère vivace, qui ressemble à un gros chardon et dont on consomme la fleur, la capitule, a pour réceptacle de ses nombreuses feuilles le « fond d'artichaut », charnu, tendre, le « cul d'artichaut » souligne Voltaire dans son *Discours aux Velches*. Ce qui frappe dans l'artichaut ce sont bien sûr ses feuilles, tendres et foisonnantes, d'où quelques images apparues dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, concernant d'abord les femmes volages comparées à des « cœurs d'artichaut », entendons un cœur trop tendre et se donnant sans discernement à autant de personnes qu'il y a de feuilles sur la fleur de l'artichaut. Usant d'une autre métaphore n'ayant pas vocation à s'installer dans l'usage, on peut évoquer Victor Emmanuel I^er^, duc de Savoie, qui aurait comparé l'Italie avec un artichaut à consommer feuille à feuille.

L'*aubergine* illustre le type de mot qui a beaucoup voyagé avant de prendre place dans nos assiettes. Sans doute apparenté à un mot sanscrit, c'est d'abord en persan que se répand le mot *batingan* repris en arabe populaire, *al-bendedjéna*, donnant *alberginia* en catalan au XIII^e^ siècle, puis se transmettant tardivement en français au milieu du XVIII^e^. Consommé comme un légume, il s'agit néanmoins d'un fruit, d'une baie, ce que rappelle indirectement Zola, en évoquant dans *Le Ventre de Paris* (1873) « le violet sombre d'une grappe d'aubergines ».

Les *épinards*, plante potagère dont les feuilles cuites se consomment en branche, en purée, à la crème, au gratin, au jus, en tourte, sont, comme on le sait, d'un vert marqué, sombre et soutenu, ce que soulignent tous nos dictionnaires. Au point d'ailleurs que dans le domaine de la peinture, on appelle un « paysage aux épinards » une peinture médiocre où règne abusivement la couleur verte. Pourtant, lorsque cette plante fut introduite par les Arabes en Espagne, il s'agissait de mettre en valeur ses vertus thérapeutiques, que Popeye réinventa ! Mais sa diffusion résulta néanmoins de son usage culinaire. Les épinards doivent, comme on l'a déjà signalé, leur nom à l'arabe oriental *asfanah*, issu du persan, puis à l'arabe d'Andalousie, *isbinâkh*, que l'on retrouve en latin médiéval *spinachium* mais aussi en espagnol, *espinaca*, une altération due sans doute au mot *espina*, entendons l'épine. Et tout cela aboutit, attesté en 1256, à l'*espinarde*, le masculin finissant par l'emporter au XIV^e^ siècle.

Si l'on choisit maintenant la purée *mousseline*, inutile de faire référence à la mousse, c'est en effet du côté de Mossoul, qu'il faut se tourner. Au bord du Tigre, cette cité faisait entre autres commerce d'une toile très fine de coton ou de laine, qui, en transitant par l'Italie, *mossolino*, passa en français à la fin du XIII^e^ siècle, donnant naissance au *mosulin*, drap d'or et de soie fabriqué à Mossoul. Puis au milieu du XVII^e^ siècle et peut-être par attraction avec le mot « mousse », *mosulin* aboutit à la *mousseline*, toile de coton délicate et fine. Il fut tentant d'appeler ainsi au milieu du XVIII^e^ siècle une pâte à base de gomme adragante – un arbrisseau – additionnée de jus de citron, dont on se servait en pâtisserie. C'est par assimilation que vinrent ensuite les brioches, les pommes dites mousselines, brioches ou purées très légères. La finesse devenait dès lors l'apanage de la *mousseline* et, en 1868, on en vint même à créer un verre très fin, qu'on appela le verre mousseline.

Quant au *potiron*, on a évoqué une langue sémitique, le syriaque, avec le nom d'un champignon, *pâtûrtâ*, une morille en somme, ou encore l'arabe *futur*, champignon, qui aurait abouti en français au mot *potiron*, par l'intermédiaire des médecins arabes. Une autre hypothèse, peu probable dans la mesure où le potiron a d'abord désigné un gros champignon, serait que, par sa forme, il évoquerait un « pot rond » d'où serait issu le *potiron*. L'origine en reste en fait obscure, ce qui sied bien à l'une des vocations non culinaires du potiron sculpté, tout désigné pour alimenter les frayeurs sans conséquence d'Halloween…

De même que l'alcool ne désignait pas en langue arabe la boisson, la *barde*, issue du mot arabe *barda'a*, n'est pas davantage associée à l'origine au lard. Il s'agit en effet au départ de la selle de cheval, ce qu'on retrouve d'ailleurs dans le *barda*, l'équipement du soldat. Ce n'est qu'au XVII^e^ siècle que, par analogie de forme, on appela *barde* la mince tranche de lard dont on entoure les volailles ou le gibier qu'on fait rôtir.

N'oublions pas les condiments, les épices, les assaisonnements

Parmi « les substances de saveur forte destinées à relever le goût des aliments », on relève deux plantes, l'*estragon* et le *carvi*, qui tiennent leur nom de mots arabes. Si le *carvi*, appelé aussi le *cumin des prés* – *cumin* étant également un mot d'origine arabe –, est moins fréquent dans l'usage courant, l'estragon a pris ses lettres de noblesse à travers le renommé *poulet à l'estragon*, et le *vinaigre* ou la *moutarde à l'estragon*, sans compter les multiples sauces où cette plante herbacée, aromatique par excellence, fait sentir sa présence. Il n'est jusqu'à Charles Nodier pour vanter « l'assaisonnement mordant et aromatique d'une sauce à l'estragon », dans *La Fée aux miettes* (1832). S'agissant du carvi, c'est par le latin médiéval que le mot est entré dans notre langue au XIII^e^ siècle, repris sur le mot arabe *karâwiyã*, qui signifiait littéralement « racine à sucre ». À dire vrai, ce sont surtout les fruits aromatiques de cette plante ombellifère qui sont utilisés, tantôt dans la charcuterie, tantôt pour relever quelques pâtisseries ou certains fromages, notamment des munsters, mais on s'achemine alors vers la fin du repas.

De son côté, l'*estragon*, également appelé « serpentaire », relève d'une histoire plus complexe. À l'origine, il y a un mot grec, le *dracontion*, désignant justement la serpentaire. L'estragon faisait en effet partie des plantes dont la légende voulait que leur forme ait une analogie avec le serpent, dans le même temps qu'on attribuait aux serpentaires la propriété de tuer les serpents ou de guérir de leurs morsures. Le mot grec est ensuite passé en langue arabe sous la forme *tarkhoun*, puis en latin savant, *tarchon*, s'insérant en langue française en 1539 sous une forme encore éloignée du mot qui fait nos délices, le *targon*. Comment expliquer alors *l'estragon*, forme finale du mot rencontrée en 1601 ? Tout d'abord par l'ajout d'une

syllabe sans doute esthétique au cours du XVIe siècle, le *targon* devenant dans le langage des jardiniers l'*estargon*, rencontré dans les textes dès 1564, puis tout comme *formage* a donné fautivement *fromage*, l'*estargon* a donné l'*estragon*, cette dernière faute devenant la norme. Ajoutons à ses qualités gastronomiques des vertus antiscorbutiques, non négligeables dans les siècles passés où la malnutrition sévissait.

Le *cumin*, ombellifère originaire de l'Orient, parfois appelé faux anis, offre aux cuisiniers ses graines aromatiques, abondamment utilisées. Sous Louis IX, saint Louis donc, on broie allègrement l'ail, le cumin et le poivre, pour agrémenter différents plats. L'origine sémitique du mot ne fait pas de doute, retrouvée dans le grec *kuminon*, s'installant par le biais du latin *cuminum* en langue française au cours du XIIe siècle, en connaissant quelques variantes, *coumin*, par exemple. Parsemer de graines de cumin des petits pains n'est pas sans charme, comme en témoigne Alain Bosquet dans *Les Bonnes Intentions* (1975) : « Face à face deux comptoirs avec, sur l'un, des volailles farcies et, sur l'autre, des petits pains couverts de graines de cumin ou de pavot. » De l'art de nous faire saliver !

Qu'on l'appelle « safran des Indes » ou encore « safran bâtard », de par la matière colorante jaune qu'on tire du rhizome tubéreux de cette plante vivace, le *curcuma* vient aussi de l'arabe *kourkoum*, désignant le safran, le mot *safran* lui-même étant issu de l'arabo-persan *za'farân*. En 1815, dans son *Voyage de découvertes aux terres australes*, le navigateur Louis Freycinet rappelle que, selon les goûts de l'époque, « il ne faut pas craindre d'épicer, même assez fortement, tous les mets ; le piment, le gingembre et le *curcuam* ou *safran de l'Inde* sont en général préférables », affirme-t-il. Quant au safran proprement dit, on suivra les conseils de l'Académie de gastronomie, donnés en 1962 : « Le safran est généralement employé pour donner aux apprêts une belle couleur jaune verdâtre, mais il possède aussi une saveur *sui generis*, un peu amère et chaude, qui convient particulièrement au riz du risotto ou de la paëlla et plus encore à la bouillabaisse. »

L'*harissa*, sauce assurément forte… ne s'oublie pas. Je lui dois d'avoir entendu pour la première fois jurer mon grand-père qui l'avait confondue avec la sauce tomate, les joues en feu ! L'harissa tient son nom de l'arabe *harisa*, dérivé du verbe *harasa*, écraser, piler, broyer. Et il ne s'agit en rien

de tomates… Au fait, mon grand-père avait quelques excuses : ce n'est que vers 1930 que le mot était attesté dans la langue française.

Des spécialités ?

Les échanges nombreux avec les pays arabes, l'émigration, ont fait entrer quelques plats dans tous les foyers au-delà des restaurants spécialisés. Ainsi, en est-il du *couscous*, d'un *méchoui*, des *merguez*, du *taboulé*, du *tajine* et de la *moussaka*, alors que le *chiche-kebab* reste encore principalement affaire de restaurant. De quand date l'entrée de ces mots dans la langue française ?

Consécration certaine, le couscous a intégré les colonnes du *Dictionnaire de l'Académie française* pour sa septième édition parue en 1878. Gérard de Nerval en fait aussi état dans son *Voyage en Orient*, en 1851, usant d'une variante enregistrée çà et là dans les dictionnaires de la fin du XIX^e^ siècle : « Mustapha, ayant remarqué un petit coq moins osseux que les autres se disposa sur ma demande, à préparer un *couscoussou*. » En 1878, l'Académie ne manque pas d'offrir un article éclairant pour les contemporains qui ne sont pas encore coutumiers de ce plat perçu comme très exotique : « COUSCOUS (on prononce Couscousse). Mot emprunté de la langue arabe. Il se dit d'un mélange de viande hachée et de farine, réduit en boulettes très petites qu'on fait frire dans l'huile. » Avec la neuvième édition dont le premier volume paraît en 1994, l'article est profondément modifié, témoignant de l'évolution de ce plat devenu très couru en France, en bénéficiant au passage tout d'abord d'une information d'ordre étymologique : « n. m. XVI^e^ siècle, *couchou*. Emprunté de l'arabe de l'Afrique du Nord, *kuskus*, lui-même emprunté du berbère. » Puis suit la définition de ce plat désormais connu de tous : « Semoule de blé dur ou de mil, cuite à la vapeur, que l'on sert habituellement, en Afrique du Nord, avec de la viande ou du poisson, des légumes et une sauce épicée. » Il n'y a plus qu'à se mettre à table.

Le *méchoui*, repéré comme caractéristique de la « Cuisine d'Afrique du Nord », dans *Le Petit Larousse*, est parfaitement défini dans *Le Trésor de la langue française* en tant qu'« agneau ou mouton entier condimenté puis rôti à la broche sur les braises d'un feu de bois, qui constitue la pièce principale d'un repas servi à des hôtes de marque et dont l'usage s'est répandu en

Europe ». Dans un second temps, le méchoui est naturellement aussi défini comme le « repas à l'occasion duquel un méchoui est servi ». En fait, attesté dès 1871 dans notre langue, Colette lui donna consistance littéraire dans *Prisons et Paradis* (1932) en évoquant « le dîner arabe » qui commence par un « potage poivré » suivi par « la pastilla », et « le méchoui ». De leur côté, que déclarent les auteurs de l'Académie de la gastronomie en 1962 ? « On peut d'ailleurs bien servir un méchoui de mouflon, de chamelon, de gazelle, etc. » C'est rappeler qu'à l'origine, le mot *meswi* en arabe d'Algérie signifie tout d'abord « grillé au feu ». Même le petit d'une chamelle.

Quant au mot *halal* ou *hallal*, c'est plus particulièrement pour la viande, le mouton et le bœuf, qu'il s'impose. Il est de fait assez récemment intégré dans nos dictionnaires, puisqu'on ne l'atteste dans notre langue que dans les années 1980. En langue arabe, *halal* signifie « licite » et l'usage l'a donc fait s'appliquer prioritairement à la nourriture permise par la religion musulmane. Une viande *halal* correspond à celle d'un animal abattu selon le rite coranique, avec un circuit commercial spécifique.

La *merguez*, mot invariable par définition, « petite saucisse fortement épicée (recette du Maghreb) » est-il énoncé dans *Le Petit Larousse*, fait partie de toutes grillades dignes de ce nom.

C'est en partant de l'arabe libanais et syrien, et du verbe *tabbala*, assaisonner, qu'est né le *taboulé*, attesté en français dans les années 1970, entré dans *Le Petit Larousse* avec le millésime 1986. Ce mets à base de blé concassé mêlé d'un « fin hachis de tomates, persil, oignon, et feuilles de menthe fraîche, assaisonné d'huile d'olive et de citron, que l'on sert frais », selon la définition des lexicographes du *Trésor de la langue française* (1994), a pris son essor sur les tables européennes au point qu'il s'impose très souvent dans les buffets parmi les plats favoris avec des dizaines de recettes possibles.

Tajine ou encore *tajjine*, *tadjine*, plus souvent le *tagine*, c'est ainsi que ce nom masculin peut s'orthographier, en partant d'un mot arabe de même sens, désignant ce mets d'origine marocaine, ragoût de viande ou de poisson cuit à l'étouffée dans un plat en terre. Et bien sûr muni de son couvercle conique caractéristique. Il est attesté en langue française en 1903 dans la *Revue générale des sciences pures et appliquées*, dans un article

portant sur *Les Marocains*. En arabe, c'est d'abord le plat de terre qui est ainsi désigné, mais du contenant au contenu, il n'y a qu'une bouchée !

On a coutume de rattacher la *moussaka* à la Grèce, ce qui n'est pas sans fondement puisque ce plat oriental d'origine turque, né en langue turque, *musaka*, a été diffusé par les cuisines grecque et roumaine, définissant notamment ce qui se cuit au four, composé d'aubergines, de hachis de mouton, de tomates, le tout fortement épicé. L'Académie de la gastronomie lui rend honneur en 1992 : « Il conviendrait même de tapisser le plat de peaux d'aubergines. Se dispenserait-on de ce soin, la moussaka demeurerait pourtant délectable. » C'est l'adjectif qui convient.

Vient du turc aussi le mot *chiche-kebab*, mais le mot *kebab*, avec ou sans accent aigu selon les graphies retenues par nos dictionnaires, est originellement emprunté à l'arabe *kabab*, désignant des morceaux de viande grillée. Ce plat oriental, constitué de brochettes de viande – généralement du mouton – rôties à feu vif et fortement épicées, a fait en réalité son entrée en langue française en 1743, sous la forme *kab-ab*, dans un ouvrage remarqué, les *Voyages de Monsieur Shaw* […] *contenant des observations* […] *sur les royaumes d'Alger et de Tunis*. Thomas Shaw fut en effet un célèbre voyageur européen ayant visité le Maghreb où il séjourna de 1720 à 1732. Érudit anglais, la relation de son voyage fut tout d'abord éditée à Oxford en 1738, puis traduite en français à La Haye en 1743. Son œuvre, en recelant force renseignements précis, fit date. En 1789, c'était à la faveur d'une traduction des lettres italiennes de l'abbé D. Sestini, de faire de nouveau connaître ce mets, en en diffusant une nouvelle orthographe, celle que l'on retiendra, le *kebab*.

Enfin, n'oublions pas le *bric* ou *brick*, entendons « le beignet salé fait d'une pâte très fine (*feuille de brick*) renfermant généralement un œuf. « *Brick à l'œuf*, *au thon* », nous rappelle le *Petit Robert*. La double orthographe s'explique par le calque graphique opéré à partir de son homonyme, le *brick*, voilier à deux mâts attesté en français depuis 1781. Cette « galette très fine à base de blé dur », propre à la cuisine tunisienne, n'est attestée en français que depuis 1960. Les recettes qui y correspondent se multiplient.

Des fruits au dessert

Et si l'on passait au dessert. Avec une salade de fruits par exemple, composée de tranches d'*oranges*, ou encore en dégustant quelques *abricots* ou, moins connus, des *limes*, *limons*, *limettes*, *alberges* et *caroubes* ?

L'*orange* n'est plus à présenter qu'il s'agisse du fruit ou de la marmelade si prisée par les Britanniques. Peut-être ne se souvient-on plus, cependant, à quel point l'orange était associée à la fête, au plaisir fin : « L'on s'en allait manger des oranges dans les baignoires d'un théâtre de drame, et rire lorsque le cintre pleurait », se plaisent à évoquer les frères Goncourt dans *Charles Demailly*, en 1860. On songe aussi à la « Nature morte aux oranges » de Matisse. Sans oublier les vertus prêtées aux oranges : « Pris un bouillon et mangé des oranges comme désinfectant », lit-on chez Albert Camus, dans *La Peste*, en 1947. À Menton, souligne Guy de Maupassant dans ses *Contes et nouvelles* en 1884, « les oranges mûrissent et les poitrinaires guérissent » ! Et si aujourd'hui elles font partie des fruits qu'il serait inimaginable de ne pas trouver dans une épicerie ou sur les rayons des grandes surfaces, on n'oublie pas la « marchande d'oranges » poussant sa charrette au XIX^e^ siècle dans les rues de la ville, en ne cessant de crier « oranges, oranges », « à tue-gorge » rappelle Huysmans, dans *Les Sœurs Vatard*, en 1879.

À ne pas occulter aussi s'agissant de cet agrume, la *fleur d'orange* ou *d'oranger*. Si « l'action vitale manque », il faut « la ranimer » déclare à bon escient le docteur Geffroy dans la *Médecine pratique* publiée en 1800. Et voici sa recette miracle : « Quelques cuillerées d'un *julep* qu'on composera avec six onces d'eau de scabieuse, un gros d'eau de cannelle orgée, une once d'eau de fleurs d'*oranges*, trois grains de fleurs de *safran* en poudre, cinq grains de *camphre*. » Relevons que quatre constituants, le *julep*, au départ de l'eau de rose, l'*orange*, le *safran* et le *camphre*, sont des mots d'origine arabe.

L'*abricot*, déjà évoqué, représente par définition un fruit qui mûrit plus tôt que les autres ; c'est en effet le sens qu'il a en langue arabe d'Espagne, *al barququ*, calqué du grec *praekokhion*, « fruit précoce ». De ce mot arabe viennent en fait toutes les désignations du fruit : en italien (*albicocco*), en provençal (*aubricot*, *ambricot*, *albricot*), en catalan (*albercoc*), en espagnol (*albaricoque*) et en portugais (*albricoque*, *abricote*). Dès 1526 est attesté en français l'arbre y correspondant, l'*abricotier*, dans le *Livre de Raison* de Maître Nicolas Versoris, avocat du Parlement de Paris. Et c'est par le biais

du portugais ou de l'espagnol, que l'*abricot* a sans doute pénétré en langue française, bien que les Romains participent de son histoire en l'ayant qualifié de « praecoqum », fruit précoce, formule que reprirent les Grecs puis les Arabes. Longue histoire donc que celle de l'abricot…

Et une histoire parfois surprenante : ainsi, lorsque dans les recueils étymologiques on recherche la famille de mots à laquelle appartient le mot « abricot », on tombe parfois avec étonnement sur le renvoi : « Voir *cuire* ». Pourquoi ? En fait, *le verbe praecoquere*, à l'origine de *praecoqum*, signifie « faire cuire, mûrir », perceptible dans les constituants du mot latin : *coquere*, cuire ; *prae*, « avant », Et, de ce *pare-coqum*, repris en grec puis passé en arabe, transmis ensuite en espagnol et en portugais – quel voyage ! – pour arriver en langue française, que nous reste-t-il ? La fin du mot – *cot*, où se retrouve le mot « cuit ». Les abricots sont-ils cuits ? Formule innocente qui n'est pas sans paradoxe étymologique !

Quel régal parfois de consulter les dictionnaires anciens dont les auteurs, éloignés du scientifiquement correct, offrent sans hésiter des approximations que l'on savoure *a posteriori*. Ainsi en est-il du *Dictionnaire universel* de Furetière qui consacre à l'abricot un long article, et l'on ne résiste pas à en donner sa définition : « Fruit participant de la pesche & de la prune. Il est doux & agréable au goust. Il est un peu rouge & jaune en meurissant. » Enfin, on se prend, au moment du dessert et des douceurs, à regretter un mot qui a disparu de nos dictionnaires, l'*abricoté* : « Dragée faite d'un petit morceau du fruit de l'abricot entouré de sucre », rappelle Furetière.

Il faut en convenir, l'*alberge*, qui relève du latin *persicum*, la pêche, mot repris en arabe d'Espagne, avec l'article *al*, aboutissant au mot espagnol bien déformé *alberchiga* et au catalan *alberge*, d'où viendrait le fruit ainsi dénommé, « espèce de pêche précoce », déclare Furetière, n'est pas d'un usage très courant. Il n'en reste pas moins que l'on y retrouve l'empreinte arabe et que le mot résonne chez Rabelais qui ne connaissait pas encore son synonyme courant, la pêche-abricot.

On peut ne pas connaître le fruit appelé *lime*, à la peau lisse et à la chair sans pépins, qui pousse sur un *limettier*, fruit au jus acide, dont certaines variétés sont commercialisées, lorsqu'il est vert : on a reconnu ce qu'on appelle aujourd'hui le « citron vert ». *Le* lime, pour *Le Grand Robert*, *la* lime pour *Le Trésor de la langue française* et *Le Petit Larousse*, *le* ou *la*

lime pour *Le Petit Robert* de 1993 – qu'importe le genre, en fait ! – est comme on l'a déjà signalé issu du mot arabe *lîma*, en passant par l'espagnol *lima*. De la même famille viennent la *limette* et surtout le *limon*, fruit du limonier, analogue au citron, à la différence près qu'il est plus acide et que son écorce est nettement moins épaisse. Le *limon*, attesté dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, avait en fait été importé en Italie, l'arbre et son fruit, au retour des croisades, et c'est dès 1314 qu'on atteste du mot en langue française, à propos des « escorces de limons », passant par l'italien *limone*. Le « limon » sera longtemps en ancien français l'équivalent du citron et le mot passera tel quel en anglais. La *limonade* trouvera dans ce fruit son essence et son charme.

Anatole France avait-il perçu, en écrivant *Le Lys rouge*, publié en 1894, qu'il usait de mots arabes en décrivant la joie de ses personnages qui « riaient, disaient des riens, jouaient, mordaient aux *limons*, aux *oranges*, aux *pastèques* amassées près d'eux sur des assiettes peintes » ?

On ne recommandera peut-être pas la *caroube*, fruit du *caroubier*, issu de l'arabe *harrubah*, de même sens, en passant par le latin médiéval. On la retrouvera en effet dans l'Évangile selon saint Luc, où l'on évoque « les caroubes que mangeaient les porcs », mais aussi chez *Jean-des-Figues*, que l'on doit au Provençal Paul Arène en 1870, où Roset « avait gardé le goût des caroubes sèches. La caroube, chez nous, est-il ajouté, est le régal des ânes ». Enfin, la langue n'a pas fait de cadeau à la caroube : on disait de celui qui était particulièrement maigre, décharné, qu'il était « sec comme une caroube ». On appela aussi caroubes, les callosités provoquées sous la mâchoire par la mentonnière des casques : *avoir les caroubes* voulait de ce fait dire qu'on était un vétéran… La caroube n'est décidément pas associée à la douceur et à l'harmonie.

Un sorbet ? Une cassate ? Un moka ?

Avant, après, ou à la place des fruits : quand sera servi le *sorbet* ? Ce dernier bénéficie cependant déjà d'un article, en 1680, chez Richelet, sous une double orthographe. « Sorbet, sorbec, s. m. L'usage est pour sorbet. C'est une sorte de boisson agréable qui nous vient du Levant. *Boire un sorbet*. » Dix ans plus tard, Furetière qui va à l'essentiel ne donne plus qu'une seule graphie dans son *Dictionnaire universel* : « Sorbet. s.

m. Breuvage qui est fort ordinaire chez les Turcs, auxquels le vin est deffendu. Il est composé de sucre et de chair de citron. » À nous ensuite de préciser qu'il s'agit d'un mot arabe, *charbat* en rapport avec le verbe *chariba*, boire, et désignant donc une boisson. En partant de l'arabe populaire *chourba* et par l'intermédiaire du turc, *chorbet*, puis de l'italien *sorbetto*, le *sorbet* faisait son entrée en langue française au cours de la Renaissance, en 1544. Le premier sens enregistré correspond bien à une préparation orientale constituée de citron et de sucre, et à la boisson obtenue en battant le tout dans de l'eau. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e^, en 1782, qu'était attesté le sorbet en tant que liqueur explicitement destinée à être convertie en glace. L'Académie française en fait d'ailleurs état en 1798 à la fin du long article qu'elle consacre au « sorbet » en précisant qu'« on donne aussi ce nom à des liqueurs à demi glacées ». La formule « sorbet glacé » allait vite se répandre, attestée en 1871, puis le mot « sorbet » désignerait à lui seul cette préparation glacée à l'eau et aux fruits, parfois additionnée de liqueur.

Ainsi un « sorbet au citron » est-il presque un pléonasme, le *sorbet* étant originellement au citron, mais il a bien fallu préciser le parfum à partir du moment où, au cours du dernier tiers du XIX^e^ siècle, le sorbet à l'orange, aux fruits divers, et même au café faisait son apparition. Dans *Le Larousse gastronomique*, publié en 1926, était ainsi établie la différence entre la glace et le sorbet, le sorbet étant devenu la glace légère à base d'eau ou de jus de fruits et de sucre, parfois parfumée d'une liqueur : « Les sorbets diffèrent des glaces en ce qu'ils sont moins sucrés et contiennent une certaine quantité de liqueur alcoolique, un cinquième environ : rhum, punch, kirsch, marasquin, anisette, etc. […] Un sorbet est toujours moins ferme qu'une glace en raison de la proportion moindre de sucre et de la présence d'alcool. » Enfin, ne jamais oublier les ustensiles : la sorbetière, « vase pour geler les sorbets », apparue en 1782, laissera la place à la « sorbetière électrique ». Le sorbet devenait alors accessible aux repas festifs à domicile.

Ce n'est que vers 1950 que la *cassate* était attestée en langue française, en passant par l'italien *cassata*. Désignant initialement une pâtisserie aux fruits confits, la *cassata* se métamorphosa en une glace aux fruits confits, elle-même enrobée d'une glace à un autre parfum. Henriette Walter fait remonter la cassate à l'arabe *quas'a*, « grande assiette creuse ». De fait, ce sont bien les Arabes qui introduisirent en Sicile la canne à sucre, le citron, le cédrat, l'orange amère, la mandarine et l'amande, ingrédients que l'on

retrouve dans les *cassatas* siciliennes. Et à mieux y réfléchir les toutes premières *cassatas*, en s'assimilant à une pâte sablée fourrée, peuvent rappeler dans leur forme initiale une assiette creuse que l'on aurait remplie de mets sucrés.

Qu'il s'agisse de la variété de café, le café *moka*, ou de la *crème de moka* – une liqueur à base de *moka* –, ou encore du *moka au café* ou *au chocolat*, en l'occurrence ce gâteau composé de couches alternées de génoise et de crème au beurre, parfumé au café ou au chocolat, il faut le constater : *moka* s'orthographie sans majuscule. Pourtant, l'origine de ce dessert est bien la ville de Moka, le port du Yémen donnant sur la mer Rouge, d'où l'on exportait le café d'Arabie. Ce fut d'abord des « balles de café venant de Moka », emploi attesté en 1720, puis le « café de Moka » en 1751 et, relevé chez Voltaire en 1767 dans le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, « du Moka », suffisant à désigner le café. Il faudra attendre 1823 pour qu'apparaisse la crème Moka. Enfin, en 1879, voici venir la pâtisserie, et la majuscule allait disparaître avant la fin du siècle : le *moka* en se démultipliant dans notre gastronomie devenait un nom commun.

Un dessert à l'ancienne

Bien que presque oubliée dans sa formule initiale mais inscrite encore dans nos recueils alphabétiques, il faut aussi évoquer la *talmouse*, une pâtisserie salée. Elle tient son nom de l'arabe *talmusa*, « pâtisserie », de l'arabe de Syrie qui se rattache à la racine sémitique *tlm*, « aplatir et plier la pâte » pour qu'elle puisse être fourrée. Comment accommode-t-on une talmouse ? On prépare au rouleau une abaisse de pâte feuilletée, de forme triangulaire, puis on la garnit d'une pâte au fromage, à laquelle on ajoute parfois de la pâte à choux, le tout étant dégusté chaud, sans oublier une variante avec de la frangipane. Balzac dans *Un début dans la vie*, publié en 1842, y fait encore allusion : « On entrait à Saint-Denis où Pierrotin s'arrêta devant la porte de l'aubergiste qui vend les célèbres talmouses. » Les talmouses de Saint-Denis étaient en effet réputées. Aujourd'hui, la talmouse reprend du service, mais de nouvelles recettes en font plutôt un hors-d'œuvre.

Le moment du café…

Le dessert consommé, viennent diverses boissons. Le *café* en est le moment généralement fort, ou bien en en usant de son synonyme familier, le *kawa*, dans lequel on mettra peut-être un ou deux *sucres*. Dans un autre registre, on peut boire à l'ancienne un *mazagran*, ou de manière moderne boire son café dans un *mazagran*.

On peut s'étonner que le café, issu de l'arabe *qahwah*, ait été parfois rapproché du mot *kahoueh*, désignant ce qui ouvre l'appétit, tout autant que l'hypothèse faisant venir le café de la province éthiopienne de Kaffa, mot qui se serait transformé en *qahve* en turc, avant d'aboutir à *caffè* en italien. Tout comme le vin sait garder son étymologie première mystérieuse, le café préserve encore le secret de son origine précise.

Cependant, on s'accorde en général à penser que le mot, d'abord arabe, serait synonyme d'une liqueur apéritive. Ce mot aurait ensuite été emprunté par les Turcs, puis repris en latin savant sous la forme *caoua*, attestée en 1592 chez le botaniste italien Prosper Alpinus dans son ouvrage majeur *De plantis Aegypti liber*, riche de la description de nombreuses plantes alors inconnues en Europe. Et c'est donc en tant que graine du caféier, et en tant qu'infusion possible y correspondant, que l'on découvrit en toute fin du XVI^e^ siècle le café, ou plutôt sa traduction latine, le *caoua*, en parallèle d'ailleurs à une autre formulation latine, le *chaonae*. Ainsi en 1610, évoque-t-on le « breuvage de *chaone* », dans l'*Annotation* du savant hollandais Paludanuz à *L'Histoire de la navigation* par Van Lunschoter, publiée à Amsterdam.

Il faut attendre le milieu du XVII^e^ siècle pour voir cité le *canueh* ou *cafeh*, dans la *Relation du sieur Caesar Lambert*, puis 1665 pour bénéficier enfin du « café » qui, quelques années encore, restera de graphie hésitante entre *caphé*, *caffé*, ou *café*. Ainsi en 1680, Richelet en donne-t-il une toute première définition dans son *Dictionnaire françois*, qui ne manque pas d'intérêt quant à la perception que ses contemporains en ont : « Café : s. m. Espèce de fève blanche qui vient d'Arabie, qu'on rôtit adroitement, qu'on réduit en poudre, & dont on fait un breuvage qu'on prétend être utile à la santé. »

Cette « fève » issue de l'arbre que le botaniste et médecin Antoine de Jussieu (1686-1758) appela en 1715 *cafier*, et qui fut renommée *caféier*

dans la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, bénéficia en réalité d'une légende, installée en Abyssinie, l'actuelle Éthiopie. Un berger, Kaldi, aurait remarqué l'effet tonifiant des graines du caféier, consommées par ses chèvres. Mais comme toute légende, elle connaît des variantes, notamment celle bien proche du thé, qui fait de la chute d'une branche dudit arbuste sur un poêle la découverte d'un arôme et bientôt d'une saveur. Il n'est pas exclu que ces fables soient construites de toutes pièces au XVIIe siècle pour accréditer l'origine arabe du café, même si l'on est convaincu que le café torréfié faisait partie des pratiques des paysans de l'Éthiopie, dès le Xe siècle, avec sans doute un usage médicinal. Quant à la culture du café, elle semble être née au Yémen à partir du XIIe siècle, en profitant de l'interdiction de l'alcool, et le mot *k'hawah* aurait pu alors être synonyme de production « revigorante ».

Il faut constater que le café cueilli au Yémen était apporté à Moka puis via la mer Rouge transporté jusqu'à Suez, où des caravanes de chameaux chargés de balles de café pouvaient rejoindre Le Caire, propice à une large diffusion par voies maritimes. Le Caire fut en somme la première grande ville où s'ouvrirent des « maisons du café », où l'on pouvait jouer aux échecs et réciter des poèmes. Le café fut sujet à débat quant à ses vertus : était-il conforme au Coran ? Après diverses interdictions, il put être en faveur et, sous Soliman le Magnifique, furent même ouverts en 1554 par les Syriens, Schems et Hekem, les deux premiers cafés publics à Constantinople, lieux de rencontre privilégiés pour les intellectuels, savants, professeurs, derviches…

Leonhard Rauwolf (1535-1596), naturaliste et botaniste allemand, qui fut aussi étudiant à Montpellier, entreprit en 1573 un voyage de trois ans au Proche-Orient, destiné à rapporter de nouvelles espèces végétales, utiles à la pharmacopée. Il est alors le premier Européen à décrire la préparation et la consommation du café. Il en donnera un compte rendu éclairant en 1583 : « Une très bonne boisson qu'ils appellent *Chaube* qui est presque aussi noire que l'encre et très bonne dans la maladie, spécialement de l'estomac. Celle-ci ils la boivent tôt le matin en plein air devant tout le monde sans peur ni précaution, dans des terres cuites ou des tasses de Chine, aussi chaude qu'ils peuvent, la sirotant un petit peu à chaque fois. »

Pareils commentaires attirent l'attention des marchands et le café fera son entrée en Europe vers 1600, introduit par les commerçants vénitiens. La

consommation du café va se répandre dans toute l'Europe au cours du XVIIe siècle, et les lieux dédiés à sa consommation ne cessent de se multiplier dans les grandes villes, devenant des foyers de philosophes et d'hommes de lettres. En 1700, on comptera environ deux mille cafés en Angleterre.

En France, d'abord apportées à Marseille en 1644, quelques balles de café allaient vite ouvrir une nouvelle voie commerciale. L'importation de café pouvait commencer en touchant une clientèle de plus en plus nombreuse. Ce sera en 1669, lorsque Louis XIV recevra Soliman Aga, l'émissaire de Mehmed IV, sultan de l'Empire ottoman, que la consommation du café connaîtra une vogue qui l'établira progressivement dans le quotidien de chacun. Le premier café parisien fut fondé près du Pont-Neuf, et en 1686 ouvrait le plus connu d'entre eux, le café Procope, qui deviendra le rendez-vous des philosophes au XVIIIe siècle. C'est en ce lieu que s'inventa, dit-on, la percolation du café moulu, retenu par un filtre, et c'est aussi là que les femmes furent enfin acceptées dans un « café ».

En ce même XVIIIe siècle, une nouvelle expression fait son entrée, le « caffé fort », relevé par les Jésuites de Trévoux dans leur *Dictionnaire*, en son édition de 1732. Ici prend son origine l'expression attestée au siècle suivant pour marquer une indignation : c'est (*un peu*) *fort de café* ! s'exclame Balzac dans *Le Cousin Pons*. Quelques synonymes familiers, nés à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle, ne feront pas long feu, tels que le *cafiot*, un mauvais café, répertorié par D'Hautel dans son *Dictionnaire du bas-langage*, en 1808, ou encore le *cafetiau*, repéré par Delvau dans son *Dictionnaire de la langue verte*, en 1866, et même, en Bretagne le *cafoin*.

En tant que débit de boisson offrant bien plus que du café, c'est sans doute à Marseille en 1654 qu'on en atteste l'apparition, puis 1672 serait la date à retenir pour Paris, à la foire Saint-Germain. Viendront plus tard, en 1830, un synonyme argotique qui n'a pas vécu, le *cafemar*, et en 1844 le *cafemon*. Enfin, et il est temps de revenir à ce moment particulier qui achève le repas, « un petit *café* pour finir », qui apparaît dès 1798.

Place doit être faite aussi à un mot seulement entré au milieu du XIXe siècle, avec succès. « Quand j'ai lu mon journal et bu mon *mazagran*, Je rentre à pas de loup au bureau… », confesse Verlaine dans *Promenades*… Pendant que de son côté, Rimbaud évoque dans *Les Illuminations*, en 1873, les *mazagrans* qui fument dans les estaminets. Ce café noir, chaud ou froid, mêlé d'eau et de sucre, additionné ou non d'eau-de-vie, servi dans un verre

profond n'est plus vraiment de mise. Il tenait son nom d'un village d'Algérie, près de Mostaganem, où une garnison de 123 Français, dut soutenir un siège contre 12 000 Arabes, du 3 au 6 février 1840. C'est là que se développa l'idée d'un café bu à la va-vite dans un verre profond. Mais dès 1879, était attesté le verre à pied, en porcelaine épaisse, destiné au café, qui peut favoriser la perception de tous les arômes.

…et des douceurs

…des liqueurs, par exemple, un *alkermès*. Ainsi que quelques sucreries bienvenues, pourquoi pas des fruits *candis*, une bouchée de *massepain*, ou encore des confiseries orientales typiques telles que les *loukoums* ou, moins connues, les *halvas*, bel et bien enregistrées cependant dans nos dictionnaires.

Faut-il signaler l'*alkermès* issu de l'arabe *al-qirmiz*, la cochenille, parmi les douceurs ? Certes à base de cannelle de Ceylan, de calamus, d'ambrette, de girofle, de macis, d'eau de rose, d'extrait de jasmin et d'infusion d'iris, cette liqueur colorée pouvait faire office de douceur, mais elle a plutôt rejoint les électuaires pharmaceutiques dans lesquels entre du suc de kermès. Le kermès en l'occurrence dit « animal » désignait en effet cet insecte parasite de certains chênes, dont les œufs servaient à fabriquer une teinture écarlate, le carmin, rouge vif.

Plus agréable est le sucre *candi*, sucre dépuré et cristallisé, dont on enveloppe les fruits, offrant ainsi parmi les friandises les « fruits candis ». En passant par l'italien, c'est le mot arabe *qandi*, « sucre de canne », qu'il faut y retrouver étymologiquement. Et Fénelon cité par Littré ne manque pas de marquer sa gourmandise au sceau des mots arabes lorsqu'il évoque au Grand Siècle « une île de *sucre* avec des rochers de *sucre candi* ».

Avec la bouchée de *massepain*, mot issu de l'arabe *martaban*, repris en italien sous la forme *marzapane*, aboutissant au français *massepain*, c'est une longue histoire qui peut être échafaudée. Cette pâtisserie aux amandes pilées, additionnée de sucre et de blancs d'œufs, pâtisserie colorée, parfumée et façonnée de diverses façons a fait couler beaucoup d'encre quant à son origine.

Parmi diverses hypothèses, on retiendra un premier mot d'origine arabe, *martaban*, désignant un vase propre à contenir des médicaments, mais aussi des épices et des confitures. Ce mot serait passé ensuite en italien, sous la forme *marzapane*, définissant une petite mesure de grains, en pratique sur la côte sud de l'Asie Mineure chez les marchands venant d'Italie. Puis de cette mesure vint, semble-t-il par analogie, la petite boîte permettant d'emballer les confiseries. Il suffira ensuite de confondre le contenant et le contenu, en l'occurrence cette pâtisserie délicate. Son orthographe est encore chancelante aux alentours des années 1545, *marce pain* ou *massepan*, puis *massepain*, tel que l'écrit Rabelais dans son *Tiers Livre* en 1546, en rassemblant des mots sonnant bien français, notamment le « pain ». On retiendra que le massepain n'a jamais déserté la panoplie des douceurs en Espagne : « De temps à autre », souligne Alexandre Arnoux, dans *Abisag* en 1919, le roi d'Espagne « piquait au corbillon un massepain… »

Quant à cette confiserie orientale typique et très appréciée, le *loukoum*, qui devrait se dire *rahat-loukoum*, elle est repérée en langue française en 1853. Au reste, dans une nouvelle du *Mur* (1939), *La Chambre*, Jean-Paul Sartre met encore en relief la pâtisserie dans sa formulation complète sans l'abréger comme ce sera le cas général dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. « Mme Darbédat tenait un rahat-loukoum entre ses doigts. Elle l'approcha de ses lèvres avec précaution et retint sa respiration de peur que ne s'envolât à son souffle la fine poussière de sucre dont il était saupoudré : Il est à la rose, se dit-elle. Elle mordit brusquement dans cette chair vitreuse… » Cette « chair vitreuse » aromatisée a une vertu, le « repos de la gorge, du gosier » : c'est le sens du mot arabe *rahat-lokoum*.

Les *halvas* de notoriété moindre relèvent cependant de spécialités enregistrées dans nos dictionnaires : ces confiseries à base de farine, d'huile de sésame, de miel et de fruits secs, tirant leur nom du turc *halva*, séduisent, surtout lorsqu'elles sont agrémentées d'amandes, de noisettes ou de pistaches.

Est-ce le moment du *houka* ? Il s'agit de la pipe orientale, à long tuyau et à réservoir, très en usage en Inde, mais dont le nom est issu de l'arabe *huggah*, de même sens. Balzac en donne une description précise : « Le houka, comme le narguilé, est un appareil très élégant », affirme-t-il tout d'abord. Et de poursuivre : « C'est un réservoir ventru comme un pot du Japon, lequel supporte une espèce de godet en terre cuite où se brûlent le

tabac, le patchouli, les substances dont vous aspirez la fumée. » Une fumée qui « passe par de longs tuyaux en cuir de plusieurs aunes, garnis de soie, de fil d'argent, et dont le bec plonge dans le vase au-dessus de l'eau parfumée qu'il contient, et laquelle [l'eau] trempe le tuyau qui descend de la cheminée supérieure. Votre aspiration tire la fumée… » D'évidence, ce n'est pas fait pour les gens pressés.

S'agissant du *hachisch*, d'orthographe très variable *haschisch*, *haschich*, *hachisch*, *hachich*…, issu du mot arabe *hâchich*, désignant simplement l'« herbe », une formule que l'on retrouve d'ailleurs chez ceux qui s'adonnent à cette drogue, il est si l'on peut dire linguistiquement d'importation récente puisqu'il n'est en usage que depuis le milieu du XIX^e^ siècle. Baudelaire l'évoque dans les *Paradis artificiels* en 1860, représentant l'un des premiers propagateurs du mot, en l'occurrence « le haschisch (ou herbe, c'est-à-dire l'herbe par excellence) », écrivait-il. Ce stupéfiant qu'on extrait du chanvre indien, mâché sous la forme d'une résine ou réduit en poudre, le plus souvent fumé, se trouve associé à un autre mot fréquemment évoqué et de sinistre résonance : l'*assassin*. En effet, comme il est rappelé dans la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, ce dernier mot est « emprunté par l'intermédiaire de l'italien, de l'arabe *haschishiyyn*, pluriel de *haschishiyya*, fumeur de hachisch ». C'est encore à Baudelaire qu'on doit l'évocation de « la société secrète des haschischins » dans ses *Paradis artificiels*. Ces derniers étaient effectivement assimilés à des fanatiques qui, par l'ivresse du haschich, étaient soumis aux exigences meurtrières de leur chef, le Vieux de la montagne.

Théophile Gautier avait préalablement donné au mot une trace littéraire par un texte publié dans le numéro de février 1846 de *La Revue des deux mondes*, « Le club des haschichins ». Il y décrit sa première réunion dans ce club parisien, situé sur l'île Saint-Louis à l'hôtel Pimodan, « une oasis de solitude » où l'on fumait du haschich et de l'opium. On retiendra son constat comme une belle leçon : « Après une dizaine d'expériences, nous renonçâmes pour toujours à cette drogue enivrante », parce que « le vrai littérateur n'a besoin que de ses rêves naturels, et il n'aime pas que sa pensée subisse l'influence d'un agent quelconque ».

Un dernier mot, en termes de gastronomie, mérite d'obtenir la conclusion : la *diffa*, mot entré en langue française en 1846, emprunté à l'arabe maghrébin *difa*, désignant l'hospitalité, lui-même issu de l'arabe classique *diyafah* de même sens. On laissera Eugène Fromentin présenter la *diffa*, très attiré qu'il était par l'Orient et qui y fit plusieurs voyages de 1846 à 1852. L'auteur de *Dominique* est aussi l'auteur d'*Un été dans le Sahara*, publié en 1857, dans lequel il décrit l'un des aspects de cette réception réservée aux hôtes de marque. « Je n'ai pas à t'apprendre que la *diffa* est le repas d'hospitalité. La composition en est consacrée par l'usage et devient une chose d'étiquette. » Le grand repas constitue en effet le moment fort de la diffa : « Voici le menu fondamental d'une diffa », annonce Fromentin, impressionné. « D'abord deux moutons rôtis entiers », accompagnés de « galettes au beurre », « puis viennent des ragoûts, moitié mouton et moitié fruits secs, avec une sauce abondante ». « Enfin arrive le couscoussous… » À la fin du XIX^{e} siècle, la diffa frappait les esprits ; c'était un mot exotique qui plaisait, à la manière de la *nouba*. « Partout, on donnait à Tartarin des fêtes splendides, des *diffas*, des *fantasias* », s'exclame Alphonse Daudet dans *Tartarin de Tarascon*, publié en 1872. Être invité à une *diffa* : voilà qui était le nec plus ultra !

Je prends soin de mon corps sans oublier la sexualité…

> « Le pauvre mec est camé à *zéro* […] y aurait intérêt à le montrer à un *toubib*, et *fissa* ! »
>
> Albert Simonin, *Touchez pas au grisbi*, 1953.

bézoard, chbeb, ÉLIXIR, glaoui, HAMMAM, HAREM, HENNÉ, houri, julep, KHÔL, LAQUE, MASSAGE, nafé, NIQUER, NUQUE, rob, salep, SANTAL, saphène (veine), séné, TALC, tarma, tamarin, TOUBIB, turbith, usnée, ZOB.

De quelque élixir ou julep

La pharmacopée traditionnelle intègre des mots d'origine arabe, depuis bien longtemps. À commencer par un mot passe-partout, l'*élixir*. À son origine on trouve le mot grec *ksêrion*, un médicament de poudre sèche, devenant chez les alchimistes arabes, l'*al-iksir*, entendons la célèbre « pierre philosophale ». Cette hypothétique substance était censée avoir une triple propriété : changer les métaux vils en métaux précieux, guérir les maladies et, caractéristique suprême, prolonger la vie humaine au-delà de ses limites naturelles. On comprend alors qu'en vertu des deux dernières attributions, l'*al-iksir*, en s'intégrant au XIII^e^ siècle en langue française sous une première forme *eslissir*, puis sous sa forme actuelle au XIV^e^ siècle, fut

assimilé à une substance très pure, à la quintessence de quelque chose. C'est cependant à la fin du XVII^e^ qu'on attestera de l'élixir en tant que préparation médicamenteuse, destinée à être prise oralement, le plus souvent constituée d'un sirop – mot également arabe – et d'un alcool aromatisé.

Par extension, l'élixir allait devenir une liqueur digestive. Il serait doté de maints adjectifs lui donnant une notoriété certaine, ainsi en est-il de l'*élixir parégorique*, formule qui autrefois désignait les élixirs propices à faire disparaître les douleurs. On peut avoir cependant une préférence pour l'*élixir d'amour*, autre formule jadis très en usage, sans omettre de citer l'*élixir de longue vie*, dont Balzac fit même le titre de l'une de ses nouvelles, un conte burlesque publié en 1830 dans *La Revue de Paris*, en fait une réécriture du mythe de don Juan. Un constat cependant : a disparu de nos salles de bains l'*élixir dentifrice*, au profit du seul dentifrice…

Si l'élixir est solidement resté dans l'usage, il n'en va pas de même du *julep* issu du persan *goulab*, « eau de rose », passé en langue arabe sous la forme *djulâb* puis, par l'intermédiaire de l'espagnol, *julepe*, entrant en langue française au XIV^e^ siècle avec pour sens élargi, celui d'une potion, dans le vocabulaire des pharmaciens. Que nous livre Furetière à cet égard, en 1690, après avoir assimilé le *julep* à un « terme de pharmacie » ? « C'est une potion douce & agréable qu'on donne aux malades, composée d'eaux distillées ou de légères décoctions, qu'on cuit avec une once de sucre sur 7 ou 8 onces de liqueur, ou de sucs clarifiez. » Et de préciser que « ce mot vient de l'arabe *guilep* ». La consultation des dictionnaires anciens n'est pas seulement source d'informations encyclopédiques, elle reflète parfois des prononciations oubliées : « Le peuple dit Jullet », précisait en effet Furetière en tête de son article.

Avec des substances naguère fort répandues

Bien qu'enregistré dans *Le Petit Robert* et dans *Le Trésor de la langue française*, il faut bien reconnaître que le *nafé*, de l'arabe *nafî* et fruit de la *ketmie* – une espèce d'hibiscus notamment répandue en Syrie – utilisé dans certaines pâtes pectorales et dans quelques sirops contre la toux, n'est pas de fréquence telle qu'on en a retenu le nom. Le bois, l'écorce de la *ketmie*,

tout comme son fruit bénéficient de propriétés diverses, les fruits et les graines entrant dans la préparation de parfums.

La *ketmie* relève de l'arabe *hatmi*, désignant la guimauve, un mot repris dans le latin des botanistes, *ketmia*, aboutissant d'abord à sa reprise telle quelle en langue française à la fin du XVII^e^ siècle avant d'être attestée en 1763 sous sa forme française : la ketmie. Autant de mots qui nous paraissent éloignés de notre vocabulaire, fut-il médical, mais qui à l'époque glorieuse des *élixirs* et des *juleps* faisaient partie des mots miracles de la pharmacie.

Parmi les autres mots en usage dans les officines pharmaceutiques, on peut également signaler le *rob*, attesté au tout début du XVI^e^ siècle dans notre langue, de l'arabe *rubb*, désignant un sirop, une gelée de fruits. Le « rob » auquel correspondent aujourd'hui à peine une ou deux lignes dans nos dictionnaires est très largement commenté dans les dictionnaires du siècle de Louis XIV. Furetière est en l'occurrence prolixe : « C'est un nom qu'on donne aux sucs de fruits dépurez & cuits jusqu'à la consomption des deux tiers de leur humidité. » Définition simple et précise. C'est ensuite que l'eau est mise à la bouche, malgré l'usage médical qu'il est fait des robs : « On fait des robs de coins, de mûres, de bayes de sureau, d'aloès, d'acacia, de réglisse, de berberis, & plusieurs autres pour diverses maladies. » Vient le moment de craquer : « Le suc des groseilles rouges confit s'appelle rob *de ribes* », le ribes, prononcé *ribès*, étant le nom scientifique du groseillier, venant lui-même de l'arabe, *ribas*, désignant l'oseille.

En ce qui concerne le *salep*, fécule extraite des tubercules de diverses orchidées, issu du mot arabe *salhlab*, de même sens, il faut rappeler que cette substance neutre pouvait être utilisée comme excipient pour rendre les différents médicaments plus faciles à absorber. On en fit aussi naguère un constituant de la cuisine orientale, qui fut assez vite délaissé en Occident au profit du tapioca ou de la fécule de pomme de terre. Au demeurant, lorsque le mot est repéré en langue française, c'est en 1740 à la faveur d'un ouvrage de Geoffroy consacré aux *Moyens de préparer quelques racines à la manière des Orientaux*.

Il faut remonter à l'aube des langues anciennes, au sanskrit, pour retrouver la première trace du santal, *candana*, qui passé en langue arabe donnera le mot *sandal*, puis repris en latin médiéval, *sandalum*, trouvant en 1550 sa prononciation et sa forme définitives, le santal. La substance

odorante, propre à cet arbre exotique, fut à l'origine de poudres pharmaceutiques, au-delà de son usage en parfumerie où il est utilisé comme note de fond et fixateur des arômes de tête. Le santal a par ailleurs quelques résonances religieuses dans l'hindouisme, bien des hindous usant d'une pâte extraite du santal pour leur front, la pâte de santal étant censée garder au frais le troisième œil. Et personne n'oublie les coffrets à bijoux en bois de santal et par ricochet, publié en 1873, *Le Coffret de santal*, recueil de poèmes de Charles Cros.

Santal : « terme de médecine » déclarait Furetière. « Bois d'un arbre qui croist aux Indes Orientales & Occidentales en grandes forests & fort espaisses. […] le santal réjouit & fortifie le cœur. » Et d'ajouter : « Les Arabes », grande référence médicale, « disent qu'il est froid au troisième degré ». Savoir si telle ou telle substance est froide ou chaude était une grande préoccupation. Est « chaud » en ce sens médicinal « ce qui a la vertu d'exciter de la chaleur, ou de la conserver ». Ainsi le « poivre est chaud ». Le santal aussi…

Du séné à l'usnée en passant par le turbith

« La rhubarbe, la casse, et le séné qui purgent toute la mélancolie de l'âme », lit-on chez Molière dans *Le Médecin malgré lui*, en 1666. On imagine mal aujourd'hui combien le *séné* eut du succès. Du latin médiéval *sene* – issu de l'arabe *sanas*, un arbrisseau d'Arabie – le séné représentait un élément premier dans la panoplie du médecin du Grand Siècle, alors maître incontesté de la saignée et de la « seringue à clystère » destinée aux lavements. Maître également des purges… Or, pour la purge, le séné a toute puissance et Richelet n'hésite pas à lui consacrer un article précis : « Plante qui porte des gousses noirâtres tirant sur le verd, un peu amères, recourbées & plates aiant au-dedans une graine noire semblable à des pépins de raisin. » Et comme ses vertus ne se discutent pas, Richelet juge bon d'ajouter : « Le séné du Levant est le meilleur, il purge la bile noire & la pituite du cerveau. » Comment lui résister ? Le séné était si répandu en tant que médication, qu'il a donné lieu à une expression aujourd'hui un peu archaïque mais qui, au XIX^e^ siècle et au début du XX^e^, était encore courante. Ainsi la retrouve-t-on dans le *Journal* des frères Goncourt, en janvier 1875 : « Tous ces messieurs autour de ce tapis vert, tous ces mielleux bonshommes

de commissions, tous ces administratifs littérateurs, poussant leur carrière par la toute puissance du *passe-moi la casse, je te passerai le séné*, m'inspirent comme un dégoût physique. » L'expression s'entendait alors couramment pour dénoncer les petits arrangements convenus entre amis, avec pour image figurée l'échange aimable de deux plantes purgatives, la *casse* et le *séné*, perçues naguère comme déjà efficaces. L'expression fit à ce point florès qu'elle se retrouve avec une variante attestée en 1788 : « Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné. » Le fait qu'un président de la République l'ait, dit-on, utilisée il y a peu en substituant « salade » à « séné », témoigne d'une certaine manière que, sans être complètement oubliée, l'expression n'est vraiment plus dans l'usage courant. Du même coup, renouveler l'image ne manque pas de piment !

Le purgatif étant très en vogue dans la médecine ancienne, dans le même élan se situe le *turbith*, issu de l'arabe *turbid*, entré en langue française au XIIIe siècle. On usait autrefois des racines de cette sorte de liseron pour ses propriétés laxatives. Mêmes perspectives, pour le tamarin, issu de l'arabe *tamr hindi*, signifiant « datte de l'Inde » et qui, repris en latin médical au cours du Moyen Âge, *tamarindus*, entra en langue française en 1298, sous la forme *tamarandi*, *tamarinde*, pour aboutir au tamarin au XVe siècle. Fruit du tamarinier, la pulpe purgative de la gousse était prisée. Dans *Le Mariage de Figaro*, il en est fait état : « Il prendra deux grains de rhubarbe, où vous mêlerez un peu de tamarin »…

Vous avez dit bézoard ?

Dans un registre tout aussi peu poétique, règne également le *bézoard*, peu ragoûtant *a priori*, puisqu'il désigne la concrétion formée de poils ou de divers débris végétaux qui se forme dans le corps de certains ruminants. Dans le même esprit mêlé, l'orthographe du mot est complaisante : *bezoard*, *bézoard*, *besoar* ou *bésoar*, est-il ainsi affiché par les lexicographes du *Trésor de la langue française.* L'origine du terme est explicitement médicale dès ses origines : issu du persan *padzahr*, proprement dit « chasse-poison », il passe par le mot arabe *bazahr*, avec les mêmes fonctions, puis il s'intégrera à la langue française au début du XIVe siècle, *bezaar*, avant de s'implanter définitivement avec quelques variantes orthographiques au début du XVIIe siècle.

En Orient, le bézoard était apprécié et considéré comme un antidote très efficace pour les maladies infectieuses et les empoisonnements. Par extension de sens, le bézoard désigna toute préparation pharmaceutique à composante animale ou végétale. Retenons la « potion cordiale » prônée pour le malade imaginaire de Molière, en 1673, « composée entre autres avec douze grains de bézoard » et du « sirop de limon ».

Quant à l'*usnée*, déjà évoquée, mot issu de l'arabe *usnah*, mousse, quel redoutable lichen que celui, grisâtre, qui croît certes sur les vieux arbres, mais aussi sur les crânes des pendus, laissés sur le gibet et dont, bien sûr, on tirait quelque remède miracle !

Le toubib, bien mieux que le médicastre

Le bon médecin comme le « médicastre », mot plaisant désignant le mauvais médecin au XVII^e^ siècle, administrait purge sur purge et saignée sur saignée. Existait bien la formulation précise « docteur en médecine » qui datait du XV^e^ siècle, mais il fallut en fait attendre la fin du XVIII^e^ siècle pour que survienne son abréviation, le « docteur », et qu'elle se répande tout au long du XIX^e^ siècle, au point que dans l'usage courant on ne faisait plus venir le médecin, mais « le docteur ».

En 1863 cependant, entrait en langue française un nouveau mot, le « toubib », issu de l'argot militaire, avec cette perception qui restera encore forte jusqu'à la Première Guerre mondiale, comme en témoigne le romancier Roland Dorgelès, peintre sans concession de la vie des tranchées et n'hésitant pas à faire évoquer en 1919 le « toubib », par l'un de ses personnages des *Croix de bois*. « L'toubib me r'connaît toujours. Y m'fout une purge et c'est marre. » Notons au passage que, bien qu'appartenant déjà à un arsenal désuet, la purge sévissait encore. C'est en vérité à partir des années 1920 que le mot « toubib » allait bénéficier d'un changement de marque d'usage, en incarnant désormais le médecin de manière familière, sans connotations argotiques. « C'est un bon toubib » sera-t-il donné en exemple pour le mot « toubib » dans la deuxième édition du *Grand Robert* revue par Alain Rey et publiée en 1991. Enfin, les lexicographes du *Petit Larousse*, témoin annuel des évolutions de sens depuis 1905, date de sa première édition, ne feront entrer le mot *toubib* que dans le millésime 1945

sans commentaire autre que celui du registre argotique : « Toubib. n. m. Arg. Médecin. »

Dès 1617 dans les *Voyages en Lybie, Canaries et Barbarie, Maroc*, Jean Moquet, faisait bien état du « Tabibe », avec une majuscule à l'initiale, « Médecin à bord de nostre navire ». Mais il s'agissait d'une attestation isolée tout comme le *tebib*, repéré dans *L'Expédition du Général Cavaignac dans le Sahara algérien* par Félix Jacquot, ouvrage paru en 1849. En 1858, c'est au tour d'Eugène Fromentin dans *Une année dans le Sahel* d'évoquer le *tbeb*, témoignant ainsi du caractère toujours exotique du mot. On atteste d'autres formes à la même époque, *tebeb*, *tobib*, toutes démarquant l'absence réelle d'intégration du mot dans la langue française. C'est l'argot militaire et la colonisation qui détermineront l'orthographe et la prononciation retenues, *toubib*, en tant que médecin militaire tout d'abord, avant de faire oublier au cours de la première moitié du XX^e^ siècle son origine. Ainsi, lorsqu'en 1948, Blaise Cendrars évoque dans *Bourlinguer* « un très bon toubib » à propos de Zbo ayant eu « l'astuce de mener son peintre chez un toubib, lequel déclara à Modigliani qu'il n'en avait pas pour trois mois s'il continuait à boire », ajoutant que « le médecin avait peut-être raison », était acquise la synonymie entre *médecin* et *toubib*, au registre près, gentiment familier.

Le confort du corps, massages et autres soins…

Que le mot « massage » soit d'origine arabe en surprend plus d'un ! Il tient en effet son étymologie de l'arabe *massa*, « toucher, palper », qui a donné le verbe *masser*, attesté en français en 1779, dans le *Voyage dans les mers de l'Inde* de Guillaume Le Gentil. Quelques décennies plus tard, naissait le *massage*, mot émergeant dans notre langue au début du XIX^e^ siècle, rencontré en 1808 dans *L'Encyclopédie méthodique* de Panckoucke, et plus précisément dans les volumes consacrés à la médecine. Dès lors le massage thérapeutique allait prendre force. Bernardin de Saint-Pierre comptera parmi les premiers à signaler, dans les *Harmonies naturelles*, en 1814, ce type de pratiques thérapeutiques des Indiens orientaux. C'est en étant fréquemment massés, explique-t-il, « que non seulement ils se guérissent de leurs rhumatismes, mais qu'ils réussissent à les prévenir ».

Le massage allait aussi prendre une dimension vitale au XX^e^ siècle. Personne ne niera en effet que le massage, en étant qualifié de « cardiaque » dans les années 1970 pour la réanimation du cœur, est d'une importance capitale. Quant aux *massages thaïlandais*, entrés dans nos dictionnaires dans les années 1980, font-ils seulement partie de la panoplie médicale ?

À l'énoncé de sa définition scientifique, « silicate hydraté de magnésium, friable, onctueux au toucher, à l'éclat nacré, se présentant en gisements sous la forme de cristaux lamellaires », le *talc*, poudre obtenue par broyage et utilisée dans l'industrie, dans la dermatologie et la cosmétologie, perd indéniablement un peu de sa résonance fraîche et ouatée… Enfants, parents, se sentent en effet concernés avec une certaine émotion par l'exemple donné dans *Le Trésor de la langue française* pour le verbe y correspondant, *talquer* : « Talquer les fesses d'un bébé. » Aux souvenirs de l'enfance, s'ajoute l'élégance qui prend le relais lorsqu'il s'agit de « talquer des gants ». Ce mot si délicatement installé dans nos mémoires est un mot arabe, *talq*, de même sens, entré de longue date dans notre langue au début du XVI^e^ siècle.

La *laque*, désignant aussi depuis peu le produit vaporisé sur les cheveux pour les fixer, tire son nom d'un mot passé par la langue arabe. « Laque […] emprunt à l'arabe *lakk*, laque, lui-même emprunté au persan *lak* et celui-ci à l'hindoustani *lakh* », précisent les lexicographes du CNRS. S'y adjoint une histoire assez cocasse qui fait aussi remonter cet ancêtre hindoustani au sanscrit, *laksa*, signifiant cent mille… Quel rapport établir alors entre « cent mille » et la laque ? Il se trouve en réalité qu'on donna ce nom, *laksa*, à un type de cochenille (*coccus lacca* : cochenille-laque) dont le pullulement évoquait forcément un chiffre élevé. Ce fut ensuite le nom de la sécrétion résineuse de certains arbres d'Extrême-Orient provoquée par la piqûre de la cochenille-laque. Et voici le vernis tiré des « arbres à laque », que l'on atteste en langue française au XIV^e^ siècle. Le mot ne cessera de prendre de l'ampleur dans l'art du mobilier pour étendre son sens à la cosmétologie. De la cochenille par milliers au produit vaporisé sur les cheveux par le biais d'une bombe, le chemin est long et pittoresque.

Le pas se franchit aisément de la *laque* au *henné* ou encore au maquillage avec le *khôl*. Pour le *henné*, il faut passer par cet arbuste originaire d'Arabie, très répandu en Orient, *al hinna*, le henné. Ce sont ses feuilles séchées et pulvérisées qui fournissent une poudre colorante, s'échelonnant

du rouge carminé au cuivré, très cotée en pays musulmans pour la teinture des cheveux, des lèvres, des paupières et même des doigts. « Elle pilait du henné dans un petit mortier de cuivre. Ses talons étaient barbouillés de la pâte colorante… », relève Pierre Mac Orlan dans *La Bandera* en 1931. Maurice Barrès illustre également le mot dans *Un jardin sur l'Oronte*, paru en 1927, usant de mots arabes sans doute sans le savoir au moment d'évoquer l'héroïne : « Son visage brillant et pur, ses mains délicates teintées de *henné*, ses petits pieds fardés, tout son corps d'*ambre* et de *jasmin* répandaient la douce lueur d'une lampe de *mosquée*. » Le henné n'a pas perdu de son lustre : il suffit de pénétrer chez un coiffeur pour dames pour en être convaincu.

Khôl, *kohl*, ou *kohol*, stipulent nos dictionnaires. Toutes variantes du même mot arabe, *kuhl*, *kohl*, qu'on retrouve dans *alcool*, et qui désigne comme on l'a déjà évoqué une poudre constituée à partir de l'antimoine. Entrée en langue française au XVIII^e^ siècle, cette poudre d'abord réservée à un usage médical en tant que collyre devint un fard de couleur sombre s'appliquant sur les paupières et les cils. Maupassant, séducteur obsessionnel, en témoigne sans hésiter dans une description qui pourrait tout aussi bien convenir à une rencontre dans un café du XXI^e^ siècle : « J'aperçus en face de moi […] une jeune fille au visage d'idole. » Bien. Mais surtout : « Ses yeux agrandis par le *khol* jetaient sur moi un large regard. » La séduction est déjà à l'œuvre.

Parfois appelé « bain maure » ou « turc », le *hammam*, dont « le *m* final se fait entendre » précise l'Académie, vient du mot arabe *hammam* où il désigne le « bain chaud, bain public ». Il n'est pas rare de l'associer à la mosquée, comme le fait Jérôme Tharaud, qui parcourut la Palestine, l'Iran, le Maroc, rassemblant force remarques qu'on retrouve dans *Fes*, publié avec son frère en 1930 : « Il se rend à la mosquée. On l'y voit souvent dès l'aube, après qu'il est passé au hammam pour faire ses grandes ablutions. »

On doit à Jérôme et Jean Tharaud une autre description extraite du même ouvrage, reprise dans *Le Grand Robert* et qui ne manque pas d'humour tout en étant révélatrice du rôle très important du hammam dans la communauté musulmane : « Trois jours avant le mariage, le jour du dernier bain, on loue le hammam du quartier s'il n'y en a pas dans la maison, et la fiancée s'y rend, escortée par toute la troupe des jeunes filles de sa parenté. Elles se déshabillent ensemble. Et toute cette jeunesse nue serait, je l'imagine, un

spectacle charmant, s'il n'y avait au milieu d'elles les horribles laveuses, ramollies par la buée, épouvantables à voir ! »

On ne s'étonnera pas que le hammam ait été aussi un lieu privilégié de scènes marquantes du cinéma. Dix-sept millions de spectateurs ont ainsi en mémoire la scène de *La Grande Vadrouille*, le film de Gérard Oury sorti sur les écrans en 1966. C'est le hammam de la Grande Mosquée de Paris, qui fut à l'honneur pour tourner la fameuse scène des Bains Turcs où, dans la buée, avec quelques facéties burlesques, Bourvil et Louis de Funès sifflotent et chantent *Tea for two and two for tea* pour retrouver leur correspondant anglais… Dix-sept millions de personnes redécouvraient ainsi l'atmosphère particulière du hammam. Même en temps de guerre !

Quelques mots pour désigner le corps

C'est essentiellement du latin et du grec que viennent les mots désignant le corps. Cependant quelques-uns sont extraits de la langue arabe, tantôt du côté du vocabulaire savant ou ordinaire, tantôt se démarquant dans un français pour le moins relâché.

Du côté savant, il faut être « toubib », pour savoir où se situent la veine *saphène* interne et la veine *saphène* externe ! On évoque là en effet chacune des deux veines superficielles de la jambe, veines de petit calibre, assurant le retour du sang des membres inférieurs jusqu'au cœur et appartenant au réseau veineux superficiel des jambes. L'origine en est le mot arabe *safin*, de même sens, rencontré chez Avicenne dans le *Canon de la médecine*, peut-être issu du grec *saphênes*, « apparent ». À la *grande saphène* ou *saphène interne*, et à la *petite saphène* ou *saphène externe* correspondent les deux nerfs satellites de ces veines. Enfin, si la veine saphène est ainsi désignée en français depuis le début du XIV^e^ siècle, ce n'est qu'au milieu du XX^e^ siècle, dans le cadre du traitement des varices, que fut créée la *saphénectomie*, extirpation partielle ou totale de l'une des veines saphènes. La veine saphène interne est indéniablement aussi à l'honneur lorsque dans une greffe « en pont », le *pontage* qui date des années 1970, on en prélève une portion pour remplacer un vaisseau défaillant, bien souvent proche du cœur.

En revanche, on ne se doute pas lorsqu'on se gratte la nuque – exemple donné dans *Le Trésor de la langue française*… – que l'on a affaire à un mot

arabe, *nukha*, la moelle épinière. Ce mot passé en latin populaire, *nuc (h) a*, est entré au XIV^e^ siècle en langue française sous la forme actuelle pour désigner encore ladite moelle. Ainsi, lorsque Henri de Mondeville, le chirurgien de Philippe le Bel, rédige de 1306 à 1320 son ouvrage intitulé *Chirurgie de maître Henri de Mondeville*, donnant une grande importance à l'anatomie décrite enfin en langue française, la nuque y reste assimilée à la moelle épinière. Ce n'est qu'en 1546 que sera attestée la nuque en tant que partie postérieure du cou, dans *La Dissection des parties du corps humain*, trois livres rédigés par Charles Estienne. La nuque y devient alors le « chesnon du col », assortie de gravures explicites.

Comment expliquer ce nouveau sens, assez distinct de la « moelle épinière » ? Sans doute, un autre mot arabe est-il à l'origine de cette évolution sémantique, *nuqrah* désignant en effet la nuque. La proximité phonétique de *nuqrah* et du mot français « nuque », issu de *nukha*, facilitait par ailleurs un transfert de sens au moment où justement, comme le signale l'étymologiste Marc Bloch, « dans la terminologie anatomique, on avait remplacé *nucha* par *medulla* », qui donnerait la « moelle ».

La nuque jouxtant le crâne, l'expression « de la tête aux pieds » fut reprise par « de la nuque aux talons », ou « des pieds à la nuque », formules relevées par nos dictionnaires généraux. Le héros éponyme de Maurice Genevois, *Raboliot* (1925), ne manque pas ainsi de ressentir à l'annonce d'une nouvelle qui l'impressionne un « tressaillement » qui « le parcourut, le chauffa de la nuque aux talons ». Enfin, notamment dans les pays où le soleil darde ses rayons sans relâche, le *couvre-nuque* ou *pare-nuque* est de mise. Parfois réduit à un mouchoir : « Ils mettent leurs calots avec leurs mouchoirs (bien sales) en couvre-nuque », s'exclame Henry de Montherlant dans *Le Songe* en 1922.

Si la moelle épinière n'est guère sensuelle, il en va tout autrement de la nuque. Théophile Gautier en fait ainsi l'éloge pour les Vénitiennes, dont « la nuque, l'attache du col et la naissance des épaules » lui paraissent irrésistibles : « Nous avons suivi bien souvent quelques-unes de ces nuques sans même essayer de voir la tête qu'elles portaient, nous enivrant de ces lignes si pures et de cette chaude blancheur », précise-t-il quelque peu émoustillé à l'occasion de son *Voyage en Italie*, publié en 1877. La porte peut alors s'ouvrir sur des mots moins romantiques, relevant de la sexualité et se situant dans un autre registre de langue.

Trivialement zob et quelques autres…

« Zob. Vulg. Pénis », se contentent pudiquement de signaler les lexicographes du *Petit Robert* 2011. « Zob, zobi, zobbi », est-il annoncé dans *Le Trésor de la langue française*, les lexicographes s'empressant, avant d'évoquer le « membre viril », de qualifier le mot de « trivial ». Certes. Encore que ce soit le régal de tout enfant de prononcer le rire aux lèvres le mot vulgaire mais procurant le vif plaisir de la transgression. Alphonse Boudard l'a parfaitement compris lorsque dans *La Métamorphose des cloportes*, roman publié en 1962, il évoque les magazines par trop incitateurs : « On y voit trop de belles choses qui ne seront jamais pour nos gueules, pour nos pognes, pour nos jeunes zobs pleins d'ardeur »…

Le mot n'a certes pas l'aval du beau langage, mais il a d'évidence du succès au point de ne pas manquer son entrée dans la liste des locutions destinée à être renouvelée au fur et à mesure d'une néologie inévitable. « *De mon zob*. De rien du tout, minable », soulignent les lexicographes du CNRS. Qui avec raison rappellent la série à travers l'évocation de la synonymie : « Synon. De mes deux, de mon cul, de mes fesses. » La poésie n'est pas au rendez-vous. Mais les trois lettres concernées sont aussi de service pour une simple interjection : « Zob ! » traduite par « Pas question. Synon. *Des clous*. » Émile Ajar et San Antonio, alias Frédéric Dard, sont alors appelés à la rescousse pour illustrer avec complaisance l'expression qui fut très courante dans le langage familier des années 1960. Dans *La Vie devant* soi, publié en 1975 et prix Goncourt, Émile Ajar ou plus précisément Romain Gary (de son vrai nom Roman Kacew) laisse faire à Momo, jeune musulman timide d'une dizaine d'années, le récit de son existence chez Madame Rosa, ancienne prostituée juive qui a connu Auschwitz. Dans ce contexte, le vocabulaire est efficacement réaliste et généreux : « Mon zob ! L'hôpital, tant que je suis là, c'est zobbi, Madame Rosa ! » Et en 1977, dans le roman de Frédéric Dard, au titre pour le moins imagé, *Remets ton slip, gondolier*, San Antonio est tout aussi péremptoire : « Zob ! La fureur nous aide à calter… »

Le mot est si bien intégré dans le vocabulaire familier (« trivial », selon *Le Trésor de la langue française* a-t-on prudemment déjà dit) qu'on a oublié son origine, le mot arabe maghrébin *zobb*, de même sens. Et au passage, a aussi été oublié qu'il est relativement récent puisque sa première attestation en langue française ne date que de 1894, même si en 1867, on

attestait d'une première approche avec les mots *zèbre* et *zeb*, relevés dans le *Dictionnaire érotique moderne* d'Alfred Delvau, d'où une variante qui eut également cours, *zébi*. Quant au verbe, *zober*, bien que signalé dans nos recueils alphabétiques dans des emplois du type *se faire zober*, il n'a pas, si l'on peut dire, fait souche.

Le sujet n'est pas intarissable… mais on ne peut occulter son impact dans l'appareil des locutions familières, avec, clairement signalée par tous les dictionnaires du sujet, l'expression « Peau de zob », là aussi soulignée comme synonyme d'une expression plus ancienne « peau de balle ». L'une et l'autre ont quelque peu vieilli.

Trois lettres à la base, mais que de débouchés !

Difficile de ne pas comprendre un autre mot relié au précédent, au moins par l'anatomie : « s'en battre les *glaouis* », que nos dictionnaires d'argot n'ignorent pas. Si l'on enregistre plutôt les *glaouis* dans le vocabulaire contemporain argotique, Jean-Paul Colin, l'auteur érudit du *Dictionnaire de l'argot* chez Larousse, souligne qu'il s'agit d'une altération phonétique de *claoui*.

On a compris qu'il s'agit des testicules, d'où le pluriel, fréquent. Voilà un mot que Gaston Esnault relève dans son *Dictionnaire historique des argots français* (1965), comme étant attesté en langue française depuis 1898, issu en droite ligne de l'arabe algérien *klaoui*, de même sens. « Il me cassait les claouis jusqu'à deux heures du matin à me lire des poèmes de miliciens fusillés », s'exclame Albert Paraz dans *Le Gala des vaches*, paru en 1948. San-Antonio ne manque pas à l'appel, notamment à travers *Béru-Béru* (1970), offrant au passage un synonyme également assez couru : « Tu fais de l'autoallumage ou quoi ? Ce seraient pas tes nerfs qui te ravagent les *claouis* ? Ou bien alors, j'sais pas, on t'a greffé une pile électronique, beaucoup trop *nique*, à la place des valseuses, mon pauvre mec ! » Si *valseuse* est construit à partir du mot « valse » d'origine allemande, « nique » fait ici écho au verbe *niquer*, d'origine arabe. La chose est internationale !

Enfin, le mot n'a en rien perdu de son expressivité en changeant de consonne initiale, comme en témoigne un extrait d'un article du quotidien *Libération* du 27 août 1981 : « Le type déguisé en Angus Young [confer le groupe de rock ACDC…] en dépit (ou à cause) de son bermuda en Tergal se gelait violemment les glaouis. »

« Ça vous dirait un ice cream avec mon ami et moi Pour les big bondas et les p'tits tarmas », s'écrie Stormy Bugsy, rappeur très écouté dans *Le calibre qu'il vous faut*, en 1996. Le français n'est pas très académique, mais *tarma*, défini dans le *Dictionnaire de la zone*, consacré à la langue des cités, désigne clairement le postérieur. De préférence charnu et rebondi. On sera convaincu de l'usage courant du mot *tarma*, en consultant YouTube et en découvrant force postérieurs. *Tarma* ou *terma*… ce dernier étant issu de l'arabe tunisien avec le même sens, parfaitement centré sur les deux hémisphères postérieurs.

Du plus brutal…

Chbeb, « jeune homosexuel », mot enregistré dans le *Dictionnaire du français argotique et populaire*, en 2009, par François Caradec. L'origine en est un mot arabe, *shab*, signifiant « beau ». *Schbeb*, *schebeb* ou *chbeb*, les variantes orthographiques sont là pour dénoter un mot encore mal fixé. *Schbebs* est aussi le titre d'un roman au vocabulaire réaliste de Salima Rhamma paru aux Éditions de l'abat-jour. Il s'agit d'un « polar » est-il précisé dans la publicité qui en est donnée, publicité assortie d'une définition du mot : « De l'arabe *chbeb*, joli. Détenu homosexuel, ami d'un chef. Terme d'injure. » Faut-il souhaiter une parfaite intégration du mot ?

En revanche *niquer* n'est plus un verbe à remettre en cause. Il a fait son entrée en 1890, en venant du sabir d'Afrique du Nord *i-nik*, « il fait l'amour », en partant de l'arabe *nak*, de même sens. Le verbe est entré en français par le biais de l'argot militaire, explicitement synonyme de « posséder charnellement ». On est convaincu que le mot a pris toute sa force à travers la formule d'invitation faite aux militaires par des prostituées du pays, usant de l'expression « faire nik-nik ». Le mot s'est si bien implanté dans la langue française que peu se souviennent qu'il a pour origine un mot arabe, d'autant plus qu'existait depuis fort longtemps une expression voisine phonétiquement, « faire la nique », se moquer, mépriser, *nique* relevant sans doute ici d'une racine attestée en gallo-romain, à partir d'un radical *nik*, marquant l'indifférence ou la moquerie. On explique ainsi la forme passive, *être niqué*, sous-entendu, s'être fait berner, par l'inconscient rapprochement opéré avec la formule multiséculaire, *faire la nique*…

Si on peut entendre dire, sans y percevoir de vulgarité mais tout juste un peu de familiarité, « avec les repas de fêtes, j'ai *niqué* mon régime », ou bien encore si on peut lire Philippe Djian affirmant dans *Échine* (1988), qu'en restant « assis trop longtemps dans ce bureau, je m'étais bel et bien niqué les reins à me pencher au-dessus de ces maudits manuscrits », le verbe *niquer* a repris de l'intensité argotique et agressive dans une formule très vulgaire : « niquer la gueule (à quelqu'un), Tromper quelqu'un » relevée dans *Le Trésor de la langue française*, lequel enregistre également « niquer le burnous », c'est-à-dire « surprendre », expression immédiatement assortie d'une citation d'Alphonse Boudard, tirée des *Matadors* (1966) : « L'air de rien, mais le temps passe, nous presse, nous talonne, nous *nique le burnous*, nous décatit, nous marque la tronche », une réflexion qui ne laisse pas indifférent…

Ce « nique la gueule » de quelqu'un a repris du mordant et même un caractère extrêmement insultant avec le « nique ta mère », un calque de l'arabe, avec l'influence de l'anglais « mother fucker ». On ne se situe pas là dans le registre de la tendresse et Bertrand Blier, le cinéaste auteur des célèbres *Valseuses*, en donne un échantillon dans *Existe en blanc*, paru en 1998. Il y évoque en effet un jardinet où atterrit un ballon de foot qu'il n'arrive pas à renvoyer, à cause des grillages, « d'où le bouquet d'insultes […] que m'envoyaient les gars d'en face. À cette époque-là, on niquait pas encore la mère mais y avait déjà du basané et du crépu dans l'air ». Il y a des mots qui n'ont pas un destin glorieux.

…au plus délicat

Il est temps de revenir à des réalités installées de longue date dans la langue, réalités historiques telles que le *harem* et la *houri*. Le mot même de *harem* vient comme on en a confusément conscience de la langue arabe, mais il est issu du mot *haram* avec au départ, si l'on a une conception légère du harem, un sens qui peut étonner, puisqu'il définit ce qui est interdit par la religion, ce qui est sacré. De là le sens d'une enceinte sacrée, et celui d'épouses protégées, entendons qu'elles constituent la sphère privée interdite aux autres hommes, le lieu sacré où résident les femmes.

Le *harem* fait partie intégrante de l'histoire de l'Orient, et l'on cite abondamment les harems des pachas et des sultans de l'Empire ottoman

mais, à dire vrai, le concept est propre à de nombreuses civilisations antiques. Univers clos où les femmes, le plus souvent captives, étaient propriétés du sultan, le harem constituait certes un lieu de privation de liberté, inadmissible aujourd'hui, mais aussi un lieu très raffiné où s'apprenaient l'histoire, la poésie, la danse, dans une atmosphère culturelle servie par une structure à la fois hiérarchisée et très cohérente.

Ce n'est pas immédiatement que le mot *haram*, lorsqu'il pénétra ainsi en langue française, attesté en 1559, désigna le lieu réservé aux femmes et interdit à celles et ceux qui ne font pas partie de la famille, en résonance avec l'idée de lieu sacré, inviolable. Quel premier sens a-t-il alors en effet au milieu du XVI^e^ siècle ? « Grand péché. » On est donc proche du premier sens du mot arabe, un interdit. Ce ne sera qu'au cours du siècle suivant, en 1661, que le mot, tout en prenant son orthographe définitive, *harem*, aura pour référence les appartements destinés aux femmes, notamment dans l'univers des pachas et sultans ottomans.

Le harem a quelque chose de mystérieux pour les Occidentaux et on en a trace dans maints témoignages, par exemple au XIX^e^ siècle celui de Lamartine au cours de son *Voyage en Orient*, évoquant « partout des harems » munis de grilles, pendant que Leconte de Lisle, en parnassien soucieux de description fine, en offre une image saisissante dans ses *Poèmes tragiques* publiés en 1886 : « Il y a de grands harems pleins de femmes fort belles Que surveille un troupeau d'eunuques abyssins, Arabes du Hedjaz aux longs yeux de gazelles, Juives aux cheveux noirs, Persanes aux seins bruns, Et négresses d'Égypte aux ardentes prunelles. »

Pierre Larousse qui ne cache jamais son point de vue, usant tantôt de commentaires encyclopédiques bien ajustés et ajoutés à la partie définitoire de son *Grand Dictionnaire universel du XIX^e^ siècle*, tantôt de citations supposées traduire les points de vue qui lui semblent judicieux, n'a pas manqué de s'exprimer sur le harem. À travers deux citations : « En Orient, les Harems sont le résultat d'un abus de la puissance de l'homme qui ne voit dans la femme que l'instrument de ses plaisirs. (A. Maury) » Première citation, suivie d'une seconde d'une autre tonalité : « Toutes les femmes européennes qui ont pénétré dans les harems s'accordent à vanter le bonheur des femmes musulmanes. (Gérard de Nerval) » Soit ! Plus question cependant au XXI^e^ siècle de justifier les harems, le sérail n'est vraiment plus de mise. *Sérail* ? Attention, remarque Émile Littré, « on confond souvent

harem avec sérail. C'est une erreur passée dans l'usage. Le sérail, de l'italien *serraglio*, lui-même issu du turco-persan *serâi*, est le palais du sultan, tandis que le harem est l'appartement des femmes ».

Y a-t-il des *houris* dans le *harem* ? Au sens premier du mot, c'est impossible, au sens second, cela va de soi. Les Turcs « se voient dans le neuvième ciel entre les bras de leurs houris », clame Voltaire, au premier sens du mot, dans *La Princesse de Babylone*, publié en 1768. En fait, le mot *houri*, « nom des beautés célestes qui, selon l'Alcoran, seront dans le paradis les épouses des musulmans fidèles », rappelle Littré, a son origine dans le persan *huri*, tiré lui-même d'un mot arabe au pluriel, *hur*, issu de *houra*, féminin de *ahwa*r, « qui a le blanc et le noir des yeux très prononcés ». De là, l'image de la très belle Orientale, aux yeux irrésistibles, récompense des bienheureux accédant au paradis. Par extension de sens, la *houri* devint aussi, attestée en français en 1754 dans l'œuvre de Crébillon fils, une « femme très attrayante », souligne un siècle plus tard l'austère Littré. Ainsi, Formosane, la princesse de Babylone, inévitablement fort jolie, est-elle aussi aux yeux de son amant une houri.

« Je me vis entouré d'un sérail de houris, de mes anciennes connaissances pour qui le goût le plus vif ne m'était pas un sentiment nouveau », s'exclame Rousseau dans ses *Confessions*, En réalité, il faut en convenir, la houri est au XIX^e^ siècle plus en vogue dans la langue française des hommes de lettres qu'elle ne le sera par la suite. Ainsi, laissons le dernier mot à Théodore de Banville, évoquant dans ses *Odes funambulesques*, en 1859, « une blanche houri, […], Paupières aux sourcils noirs, prunelles de saphir, Gazelle pour la grâce indolente des poses ». Le paradis rime assurément avec les houris.

Parfums, senteurs et saveurs

AMBRE (gris), BENJOIN, chicotin (amer comme), CIVETTE, eau de naffe (fleur d'oranger), JASMIN, MUSC

« Oléorésine fossile », disent les spécialistes lorsqu'ils évoquent l'*ambre*, l'*ambre jaune* devraient-ils dire. « Oléorésine », c'est-à-dire une résine dissoute dans une huile volatile, précise Littré. « Fossile », parce que cette oléorésine date d'une ère passée, tout en ayant pu être conservée dans les roches par enfouissement. Il en est donc ainsi de l'ambre dit « jaune », résine fossilisée d'origine végétale, transparente, dont l'une des propriétés étonnantes est de pouvoir facilement s'électriser, par simple frottement. En réalité, si ce type d'ambre reste le plus connu, c'est l'*ambre gris* – le mot est masculin – qui en est la véritable origine.

Anbar en arabe, puis *ambar* en latin, enfin entrant dans notre langue française vers 1200 sous sa forme définitive avec une nouvelle prononciation résultant d'une déformation phonétique habituelle, l'*ambre* désigne d'abord sans avoir besoin de qualificatif ce que l'on appellera par la suite, au XVI^e^ siècle, l'ambre *gris* ou *blanc*. Il correspond à cette substance parfumée dont les origines sont étonnantes puisqu'il s'agit des concrétions intestinales des cachalots qui, dès lors qu'elles sont rejetées par le cétacé, flottent à la surface de la mer. Les navigateurs et marchands arabes qui le recueillirent dans l'océan Indien en tirèrent très tôt un parfum d'autant plus précieux que l'on comprend aisément que pareille substance est forcément rare.

C’est par une vague analogie de couleur avec cet ambre appelé également le « blanc de baleine », mais peut-être aussi en fonction d’une matière précieuse dans les deux cas, issue d’un végétal ou d’un animal, que la résine fossilisée, également dite *succin*, fut appelée « ambre jaune ». La comparaison s’arrête là car ce dernier correspond à une substance dure et transparente, le plus souvent couleur du miel, qui se taille et se travaille pour donner des perles et des pendentifs, et plus largement divers objets de luxe. Le fait que la mer Baltique arrache cette résine fossilisée aux terrains qu’elle recouvre de ses vagues, en rejetant l’ambre jaune sur les côtes, a pu, de temps à autre dans les esprits loin des réalités et rompus aux connaissances livresques, faire par ailleurs confondre l’ambre gris et l’ambre jaune dès lors tous deux liés à la mer.

L’ambre gris, en tant que substance organique molle, a une propriété saisissante : il dégage un parfum musqué, propre à en faire un constituant précieux pour de nombreux parfums de luxe. Charles Baudelaire n’y est pas insensible, lorsque dans ses *Correspondances*, en 1857, il énumère « l’ambre, le musc, le benjoin et l’encens, qui chantent les transports de l’esprit et des sens ». Il en va de même pour Leconte de Lisle, évoquant dans ses *Poèmes tragiques*, en 1886, « des cassolettes où l’ambre qui fume encor unit son tiède arôme aux frais parfums des roses… »

Il fut même un temps où l’ambre gris était très couru en tant que condiment. On sait par exemple que le maréchal de Richelieu avait coutume de mâcher des pastilles ambrées. Attention cependant ! En 1848, dans *La Physiologie du goût*, Brillat-Savarin insiste : l’ambre « pris intérieurement est souverainement tonique et exhilarant », c’est-à-dire qu’il porterait au rire incontrôlé comme le fameux gaz (ex) hilarant. En 1842, dans les lettres fictives du *Rhin*, Victor Hugo souligne, à la faveur d’une inscription portée à la gloire du café sur un mur oriental, que « les personnes de condition l’adoucissent avec le sucre et l’aromatisent avec l’ambre gris ». À retenir : voilà qui serait très chic pour votre prochain dîner, hors de prix…

Associer comme le fait Baudelaire l’ambre et le *benjoin* va de soi, puisque le benjoin n’est autre qu’une substance aromatique résineuse, à ceci près qu’elle n’est pas fossile et qu’elle provient d’un arbre de l’Orient. C’est même à une spécialité de l’île de Java qu’on doit sa source étymologique. *Luban djawi*, « encens de Java », tel est en effet le mot arabe d’où provient le catalan *benjuin*, puis le mot français *benjuyn* attesté en 1479 dans

Les comptes du Roi René, avant de devenir le *benjoin* au siècle suivant. Cette essence effectivement exportée principalement des forêts de l'île de Java, était consommée sans modération dans les différents temples orientaux, où l'on en usait comme de l'encens. Et l'auteur des *Fleurs du mal* d'avoir explicitement un faible pour le benjoin, en affirmant que tout en lui « te chérit et t'admire, Tout se fera Benjoin, Encens, Biliban, Myrrhe ». Avec une majuscule à l'initiale, fragrance capiteuse oblige !

Sans souhaiter rompre le charme, on ne peut éviter depuis la décennie 1970 d'évoquer froidement la « réaction du benjoin colloïdal », utilisée comme moyen de diagnostic de la syphilis, de la sclérose en plaques, des méningites et tumeurs cérébrales. On préférera conclure sur Pétrus Borel et ses *Contes immoraux*, autrement dit *Champavert*, publiés en 1833 : « S'il est des Dalila qui tondent la force de leurs amants et les vendent, il en est d'autres aussi qui les réconfortent et qui épandent autour d'eux un aromate de bonheur et qui versent du benjoin sur leurs maux. »

Il est deux *civettes*. La première, également appelée régionalement *ciboulette*, a pour origine le latin *caepa*, oignon, de par le fait qu'elle se présente comme l'oignon avec des bulbes, en l'occurrence de petite taille, réunis par les racines. Ses feuilles sont volontiers employées comme condiment : qui niera que le fromage blanc à la ciboulette peut faire notre régal ? Mais c'est la seconde *civette* qui nous intéresse, celle qui s'illustre par le mammifère carnassier d'Afrique et de l'Inde, au corps allongé et au pelage gris jaunâtre, parsemé de taches noires. Le zoologiste Cuvier disait d'elle qu'elle tenait du chien et « des autres genres », tant elle lui semblait difficile à décrire. Elle a cependant attiré l'attention des hommes à double titre : d'une part, sa fourrure chaude a vite été exploitée, et d'autre part la substance onctueuse à forte odeur de musc, que ses glandes sécrètent, s'est révélée très appréciable. On l'utilise en effet de longue date pour la parfumerie et en pharmacie comme en témoigne l'« huile de civette ». D'emblée, c'est en partant du mot arabe *zabâd*, l'écume, mais aussi le musc, lui-même écumeux, produit par la civette, en transitant peut-être par l'italien « gatto zibetto », que naquit en langue française au XV^e^ siècle le mot « civette ». Dans son sens animal, son homonyme végétal n'étant attesté qu'au siècle suivant.

Musc : « Ce mot vient de l'Arabe *mosch* ou *musch*, dont on a fait le Grec vulgaire *moschos* », déclare péremptoirement Furetière dans son

Dictionnaire universel. En fait, c'est au persan *musk*, que semble être emprunté le mot, peut-être issu lui-même du sanskrit *muska*, désignant les testicules. Le musc est bien effectivement cette substance brune, très odorante et à consistance de miel, que l'on extrait des glandes abdominales de certains cervidés d'Asie centrale, cervidés mâles très proches du chevrotin. D'où d'ailleurs la définition qu'en donne Furetière : « C'est un parfum qu'on trouve dans la vessie d'un animal qui porte le même nom. » La suite est d'ailleurs peu appétissante : « On y trouve comme du sang caillé de la grosseur d'un œuf. Il forme une petite éminence à son nombril. » Enfin, comme il arrive pour les substances qui entrent dans des produits de luxe, alors même que leur origine est presque répugnante, les légendes vont bon train. Furetière s'en fait ainsi l'écho : « Ce que les Anciens en ont écrit est fabuleux [relève du mythe], disant qu'il venoit des testicules d'un castor, lequel se chastroit lui-même pour éviter la poursuite des chasseurs. » Des chasseurs qui doivent souvent se fier à l'odorat de leurs chiens.

Le musc eut ses heures de gloire sous la Révolution et le Directoire, avec les jeunes gens qu'on appela alors les « muscadins », jeunes royalistes qui affectaient une mise excentrique et qu'on appelait ainsi en raison de leur parfum favori où le musc s'exhalait tant et plus. Relaté par Chateaubriand dans ses *Mémoires*, on sait que Bonaparte avait « en horreur les *muscadins* et les *incroyables*, jeunes fats du moment ». Le mot a vieilli, mais il qualifie encore les coquets affectant une recherche proche du ridicule dans leur mise. En fait, l'italien est passé par là, le musc y étant devenu « moscado ». Avant son attribution aux « jeunes fats », le mot même de *muscadin* avait au demeurant déjà franchi les Alpes depuis 1578, pour désigner une pastille parfumée au musc.

Avec le *jasmin*, d'abord un arbuste vivace et sarmenteux, mot issu de l'arabe et du persan *yâsimîn* de même sens, ce sont à la fois la plante, la grande fleur qu'il donne, et le parfum qui s'en dégage qui sont à l'honneur. Il n'est pas jusqu'à sa saveur qui est habilement exploitée dans le thé ou dans les sorbets « au jasmin », par exemple. Certes, les variétés sont nombreuses, et signalées déjà en 1680 par Pierre Richelet : « Il y a du jasmin de Catalogne, & du jasmin d'Espagne. Le jasmin d'Espagne sert à faire des bordures. Le jasmin jaune des Indes sent fort bon », juge-t-il nécessaire de confier à ses lecteurs. De fait, les dictionnaires ressemblent parfois à des catalogues et des guides du jardinage : « Le jasmin monte

aisément comme la vigne », ajoute ainsi Furetière. Enfin, il fut un temps, sous Louis XIV, où l'on se procurait avec ravissement de la « pommade de jasmin », ou de la « poudre de jasmin », tout en portant avec élégance des « gants de jasmin », le point commun restant « la préparation de ces choses avec du jasmin pour les parfumer », précise Furetière.

Presque sortie de l'usage, il faut aussi évoquer *l'eau de naffe*, de l'arabe *nafhah*, « odeur agréable », qui désignait, encore couramment au Grand Siècle, l'eau de fleurs d'oranger. Peut-être la formule était-elle venue de l'italien *aqua nanfa*, en usage au XIV^e^ siècle, mais elle s'est évanouie à la fin du XVIII^e^ siècle. Il en va de même d'une expression sans charme avec laquelle on achèvera ce parcours au sein des parfums et des saveurs : « amer comme chicotin ».

Classé dans les mots arabes, le *chicotin*, suc très amer extrait en principe de l'aloès, tire son nom de l'île de *Socotora*, une île de l'océan Indien, dépendant du Yémen et faisant partie des réseaux commerciaux de la flotte arabe. Altéré en *Socotrin*, le nom de cette île fut finalement totalement déformé en *chicotin*, au moment de pénétrer dans la langue française. Il était sans doute plus facile de rattacher le mot dont on avait perdu l'origine à un mot français connu, « chicot », défini comme la souche d'un arbre ou ce qu'il reste d'une branche brisée. La filiation à un végétal semblait naturelle.

« Herbe d'un goût âcre et amer », signale sobrement Richelet pour définir le chicotin. Malgré son apparente simplicité, ledit chicotin a néanmoins agité les lexicographes : Furetière lui consacre effectivement deux articles, l'un où il signale « une herbe qu'on nomme autrement *orpia* », appréciée des apothicaires, et l'autre où le chicotin est défini en tant que « pulpe ou chair d'une courge sauvage, qui est fort amère ». En ajoutant : « Ceux qui disent que c'est le suc d'aloès se trompent lourdement. » C'est pourtant la définition actuellement retenue. Il est vrai que bien souvent était mentionné dans les dictionnaires anciens « suc de l'aloès ou de la coloquinte » avant que l'aloès ne l'emporte. Quoi qu'il en soit, Furetière est formel. Ce suc mis « sur les mamelles des nourrices » sèvre les enfants.

Pierres et substances précieuses

AMBRE (jaune), balais (rubis rose pâle), CAMÉE (de camaïeu, peut-être de l'arabe), CARAT, lapis-lazuli, morfil (ivoire brut), lazulite, NACRE

L'*ambre* gris et l'*ambre* jaune sont de même souche étymologique, comme on vient de le constater. D'un côté, s'exhale le parfum, de l'autre brillent les bijoux et les objets de luxe. On a perçu que la confusion dans leur origine respective venait entre autres du fait que la résine fossilisée pouvait, comme l'ambre gris et donc la sécrétion des cachalots, être apportée par la mer. « Congélation qui se trouve dans la mer Baltique », avance Furetière, embarrassé à propos de l'ambre jaune.

Cet ambre jaune, très tôt découvert, fut dès la préhistoire utilisé pour fabriquer des bijoux et de beaux objets. Les Celtes en firent des perles, et le fait même que cette résine fossile enserrait assez souvent des végétaux et des insectes datant de plusieurs siècles, ainsi préservés à jamais, fit que dès la Rome antique on associa l'ambre jaune à l'éternelle jeunesse. Les Romaines, bien naturellement soucieuses de leur paraître et de leur jouvence à préserver, aimaient à en garder un morceau en main, au nom d'une superstition charmante. On assimila aussi l'ambre à la mythologie. Avec Ovide se propagea en effet la légende selon laquelle les filles d'Hélios, métamorphosées en peupliers et en aulnes, ne cessèrent pour autant de pleurer leur frère, leurs pleurs coulant goutte à goutte à la naissance des nouveaux rameaux. Ces larmes divines prenaient alors la

consistance de l'ambre, couleur de l'or et transparent, emporté ensuite par le fleuve et rejoignant la mer.

Les symboliques les plus variées et farfelues furent au cours de l'histoire associées à l'ambre, riche de ces nombreuses caractéristiques : ainsi mis au cou des jeunes enfants, un collier d'ambre est censé les réchauffer. Quant à l'homme soucieux de sa virilité, porter un anneau d'ambre en permanence le rassurerait pleinement, ont pensé fermement les Chinois.

Enfin, la filiation est trop belle pour être oubliée : en grec, l'ambre se disait *êlektron*. On devine déjà l'étonnant devenir du mot, puisque c'est en partant de la propriété de l'ambre de s'électriser, d'attirer d'autres objets et de produire parfois des étincelles, que fut choisi le mot *électricité* au XVIII^e^ siècle. L'ambre et sa cousine, l'électricité, allaient à leur façon respective s'illustrer de manière lumineuse et éclatante.

De même qu'il y a deux *ambres*, mais de même origine, on ne confondra pas le balai, certes fort utile, avec un *rubis balais*, *balais* ayant ici la nature d'un adjectif et ne pouvant vivre qu'attaché à ladite pierre précieuse. Si le premier vient du gaulois *balatno* ou du breton *balazn*, le genêt, le *rubis balais*, de couleur rouge violacée ou rose, est de son côté issu de l'arabe familier, *balahs*, désignant une « sorte de rubis », venue du nord de la province perse, Balahsan. On relève encore la trace de cette origine géographique avec le Badakshan, l'une des trente-quatre provinces de l'Afghanistan.

Les rubis d'une couleur vin paillet qui en provenaient ont d'évidence franchi les siècles et les frontières, en passant par le latin médiéval *balascus*, représentant d'abord une pierre précieuse puis devenant synonyme de « rouge vif », avant d'être définitivement attribué à un type de rubis ainsi coloré. L'adjectif dont la compagnie est si prestigieuse perd évidemment de son lustre lorsque, au sens figuré et au XIX^e^ siècle semble-t-il, les boutons disgracieux, rouge vif, apparaissant sur le nez des alcooliques, furent qualifiés de « rubis balais ». Grandeur et décadence !

Pour le *lapis-lazuli*, autre pierre de valeur, point d'emploi figuré de ce type, il est vrai qu'il se distingue par une couleur bien différente, le bleu d'azur ou d'outremer. Cette pierre très fine, sa couleur rare aidant, est employée avec succès en bijouterie et se retrouve aussi fréquemment dans la tabletterie, ornant maints coffrets, échiquiers et damiers. Les lapidaires savent qu'elle fait partie des silicates, et que *lapis* désigne la pierre en latin.

D'où est issue l'autre partie du mot : *lazuli* ? En passant par le latin médiéval *lazulum*, en fait *lazuli* vient de l'arabe populaire *lazurd*, lui-même issu de l'arabe classique et du persan *lazward*, désignant l'azur. L'origine du mot est donc sans nuage, de même que son étymologie est identique à celle de l'azur, comme on l'a compris.

Quant à la *lazulite*, c'est en 1795 qu'on dénomma ainsi cette pierre dure, bleu d'azur, à grains serrés, que les chimistes disent composée de silice, d'alumine, de soufre et de soude. En réalité, c'est, sans les connotations du luxe, un synonyme du lapis-lazuli, directement dérivé de ce dernier disent les uns, d'après l'allemand *lazurstein*, pierre d'azur, pendant que d'autres le font venir du latin médical *lazulum*. Peu importe en définitive, pourvu qu'on ait oublié un autre synonyme, vieilli et dépourvu d'euphonie, la *klaprothine*, qui assurément ne fait pas rêver.

Parmi les pierres fines remarquées, il faut compter l'agate, l'améthyste et l'onyx, toutes pierres qui, sculptées en relief, permettent de mettre en valeur des couches diversement colorées : on a reconnu ce qu'on appelle un *camée*, issu de l'italien *cameo*, et attesté en langue française en 1752 dans le *Dictionnaire portatif des Beaux-arts*. Sans en être absolument sûr, en y associant le mot au *camaïeu*, pierre fine taillée en jouant de deux couches de tonalité légèrement différente – d'où les peintures *en camaïeu* qui suivront – nombre d'étymologistes remontent à une altération possible d'un mot arabe *quamail*, pluriel de *qum'ul*, « bouton de fleur », effectivement de même couleur mais avec différentes nuances.

A existé aussi le *camée coquille* ou *camée en coquillage* taillé à partir d'un coquillage, et c'est l'occasion d'évoquer la *nacre*, dont l'origine est le mot arabe *naqqara*. Le mot transita par le latin *naccara* et l'italien *naccaro*, avant d'entrer en langue française au XIV^e^ siècle d'abord orthographié *nacle* avant de prendre la forme actuelle attestée en 1560. L'histoire de ce mot ne manque pas de charme. En arabe en effet *naqqarah* signifie « petit tambour » et de l'instrument de musique jusqu'à la substance à reflets irisés qui tapisse l'intérieur de certaines coquilles, le chemin peut paraître long ! Après avoir été assimilé à un instrument à percussion, *naqquarah* a semble-t-il désigné un cor de chasse, puis par analogie de forme avec cet instrument, le coquillage en forme de corne.

Lorsque la *nacre* s'installe en langue française, elle désigne d'abord ce qu'on appelle la « pinne marine », un grand mollusque à coquille

triangulaire, parfois qualifié de par sa forme de « jambonneau », ce qui d'ailleurs le rapproche de la forme même du cor. Puis du coquillage dans son ensemble, mollusque et coquille, on passa à la « nacre de perle », définie par Richelet comme une « coquille grande, épaisse, ronde par le bas, jaunâtre par dehors & fort jolie, & de couleur d'argent par dedans, où l'on trouve de fort belles perles ». Il n'y avait plus beaucoup de chemin à parcourir pour arriver à la substance irisée qui allait être très utilisée en bimbeloterie, éventails et autres objets, sans omettre la marqueterie. La nacre qui nous « enchantera les yeux par la tendre richesse de ses plages irisées », selon le propos de Paul Valéry dans *Variété V*, en 1945, ne cesserait d'inspirer les écrivains usant de ses reflets intrigants et séduisants, par exemple Colette, dans *Chéri* en 1920, représentant son personnage « renversant la tête vers le halo de nacre qui emplissait le haut du ciel ». Voilà d'ailleurs qui fait penser aux nuages dits *nacrés*, qui apparaissent entre vingt et quarante kilomètres d'altitude, en gardant des teintes irisées longtemps après le coucher du soleil. De la mer au ciel, la nacre est partout.

Autre substance animale, le *morfil*, c'est-à-dire l'ivoire brut et plus précisément les défenses d'éléphant non travaillées. Le mot est aujourd'hui archaïque et ne doit pas être confondu avec les petites barbes métalliques qui restent sur le tranchant d'une lame fraîchement affûtée, également appelée morfil, issu sans complication du *mort-fil*. De son côté, la défense d'éléphant, dite *malfil* ou *morfil*, tire son nom d'un mot arabe *azm al-fil*, proprement « os de l'éléphant », qui en transitant par l'espagnol *marfil* est attesté en langue française dès 1545. Principalement tiré des côtes de Guinée, le morfil faisait partie, avec la poudre d'or, des cargaisons des navires arabes en pratiquant le commerce.

Le commerce passe par le calibrage et la mesure. On se souvient que le *carat* est issu du mot arabe *qîrat*, petit poids et graine de caroubier, cette dernière de taille très régulière servant en effet de poids pour peser les pierres précieuses et l'or. Sa carrière avait en réalité commencé en Grèce avec le grec *keration*, caroube. Le carat est indubitablement un mot de prix, puisqu'il côtoie tantôt les diamants tantôt l'or.

S'agissant des diamants ou des pierres précieuses, il correspond à une unité de 0,2 gramme, pouvant se subdiviser initialement en quatre grains, même si depuis 1907 on a adopté le « carat métrique », avec des subdivisions au centième. On se prend évidemment à rêver en pensant au

Cullinan, un diamant brut découvert dans une mine d'Afrique du Sud et se présentant avec une masse de 3 106 carats, soit 621,2 grammes… Ne rêvons pas, un diamant à trois carats est déjà un très beau diamant. Voilà pourtant une mesure qui naguère fut prise avec ironie. Sainte-Beuve en usa ainsi sans bienveillance à propos du discours de Victor Hugo se présentant à l'Académie, « discours cyclopéen, bon à beugler au Colisée sous Domitien, de la rhétorique à triple carat, une suite de gros morceaux sans lien, sans transition », susurre-t-il dans *Mes Poisons*, ouvrage publié en 1869.

Quand on a en revanche affaire à l'or, le carat désigne la quantité d'or contenue dans un alliage, et on l'exprime en vingt-quatrième de la masse totale de cet alliage. On comprend alors l'exemple offert par le *Dictionnaire de l'Académie* en sa cinquième édition : « Il n'y a point dans le commerce d'or à vingt-quatre carats », sous-entendons que l'or est très rarement donné à l'état pur. Révisons : quelle serait la valeur d'une masse d'or annoncée à dix-sept carats par exemple ? Eh bien, il contiendrait dix-sept parts d'or pur et sept carats d'autres métaux.

Se perçoit aussi, à l'occasion, l'expression ancienne, *à vingt-quatre carats*, signifiant « au plus haut degré », expression qui bénéficia d'une surenchère : *à trente-six carats*, c'est-à-dire « au-delà du possible ». « Il l'adore à trente-six carats », est-il dit de Marcel empoignant Musette, dans les *Scènes de la vie de bohème*, publié en 1848 par Henri Murger. Le carat ne pouvait échapper à l'argot : « prendre du carat » y signifie « prendre de l'âge », ce qui tendrait à faire croire qu'on gagne quelque valeur en vieillissant, le portefeuille s'épaississant…

Une expression a franchi les siècles sans une ride : le *dernier carat*. Autrement dit, le vingt-quatrième carat. Évoquer le dernier carat, c'est donc atteindre la limite maximum. Dans un premier temps, cette expression déjà en usage au Moyen Âge désignait la perfection, puis peu à peu elle fut assimilée à la dernière limite dans le temps. « Vous devez opérer entre 5 h 15 et 5 h 30 du matin, dernier carat », lit-on dans *Le Gang*, sous la plume de l'inspecteur de police écrivain Roger Borniche, en 1975.

Flore abondante, utile, esthétique et parfumée

> « Le cinquième [bateau] était grand, tapissé […] De bouquets de *jasmin*, de grenade et d'*orange*. »
>
> Pierre Corneille, *Le Menteur*, 1643.

alfa, alkékenge, alizari(ne), argan, azerole, BAOBAB, BENJOIN, BOURRACHE, CAMPHRE, CAROUBE, carthame, CARVI, cétérac, chervis, cubèbe, CUMIN, curcuma, cuscute, doum, JASMIN, kali, ketmie, LILAS, liquidambar, luffa, musacées, NÉNUPHAR, salicorne, salep, sesbania, sophora, sumac.

Utilitaires, médicinales, décoratives ou alimentaires, les plantes ont de multiples fonctions. Une civilisation très avancée où la médecine, l'esthétique et les saveurs sont à l'honneur, ne peut qu'être riche en mots y correspondant, d'où l'origine arabe de mots tantôt réservés aux spécialistes, le cubèbe par exemple, tantôt connus de tous, le lilas et le nénuphar.

Utilitaires et tinctoriales…

Il est des plantes aux multiples usages, c'est le cas de l'*alfa*, de l'arabe *halfâ* de même sens, plante d'Afrique du Nord et de l'Espagne, dont les feuilles servent à la fabrication de toutes sortes d'objets en fibres, vannées ou tissées, cabas, couffins, cordes, etc. On ne saurait mieux dire qu'Eugène

Fromentin évoquant en 1857, dans *Un été dans le Sahara*, la plante si complaisante : « L'alfa est une plante utile : il sert de nourriture aux chevaux ; on en fait en Orient des ouvrages de sparterie, et, dans le Sahara, des nattes, des chapeaux, des gamelles, des pots à contenir le lait et l'eau, de larges plats pour servir les fruits, etc. Sur pied, il sert de retraite au gibier : lièvres et lapins, gangas. » Il faudrait y ajouter, dès le début du XX^e^ siècle, le papier alfa, léger et fin, fabriqué à partir d'une pâte d'alfa. On oubliera l'expression imagée, relevée par Aristide Bruant en 1901, *ne plus avoir d'alfa sur la tête*, comprenons être atteint de calvitie.

L'*alizari*, nom que l'on donnait autrefois dans le commerce à la racine entière de la garance, était utilisé en tant que plante tinctoriale : la racine rougeâtre de la garance offrait en effet une matière colorante rouge. L'origine du mot est probablement l'arabe *al-usâra*, signifiant le jus, l'extrait. L'« alizarine » naguère extraite de l'alizari est désormais obtenue par synthèse.

Également tinctorial, le *carthame*, de l'arabe *qutum*, est une plante dont les fleurs donnent une teinture rouge, appelée *carthamine*. On nourrit aussi de ses graines oléagineuses les volailles et les perroquets, d'où son surnom plaisant de « graine de perroquet ». On l'appelle aussi safran bâtard, et l'on tire une huile de ses graines. Le carthame n'est pas sans ressources…

De son côté, issu de l'arabo-persan *sisabân*, la *sesbania* ou *sesbanie*, en transitant par le latin, entre en langue française en 1730 en tant que « sesban » pour prendre la forme actuelle au cours de la première moitié du XIX^e^ siècle, tout en continuant de désigner l'arbrisseau cultivé dans l'Inde et la filasse qu'on tire de ses tiges. Cette dernière servait notamment à la fabrique de papier de cigarette. Quant aux feuilles de la sesbania, elles ont aussi été utilisées à la manière du séné. Dixit docteur Littré.

Kali, avec une majuscule, est le nom d'une divinité hindouiste redoutable, épouse de Shiva et déesse de la mort. Ce mot-là n'est pas arabe. En revanche la plante à feuille épineuse qui pousse sur les côtes de l'Europe méridionale, le *kali*, dont l'incinération des tiges donne de la soude tire bien son nom de l'arabe *kali*, forme courante de l'arabe classique *qily*, la soude. L'*herbe de Cali*, attestée en 1553 avant de devenir le *kali*, à la fin du XVI^e^ siècle, se brûlait verte et ses cendres riches en soude constituaient une ressource chimique appréciable.

C’est le même mot arabe qu’on retrouve dans l’*alcali,* désignant autrefois les cendres de plantes marines dont on extrayait aussi de la soude. L’alcali a connu un destin lexical riche en devenant le nom générique des bases, citons seulement les *alcalis doux*, en fait le carbonate de sodium, ou de potassium et l’*alcali volatil*, l’ammoniaque. Dans les *Mille et une nuits*, le pourvoyeur du sultan de Casgar raconte l’histoire d’un marchand de Bagdad invité à un repas de noces, confronté à une entrée accommodée avec de l’ail à laquelle il ne voulait toucher. Contraint par le maître de la maison, il n’accepta que s’il pouvait se laver « les mains quarante fois avec du kali, quarante fois avec de la cendre de la même plante, et autant de fois avec du savon ». Un savon sans doute obtenu comme il se doit par l’action d’un alcali sur un corps gras. La boucle est bouclée pour cette opération mains propres.

La *salicorne* pousse sur les terrains salés. Sa tige est charnue et les feuilles réduites à des mamelons. Sa cendre donne de la soude. Il semble bien que l’étymologie arabe qui fut souvent avancée ne soit pas assurée, avec le mot arabe *salcoran* qui aurait donné *salicor* attesté en 1564, associé alors au mot *corne*, d’où serait née au siècle suivant la *salicorne*. Une variété, la *salicornia europae*, présente dans les marais salés, offre des pousses tendres, comestibles, que l’on confit dans du vinaigre. Enfin, dans le calendrier républicain, la salicorne correspondait au douzième jour du mois de Thermidor. Sans ressembler au bonnet phrygien, il se pourrait bien que son origine tienne du latin *corneum*, en forme de corne, associé à la racine *sal*, le sel. Quoi qu’il en soit, on s’en sert toujours dans la composition du savon d’Alep, en partant de la soude végétale qu’elle permet de fabriquer.

Emprunté à l’arabe *sumaq* de même sens, sans doute passé par l’espagnol *zumaque*, le sumac, en usage dans la langue française depuis le XIIIe siècle, est une plante qui eut un double usage, en suivant l’analyse rationnelle de Littré : tantôt il s’agit du sumac des corroyeurs, pour apprêter le cuir, qu’on retrouve en Afrique du Nord et en Europe, tantôt du « sumac au vernis », dont le suc vénéneux sert chez les Japonais à vernir les ustensiles de bois. Deux siècles plus tôt, Furetière lui consacrait un long article dans son *Dictionnaire universel* publié en 1690, dans l’orthographe d’alors, le *sumach*, précise-t-il, « croît beaucoup dans le pays de Vosge, & en des lieux pierreux ». Et si « ses feuilles servent à préparer le marroquin », il « produit une gomme qui guérit la douleur des dents, selon Dioscoride ». Enfin,

« les anciens en usoient dans leurs sauces au lieu de sel. Ce sumach de cuisine est la graine ; celui des Tanneurs & Courroyeurs est la feuille ». Quoi qu'il en soit, Furetière est péremptoire : « Ce mot de *sumach* est purement Arabe. »

Médicinales, alimentaires

Abritant très tôt de grands médecins, la civilisation arabe est naturellement riche en connaissances sur les plantes médicinales, dont le nom ne nous est pas forcément familier, ce vocabulaire étant réservé aux spécialistes. Parmi les plantes curatives dont la désignation est issue de mots arabes, on relève ainsi la *bourrache*, le *camphre*, le *cétérac*, le *cubèbe*, le *liquidembar*, ou encore le *salep* en tant qu'excipient.

La *bourrache* tient son nom de l'arabe *abûaraq*, signifiant « père de la sueur », un surnom peu ragoûtant que peut prendre cette plante puisque sa principale vertu est effectivement d'être sudorifique, d'où les tisanes qu'on en tire. C'est en principe par le latin médiéval *borago* attesté depuis le XI^e^ siècle que le mot est entré en langue française au XIII^e^ siècle. Pierre Guiraud, toujours prompt à proposer d'autres étymologies, invoque plutôt une filiation avec son aspect « bourru ». Quelle que soit l'explication, la plante bienfaitrice très connue a donné lieu à une expression argotique dont André Delvau se fait le porte-parole dans son *Dictionnaire de la langue verte* publié en 1867 : « Dans la bourrache ! » synonyme de « tu me fais suer ! »

Le *camphre*, extrait du *camphrier*, est antispasmodique et énergétique affirment nos dictionnaires. Rappelons-nous que Charles Bovary « administra de la valériane et des bains de camphre » à Emma Bovary, pâlissante et prise de « battements de cœur ». Issu de l'arabe *kafur*, de même sens, en passant par le latin médiéval *camphora*, le camphre attesté en langue française en 1256, a de fait une couleur blanche – « des ciels de camphre » s'exclame J. Lorrain dans *Monsieur de Phocas* en 1901 – que l'on repère encore plus prosaïquement dans les boules antimites…, autre usage du camphre à odeur forte.

Le *cétérac* ou *cétérach*, de l'arabe *sitrak* est une fougère commune de petite taille qui pousse le plus souvent entre les pierres des vieux murs, en définitive décorative et appelée aussi « herbe à dorer ». Mais on l'emploie

surtout en médecine et c'est dans l'ouvrage d'Henri de Mondeville consacré à la chirurgie que le mot fit son entrée en langue française. Si le cétérac soignait les affections respiratoires, les bronchites, ses fonctions thérapeutiques ne sont plus vraiment utilisées.

Où situer l'*argan*, ce fruit, cette amande de l'*arganier*, issu d'un mot arabe, *argan*, de même sens ? Cet arbre très répandu au Maroc fournit un bois très dur, d'où d'ailleurs l'espèce à laquelle il appartient, les *sidéroxyles* (du grec *sider*, acier, et *xulon*, bois…). Par ailleurs, l'huile d'argan, tirée du noyau de son fruit, reste réputée, d'une part parce qu'elle est riche en vitamine E, d'autre part pour son usage culinaire, et enfin pour les produits cosmétiques. Il y a des plantes qui méritent d'être mieux connues.

De son côté, le *cubèbe*, issu de l'arabe *kubbâba*, en passant par le latin médiéval *cubeba*, doit son renom aux fruits noirâtres et arrondis que donne cet arbuste grimpant, voisin du poivrier. On a d'ailleurs appelé « poivre cubèbe » le fruit du cubèbe. Sa graine contient un principe médicinal que l'on a notamment employé dans le traitement de la blennorragie.

Le *benjoin* déjà évoqué n'est pas à dire vrai une plante, puisqu'il s'agit de la substance aromatique sécrétée par le tronc du styrax, nom scientifique de l'aliboufier – d'origine inconnue. Mais dans la littérature de naguère, le styrax a aussi désigné le baume qu'on en extrait, tout comme le benjoin a parfois été confondu avec l'arbre qui le produit. Arôme mais aussi produit médicinal, le benjoin a une belle carrière : sa teinture antiseptique et cicatrisante le fait ranger dans l'arsenal des produits végétaux bienfaisants.

Quel fruit a été choisi pour baptiser le vingt-deuxième jour du mois de brumaire du calendrier républicain ? L'*azerole*, fruit de l'*azerolier*, issu du mot arabe *az-zou'-roûr*, en passant par l'espagnol *acerola*, pour pénétrer dans la langue française au XVI^e^ siècle. Ressemblant à une petite pomme, jaune ou rouge – on l'appelle familièrement « pom (m) ette » dans le sud de la France – le fruit de cet arbuste méditerranéen, variété d'aubépine à fleurs blanches ou roses, également appelé *néflier de Naples* ou *épine d'Espagne*, se prête aux gelées ou aux confitures, mais il est aussi prisé pour certaines spécialités pharmaceutiques et cosmétiques. Ses fleurs sont notamment utilisées en infusion pour lutter contre les troubles du sommeil et l'hypertension artérielle. Les tenants du calendrier républicain avaient donc choisi à bon escient le fruit de ce végétal à croissance lente et obstinée, qui

peut monter jusqu'à dix mètres de haut et produire jusqu'à vingt-cinq kilos de fruits par an ! Et dont le nom est si doux à prononcer.

Sur le *caroubier* pousse bien sûr la caroube, du mot arabe *harruba* de même sens, fruit comestible dont la pulpe est suave et sucrée et la couleur si caractéristique, brun-rouge foncé et en partie violacé lorsqu'il est sec. Arbre au bois très dur, utilisé en marqueterie, mais au feuillage à feuilles persistantes et fleurs rougeâtres, le caroubier est à l'honneur dans les plus belles pages d'Albert Camus, *Noces* publié en 1938, où se célèbre l'alliance entre l'homme et le monde. Au moment où tombent les premières pluies de septembre, Albert Camus aime en effet à évoquer les caroubiers « qui mettent une odeur d'amour sur toute l'Algérie. Le soir où après la pluie, la terre entière, son ventre mouillé d'une semence au parfum d'amande amère, repose pour s'être donnée tout l'été au soleil ». Quel bel hommage conjoint pour une terre et un arbre !

Le *carvi*, issu du mot arabe *karâwiyâ*, racine à sucre, déjà signalé pour ses graines, condiment apprécié en pâtisserie orientale, est aussi à l'origine de la « liqueur de kummel ». Comme presque toutes les liqueurs, celle tirée du *kümmel*, un mot allemand signifiant « cumin », a pour alibi ses qualités digestives.

Le *chervis*, de l'arabe *karawiya*, attesté en langue française en 1538, en ayant transité par le latin *careum*, a pour particularité de bénéficier d'une racine « à saveur douce et comestible », rappelle l'Académie qui ouvre un article au *chervis* dans ses éditions de 1835 et 1878. Cela étant, il ne s'agit pas d'un mets de premier choix : « Je t'apprendrai comment la riche citadine Dîne. À toi qui, de pain noir, de gaude et de chervis Vis », dit joliment en 1860 dans ses *Colifichets* Amédée Pommier, prix de poésie de l'Académie.

Forcément déjà évoqué pour ses qualités gastronomiques, avec ses graines au goût semblable à celui de l'anis d'où son surnom de « faux anis », le *cumin*, de l'arabe *kammun*, en passant par le grec *kuminon* avant de rejoindre la langue française au XIII^{e} siècle, n'a pas manqué d'être aussi utilisé en tant qu'huile essentielle provenant de la distillation de ses graines. Et dans ce sillage distillant viennent quelques liqueurs : l'eau-de-vie suédoise au cumin par exemple, mais aussi un produit médicinal contre les fermentations intestinales. Ce qui est moins poétique.

Le *curcuma* ou *safran des Indes*, grande herbe vivace, qui tire son nom de l'arabe *kourkoum*, « safran », bénéficie d'un rhizome qui entre dans la composition du curry, et qui se caractérise par sa matière colorante jaune. Tout comme le cumin, on en fait un usage gastronomique pour l'assaisonnement, et thérapeutique en fonction de ses propriétés digestives. Enfin, il sert de colorant jaune dans la teinture des matériaux, tissus, bois, cuir, papier, etc. Ses vertus sont exceptionnelles, disent du *curcuma* les thérapeutes. « Faites le plein d'antioxydants » avec le curcuma. Aucun doute, la plante a le vent en poupe ! On évoque même à son égard un enjeu économique. L'Inde en est le premier producteur mondial. Et quoi de plus beau qu'un curcuma en fleurs !

Au nom presque drôle, la *cuscute*, de l'arabe *kusut*, emprunté au grec *kasutas* et entré en français au milieu du XIIIe siècle, n'est au fond qu'une plante herbacée parasite. Ses tiges rouges enlacent les genêts, la luzerne, la bruyère, les céréales, le thym, le trèfle : elle n'est pas bienvenue. Jules Renard, dans *Poil de carotte* (1894), ne lui fait pas de cadeau : « La cuscute rongeuse, parasite, méchante, choléra des bonnes luzernes, étend sa barbe de filaments », siffle-t-il à son égard. Avec ses petites fleurs blanches ou rosées, en grappes, elle est pourtant d'un très bel effet… Sans racine et donc munie de suçoirs qui s'enfoncent dans les plantes qu'elle parasite, la cuscute est redoutable. D'où son usage métaphorique : Léon Daudet, en haine contre la démocratie, compare cette dernière à « la cuscute des sociétés et des États ». Voilà qui peut la rendre sympathique. Réhabilitons la cuscute.

C'est pour ainsi dire tel quel phonétiquement que le mot arabe *dawn* ou *dum* est passé en langue française, à la toute fin du XVIIIe siècle. Le *doum*, petit palmier d'Égypte et d'Arabie, est utile à triple titre : il fixe les dunes grâce à ses racines ; son fruit est comestible ; on tire de sa tige ramifiée un crin végétal. Sans oublier cette précision de Pierre Mac Orlan dans *La Bandera*, ce roman de 1931 inspiré de la Légion étrangère espagnole, aux prises avec un sol désertique : « Il regarda les cailloux qui tachaient le sol à perte de vue entre les touffes de doum dont on ferait des balais. » Balais de « doum » ici, balais de genêts ailleurs. On peut toujours compter sur les écrivains pour aller plus loin que nos dictionnaires, le doum est par exemple une plante que décrit avec plaisir André Gide lors de son *Voyage au Congo*, publié en 1927 : « Les femmes tapent avec un bâton sur les fruits du palmier doum afin d'amollir la pulpe ligneuse que l'on chique comme du

bétel. » « Petit » palmier doum est-il souvent spécifié : il peut cependant atteindre huit mètres de hauteur.

La *ketmie* a pour synonyme l'hibiscus, plus connu. Cette plante arbustive ne manque pas d'attraits : on utilise son bois pour ses fibres à propriété textile, ses très grandes fleurs pour sa valeur ornementale, et ses fruits pour les graines dont on extrait un parfum délicat. On ne s'étonne pas que les horticulteurs la chérissent, d'autant plus qu'elle compte pas moins de cent cinquante espèces ! Son nom provient du mot arabe *hatmi*, *hitmi*, la guimauve, la mauve des marais. Beaucoup ont un faible pour la ketmie des jardins ou de Syrie, très répandue dans les régions méridionales de la France et dont les fleurs ressemblent à celles de la rose trémière.

Le *liquidambar*… est-ce du liquide en barre ? interrogent les enfants avec pertinence. Non, il s'agit d'un arbre. Mais si l'on songe à Chateaubriand, évoquant dans ses *Mémoires*, en 1848, « les Floridiennes qui broyaient sous leurs dents […] des larmes de liquidambar », voilà qui peut rendre encore davantage perplexe. Il s'agit en fait ici des sécrétions de cet arbre qui effectivement produit des résines, couleur d'ambre, employées notamment pour stimuler les voies respiratoires. Le baume de liquidambar eut son heure de gloire, et de fait, si on regarde de plus près l'origine étymologique de ce mot intriguant, les enfants n'ont pas tort de le rapprocher du mot « liquide ». Car c'est bien du latin *liquido*, liquide, que vient la première partie de ce mot composé, la seconde étant tout simplement l'arabe « ambar », désignant l'ambre. Et l'on comprend alors le rapport établi entre la résine propre à l'ambre jaune et celle de cet arbre exotique qui fait s'extasier André Gide dans son *Journal* le 15 août 1944 : « Oui, c'est bien un liquidambar (j'ai pu m'en approcher) dont j'admirais les fleurs dans le jardin voisin, sous les fenêtres de ma chambre. Pourquoi si rare, cet arbuste charmant ? » Arbuste… il s'étale facilement en hauteur de douze à vingt mètres. Ses feuilles rouge orangé en automne enchantent les horticulteurs. Cet arbre qui en définitive a pour nom « l'ambre liquide », introduit en Europe en 1681, offre même un baume cicatrisant et un remède contre la gale. Que demander de plus : un port majestueux, des couleurs chatoyantes et un baume thérapeutique. C'est de l'or, le *liquidambar*.

On peut évoquer la « courge torchon », mais cette désignation concrète, qui rappelle qu'une fois séchée la pulpe fibreuse du fruit du *luffa* peut servir d'éponge végétale, n'est pas forcément valorisante ! Soignons le luffa,

cucurbitacée grimpante, dont les fruits sont par ailleurs comestibles, consommés à la manière des légumes en Asie et en Afrique. Cette liane, car c'en est une, également orthographiée *loofa*, tire son nom de l'arabe d'Égypte, *lufali*, de même sens. Entre l'éponge animale, l'éponge végétale et l'éponge synthétique, il faut choisir.

Que sont les *musacées* ? On en consomme quotidiennement en France, énormément sans le savoir. Comment se présentent les plantes, appartenant à la famille des musacées ? Un pseudo-tronc, à partir d'une base massive de feuilles, mais bien sûr ce sont leurs fruits qui nous intéressent, des baies oblongues à pulpe farineuse, assemblées en grappes, appelées régimes. On a reconnu la banane. Au départ, lexicalement, le mot arabe *mawszh* signifie tout simplement « banane ». Mais ce dernier mot a été emprunté à une langue bantoue de Guinée. Qu'importe, on apprécie tout particulièrement les fruits des musacées, même si le mot ne s'est installé en français que tardivement, au début du XIX^e^ siècle.

La raréfaction de la plante d'origine, un orchis (une orchidée), cantonné principalement dans les montagnes de la région de Kahramanmaras en Turquie, dont on tire originellement le salep, l'a petit à petit fait oublier. Et ce, au profit de la fécule de pomme de terre, en tant qu'excipient pour la cuisine en Occident. Issue de l'arabe *sahlap*, de même sens, le salep est longuement décrit par Littré en tant que boisson « que les Orientaux font avec les bulbes des orchis ». Il est vrai que le médecin resurgit toujours chez Littré : « Lorsqu'on veut s'en servir, on les réduit en poudre, et l'on jette par-dessus de l'eau bouillante à laquelle on ajoute du lait ou du miel : cela donne une boisson analeptique. » Et d'offrir une précision d'ordre animal pour ce végétal : le salep, explique Littré, de l'arabe *tsaleb*, autre forme proposée qui signifie « renard », tiendrait au fait que les bulbes de la plante ressembleraient à des testicules de renard.

Pour l'ornement

Place tout d'abord à un arbre de taille variée, le *sophora*, arbre exotique proche du robinier et destiné à l'ornement des jardins et des avenues, qui tire son nom de l'arabe *sophera*, entrant en langue française par le biais du latin au tout début du XIX^e^ siècle. Le plus connu reste aujourd'hui le sophora

du Japon, ce qui laisse croire à tort parfois que le mot est d'origine japonaise.

Il ne fait pas de doute que le *jasmin*, arbuste méditerranéen et d'Extrême-Orient, aux fleurs tubuleuses blanches ou jaunes particulièrement odorantes, en grappes, ne peut que séduire. Même le rugueux Flaubert remarque dans sa *Correspondance*, en 1854, « tout autour de la salle à manger, un espalier de jasmins en fleurs où s'ébattaient des bengalis ». Et nous avons déjà insisté sur le parfum qui s'exhale de ses fleurs et l'arôme extrait des fleurs de jasmin, bienvenu dans la pâtisserie. Retenons aussi un bien joli prénom issu du même mot : Yasmina.

On l'oublie tant il est présent dans notre univers, mais le *lilas* est un arbrisseau d'origine exotique ; on évoque d'ailleurs le lilas de Perse, le lilas des Indes. Il a déjà été question du lilas dans notre premier parcours alphabétique, mot issu de l'arabo-persan *lilak*. À la fois plante, ornement et couleur, le lilas fut aussi choisi pour prénom révolutionnaire, présent dans le calendrier républicain. Dans les années 1980, le prénom se répandait de nouveau….

« Car Sido aimait au jardin le rouge, le rose, les sanguines filles du rosier, […] et même le coqueret-*alkékenge*, encore qu'elle accusât sa fleur veinée de rouge sur pulpe rose, de lui rappeler un mou de veau frais… », se souvient Colette dans *Sido*, en 1929. Le *coqueret*, c'est effectivement l'autre nom de l'alkékenge, plante vivace à fleurs jaunes et à fruits orange, parfois appelé « cerise d'hiver ». L'alkékenge tire son nom du mot arabe *al-kâkang*, de même sens. On aime beaucoup le surnom de la plante d'ornement : « l'amour en cage ».

« Un patio du Country Club […] avec en son centre une pièce d'eau recouverte de *nénuphars* plus grands que des tourtières », écrit Régis Debray pour camper son récit où Franck évolue dans *L'Indésirable*, publié en 1975. Le nénuphar, déjà évoqué mais qui mérite qu'on y revienne, est indéniablement un ornement de choix pour toute pièce d'eau. Et plus largement ce « lys aquatique, que l'on appelle également lotus ou nénuphar, a toujours tenu une grande place dans l'imagerie symbolique de toutes les religions », rappelle Paul Claudel en 1938 dans *Un poète regarde la croix*.

Plante aquatique aux fleurs solitaires, blanches, jaunes, violacées ou rougeâtres, cette « lune d'eau » – encore un synonyme – le nénuphar a toujours et partout où il s'épanouit marqué les esprits par cette délicate

mobilité à la surface des eaux calmes. Emprunté au sanskrit *niltpala*, passé en arabe sous la forme *ninufar*, c'est en transitant par le latin médiéval qu'il entre en langue française au XIIIe siècle, orthographié *nénufar*, une orthographe revue plusieurs fois qui reste l'objet de débats passionnés – à défaut d'être passionnants – à chaque tentative de réforme de l'orthographe. S'il s'agit d'abord d'une plante ornementale qui pousse naturellement et que l'on aime faire croître dans les parcs disposant de pièces d'eau, il faut aussi signaler que le rhizome du nénuphar, broyé, fut utilisé comme cataplasme, et que la fleur du nénuphar peut aussi servir à préparer des sirops. On l'utilisa également pour quelques bières avec un effet néfaste garanti : l'impuissance masculine. À déconseiller donc gastronomiquement.

Et le baobab, en graines…

Tout comme la baleine et l'éléphant, marquants par leur taille hors norme, règne le *baobab* sur l'espèce végétale. C'est un mot arabe, *buhibab*, dont le sens même est déjà prometteur d'énormité : « fruit aux très nombreuses graines », telle est la signification du mot arabe et c'est en tant que « fruit d'un arbre africain » que le baobab entre en langue française en 1592, encore écrit *bahobab* au milieu du XVIIIe siècle avant de rejoindre l'orthographe simple d'aujourd'hui, à la fin du siècle des Lumières.

Le fruit de cet arbre se présente en effet avec plusieurs centaines de graines qui sont comestibles une fois grillées, en étant très nourrissantes et parfois utilisées pour remplacer le café. Il est au demeurant apprécié des hommes comme des singes, d'où son surnom de « pain de singe » : les nutritionnistes affirmeront qu'il est riche en vitamines et contient deux fois plus de calcium que le lait. La feuille de baobab n'est pas moins attractive, on en tire effectivement des bouillies : une fois séchées et réduites en poudre, ces feuilles donnent le *lalo* incorporé par exemple au couscous de mil. Dans un *Mémoire* publié en 1761, repris par extraits dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, Andanson rappelle, en évoquant les populations qu'il rencontre, que la « poudre verte » tirée des feuilles du baobab se révèle d'un « usage journalier dans leurs aliments ».

Les images ne manquent pas : « herbe énorme et ventrue », écrit Michelet dans *L'Insecte* en 1857 ; « baobabs aux troncs faits comme des betteraves géantes, dans lesquelles un enfant aurait planté des branches pour

s’amuser », poursuit Mille dans *Barnavaux et quelques femmes*, en 1908, rejoignant ainsi une désignation imagée du baobab en tant qu’« arbre-bouteille » ; « arbres grands comme des églises et que, si même il emportait avec lui tout un troupeau d’éléphants, ce troupeau ne viendrait pas à bout d’un seul baobab », explique le Petit Prince au renard, par l’intermédiaire de Saint-Exupéry, en 1943… Aucun doute, le baobab nous séduit par le symbole qu’il représente. Il est aussi l’« arbre à palabres » qu’on ne peut couper sous peine de sacrilège. Aussi peut-il être choisi comme emblème, ce qu’a fait sans hésiter la Guinée.

Avec parfois vingt-cinq mètres de circonférence, deux mille ans de vie pour certains spécimens, vingt-cinq mètres de haut, une absence intrigante de feuilles lors de la saison sèche, assez longue… d’où son appellation d’arbre à l’envers, c’est bien un étonnant géant que cet arbre désigné en arabe à partir d’un fruit aux centaines de graines. Des graines lexicalement prolifiques !

Les animaux : de la mer au ciel en passant par les terres

« Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage

Prennent des *albatros*, vastes oiseaux des mers… »
Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, *L'albatros*, 1857.

albacore, ALBATROS, ALEZAN, arzel (cheval), baraquer (s'agenouiller pour un chameau), bardot, civette, CLÉBARD, CLEBS, daman, farde, FARDEAU, FENNEC, GAZELLE, genette, GERBOISE, GIRAFE, madrague (piège de filets pour les poissons), MARABOUT, MÉHARI, MÉRINOS (probablement arabe), sacre (rapace), sloughi (lévrier), VARAN, zain (cheval)

Poissons : filets en vue

Peuple méditerranéen et par essence rompu au commerce maritime et à la pêche, le monde arabe a cependant laissé peu de mots à la langue française dans ce domaine. Avouons que la France bénéficiant de 5 500 km de côtes dont 1 700 km en façade méditerranéenne, son vocabulaire n'avait guère besoin d'être enrichi d'emprunts étrangers. Deux mots cependant sont à retenir, l'*albacore* et la *madrague*. L'un peu connu mais méritant de l'être, et l'autre célèbre pour être le nom de la propriété de Brigitte Bardot à Saint-Tropez.

Dans une orthographe datée et aléatoire, celle de 1525, surgit l'*albacore* ou *thon blanc*, évoqué pour la première fois semble-t-il en langue française par Antonio Pigafetta, marin et chroniqueur italien, auteur en 1525 de la *Relation du premier voyage autour du monde par Magellan*. Ce compagnon de Magellan en offre une description déjà détaillée dans l'orthographe de l'époque : « En cest mer occeane, on voit une chace [chasse] fort plaisante de poissons qui sont de troys sortes, longs d'une brace ou plus et se [ainsi] appellent ses poissons Dorades, Albacores et Boniti. » Ce poisson de grande taille, souvent appelé le « thon blanc » dans les pays anglophones ou « thon jaune », tient très probablement son étymologie d'un mot arabe marocain, *bakûra*, signifiant jeune *bonite* – poisson qui relève lui-même sans doute du latin *bonus*, bon… –, à partir de l'arabe *bakur*, « précoce ». Le commun des mortels peut ne pas savoir ce qu'est un *albacore*, mais il est particulièrement prisé par les adeptes de la pêche sportive en raison de sa combativité. Un albacore ne crie pas : sa résistance et ce silence lui sont fatals.

Les madragues, de l'arabe d'Espagne *madrabah*, désignent les vastes enceintes de filets fixes, à compartiments, destinées à capturer les bancs de poissons migrant le long de la côte, le plus souvent des thons, rouges en Méditerranée. Le mot arabe signifie précisément le « lieu où l'on frappe », parce que les thons capturés dans les madragues étaient en effet assommés. Triste sort toponymique donc que celui de notre célèbre actrice, fervente militante de la cause animale, résidant en un lieu qu'elle a rendu célèbre et qui étymologiquement rappelle pourtant le piège où l'on frappait les animaux sans rémission possible.

Deux oiseaux passés à la postérité

Liés aux vastes océans, l'*albatros* est le plus grand des oiseaux de mer, pouvant atteindre quatre mètres d'envergure. Il est irrémédiablement associé à Charles Baudelaire qui dans *Spleen et idéal* en fit le triste jouet des marins s'amusant de sa gaucherie sur le pont, Baudelaire assimilant le poète à ce « prince des nuées », « exilé sur le sol au milieu des huées », en ne pouvant bénéficier de « ses ailes de géant ». Pareil sonnet fait oublier que Bernardin de Saint-Pierre, dans les *Harmonies de la nature* en 1814, avait déjà évoqué ces palmipèdes marins, blancs et gris, appelés alors

« *moutons-du cap* à cause de leur grosseur ». Au tout départ, ce serait le mot arabe *al-ghattas*, « aigle marin » qui aurait été repris par les Espagnols ou les Portugais. Il est attesté tout d'abord sous la forme *alcatrace* en 1588, mais rien ne semble bien assuré étymologiquement pour ce prince des nuées, l'anglais *albatross*, correspondant sans doute à une altération d'après le latin *albus*, blanc. Ce ne sera qu'au XVIII^e^ siècle que l'*albatros* se posera définitivement sur nos pages blanches. Pour faire rêver les écrivains, dès lors qu'il vole : « L'albatros vole sans bouger les ailes comme par une espèce d'ondulation musculaire », constate par exemple, fasciné, Paul Claudel dans son *Journal* du 20 février 1927.

Tout aussi peu élégant dès qu'il se pose sur le sol, le cou disgracieusement enfoncé dans ses ailes, il faut signaler le *marabout*. Ce grand échassier au plumage également gris et blanc, doté d'un imposant jabot qui l'a parfois fait appeler « cigogne à sac », n'a pas inspiré les poètes pour sa grâce : ils n'ont retenu que sa laideur.

Il tient son nom d'un mot arabe, *morâbit*, « moine-soldat », qui était attaché à la garde d'un poste, dans l'ancien empire arabe, vivant dans une sorte de couvent fortifié, aux frontières de l'empire pour défendre celui-ci contre les infidèles. Il prit ainsi le sens de pieux ermite, devenant en somme un saint de l'islam, d'où une nouvelle acception pour désigner son tombeau, l'occupant et le monument lui étant dédié se confondant. Ainsi, c'est d'abord en tant que dévot musulman que le mot entra en langue française en 1560, avant de définir également, au XIX^e^ siècle, un monument. Le fait que le marabout soit enterré dans un tombeau à coupole explique aussi, par analogie de forme, le nom de *marabout* qui fut donné en argot à la tente ronde propre à l'armée d'Orient.

Quant à l'oiseau, à ne pas oublier, il doit sa désignation de « marabout » au naturaliste hollandais Conraad Jacob Temminck (1778-1858). Le zoologiste, qui fut l'auteur d'un *Manuel d'ornithologie* faisant autorité publié en 1815, avait en effet choisi ce nom pour cet échassier en partant du qualificatif arabe *mrabt*, forme dialectale de *murabit*, « saint », correspondant au nom donné à la cigogne dans les pays arabes, par comparaison avec la silhouette du pieux musulman blotti en prières.

Chevaux et cousins

Les chevaux arabes sont très réputés, aussi quelques mots ont-ils été empruntés à la langue arabe. On retiendra en l'occurrence l'*alezan* ou cheval de couleur *alezan*, ce dernier adjectif étant sans doute issu du mot arabe *az'ar,* proprement « renard », d'où la couleur « brun-roux » retenue pour désigner la robe de ce type de cheval. Cette robe, très appréciée pour un cheval, est entrée de par sa réputation même dans le vocabulaire des maquignons, qui l'utilisent, signale Larchey dans son *Dictionnaire historique d'argot*, lorsqu'ils « dissimulent un vilain cheval sous une couche de peinture qui tombe au premier lavage ». Ils évoquent alors en effet « la teinture *masqué en alezan* ».

Dans le même registre lexical, celui dévolu à la couleur du poil des chevaux, un *arzel* désigne un cheval dont d'une part les pieds de derrière, du sabot au boulet, et d'autre part le chanfrein, c'est-à-dire la partie antérieure qui va du front aux naseaux, sont de couleur blanche. Enfin, un cheval *zain* est un cheval dont la robe est d'une seule et même couleur, sans le moindre poil blanc. Passé par l'italien *zaino*, le mot est à l'origine arabe. On le dit aussi d'un chien.

En restant du côté des mammifères, un verbe peu utilisé est à signaler : *baraquer*. En vérité il faut d'emblée le distinguer de son homonyme. *Baraquer* un régiment, c'est-à-dire installer les troupes dans des « baraques », n'a pas pour origine la langue arabe, mais la langue catalane. En revanche, issu de l'arabe *baraka*, s'agenouiller, on fait bel et bien *baraquer* un chameau ou un dromadaire pour que le cavalier puisse monter en selle.

Résultat de l'accouplement d'un cheval et d'une ânesse, le *bardot* tire son nom d'un mot arabe, *barda'a*, la selle ou le bât, en transitant par l'italien où le mot *bardotto* a désigné la bête portant le bât, avant de devenir un petit mulet, capable effectivement de porter des fardeaux importants. Le mot *fardeau* lui-même vient de la *farde*, relevant de l'arabe *farda*, « demi-charge d'un chameau ». La farde a d'abord correspondu à la balle de café au départ portée par le chameau, devenant à la fin du XVIII^e^ siècle une mesure, précisément 185 kg. Puis ce fut toute balle contenant des marchandises exotiques que l'on expédiait en Europe. Le *fardeau* ou jadis au XIII^e^ siècle le *fardel,* diminutif de *farde*, définissait tout ce qui était pesant à soulever et transporter. Enfin vint le sens figuré : du fardeau porté parfois sur la tête, posé sur un coussinet, on passa au fardeau que représente tout ce qui pèse

moralement, psychologiquement. « Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire », s'exclame Boileau dans les *Épîtres* (1669-1695) !

Ils parlent à notre imagination et font rêver…

Parmi les animaux qui font rêver les Occidentaux soit par leur rapidité et leur grâce soit par leurs caractéristiques morphologiques uniques, on compte la gazelle, la girafe et le méhari. Pourtant, la première fois que la gazelle est définie dans un dictionnaire, celui de Richelet en 1680, au-delà de sa description, « animal de la grandeur & de la couleur d'un daim » qui « a les cornes fort noires & tournées comme celles d'une chèvre hormis qu'elles sont rondes & pointues », c'est pour signaler que « la chair de la gazelle est bonne à manger ». Heureusement, Péguy, à travers *Ève*, leur a rendu hommage sur un autre terrain, évoquant « les ravissements de la jeune gazelle », « laçant et délaçant sa course vagabonde », qu'il décrit « galopant et trottant », « suspendant sa ronde », « afin de saluer sa race intemporelle ».

Issu directement de l'arabe *gazâla* de même sens, la *gazelle* frappe l'imagination aussi par son regard, qui a fait surgir l'expression « des yeux de gazelle », pour évoquer de grands yeux doux. Formule courante en Afrique, mais aussi en usage en France, la « gazelle » désigne aussi avec tendresse une jeune femme en principe élancée et gracieuse. Théodore de Banville s'y montre sensible, en évoquant dans ses *Odes funambulesques*, en 1859, déjà citée, la « blanche houri », aux « sourcils noirs, prunelles de saphir, Gazelle pour la grâce indolente des poses ». Plaisir des yeux, la gazelle est aussi le plaisir des gourmets, avec la « corne de gazelle », petit gâteau préparé avec de la pâte d'amande, spécialité du Maghreb. Avec des variantes, telles que les « pieds » ou « chevilles » de gazelle. Enfin, plaisir des oreilles : n'est-il pas doux à prononcer le mot « gazelle » ?

De toute autre morphologie est la *girafe*, au long cou, dont le pelage lui valut aussi le nom ancien de *caméléopard*. Ce mammifère ongulé de grande taille et au cou démesuré tient son nom d'un mot arabe *zarafah*, de même sens. Cauchemar des illustrateurs qui ne savent où déployer son cou, elle suscite forcément l'intérêt, à commencer par celui sans concession du naturaliste Buffon qui l'assimile affectueusement à « un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux », mais qui « sans être nuisible est en

même temps l'un des plus inutiles ». Le portrait qu'il en fait dans son *Histoire naturelle* (1855) ne manque pas de réalisme tout en faisant sourire : « La disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait obstacle à l'exercice de ses forces, son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante. » Et tous d'avoir en tête la girafe buvant jambes avant écartées, ou au contraire tendant le cou vers les hautes branches de quelque arbre de la savane, avec une préférence pour les feuilles d'acacia, qu'elle atteint jusqu'à six mètres de hauteur. Bel exemple d'adaptation aussi pour Darwin.

Si pour le beau sexe la gazelle est un animal flatteur dans la comparaison, la girafe l'est nettement moins, désignant une personne grande et maigre. C'est au reste cette même caractéristique qui a fait surnommer « girafe » la longue perche qui supporte un microphone. Et bien sûr « peigner la girafe », expression née au début du XX^e^ siècle, n'a guère besoin d'explication pour faire comprendre que l'opération sera longue et inutile. « Faire ça, ou peigner la girafe ! » s'exclame un des personnages de Roger Martin du Gard, dans *Les Thibault*, au cœur de *L'Été 14*. En 1827, arrivait la première girafe au Jardin des Plantes : il en résulta une mode qui d'une certaine façon n'a pas cessé. Qui n'a pas eu pour jouet une girafe ? En peluche ou en caoutchouc.

Le *méhari*, dromadaire d'Arabie domestiqué en Afrique du Nord, est plus fin et plus grand que le dromadaire ordinaire destiné à porter des fardeaux. Il tient son nom de la tribu des Mahra, dans le sud de l'Arabie, d'où l'arabe classique *mahri*, membre de cette tribu réputée pour ses dromadaires, et l'arabe d'Algérie y correspondant, *mehri*. Le dromadaire de selle qu'ils utilisaient, svelte et de robe claire, très rapide, en était de fait l'apanage. Utilisé pour les razzias et dressé pour la course, ce dromadaire fut aussi adopté par l'armée coloniale en Afrique du Nord. C'est sous des formes diverses qu'on attestera de ce mot dans notre langue dès le XVII^e^ siècle, avant que ne se fixe vers 1850 le « méhari ». Il en reste quelques traces avec l'usage traditionnel du pluriel propre au mot arabe : des *mehara*. Enfin, à dos de *méhari*, se font les *méharées*, voyages et randonnées appréciés au cœur du Sahara. On ne s'étonne pas que le fabricant d'une voiture légère et rapide dite de plein air ait choisi le nom de ce dromadaire racé pour désigner l'un de ses modèles.

Des petits carnivores…

Ressemblant à la martre, la *civette*, comme on l'a constaté, est dotée d'une poche sécrétant une matière odorante utilisée dans la parfumerie. Son nom tient à l'arabe *zabad*, désignant à la fois cette sorte de musc et ce qui est mousseux. Passé en italien, *zibetto*, le mot est attesté en français au milieu du XV^e^ siècle. Ce mammifère carnassier de la taille d'un gros chat, qu'on a d'ailleurs aussi appelé chat musqué, n'a pas de chance : on en veut aussi à sa fourrure.

De l'arabe d'Afrique du Nord, *garnait*, puis de l'espagnol *jineta*, la *genette* fait son apparition en langue française au milieu du XIII^e^ siècle. Avec sa queue annelée de noir et de blanc, ce petit mammifère digitigrade nocturne est très apprécié pour sa fourrure. Il est probable que les Romains et les Maures l'aient introduite en Europe pour détruire les rongeurs dévastant les récoltes. L'homme lui aurait ainsi donné un double rôle : l'espace d'une vie, dix ans environ, protéger ses champs de céréales, pendant que dans le même temps elle était chassée pour sa fourrure. La genette va cependant prospérer : l'espèce en est désormais protégée.

Rencontré dans le Sahara, au point qu'on l'appelle aussi le renard des sables du Sahara, le *fennec*, sorte de renard plus petit qu'un lapin mais pourvu d'oreilles pointues qui paraissent démesurées – elles peuvent atteindre jusqu'à dix centimètres –, vient de l'arabe *fanak*, de même sens. Il fréquente volontiers les oasis d'Afrique du Nord. Il serait coupable d'oublier que l'équipe nationale algérienne de football en a fait son symbole.

…aux rongeurs

La *gerboise* et le *daman* ne sont pas bien gros. La gerboise, de l'arabe maghrébin *djerbu*, lui-même issu de l'arabe *yarbu*, se tient comme le kangourou sur ses pattes postérieures grâce à sa longue queue, pouvant progresser par bonds de six mètres ! Animaux nocturnes vivant par troupes dans le désert, les gerboises ont intrigué Buffon. Il disait ainsi de ces petits rongeurs à pattes antérieures très courtes qu'ils se tenaient « toujours debout comme des oiseaux ». De temps en temps, remarque en 1951 Julien Gracq dans *Le Rivage des Syrtes*, « une gerboise des sables traversait la piste en

sauts zigzagants […] en soulevant de fines palmes de poussière ». De son côté, le daman, animal très social de trente à soixante centimètres, issu du mot arabe *daman israil*, « agneau d'Israël », ressemble à la marmotte ; il fait sereinement partie dans la Bible de Jérusalem des animaux « sages entre les sages », « peuple sans vigueur, mais qui gîtent dans les rochers ».

Du clebs au lévrier…

Kilab, ce sont les chiens en arabe classique. Puis *Kläb* en arabe maghrébin. Et le voilà trottinant en langue française sans son *s* final : le *cleb*, attesté en 1863. En 1920, le mot poursuit son chemin, mais avec un *s*, même orthographe au singulier comme au pluriel, sans oublier de prononcer le *s* au singulier. Enfin, dans les années 1930, preuve de sa parfaite intégration dans notre langue, avec le suffixe argotique, entre sans complexe le *clébard*, dans nos dictionnaires d'argot. *Clebs* ou *clébard*, c'est son registre, l'argot. Peu savent aujourd'hui que c'est un mot d'origine arabe. Louis Aragon le savait-il lorsqu'en 1967, dans *Blanche ou l'Oubli*, il passe en revue les chiens : « En fait de colley, c'était plutôt un Airdale : ça ne se ressemble pas, peut-être qu'elle avait changé de clebs entre-temps. » Clebs est ainsi devenu un terme générique.

Il en va autrement évidemment du *sloughi*, aristocratiquement issu de l'arabe maghrébin *slugi*, « lévrier ». Lévrier arabe à poil ras, de couleur sable, parfois légèrement, le sloughi a beaucoup d'allure. Ce chien de superbe compagnie cumule les qualités : il est aussi bon chasseur. En droite ligne semble-t-il du grand lévrier d'Égypte, il chasse ainsi à vue la gazelle tout autant qu'il goûte le confort d'un logis luxueux, s'installant gracieusement sur les tapis, le tout en aboyant rarement. On se doute qu'il n'apprécie pas le froid. Séduits par sa grâce, les écrivains comme les peintres ont pris un plaisir raffiné à le représenter, qu'il s'agisse d'Eugène Fromentin qui aime à le décrire, notamment dans *Un été dans le Sahara*, ou de Jean-Léon Gérôme qui le peint tantôt dans le désert tantôt en intérieur. Le *sloughi* : un *clebs* qui a de l'élégance.

De la bergerie royale aux cieux

À cause de Louis XVI ou d'une déformation du verbe « passer », comme nous allons l'expliciter, le *mérinos* est associé à une expression familière synonyme de « laisser faire ». On a reconnu l'expression populaire que l'on laissera prononcer au monarque. La légende l'attribue en effet à Louis XVI qui au moment où on lui faisait admirer ce type de mouton, originaire d'Afrique du Nord, puis d'Espagne, et dont la toison épaisse et la laine fine étaient très appréciées, ledit mérinos peu sensible à l'auguste monarque se laissa aller. Sur un tapis de prix, ajoutent quelques-uns. Louis XVI, dans sa grande mansuétude, aurait alors lâché cette phrase célèbre : « Laissez pisser le mérinos. »

Une autre hypothèse serait que lorsque les bêtes passaient d'un pacage à l'autre, la formule consacrée était « laissez passer les bêtes », et lors du transport du premier troupeau de mérinos acquis par Louis XVI, en 1786, par jeu de mots on aurait dit « laissez pisser le mérinos », la formule existant déjà pour les chevaux de diligence, ayant besoin d'une pause de temps à autre, acceptée avec philosophie par les passagers.

Si l'origine de l'expression n'est pas vraiment élucidée, il en va de même de son origine étymologique, le mérinos étant décidément imprévisible. Assurément d'origine espagnole, le mot pourrait avoir une origine arabe ou latine. Latine, ce serait en partant du latin *merus*, « mouton de pure race ». Arabe, il pourrait être rattaché à *merini*, en le rapprochant de la dynastie des Benî-Merin, et d'une tribu de Berbères nomades éleveurs de moutons. Observons que le mérinos dit de Rambouillet, importé en France en 1786, est toujours élevé à la Bergerie nationale de Rambouillet, où l'on compte environ cent cinquante brebis et vingt béliers qui se portent très bien. On a bien fait de laisser tranquille le mérinos.

Voler ou ramper

Au *sacre*, revient l'envol précis de l'oiseau de proie qu'il est. Dressé pour la chasse au vol, le sacre, de l'arabe *sagr*, de même sens, est un grand faucon de l'Europe méridionale ou de l'Asie, élevé notamment en Arabie, où il fait partie de la grande fauconnerie. Dans *Saint Julien l'Hospitalier* (1877), Flaubert lui laissa sa juste place dans la présentation des rapaces illustres : « Le bon seigneur s'était procuré des tiercelets du Caucase, des sacres de Babylone, des gerfauts d'Allemagne, et des faucons pèlerins. »

L’oiseau de proie au bec acéré et à la vue perçante a souvent été assimilé aux hommes sans pitié, sens figuré qu’il eut naguère.

« Lézard géant », tel est le sens du mot arabe *waral*. Repris par les zoologistes en latin savant, *varanus*, le *varan* se glisse dans la langue française au XIX^e^ siècle, attesté en 1812. Même s’il avait déjà fait une courte apparition au début du XIII^e^ siècle en tant que « varain ». Ce reptile saurien, familier du Nil, qui ne méprise pas les nids des crocodiles, tiendrait originellement son nom du mot arabe égyptien signifiant « avertisseur », selon une croyance qui en ferait un animal prévenant de la présence redoutable des crocodiles. Bien que ne s’attaquant pas à l’homme, dépassant souvent 1,50 m, le varan ne donne pas envie de s’en approcher de trop près. Mais le mérinos ne craint rien, il semblerait que le varan d’Australie ne s’attaque pas aux moutons.

Un monde savant : des chiffres jusqu'au ciel et une multitude de produits

ALAMBIC, alcali, ALCHIMIE, ALGÈBRE, ALGORITHME, alidade, almicantarat, alquifoux, AMALGAME, ARROBASE, arrobe, athanor, AZIMUT, BENZÈNE, BENZINE, borax, CHIFFRE, CHIMIE, colcotar, GOUDRON, kalium, LAITON, marcassite, massicot (protoxyde de plomb), MAZOUT, NADIR, natron, réalgar (sulfure), soude, tut (h) ie, ZÉNITH, ZÉRO

La civilisation arabe s'est distinguée scientifiquement par ses connaissances en mathématiques, en astronomie et en médecine, sciences éminemment utiles auxquelles s'ajouta la chimie. La plupart des langues en portent la trace directe, des mots aussi essentiels qu'*algèbre*, *algorithme*, *chiffre*, *zéro*, sont effectivement d'origine arabe, tout comme l'*alchimie* et la *chimie* et quelques noms de métaux ou de produits chimiques.

Autour des chiffres

On a déjà évoqué l'*algèbre*, issu d'un mot arabe *al-djabr*, désignant la contrainte, la réduction, dans le titre d'un ouvrage de Al-Khawarizmi. Ce dernier, né dans les années 780, mathématicien et astrologue, est en effet à l'origine de l'introduction de l'algèbre en Europe à travers un ouvrage consacré à l'*Abrégé du calcul par la restauration et la comparaison*, mais il est également à l'origine du mot *algorithme*, construit à partir de son patronyme latinisé en *Algoritmi*, ce qui explique l'absence de rapport avec

le mot rythme et l'orthographe du mot *algorithme* dépourvu d'un *y* qui serait fautif.

L'*algèbre* désignant au départ le « calcul en chiffres arabes », est entré en langue française en 1554 pour définir tout d'abord le système de numérotation décimale emprunté aux Arabes. La toute première définition du mot « algèbre », dans un dictionnaire, en l'occurrence celui de Richelet en 1680, ne manque pas de charme à travers l'exemple qui suit la définition : « Algèbre. Espèce d'arithmétique qui emploie quelquefois les lettres pour les nombres, & qui sert à faciliter les calculs & à résoudre des propositions mathématiques. L'algèbre est pleine de difficultés. » Un propos qui reste d'actualité pour tous les élèves, à l'exception des « forts en maths ».

Chiffre et *zéro*, comme on l'a déjà évoqué, viennent de la même racine *sifr*, désignant le vide, un concept important en arithmétique. Là aussi, la toute première définition lexicographique du mot chiffre, au-delà du fait que celui-ci ne comporte alors qu'un seul *f*, souligne qu'il s'agit d'un univers mathématique qui ne se laisse pas aborder sans travail et sans une certaine intelligence à travers les exemples donnés : « Apprendre le chifre », « Avoir l'intelligence des chifres ». Enfin, au XVII^e^ siècle, on « chifre les pages » davantage qu'on ne les numérote. Et on se prend à regretter un sens un peu oublié : « Chiffres. Entrelas. Choses entrelassées. Ainsi on dit, des chiffres d'amour. »

Ar (r) obe, ar (r) obase !

En langue arabe, *ar-roub* signifie le quart, en l'occurrence le quart d'un quintal, c'est-à-dire de cent livres. C'est donc une mesure. Qui fut reprise en espagnol, *arroba,* et qui s'installa en langue française au milieu du XVI^e^ siècle, écrit au choix, tantôt avec un *r* tantôt avec deux. Quel poids y correspond ? 12,780 kg. Ainsi, à nous de faire le calcul précis, lorsque Claude Lévi-Strauss, dans *Tristes tropiques* (1955), évoque « l'expédition de 199 arrobes d'or » en 1762. Il donne cependant l'échelle : « plus d'une tonne et demie ». Et quel poids fait ce jeune porc qui, « à l'âge candide d'un an et demi, pesait vingt-quatre arrobes, c'est-à-dire six cents livres », nous rappelle George Sand dans *Un hiver à Majorque* (1842) ? Qu'on l'orthographie au choix avec un *r* ou deux *r*, il pèse le même poids.

De l'*arobe* à l'*arobase*, il n'y a que quelques lettres de différence, qui ont pu faire penser que le mot attesté en langue française, en 1995, venait de l'espagnol *arroba* désignant effectivement l'arrobe. De fait, cette mesure espagnole et portugaise utilisée pour les céréales bénéficiait dans les comptes de ce signe, un *a* entouré en partie d'un cercle en spirale, « a commercial » comme on l'a aussi tardivement désigné. Ledit signe aurait ensuite été utilisé pour les adresses électroniques en raison de sa disponibilité. On trouvera cependant, dans *Le Grand Robert* du début du XXIe siècle, une autre hypothèse formulée en premier : l'arobase pourrait en effet tenir son nom du « a rond bas », *bas* étant ici l'abréviation de « bas de *casse* », ce casier où sont rangés les caractères d'imprimerie, en bas duquel se trouvent justement les minuscules les plus courantes. Il s'agit sans doute d'une étymologie construite *a posteriori*. Mais ainsi laisse-t-on au moins à ce signe typographique une part de mystère. « Origine douteuse », disent nos étymologistes.

Dans les secrets de l'alchimie, de la chimie et des amalgames, via l'alambic

Grecque ou copte, l'origine première du mot arabe, *al-kîmiyâ*, d'où sera tiré le mot *alchimie*, n'est pas assurée. Si l'origine est grecque, il est alors issu de *khumeia*, « mélange » en lien avec *khumos*, le jus, ou encore tardivement de *khêmia*, magie noire, de même origine étymologique. Si au contraire l'origine du mot est la langue copte, alors *al-kîmiyâ* tire son nom du mot *chame*, qui en copte désigne « noir », autrement dit « Égyptien ».

En passant par le latin médiéval *alchimia*, à la fin du XIIIe siècle, s'installe donc le mot *alchimie* en langue française. « L'alchimie a été une préparation à la chimie », est-il écrit dans la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* en guise d'exemple ; de fait, les mots même d'*alchimie* et de *chimie* seront synonymes jusqu'au début du XVIIIe siècle. Dans le monde arabe où elle prend sa source ou dans le monde occidental où elle se répand, l'alchimie correspond bien à un ensemble de connaissances et de recherches plus ou moins ésotériques. Elles se traduisent au Moyen Âge par la quête éperdue d'un élixir de longue vie, d'une panacée universelle, d'une part, et par la recherche de la pierre philosophale, d'autre part, c'est-à-dire une substance capable de transmuer

des métaux vils en métaux précieux, l'or en tout premier. Concernant l'alchimie, tout pourrait se résumer à la réflexion de Fontenelle dans ses *Dialogues des morts* publiés en 1683 : « Il est vrai qu'on ne peut trouver la pierre philosophale, mais il est bon qu'on la cherche : en la cherchant, on trouve de forts beaux secrets qu'on ne cherchait pas. » La chimie y prend en effet sa source.

L'*alambic*, appareil propre à distiller, aujourd'hui surtout assimilé à la distillation de l'alcool, tire son nom du mot arabe *al-anbiq*, chapiteau d'un alambic, lui-même issu du grec *ambix*, vase. On ne résiste pas à la lecture de la description précise et *a posteriori* émouvante que fait Antoine Furetière de l'alambic, entré en langue française au XIIIe siècle :

« Alembic. Terme de Chymie. C'est un vaisseau [vase] qui sert à distiller. Il est composé de ces parties. La cucurbite est l'endroit le plus bas qui est posé sur le feu, & où on met les choses qu'on veut distiller. Le col est le tuyau par où montent les vapeurs, qui sert à joindre la cucurbite à la chappe. La chappe est un vaisseau assez ample & un peu pointu, qui donne quelque fois son nom à l'alembic. Il est enfermé dans un autre vaisseau qu'on appelle réfrigérant, plein d'eau froide, ou couvert d'un linge mouillé qu'on change souvent. C'est cette partie qui fait retomber en eau les vapeurs que la chaleur du feu a élevées, qui coulent par un tuyau qu'on appelle le bec, qui entre dans un récipient où on trouve la liqueur distillée. Quand ce bec est tortillé on l'appelle retorte. » Belle description ! Et on comprend l'expression d'alors, consistant à dire qu'une affaire bien disputée, bien examinée, a été « passée par l'alambic ». Tout comme l'adjectif « alambiqué », apparu aussi à la fin du XVIIe siècle, a vite désigné ce qui était très compliqué, trop subtil en fait, sans nécessité. « Ils s'égarent dans des discours alambiqués », déclare Bossuet, dans *L'Histoire des variations*, en 1691.

Impossible de ne pas imaginer l'alchimiste auprès d'un alambic, c'est l'un de ses outils majeurs, mais on le représente aussi souvent aux commandes d'un *athanor*, nom donné au grand alambic à combustion lente. En vérité, si l'alambic est connu de tous, l'athanor reste d'usage rare, mais marqué : « Ils se figuraient maniant la palette et les brosses, pilant des drogues dans un mortier ou feuilletant près d'un athanor, un vieux traité d'alchimie », écrit Anatole France en 1914 dans *La Révolte des anges*. La longue combustion propre à l'athanor l'a fait appeler, un temps, le fourneau

des paresseux, mais aussi le fourneau philosophique, puisqu'il entrait dans la recherche de la pierre philosophale. L'*athanor* tire son nom de l'arabe *al tannur*, le fourneau, au départ le four à pain, repris en latin médiéval en transitant probablement par l'Espagne, avant d'apparaître en français au cours du XVIII^e^ siècle. Au XIX^e^, l'athanor devenait un fourneau de laboratoire permettant plusieurs observations différentes avec le même feu.

Quant à l'*amalgame*, mot transmis par le latin médiéval et attesté en langue française au début du XV^e^ siècle, il vient de l'arabe *amal aldjama*, « fusion charnelle », l'analogie étant établie par les alchimistes entre la combinaison du mercure et des métaux et ladite union… Furetière, en 1690, hésitait dans son *Dictionnaire universel* entre l'« amalgamation » ou l'« amalgame », terme de chimie rappelle-t-il, désignant la « réduction en paste qui se fait avec le mercure d'un métal noble, & particulièrement de l'or ». Dès 1431, il signifiait déjà tout mélange divers et c'est dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle que viendrait l'amalgame obturant nos cavités dentaires…

Quelques produits et matériaux très connus ou peu connus, mais essentiels…

Le laiton, comme on le sait, est un alliage de cuivre et de zinc, pouvant contenir également d'autres métaux. Parce qu'il est ductile et malléable, cet alliage a été très utilisé. Il vient du turc *altun* où il désigne l'or, avant de passer par la langue arabe où il a été attribué au cuivre. Il passe ensuite en langue française vers 1170, dans une orthographe variable, *leiton* ou *laton*, puis *laicton*, avant de se fixer au siècle suivant. Ses usages sont d'emblée multiples : du « robinet en laiton en haut d'un long tuyau de plomb, qui vibre et gronde », selon la belle description de Le Clézio, dans *Désert* en 1980, aux bijoux en laiton argenté, doré, en passant par les fils de laiton, l'usage de cet alliage est si varié que personne n'en ignore le nom.

Le développement des sciences dans la civilisation arabe et notamment de l'alchimie et de la chimie n'est pas par ailleurs étranger à quelques mots d'usage rare, mais incontournables pour désigner tel ou tel produit. Par exemple la *marcassite*, de l'arabe *margachîtaâ*, désignant le sulfure de fer naturel que l'on utilise en bijouterie. Ou encore le *colcotar* ou *colcothar*, de l'arabe *qulqutar*, qui n'est autre que l'oxyde ferrique, aujourd'hui artificiel

et utilisé pour le polissage du verre. Le charme des mots difficiles et rares fait parfois le bonheur des poètes, par exemple Paul-Jean Toulet, adepte des *Contrerimes* (1920) chantant « Carthame chatoyant cinabre, Colcothar, orpiment, Vous dont j'ai goûté l'ornement Sur la rive cantabre… » Voilà qui rend presque attachant le *colcothar* !

Dans la même veine, vient le *borax*, de l'arabe d'origine persane, *buraq'*, le salpêtre. Entré au XIIIe siècle dans notre langue, tout d'abord orthographié *borrache* puis au XVIIe siècle, *borax*, il se présente sous la forme de sels cristallins blancs et il est utilisé pour la fabrication du verre, des émaux, et pour les soudures, sans oublier certains savons et antiseptiques. Ainsi le *borax* donne-t-il l'impression d'être partout. En revanche, méfiance pour le *réalgar*, de l'arabe *rahdj al-far*, qui signifie « poudre de cave » et plus concrètement « mort-aux-rats ». Il suffit en effet de souligner qu'il s'agit d'un sulfure naturel d'arsenic, de couleur rouge, justement la couleur de la mort aux rats, pour le rendre très inquiétant.

« La conservation des familles, je l'oublie toujours, passe par le sel des baptêmes, le sucre des confitures et le natron des regrets », écrit Hervé Bazin dans le *Cri de la chouette*, en 1972. On ne comprend pareille déclaration que si on se souvient que le *natron* servait autrefois à la conservation des momies. Issu du mot arabe *natrun*, ce carbonate naturel de sodium se rencontre surtout à l'état naturel dans les terrains désertiques des pays chauds, et son usage est multiple puisqu'il sert à la fabrication du verre mais aussi du savon. Dans ses *Voyages et observations*, ouvrage publié en 1653, La Boulaye évoque le « naitron » qui dit-il « est une certaine pierre salée qui se trouve en Égypte ».

En fait, lorsqu'en chimie on utilise le symbole *Na* pour désigner la soude, c'est tout simplement le *natron* que l'on évoque sans le savoir. À Buffon de signaler d'ailleurs une autre dénomination : « On a donné le nom de sel mural au natron qui se forme contre les vieux murs. » Le natron faisait au XVIIe siècle partie des produits connus, ainsi Furetière commente-t-il longuement ce mot qui a aujourd'hui perdu de sa fréquence : « Natron. Est une espèce de sel noir & grisâtre, qui vient d'un lac d'eau morte minérale dans le territoire de Terrana en Égypte. […] On s'en sert au blanchissage des toiles, mais il les brûle, s'il n'est corrigé par d'autres cendres. » Produit angoissant finalement !

On oublie parfois que la *soude*, de l'arabe *suwwad*, est d'abord une plante qui croît près des rivages et dont les tiges calcinées donnent le produit du même nom. Le mot arabe *al-quâli*, *al-qate* désignant ladite plante déjà évoquée sous le nom d'*alcali* est attesté en langue française dans *La Grande Chirurgie de Guy de Chauliac*, en tant que produit salin dérivant de la plante, la *soude*. Dans son dictionnaire, Furetière définira ainsi le produit qu'on en tire : « Sel vuide et poreux disposé à se joindre à tous les acides. » Ainsi, des cendres de plantes marines dont on extrayait la soude, on allait passer à la chimie où l'*alcali* constituerait le nom générique des bases, ces corps capables de neutraliser les acides en se combinant avec eux. Une belle carrière allait s'ouvrir pour l'adjectif *alcalin* avec les *piles alcalines*, dont l'électrolyte est alcalin et les *métaux alcalins*, antiacide. L'adjectif conquérant a même rejoint notre quotidien avec les *lessives alcalines*. Quant à la soude, dont la carrière lexicale est également riche, aboutissant aussi à la lessive de soude, elle pénètre même l'alimentation à travers le *soda*, abréviation de l'anglais « soda-water », eau de soude. Il est vrai qu'il n'est pas forcément attirant d'offrir une boisson gazéifiée en précisant qu'y est ajoutée une solution de bicarbonate de soude.

Issu de la même grande famille, il faut également évoquer le *kalium*, qui en latin scientifique désignait jadis le potassium. Il vient de l'arabe *qali*, issu lui-même de l'arabe classique *quily*, « soude ».

Autour du benzène…

Créé par le chimiste allemand Mitscherlich, en 1833, le mot *benzine* ne se démarque pas d'emblée comme un mot issu de la langue arabe. C'est pourtant en partant du radical *benz*, élément de chimie tiré du latin botanique *benzoe*, qu'il fut imaginé, *benzoe* désignant tout simplement le benjoin, relevant lui-même comme on l'a déjà constaté d'un mot arabe. La benzine très vite dotée, dès 1835, d'un synonyme, le *benzène*, prenant progressivement le relais, représente un hydrocarbure liquide, volatil, obtenu par distillation des goudrons de houille. Ce qui explique que l'on désigna aussi naguère la *benzine* comme un carburant pour les automobiles, mot encore en usage régionalement, en Suisse romande.

Avec pour origine le mot arabe d'Égypte, *quatran*, entré en langue française au XII^{e} siècle sous la forme *catran*, vite altéré en *gotran* pour

aboutir au milieu du XVII^e^ siècle au *goudron*, on a affaire à un mot qui a immédiatement attiré l'attention du lexicographe encyclopédiste avant la lettre qu'est Antoine Furetière. Ainsi, dans son *Dictionnaire universel* (1690), bénéficie-t-on de force détails à propos du goudron, dont on retiendra l'essentiel : « Composition de poix d'Espagne ou poix noire meslée avec du suif & des estouppes, ou de vieux câbles battus, dont on se sert à enduire les navires et les bateaux pour les conserver ou les calfeutrer. » C'est effectivement le premier usage du goudron, et Furetière de rappeler aussi sans hésiter que « ce mot vient de *kitran*, qui signifie en arabe la poix ». On est encore assez loin de la définition générique du goudron, une « substance huileuse, visqueuse et noirâtre, à odeur forte, obtenue par la distillation de diverses matières végétales ou minérales », soulignent les auteurs du *Trésor de la langue française*.

Le mot « goudron », abréviation de « goudron routier », est aujourd'hui associé au revêtement constitué de goudron mélangé à des cailloux et autres substances pour recouvrir les routes. S'il est mal connoté quand est dénoncée la teneur en goudrons nocifs de la cigarette, il est valorisant dans une eau qui eut quelque célébrité pharmaceutique, l'« eau de goudron », une eau dans laquelle a macéré du goudron végétal, en principe propice à lutter contre certaines affections des voies respiratoires ou de l'estomac. Cette « eau de goudron » est encore évoquée dans la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.

À ne pas confondre avec l'expression aujourd'hui désuète, *être en plein goudron*, c'est-à-dire être en difficulté, ce qui est néanmoins préférable au châtiment *du goudron et des plumes* qui, dans la marine américaine au XVIII^e^ siècle, consistait à enduire le condamné de goudron et à le recouvrir de plumes. Se souvient-on que Baudelaire offrit une traduction du récit d'Edgar Poe publié en 1845, intitulée *Le Système du D^r^ Goudron et du Professeur Plume* ?

Si le *pétrole*, étymologiquement l'« huile (*oleum*) de pierre – *petra*) », relève du latin médiéval, de son côté le *mazout*, attesté dans l'*Encyclopédie* de Berthelot en 1899, résulte bien d'un mot arabe, *mahzulat*, en passant par le russe. Il désigne en arabe les « déchets », ce qui correspond parfaitement à la définition du mazout, résidu de la distillation du pétrole.

Comme bien des mots commençant par *al-*, l'*alquifoux* est un mot d'origine arabe, variante de *al-kuhl*, passé en espagnol sous la forme *alquifol* et introduit en France au XVII^e^ siècle. Il s'agit d'une substance pulvérulente obtenue par le broyage de sulfure de plomb, de sable et d'argile. Vernir et imperméabiliser les céramiques, tel est son usage principal. Dans le commerce on lui donne en fait le nom de *galène*, du grec *galênê*, plomb. Il entre avec le noir de fumée dans la composition du produit de maquillage, le *kohol*. Dans la même famille de produits, on trouvera le protoxyde naturel de plomb, le *massicot*, issu de l'italien *marzacotto*, une sorte de vernis que l'on utilisait dans la fabrication des vases. Le mot italien est tiré en réalité de l'arabe *mashaqunya*, de même sens. Sa couleur jaune le fait aussi employer dans la fabrication des couleurs. Ce massicot-là est sans aucun rapport avec le massicot de l'imprimeur, cette machine à couper le papier mis en pile, du nom de son inventeur Guillaume Massiquot, qui en déposa le brevet en 1844.

De son côté, la *tutie* ou *tuthie*, terme entré en langue française au XIII^e^ siècle, issu du mot arabe *tutiyaz*, correspond à l'oxyde de zinc résultant de la calcination de certains minerais. On fit au Moyen Âge de l'onguent de *tutie* pour aider à la cicatrisation des plaies ou affections cutanées. « La Tuthie est froide et sèche. Celle qui est lavée convient aux ulcères, rougeurs », déclare Guillaume de Salicet, moine dominicain et médecin lombard, auteur vers 1275 d'un ouvrage de médecine, *Chirurgica*. La tuthie entra par ailleurs dans la préparation de certains collyres. Dans un emploi peu usité aujourd'hui, il faut aussi citer la *tuthie* s'incrustant le long des parois des fours où était traité le minerai de zinc ou de cuivre.

Le ciel dans tous les sens, appareil en main

L'âge d'or de l'astronomie arabe se situe sous le règne du calife Al-Rashid puis de son fils Al-Mamun, très sensibles au développement des sciences. Al-Mamun fait ainsi installer en 829 le premier observatoire astronomique permanent du monde. En lien avec les avancées de l'Antiquité, de nombreux travaux étant traduits en arabe au IX^e^ siècle, l'élan était donné. L'astronomie et l'astrologie pour ainsi dire synonymes ont ainsi prospéré. Le vocabulaire de l'astronomie en a forcément gardé quelques traces.

Ainsi, le mot *azimut*, issu de l'arabe *as-samt*, proprement le chemin, la direction, en est-il originaire, pénétrant en langue française au XV^e^ siècle avec le *Traité de l'Astrolabe* par Jean Fusoris, célèbre pour avoir construit différents instruments astronomiques. « Ce mot est purement arabe », déclare Furetière en 1690, qui précise qu'il s'agit du « grand cercle vertical qui passe par le zénith & le nadir, & qui coupe l'horizon à angles droits ». Au-delà de l'astronomie, le mot s'inséra dans le domaine militaire, pour désigner les pièces d'artillerie, tous azimuts, c'est-à-dire pouvant intervenir dans tous les azimuts, entendons dans toutes les directions. L'expression familière a pris le relais au début du XX^e^ siècle : « Publicité tous azimuts » donnent en exemple les lexicographes du *Petit Robert*. Enfin, né dans l'argot des aviateurs, s'installait à la fin des années 1930 le fait d'être « azimuté », en somme d'avoir perdu la boussole, le nord, son bon sens…

Parmi les mots qui fonctionnent en couple viennent le *zénith* et le *nadir*, tous deux d'origine arabe. On a déjà expliqué comment le mot *zénith* était né d'une mauvaise lecture de la très belle expression arabe *samt ar rahs*, chemin au-dessus de la tête, *samt* devenu *semt* et lu par erreur *senit* par les scribes, passé ainsi dans le latin médiéval, *zenit*. Avant de s'installer en langue française vers 1360. « C'est le point vertical qui dans le ciel correspond perpendiculairement à la tête d'un habitant », déclare Richelet qui va au plus court. En fait depuis le début du XVII^e^ siècle c'est aussi le point culminant au sens métaphorique : « être au zénith de sa carrière ». Furetière ne manque pas d'associer le zénith au nadir : « Le zénith […] est diamétralement opposé à nadir, qui est le point du ciel directement sous nos pieds, & où habitent vos vrays Antipodes », déclare-t-il de manière concrète. Dans un roman publié en 1934, *Les Célibataires*, qui met en scène deux vieux célibataires hors du monde, Henry de Montherlant joue de l'opposition des deux termes astronomiques pour souligner les rapports entre l'un des célibataires et son frère Octave : « Quand M. Élie, ayant jeté sa cigarette, en alluma une autre comme par bravade, le zénith du martyre fut atteint par M. Octave et le nadir de la jouissance vache par M. Élie. » Du zénith au nadir, belle image, pour ainsi dire une locution réservée à Montherlant.

Souvent aussi appelé « cercle de hauteur » ou « parallèle de hauteur », l'*almicantarat* désigne le cercle parallèle à l'horizon sur la sphère céleste. Déjà défini en 1690 dans le *Dictionnaire universel*, avec une orthographe non encore définitive, l'*almucantarat* bénéficie d'une remarque d'ordre

linguistique de la part d'Antoine Furetière : « Ce mot est purement arabe. » Il vient en effet du mot *al-muqantarat* désignant un astrolabe, en rappelant que l'astrolabe – du grec *astrolabos* – représentait l'instrument permettant de déterminer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. De fait, l'almicantarat est assez souvent synonyme du mot *astrolabe*.

Même remarque linguistique de la part de Furetière pour l'*alidade*, qu'il écrit avec un *h*, *alhidade* : « Ce mot est arabe, & a été transporté dans toutes les autres langues pour signifier une règle mobile qu'on applique, sur un astrolabe. » *Alidade* vient en effet de l'arabe *al-idhâla*, la « réglette ». L'alidade, en transitant par le latin, a pénétré dans la langue française au début du xv^{e} siècle et cette règle graduée munie d'un instrument de visée permettait notamment de tracer les directions sur une carte. Elle connut techniquement en fait de nombreux aménagements : *alidades à pinnules*, *alidades à tuyau plongeant*, *alidades à lunette*, mais aussi dans le domaine de l'artillerie, *alidades de pointage*, par exemple pour le canon de 77 allemand au début du xx^{e} siècle. On retiendra le poète Louis Aragon qui dans son recueil, *Le Fou d'Elsa*, publié en 1963, nous en offre une bien belle image : « S'éprend le fou de sa folie […] Pour y régler sur le cadran De je ne sais quel astrolabe Sa course syllabe à syllabe L'esprit au fond du ciel trop grand, S'égare faute d'alidade. »

Mesurer, quantifier…

ar (r) obbe, BESEF, CALIBRE, CARAT, CHOUIA, farde, FARDEAU, KIF-KIF, MACACHE, QUINTAL, ROMAINE, TARE

Des mesures précises à partir de normes anciennes

On l'a déjà expliqué, l'*arrobe* vient de l'arabe *ar-roub*, signifiant « le quart », sous-entendu le quart d'un quintal, quintal étant aussi, rappelons-le, issu de l'arabe *quintar*, « poids de cent », cent livres autrefois. Autant de mesures qui ne sont plus en usage.

« Mado fit glisser de son doigt un blanc bleu de quatre *carats*… » Une fortune, précise Le Breton, dans du *Rififi pour les hommes*, en 1953. « Tout ça en or massif ! absolument sûr !… contrôlé ! » Dix-huit carats, précise Céline dans *Mort à crédit*, en 1936. *Carat*, souvenons-nous, vient de l'arabe *qirat*, poids très petit, celui d'une graine de caroubier. D'une part 0,2 gramme quand il s'agit de pierres précieuses, d'autre part, chaque vingt-quatrième d'or fin contenu dans une quantité d'or. « Six vingt fardes de quinquina, deux cents de bois de campêche », est-il évoqué à la mode ancienne par Paul Claudel dans *Le Soulier de satin*, en 1929. Quant à la *farde*, elle correspond à une demi-charge de chameau ou 185 kg, pour une balle de café. Un poids variable en fonction du type de marchandises exotiques exportées.

À l'origine du *calibre*, on trouve le mot arabe *qâlib*, désignant un moule à métaux, mais aussi la forme en bois pour fabriquer des chaussures, sans

oublier la forme de marbre servant de support pour un turban. *Calibre* est entré en langue française à la fin du xv^e^ siècle, en transitant par l'italien *calibro*. À l'arrivée, le calibre ne reste pas dans le domaine pacifique : s'il s'agit en effet du diamètre d'un objet de forme arrondie, son sens premier demeure bien celui relevé par Richelet : « La largeur de la bouche du canon d'une arme à feu. » On préfère bien sûr l'exemple fréquent intégré dans les dictionnaires contemporains : « Le calibre d'une conduite d'eau. »

La *romaine* dont on a déjà précisé qu'elle venait du mot arabe *rommâna*, balance, sans rapport avec Rome, est longtemps restée dans notre imagerie l'apanage des marchés du dimanche. Puis l'ère électronique est arrivée et c'en fut pour ainsi dire fini de ce rapide portrait d'une maraîchère brossé par Blaise Cendrars, extrait de *Bourlinguer*, en 1948 : « La balance romaine à fléau à la main et poussant son cri saisonnier de vendeuse de légumes. » Il en va de même du sens originel de *tare*, issu de l'arabe *tarha*, déduction, décompte, rejet, et qui en passant par l'italien *tara* est attesté en langue française en 1318 en tant qu'élément de pesée. Dès le xv^e^ siècle, la tare désignait également déjà le défaut de quelque chose, d'où par extension la défectuosité plus ou moins grave, psychique ou physique, souvent héréditaire, d'une personne. En ce sens, le développement de Furetière reste plaisant : « Tare, se dit figurément en Morale, des défauts qui se trouvent aux hommes & aux animaux. L'avarice est une vilaine tare, un grand défaut à un Gentilhomme. Les Maquignons disent toujours que leurs chevaux sont sains et sans tare. » Ils ont une réputation à tenir !

La même chose, pas beaucoup ou pas du tout ?

« C'est kif-kif bourricot… » disait familièrement ma grand-mère quand elle signifiait que c'était du pareil au même. L'expression, qui joue sur la similitude entre l'âne et le bourricot, est déjà attestée dans le numéro 5 du *Père Duchesne illustré*, en 1879. Elle provient de l'argot militaire des faubouriens revenus d'Algérie. *Kif kif* en arabe maghrébin signifie « exactement comme », « c'est la même chose », le mot lui-même provenant de l'arabe classique *kayfa*, « comme », « ainsi que ». Aucun rapport donc avec le *kif*, également un mot arabe, mais lié aux effets du haschisch.

Bésef, *bézef* ou encore *bezef*, est emprunté à l'arabe maghrébin *bezzäf*, où il signifie « à foison, beaucoup ». La formule est surtout employée négativement : « Dans sa main ouverte les cinq francs soixante […] – c'est pas besef », fait déjà dire Courteline à l'un de ses personnages du *Train de 8 h 47*, en 1888. Mais convenons-en, cette formulation n'est plus à la mode.

L'expression familière « un chouïa » attestée en français dès 1866 est également issue de l'arabe maghrébin *suya*, signifiant « un peu », et de l'arabe classique *saysan*, « petit à petit ». Au XIX^e^ siècle cependant, *chouïa* ou *chouya* relevait d'une interjection souvent redoublée et ce faisant synonyme de « doucement ». À Courteline une fois encore de l'illustrer dans le *Train de 8 h 47* : « Toujours quelque retardataire se présentait […] – Ah ! ben non, en voilà assez ! – Chouya ! Chouya ! » L'expression « un chouïa », pour un tout petit peu, a repris vigueur au moment du retour des Français d'Algérie. Un *chouïa* de lait dans mon café, s'il vous plaît… Ce n'est plus vraiment de l'argot.

Mon autre grand-mère, comme pour faire écho à la grand-mère paternelle, disait de temps à autre, en ayant l'impression de transgresser le français châtié qui était le sien : « Macache bono », quand elle ne trouvait pas ce qu'elle cherchait chez l'épicier. Sans le savoir elle utilisait un mot arabe d'Algérie, *makans*, signifiant, « il n'y a pas » et qui, passé en langue française vers 1860, prenait alors une tournure familière, pour être synonyme de « pas du tout ». On lira ainsi encore une fois dans le *Train de 8 h 47*, décidément riche en argot issu des soldats revenus d'Algérie : « Pour me m'ner [me mener] en bateau, c'est macache et midi sonné. Tu t'es levé trop tard, mon colon. » Alors pourquoi « macache *bono* » ? Il s'agit en fait de la déformation de l'italien *buono*, qui vient renforcer la locution familière, pour rendre encore plus fort le refus.

J’achète, je paie…

AVAL (caution), BAKCHICH, CAMELOTE, DINAR, DIRHAM, DOUANE, FLOUZE (flousse), GABELLE, MAGASIN, maravédis, sequin, TARIF

Procéder à un achat implique que l’on fasse usage des désignations de la monnaie du pays, et c’est ainsi que des mots tels que *dinar*, *dirham*, *maravédis*, et jadis *sequin*, sans omettre l’argot *flousse*, se sont introduits en langue française. Enfin, avant d’arriver au *magasin*, la marchandise, familièrement la *camelote*, transite généralement par la *douane*, en étant soumise à des impôts, dont autrefois la *gabelle*, ce qui rend nécessaire l’établissement de *tarifs*. À éviter cependant les illicites dessous-de-table, les *bakchich(e)s*, tout en respectant la garantie donnée sur un effet de commerce : l’*aval*.

Vous avez la monnaie ?

En arabe maghrébin, l’argent se dit « flus », ce qui en argot marseillais au début du XIX^e^ siècle devint « felous », avant de rejoindre sous une forme condensée le français populaire au début du XX^e^ siècle. Riche de quatre orthographes repérées, *flouze*, *flouse*, *flous* ou *flousse*, ce synonyme argotique du mot *argent* fit florès dans la littérature populaire. « Elle ne paraissait pas cracher sur le flouse », écrit de manière phallocratique Le Breton dans du *Rififi pour les hommes* en 1953.

Le *dinar*, reprise du mot arabe de même sens, désigna tout d'abord la monnaie d'or frappée à la fin du VII^e^ siècle par les califes arabes, puis ce fut au XX^e^ siècle l'unité monétaire principale de divers pays, tels que l'Irak, la Tunisie, la Jordanie, l'Algérie. En réalité, le mot arabe *dinar* vient lui-même du latin *denarius* – de *deni*, dix par dix – qui a donné en langue française le *denier*. Quant au *dirham*, unité monétaire du Maroc, il tient son nom d'un mot arabe désignant une ancienne mesure de poids, issu du grec *drachma*, le drachme équivalant alors à 3,24 g, puis désignant une unité monétaire de la Grèce moderne, aujourd'hui abandonnée.

Le *maravédis* fut la monnaie d'or et d'argent frappée sous les Almoravides de la fin du XI^e^ siècle jusqu'au début du XII^e^ siècle. C'est de l'arabe *murabitun*, qui est relatif aux Almoravides, qu'est né en espagnol le mot *maravedi*, repris en France en 1555. L'empire des Almoravides, à son extension maximale, comprenait au-delà d'une partie importante de l'Afrique du Nord ouverte sur l'Atlantique, les royaumes de Castille, de Navarre, d'Aragon, en remontant même jusqu'à Barcelone. D'où le fait que le maravédis fut aussi en Espagne l'ancienne monnaie de billon – du cuivre mêlé ou non d'argent –, vite de faible valeur. Les expressions « ne pas valoir un maravédis » et « ne pas avoir un maravédis », c'est-à-dire respectivement valoir très peu et ne pas disposer d'« un sou vaillant », n'en prirent que plus de force.

Ancienne monnaie d'or de Venise, qui avait cours en Italie et dans le Levant, le *sequin* tient son nom de l'arabe *sikki*, pièce de monnaie et poinçon. On en fit par ailleurs des parures en partant des pièces de monnaie d'or portées en diadème autour de la tête et, dans ce même esprit, au début du XIX^e^ siècle, le *sequin* désigna un petit disque de métal doré ou argenté cousu sur un vêtement, en guise d'ornement.

Par ici les impôts, et les petits suppléments…

La *douane*, déjà évoquée, issue de l'arabe *diwan*, registre et salle de réunion, avant de devenir le bureau de douane, qui vient du persan, en transitant par l'italien *doana*, va rapidement désigner l'édifice où sont versés les droits d'entrée et de sortie des marchandises aussi bien que le service administratif qui y officie. Le mot *douane* ne se prête qu'assez peu à la poésie ou à la métaphore littéraire. Voltaire y réussit cependant, dans une

lettre adressée à Damilaville, le 16 avril 1765 : « Il me paraît que la douane des pensées est plus sévère que celle des fermiers généraux, et qu'il est plus aisé de faire passer des étoffes en contrebande que de l'esprit et de la raison. »

Issu de l'arabe *qabâla*, un impôt, puis transitant par l'italien *gabella*, c'est en 1330 qu'est attesté le mot « gabelle » en langue française, pour désigner l'impôt sur certaines denrées et notamment l'impôt indirect sur le sel, aboli en 1790. De son côté, le commis de la gabelle fut vite appelé *gabelou*, attesté en 1585, puis repris péjorativement dans les parlers de l'Ouest pour désigner le douanier. De jolie sonorité, la gabelle fut néanmoins honnie !

« L'impôt exécré,… c'était la gabelle odieuse, les greniers à sel, les familles *tarifiées* à une quantité de ce qu'elles devaient quand même acheter au roi », s'exclame scandalisé Émile Zola dans *La Terre* en 1887. *Tarifiées* dit Zola ? Le mot *tarif*, en passant par l'italien, est en fait lui aussi issu du mot arabe *ta'rif*, notification. Ce fut d'abord un tableau indiquant le montant des droits à acquitter, le tarif douanier étant le plus présent. Le mot et ses dérivés, *tarifier*, *tarification*, ont en réalité prospéré en s'appliquant à de plus en plus de personnes. « Distribution de prix », disent les verbicrucistes pour faire deviner le mot « tarif » !

Les *avals*… Le pluriel ne convient guère à la partie inférieure d'un cours d'eau étymologiquement rattachée au val : *à val*. Mais le pluriel peut surgir pour son homonyme issu de l'arabe *hawalah*, mandat, délégation, qui correspond à l'engagement par lequel une personne, le « donneur d'aval », s'oblige à payer un effet de commerce en cas de défaillance du signataire, ou du débiteur principal. D'où la mention assez courante de « Bon pour aval », suivie de la signature du donneur d'aval. Sans qu'il y ait de lien étymologique, dans *Le Parfait Négociant* publié en 1675, le financier et économiste Jacques Savary n'a pas tort de définir l'expression « pour aval » par « pour faire valoir ». De là est née aussi l'expression « donner son aval » à une idée, une initiative, c'est-à-dire s'en porter garant, soutenir, formule que l'on rattache à tort à l'aval géographique. Cependant, tous les étymologistes ne sont pas d'accord et concédons que les deux étymologies ne sont pas incompatibles.

Le *bakchich*, issu de l'arabe vulgaire *bahsis*, pourboire, mot qui s'est répandu en langue française au milieu du XX^e^ siècle, est devenu synonyme

familier de pot-de-vin, dessous-de-table. Si le pourboire est légal et même souhaitable dans les établissements de restauration, le bakchich est perçu comme une gratification illicite, remise discrètement. Le bakchich se joue tout en souplesse, y compris orthographique : *bac (c) hich*, *bak(s) chish*, *bacchich*, *bakchich*, *bakschich*, ce sont les orthographes relevées et acceptées dans *Le Trésor de la langue française*. Aucun problème pour le prononcer, reste à définir son ampleur…

De la construction, de l'habitat et des villes

adobe, ALCAZAR, ALCÔVE, AZULEJO, BARBACANE, BARDEAU, BLED, CALFEUTRER, CASBAH, douar, GOURBI, GUITOUNE, khan (caravansérail), koubba (tombeau d'un marabout), ksar, mastaba, mechta, médina, mellah, mihrab, MINARET, minbar, MORTAISE (probablement arabe), MOSQUÉE, moucharabié, noria, seguia, SOUK, turbé, turbeh, wilaya, daïra, zellige

Les croisades comme la conquête de l'Espagne ont fait surgir des forteresses, châteaux et palais d'un tel renom, que les mots y correspondant sont passés dans nombre de langues, de même que différents éléments de construction s'y rattachant. Par ailleurs les villes et leurs imposantes mosquées n'ont pas échappé à diverses désignations reprises dans les dictionnaires de langue française.

Du côté des châteaux, palais et mosquées

Issu du mot arabe *al quasr*, la forteresse, quasr étant issu du latin *castrum*, l'alcazar a d'abord désigné le palais fortifié des rois maures d'Espagne. L'Alcazar de Séville, construit par les Omeyyades d'Espagne à partir de 844, modifié à plusieurs reprises, fit par son luxe et sa majesté l'admiration de toute l'Europe. Aussi est-il toujours résidence royale et se trouve-t-il inscrit au patrimoine mondial de l'humanité en 1987. Le mot même d'*alcazar* fut un temps, à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle, synonyme de café-concert décoré dans le style de l'architecture mauresque,

souvent à l'excès. L'Alcazar d'hiver, couramment appelé l'Alcazar, ouvrit ainsi ses portes en 1858, pour fermer en 1902, dans le x^e^ arrondissement parisien. S'y produisirent des artistes célèbres en leur temps comme la Goulue, danseuse de cancan immortalisée par Toulouse-Lautrec.

De même origine arabe vient le mot *ksar*, désignant tout lieu fortifié en Afrique du Nord. Des *ksour* devrait-on dire au pluriel, comme en arabe, même si ce pluriel n'est pas souvent rencontré, et abandonné par les linguistes. Souvent perché sur un promontoire ou dressé au-dessus d'une oasis, le ksar est présent dans toute l'Afrique du Nord et, à l'égal du mot « château » en France, il donne lieu à de nombreux noms de localités.

La forteresse est également à l'honneur dans le mot *casbah*, de l'arabe classique *quasabah*, citadelle. La *casbah* désigne au départ la citadelle d'un souverain arabe, et c'est par extension que la Casbah d'Alger a représenté la vieille ville s'étendant autour de la citadelle, d'où aussi la casbah en tant que quartier musulman dans une ville d'Afrique du Nord. Il est dommage que, lors de son entrée en 1830 en langue française, ce mot ait désigné alors, en argot, un logement ; c'était oublier la beauté des citadelles originelles.

Mosquée et monuments funéraires

De même que la cathédrale tient son nom d'un détail concret, le fait que ce soit le lieu symbolique où est installée la chaire de l'évêque – le grec *cathedra* désignant la chaise à dossier –, la mosquée a également pour origine étymologique un fait concret propre à la prière. Elle tient en effet son nom du mot *masdjid*, l'endroit où l'on prie, où l'on pose la tête en faisant sa prière. Au moment de la première croisade, par l'intermédiaire du grec byzantin *masgidion*, le mot passe en espagnol, *mezquita*, *mesquita* en latin médiéval. Puis, transitant par l'italien *moscheta*, il entre en langue française, attesté en 1351, par le biais d'une traduction d'un texte latin rédigé par le moine italien G. de Sotagnal. De fait, les étymologistes pensent que la forme *mosq* vient peut-être de l'attraction inconsciente du mot « musc », le parfum étant souvent associé dans les esprits aux lieux de culte.

Partie intégrante de la mosquée, le *minaret* tire son nom de l'arabe *manarah*, la tour qui éclaire, c'est-à-dire le phare. S'élevant à côté du dôme

d'une mosquée et du haut duquel le muezzin appelle les fidèles à la prière cinq fois par jour, les minarets impressionnent Gérard de Nerval comme André Gide : le premier les assimile dans son *Voyage en Orient* (1843) à « un millier de mâts au-dessus des édifices », portant « des bagues de lumière, dessinant les frêles galeries qu'ils supportent », le second dans *Le Voyage d'Urien* (1893) observe la ville au-dessus de laquelle « flottaient des brouillards en nuages que déchiraient les minarets pointus », « si hauts que les nuées y restaient prises, et [que] l'on eût dit des oriflammes ».

Le *minbar*, chaire d'une mosquée, est attesté en langue française depuis 1666, tout droit issu de la langue arabe, en désignant à l'origine l'estrade un peu élevée au-dessus du sol. Autre point important de la mosquée et mot directement issu de la langue arabe, il faut signaler le *mihrab*, c'est-à-dire la niche souvent décorée, pratiquée dans la direction de La Mecque et dans laquelle l'imam dit sa prière.

Les monuments destinés aux sépultures ont aussi leur désignation qui ont pénétré en langue française. Est par exemple attesté en langue française, au milieu du XVII^e^ siècle, le *turbé* ou *turbeh*, de l'arabe *turbah*, la tombe, mot lui-même issu de l'arabe classique où il désigne la terre, le sol, mais aussi le tombeau. « Te souviens-tu, cher ami, d'avoir vu dans le turbeh du sultan Mahmoud une longue bande d'étoffe sur laquelle il avait écrit, pendant ses années de captivité, tous les versets du livre révélé au Prophète », rappelle Maxime Du Camp, en 1854, dans *Le Nil* ou *Lettres sur l'Égypte et la Nubie*.

La *koubba* désigne en Afrique du Nord le monument composé d'une partie cubique au sommet de laquelle se trouve un dôme généralement sphérique, ou ogival, monument que l'on élève sur la tombe ou bien en souvenir d'un personnage vénéré. Il s'agit le plus souvent de la sépulture d'un marabout. Relevant directement du mot arabe *qubba*, de même sens, son orthographe est variable avec parfois un seul *b* et un *h* final. Quant au *mastaba*, enregistré par Pierre Larousse à la fin du XIX^e^, il vient de l'arabe *mastabah*, « banc de pierre », « banquette ». C'est par analogie de forme qu'il désigna le type de tombeau égyptien de l'Ancien Empire, quadrangulaire et ressemblant à une pyramide tronquée. Le *mastaba* abrite par définition une chapelle réservée au culte du mort et surplombant un caveau, situé au fond d'un puits où l'on déposait le sarcophage.

Des éléments de construction

Il n'est pas rare que les châteaux forts parfaitement conservés se présentent avec une *barbacane*. On nous explique alors le rôle dévolu à cet ouvrage avancé, extérieur, percé de meurtrières et protégeant un point important, une route, un pont ou une porte. On appelle aussi *barbacane* la meurtrière pratiquée dans le mur des forteresses. De fait, la barbacane a très probablement pour origine le mot arabe *barbakh*, désignant le tuyau, le canal et *khâneh*, l'écoulement.

L'*adobe* est une brique à base d'argile, mêlée d'un liant, de la paille en principe, ayant séché au soleil. Tardivement attesté en français, en 1868, l'*adobe* est repris tel quel à l'espagnol, lui-même issu d'un mot arabe, *tub*, de même sens. Il n'est pas rare que l'adobe plat et la brique soient employés simultanément. *Adobe*, ne pas l'oublier, est masculin.

« Nous aperçûmes une habitation couverte de bardeaux au milieu d'un éclairci assez considérable », signale Jean Crèvecœur dans son *Voyage dans la Haute Pennsylvanie*. Les bardeaux correspondent à ces planchettes de bois en forme de tuile qui, dans certaines régions, servent de toiture ou de protection pour les murs exposés aux intempéries. L'étymologie en est discutée, Henriette Walter et Bassam Baraké y perçoivent une origine arabe, en lien avec le mot *barda'a,* le bât, la selle, qui en somme recouvre et protège. Et puisque nous nous situons quoi qu'il en soit dans le domaine du travail du bois, reste la *mortaise* issue probablement de l'arabe *murtazza*, signifiant « fixé », la mortaise définissant effectivement cette entaille faite dans une pièce de bois ou de métal pour recevoir le tenon d'une autre pièce, afin de « fixer » ensemble les deux éléments. Fabriquer une mortaise, voilà qui devient un exercice formateur pour Émile, l'enfant éponyme devenu modèle d'éducation pour Rousseau en 1762 : « Émile, un ciseau d'une main et le maillet de l'autre, achève une mortaise… »

Ne pas confondre l'*alcôve* et l'agora, c'est la règle. D'autant plus que l'alcôve vient d'un mot arabe, *al qubbah*, la coupole, puis la petite chambre contiguë, alors que l'agora est un mot grec désignant la grande place publique. Entré en langue française au milieu du XVII^e^ siècle, le mot a rapidement eu du succès, au point que La Fontaine, dans *Les Amours de Psyché et Cupidon* (1669), le signale : « Ne vous étonnez pas de ce mot d'*alcôve*, c'est une invention moderne. » Dans un premier temps, ce fut la partie de la chambre où les « Précieux » du Grand Siècle tenaient salon, au point qu'on disait volontiers « tenir l'alcôve ». Ce fut ensuite de manière

plus concrète l'enfoncement pratiqué dans une chambre pour y disposer un ou plusieurs lits. Quelle que soit la formule en usage, l'alcôve reste toujours associée à la notion de discrétion, d'où les « secrets d'alcôve », aux connotations assurément amoureuses. Et forcément des adjectifs adaptés : l'alcôve est en effet le plus souvent sombre, profonde, obscure, mystérieuse…

Même mystère autour du *moucharabié*, issu du mot arabe *machrabiyah* de sens identique et qui, dans l'architecture arabe, désigne le balcon qui forme avant-corps devant une fenêtre, balcon fermé par un grillage généralement en bois : « le moucharabié permet de voir sans être vu » est-il donné comme exemple dans maints dictionnaires. Avec quelques variantes orthographiques, le *moucharabieh*, ou *moucharabier*, ou *maucharaby*, fait partie des éléments architecturaux d'une ville arabe qui, d'emblée, charment les écrivains, par exemple Alphonse Daudet décrivant, dans *Numa Roumestan* (1881), « une colline lilas, où des maçonneries blanches […], moitié château, moitié mosquée, montaient en minarets, en terrasses, se découpaient en ogives, créneaux et moucharabiés ».

Ils ne sont pas nécessairement bleus les *azuleyos*, ces carreaux de faïence émaillée, ornés de dessins qui recouvrent les sols et les murailles, notamment en Espagne, au Portugal et en Afrique du Nord. À l'origine et de manière traditionnelle, c'est néanmoins le bleu qui domine, témoignage de l'étymologie même du mot, l'arabe *zarul*, bleu. Dans *Les Bestiaires*, en 1926, Montherlant en offre une description touchante : « Les azulejos d'émail, joyeux et simples avec leurs blancs crus, leurs bleus paon, leurs verts aux reflets roux, qui recouvraient les vasques, et les bancs, et les murs, et les marches… » s'émerveille-t-il.

Dans le même esprit, moins installés cependant dans l'usage, et directement venus d'un mot arabe maghrébin de sens identique, *zulaig*, signalons les *zelliges*, petits morceaux de brique émaillée, éléments de décoration de l'art musulman, notamment au Maroc.

De l'organisation de l'habitat

Un premier habitat peut être délimité par un ensemble de tentes disposées en cercle, temporairement installées par les nomades en Afrique du Nord. Ce sont les *douars*, de l'arabe maghrébin *dwar*, de même sens. Les

personnes ainsi regroupées sont en principe liées par une parenté fondée sur une ascendance commune en suivant la ligne maternelle. Par extension, ce fut dès 1863 le nom donné à la division administrative rurale en Algérie sous l'administration française. Enfin, illustré dans une correspondance de Paul Valéry avec André Gide, le *douar* a pu de manière figurée désigner les différentes personnes d'une famille : « Tout mon douar est au Mesnil », regrette Paul Valéry, en 1942.

Évoquons au passage la *guitoune*, la tente de campement, un mot entré en langue française avec l'argot militaire vers 1860 et qui vient directement de l'arabe d'Algérie, *geyton*, tente. À dire vrai, il était déjà attesté en 1838 dans un reportage de la *Revue des deux mondes* du 15 août. Singulièrement, le mot fut repris au moment de la Première Guerre mondiale pour évoquer un abri dans les tranchées avant de regagner au milieu du XX^e^ siècle son sens premier, une petite tente, avec même une sorte de connotation affectueuse.

Est aussi entrée en langue française dans les années 1950, caractérisant une réalité d'Afrique du Nord, la *mechta*, qui désigne, en Algérie et en Tunisie, un hameau. En fait, la mechta représente d'abord au Maroc une petite maison en maçonnerie, construite en briques séchées, surtout en usage durant l'hiver. Puis on est passé de l'habitation temporaire au groupe d'habitations, tout en gardant le caractère très simple et dépouillé de ce type d'habitat.

Bien connu, au point de ne pas être parfois identifié comme un mot d'origine arabe, le *bled* s'est niché dans nos dictionnaires depuis la fin du XIX^e^ siècle, transmis à travers l'argot militaire. Le *bled* est tantôt péjoratif tantôt descriptif. Il relève de l'arabe maghrébin, *bläd*, issu de l'arabe classique *bilad*, qui désigne la contrée, le pays. Il s'agit d'abord de toute région située à l'intérieur des terres et donc des campagnes. Ainsi, pas de péjoration pour « l'officier du bled qui se retrouve pour la première fois dans une ville après les fatigues et les dangers de deux ans de Sud », évoque Montherlant dans *Les Lépreuses*, en 1939.

Le bled désigna aussi, dans le même registre militaire, le terrain séparant deux tranchées ennemies, lors de la Première Guerre mondiale. Puis prévalut l'image d'une contrée isolée, d'un village reculé, sans ressources, perdu, où l'on est supposé s'ennuyer profondément. Ce sens s'installa dans les années 1930, prenant en somme le relais du « patelin » ou du « trou ». Ce qui ne l'empêcha pas parallèlement d'être aussi élargi à la notion

familière du lieu où l'on habite ou que l'on fréquente. En 1947, René Fallet dans *Banlieue Sud-Est*, illustre parfaitement cet emploi : « — Où qu't'étais, Tilou ? — À Stuttgart. — C'est loin, c'bled-là ? »

Franchement péjoratifs sont le *gourbi* et le *souk*, au sens figuré des termes. Avant de s'installer à travers l'argot militaire dès 1841, le *gourbi* était déjà apparu une première fois de façon isolée dans les *Voyages de Mr Shaw*, en 1742. Il désigne initialement en langue arabe une hutte, une maison de terre. Les soldats en Crimée reprendront en fait le mot en l'assimilant à un abri de tranchée, et il entrera ensuite dans la langue générale en tant que synonyme d'habitation misérable. Il y eut un temps l'expression argotique presque amusante aujourd'hui, « faire gourbi avec quelqu'un », c'est-à-dire habiter chez quelqu'un en partageant tous les frais. Voilà pour ainsi dire l'ancêtre de la formule « être en coloc » !

Le *souk* n'est en rien péjoratif lorsqu'il s'agit, conformément au mot arabe, *suq*, de désigner le marché couvert, dont le charme réside dans la multiplicité des boutiques et ateliers se jouxtant dans un dédale coloré de ruelles, le souk d'Alep ayant représenté l'un des plus anciens et des plus pittoresques. Attesté en 1848, le mot a cependant pris aussi une tournure familière pour désigner l'agitation et le bruit, un lieu où règne le désordre. Lorsque le mot pénètre en français, repéré en 1636, il reste encore de forme incertaine, *zoco*, ou le Soc d'Alger. Quiconque a visité un souk en garde un souvenir fort : son charme est certain. Faut-il avouer que, la force de persuasion de commerçants et artisans étant grande, on en revient souvent chargé de « souvenirs », objets d'art divers dont on nous a vanté le coût, défiant forcément toute concurrence.

La confusion doit être levée entre deux homonymes pour le mot *khan* ou *kan*. Le premier homonyme relève du persan *khan*, signifiant « gouverneur de province », mot appliqué aux souverains mongols, tels que Gengis Khan. Ce titre passa avec eux dans l'Inde et jusqu'au Moyen-Orient. En 1260 en effet, les Mongols commandés par Hulagu, petit-fils de Gengis Khan envahirent la Syrie musulmane, ce qui explique que le titre de *khan* soit encore porté par certains chefs religieux. Ainsi l'Agha Khan est-il le titre du chef spirituel des musulmans ismaéliens, *agha* étant en turc également synonyme de chef. De fait, dans l'ancienne Turquie, l'*agha* désignait un officier de la cour du sultan.

Le second homonyme tient son nom de l'arabo-persan, *han*, entré en langue française sous la forme *kan* dès la fin du XV^e^ siècle pour désigner une étape réservée aux caravanes, à la manière d'un caravansérail du Moyen-Orient. Les *kans*, lieux de repos de toutes tailles, peuvent de fait être très modestes : « Les kans de ces villages sont des masures presque sans toits, où l'on entasse les hommes et les chevaux », déclare Lamartine en 1835 dans son *Voyage en Orient*, où malgré sa fascination pour l'Orient il ne semble pas priser les kans… Au début du XVIII^e^ siècle déjà, le grand orientaliste Antoine Galland ajoute une note explicite dans la traduction des *Mille et une Nuits*, à propos du « kan » au moment où trois marchands de Mossoul y prennent logement : « *Kan* ou caravansérail : bâtiment qui, dans l'Orient, sert de magasin ou d'auberge pour les marchands ; les caravanes y sont reçues pour un prix modique. » Entre le grand Kahn, reçu forcément avec le faste dû à son rang, et le kan, lieu d'étape sans faste, il n'y a décidément pas de confusion possible.

Depuis le début du XVIII^e^, le quartier le plus ancien d'une ville d'Afrique du Nord est désigné en français par le mot arabe *medina*, lui-même signifiant la ville. Il en va de la médina comme de la « cité », qui de longue date synonyme de ville finit par désigner son cœur le plus ancien, comme en témoigne l'île de la Cité à Paris. Ainsi, les médinas de Tunis ou de Marrakech sont-elles célèbres. Et comme toute cité ancienne, la médina est souvent protégée par des portes autrefois fermées chaque soir : « Les portes de la médina restent fermées », écrit Gide dans son *Journal* en 1944.

Le *mellah*, le quartier juif d'une ville marocaine, est issu d'un mot probablement emprunté à l'arabe maghrébin, *mallah*, dérivé de *milh*, le sel. Selon les lexicographes du *Trésor de la langue française*, cette filiation s'expliquerait parce que l'une des corvées imposées aux Juifs du Maroc consistait à saler, pour les conserver, les têtes des criminels exécutés, avant de les exposer aux portes des villes. Cette étymologie colportée dans *Rabat ou les Heures marocaines* par Jérôme et Jean Tharaud, reste cependant peu vraisemblable.

La *wilaya*, de l'arabe *vilaja* de même sens, définit une division administrative de l'Algérie, mais aussi une unité territoriale combattante pendant la période d'administration française. Le mot est attesté en français au cours du XX^e^ siècle et il fut souvent prononcé tout au long de la

décolonisation. Après 1962, on compta ainsi 48 wilayas en Algérie. Les subdivisions algériennes des wilayas sont par ailleurs appelées *daïras*, de l'arabe *dara*, « aller en cercle », d'où l'idée de circonscription territoriale, correspondant en général aux anciennes sous-préfectures. Initialement le mot *daïra* avait été utilisé pour désigner au XIXe siècle la suite d'Abd-el-Kader, puis ce fut un synonyme de *douar*, l'agglomération de tentes disposées en cercle.

En quittant la ville, mais relevant de l'ingéniosité des hommes pour réguler l'approvisionnement en eau, ont aussi été intégrées à la langue française la *seguia* et la *noria*. Le premier mot est d'emploi très spécifique : attesté dès 1849, il désigne en effet en Afrique du Nord un canal d'irrigation. Ainsi, dans la *Fête arabe* (1912), Jean et Jérôme Tharaud font mention d'un « beau jardin » et d'une *séguia* qui « le traversait toujours » mais dont l'eau « n'était plus diligemment distribuée ». De fait, la *séguia* ou *seghia* représente un emprunt direct à l'arabe maghrébin *segia*, lui-même issu de l'arabe classique où la *saqiya* s'assimile à un « canal d'irrigation ».

Quant à la *noria*, machine hydraulique constituée de seaux attachés le long d'une chaîne sans fin, il s'agit d'abord d'un emploi bien déterminé, l'irrigation, le mot provenant de l'arabe *naurah* de même sens, transitant ensuite en espagnol dès le Moyen Âge avant d'être emprunté en langue française à la fin du XVIIIe siècle. C'est récemment, en 1968, que par extension de sens et par analogie avec l'incessant mécanisme en boucle propre à la *noria*, on lui donna un sens figuré et cela tout d'abord dans le domaine des transports. La noria y devint ainsi officiellement dans nos dictionnaires, *Le Trésor de la langue française* par exemple, le « système de transport de personnes ou de marchandises à grande fréquence de rotations ». La noria des bus, des taxis…

Se *calfeutrer*, voilà une tentation assez naturelle lorsqu'il fait froid, en fermant donc hermétiquement les ouvertures pour ne pas perdre la chaleur emmagasinée dans notre logis. Mais on rattache volontiers ce mot au « feutre », une étoffe confortable et chaude. On n'a pas tort, car si à l'origine du verbe *calfeutrer* il y a le verbe *calfater*, issu de l'arabe *qalfata*, c'est l'influence du mot *feutre* qui l'a fait naître sous cette forme au XVIe siècle. En vérité, entre l'activité consistant à rendre étanches le pont et les bordages d'un bateau en les garnissant d'étoupe, et le fait de boucher prosaïquement en hiver tous les trous d'un logement par où la chaleur

pourrait s’enfuir, l’attitude est la même. De l’habitat terrestre à l’habitat marin, ce n’est qu’un changement d’élément.

De la marine et des transports

« Vaisseaux de toutes formes,

Vaisseaux de tous climats,

L'yole aux triples flammes,

Les mahonnes, les prames,

La felouque à six rames,

La polacre à deux mâts ! »

Victor Hugo, *Les Orientales*, 1829.

ARSENAL, AVARIE, barda, boutre, CALFATER, cange, car (r) aque, chebec, darse, mahonne, PATACHE, PATACHON

Au Moyen Âge, le développement considérable de la flotte arabe a fait du bassin méditerranéen un lieu privilégié d'échanges par voies maritimes, reliant les grands ports entre eux. Il en est issu au passage nombre de mots reliés à la vie maritime.

Diverses embarcations

Certains bateaux, comme la *felouque*, bénéficient de longues lettres de noblesse dans notre littérature. Ainsi, dans ses *Confessions*, Jean-Jacques Rousseau signale que c'est ce type d'embarcation qui a été choisi par la flotte anglaise au moment d'arriver à Gênes, ville frappée par la peste. À Chateaubriand de faire également surgir ce bâtiment à la faveur d'un souvenir précis dans ses *Mémoires d'outre-tombe* : « À trois milles de Gênes une litière conduisit le pape au bord de la mer ; une felouque le transporta de l'autre côté de la ville à Saint-Pierre d'Aréna. » Enfin, avec beaucoup de sensibilité, en 1936 dans la *Route des Indes*, c'est à Paul Morand de décrire la surface de la mer Méditerranée, en suggérant qu'elle « oublie les traces liquides des premiers vaisseaux sans gouvernail […] comme elle efface la déchirure infligée par les proues de bois des felouques, sur les côtes dilatées des tartanes ».

La felouque tient son nom de l'arabe *faluwa*, « petit navire », destiné au transport, et c'est *via* l'espagnol *faluca*, de même sens, que le mot entre en France à la fin du XVI^e^ siècle d'abord orthographié *pelouque* avant de s'intégrer au début du XVII^e^, sans accent aigu, à notre vocabulaire. Ne pas prononcer en effet *félouque*. Ce petit bateau à la fois long, léger et étroit, avec deux mâts inclinés sur l'avant, séduit aussi bien les écrivains que les peintres, prompts à les installer vent en poupe dans leurs marines.

Autrefois galère turque de grande taille naviguant sur les mers du Levant, la *mahonne* a sans doute pour étymon le plus lointain un mot arabe, *maun*, vase, repris en turc *maunah* où il désigna un type de bateau. Entrée en langue française au XVI^e^ siècle, cette galère a fini par devenir à la fin du XIX^e^ siècle un bateau à fond plat, de forme très arrondie, naviguant dans les ports pour le transport de marchandises, notamment dans les ports méditerranéens.

Autre grand navire, du XV^e^ et du XVI^e^ siècle, la *caraque* desservait les Indes et l'Amérique du Sud. Bâtiment lourd et massif, la *caraque* ou *carraque* pouvait jauger jusqu'à deux mille tonneaux et atteindre soixante mètres, en disposant à l'arrière d'un château imposant. Emprunté à l'arabe *harrâqa*, c'est par l'italien *caracca* que le mot est entré en langue française au XIII^e^ siècle. La caraque aime à voguer dans les récits littéraires où sont décrits les voyages au long cours. Jean d'Ormesson dans sa chronique d'un empire imaginaire *La Gloire de l'Empire*, choisit d'envoyer par exemple,

avec panache, une « puissante caraque » au-devant d'une « flotte aux voiles blanches et noires ».

D'une forme toute différente est le *chébec*, petit trois-mâts méditerranéen doté de voiles latines et d'une coque fine, aux extrémités élancées, assorti d'un éperon redoutable, petit bâtiment pouvant se mouvoir à l'aviron et être armé pour la guerre. Dans les années 1950, on pouvait encore le croiser sur les mers du Levant. Le chebec tire son nom de l'arabe vulgaire *sabbak* où il a le même sens. Le *chebec* ou *chébec*, ou encore *chebek*, à l'orthographe décidément souple, est entré en langue française au milieu du XVIIIe siècle, non sans transiter par l'espagnol et l'italien.

La mer n'est pas le seul élément naturel des bateaux : sur le Nil naviguent également des embarcations spécifiques, légères et à voiles, par exemple la *cange*, « qui avait amené les deux voyageurs, et qui pendant leur séjour devait leur servir de logement […] devant le village de Louqsor, ses avirons parés », précise par exemple Théophile Gautier dans *Le Roman de la momie* en 1858. Emprunté à l'arabe *qandjah*, sorte de barque, mot lui-même issu du turc *quanza*, bateau, la cange est un bateau étroit mesurant entre seize et vingt mètres de long, avec le plus souvent une dunette de trois à quatre mètres de long à la proue. Un bien joli bateau !

Se présentant également avec l'arrière élevé, le *boutre* aussi appelé *dhow*, de l'arabe *but*, « sorte de bateau à voile », est attesté depuis le XIXe siècle. Le mot arabe a sans doute été emprunté à l'anglais *boat*. Ce petit caboteur croisant en mer Rouge et dans l'océan Indien porte une voile trapézoïdale dite « voile arabe ». Il était traditionnellement dévolu au cabotage ou à la pêche des perles.

La *patache*, mot qui pénètre en langue française à la fin du XVIe siècle, définit semble-t-il un tout autre moyen de transport que celui propre aux voies maritimes, en l'occurrence une diligence à deux roues, mal suspendue, et dans laquelle on voyageait à peu de frais. Ou encore une mauvaise voiture, privée ou publique, inconfortable et désuète. Ce ne sont là que les sens récents acquis depuis la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle, le sens initial étant bien celui correspondant au bateau assez léger employé au service des grands navires, pour le transport du courrier par exemple, mais désignant aussi la barque redoutée du service des douanes. Cité dans *Le Grand Robert*, Barbey d'Aurevilly, en 1851 dans *Une vieille maîtresse,* rend hommage à ce bateau dont le nom vient vraisemblablement de l'arabe

batâs, bateau à deux mâts, substantivation de l'adjectif *battaj*, « rapide » : « Les douaniers qui devaient faire une battue nocturne sur la côte, préparaient, dans l'anse du havre, leur patache, petit bâtiment à voile triangulaire, beaucoup plus poétique que son nom. »

Qui de fait conduit la patache, entendons la mauvaise diligence ? Le *patachon*, mot qui en dérive, attesté dès 1842. On le décrit souvent buvant abondamment aux relais, d'où la « vie de patachon », vie agitée et instable, mouvementée et dissolue.

Des avaries et de l'entretien des bateaux

Une *avarie* correspond en tout premier à la détérioration d'un navire ou des marchandises qu'il transporte. Le mot est d'origine arabe, *awar*, désignant un dommage, puis transitant par l'italien, *avaria*, il est attesté en français à la toute fin du XVI^e^ siècle. « Ce navire a relâché dans tel port pour réparer ses avaries », est-il donné comme exemple en 1835 dans la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Où réparer les bateaux ? Dans la *darse*, de l'arabe *dâr-sinâ'a*, maison de travail, atelier, qui en passant par le génois *darsena*, désigna en français dès le XV^e^ siècle le bassin rectangulaire abrité à l'intérieur d'un port méditerranéen où l'on pouvait effectuer en toute sécurité la réparation d'un bateau. La darse de Toulon et celle de l'arsenal de Venise sont restées célèbres.

Parmi les opérations nécessaires à l'entretien d'un bateau, il y a celle consistant à le calfater, un verbe déjà rencontré. Qui présidait à cette opération ? Le *calfateur*, ainsi défini par Antoine Furetière en 1690 : « Celuy qui donne le calfas à un vaisseau. Le *calfateur* doit examiner soir & matin le vaisseau, pour voir s'il ne s'y fait point quelque voye d'eau, & l'arrêter. » Rôle capital !

« *Arsenal* Subst. masc. Le peuple dit *Arcenac*. Maison Royale où on fabrique les armes & les munitions de guerre, & qui sert aussi de magasin à les serrer. » C'est là le premier sens enregistré par Furetière. Mais, le lexicographe n'oublie pas pour autant de rappeler le rôle initial du mot dès lors qu'il est fait référence aux bateaux : « L'Arsenal de Venise est le lieu où se fabriquent & se conservent les Galères », ajoutant un peu plus loin qu'« il y a aussi les Arsenaux de Marine, comme à Rochefort, à Toulon, etc. ». Commencent alors de longues explications étymologiques peu

convaincantes. En fait, l'origine du mot est l'arabe *as-sin'a*, construction, fabrication, passé en ancien vénitien, *arzana*, avant d'entrer en langue française au début du XVII^e^ siècle. Au Moyen Âge, on évoqua aussi le « tarsenal » ; de fait, ce « tarsenal » vite devenu « arsenail » au XV^e^ siècle désignait surtout l'arsenal de Venise construit en 1104 sur l'initiative du doge Ordelafo Faliero, un arsenal ceint par pas moins de trois kilomètres de murailles crénelées. Il permit de quadrupler la puissance navale de l'empire vénitien et employa jusqu'à 16 000 personnes !

De quelques fonctions et statuts

alcade, almée, AMIRAL, ARGOUSIN, askari, cadi, CALIFAT, CALIFE, chaouch, cheik (h), chérif, dahir, drogman, ÉMIR, FAKIR, GABELLE, MAMELOUK, MARABOUT, MAROQUIN, méhariste, MOLLAH, NABAB, raïs, reis, sahib, SULTAN, VIZIR, wali (responsable d'une wilaya), ZOUAVE

Sur les navires, les tâches sont plus ou moins nobles, et des mots en sont forcément issus, de l'*argousin* à l'*amiral*. Sont aussi présentes sur terre diverses fonctions administratives de l'*alcade* au *cadi*, avec dans la relation sociale de légitimes marques de respect, du *cheikh* au *sahib*. La religion offre par ailleurs des mots prestigieux correspondant à diverses responsabilités, qu'il s'agisse du *marabout* ou du *mollah*. Il en va de même des plus hautes fonctions de gouvernance de l'empire et des états, et ici les mots sont nombreux, *sultan*, *émir*, *vizir*, pour n'en citer que quelques-uns. Le pouvoir suppose aussi des armées et des fonctions militaires, *askari* ou *mamelouk* par exemple. Enfin, il est bon d'achever le parcours par les arts et les lettres : d'un côté une femme à l'honneur associant la danse et la culture, l'*almée*, et de l'autre un homme, le *drogman*, longtemps indispensable aux échanges linguistiques à des fins diplomatiques.

Galère ou flotte sarrasine ?

« Notre cange est peinte en bleu, son raïs s'appelle Ibrahim. Il y a neuf hommes d'équipage. »

Gustave Flaubert, *Correspondance*, 1850.

La galère n'est pas propice au rêve, et encore moins l'*argousin*, d'abord l'officier des galères, puis le surveillant des forçats avant de devenir, en argot, l'agent de police. Son histoire est complexe. Au départ il y a un mot arabe, *al-guhzz*, nom d'une tribu turque qui fournissait des mercenaires aux Musulmans de la péninsule Ibérique, d'où le portugais *algoz*, bourreau. Le changement de sens en direction de la surveillance s'explique sans doute par un mot espagnol voisin, *alguacil*, ayant le sens d'officier subalterne, lui-même d'ailleurs issu de l'arabe *al-wazir*, le conseiller, l'*algoz*, qu'on retrouve en catalan sous la forme *agutzir*. On retrouve aussi en sicilien *aguzerino*, puis en italien *algozine*, duquel Rabelais tirera en 1552 l'« algouzan », avant que l'*argousin* ne s'installe définitivement. Il n'est pas flatteur de traiter quiconque d'*argousin*… « Le métier d'argousin ne me ragoûte pas… », lit-on dans *Le Capitaine Fracasse* (1863). Quelle galère… pense-t-il !

Parmi les gradés, il faut choisir, être *reis* ou *amiral*. Le *reis*, mot turc emprunté à l'arabe *raïs*, chef, désigne, lorsqu'il pénètre en langue française au milieu du XVI^e^ siècle le capitaine d'un navire de Turquie ou du Proche-Orient, souvent associé au capitaine de corsaires barbaresques. Puis, au siècle suivant il fut assimilé au titre d'un dignitaire ou d'un officier de l'Empire turc, notamment le secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Pour bien marquer la prononciation particulière du mot, les graphies *reïs* et *raïs* sont aussi en usage.

Comme il a déjà été signalé, l'*amiral* relève d'un mot arabe, *amir*, chef, mais il provient peut-être aussi d'un rapprochement avec *al-ali*, très grand. Entré en langue française au début du XIII^e^ siècle, l'amiral qui désigna d'abord l'émir, le chef de la flotte sarrasine, devint tout commandant d'une force navale, avec une dignité équivalente à celle du maréchal. Représentant le chef suprême des forces navales, on prend alors conscience de l'impertinence voltairienne quand l'auteur de *Candide* (1759) fait dire que « dans ce pays-ci, l'Angleterre en l'occurrence, il est bon de tuer de temps en temps un amiral pour encourager les autres » !

Administration et justice

De l'arabe *al qâdi*, le juge, en passant par l'espagnol, vient l'*alcade*, anciennement le magistrat à fonctions judiciaires, administratives et municipales en Espagne comme en Amérique latine. C'est aujourd'hui l'équivalent du maire. Le mot reprit force littéraire à travers une pièce d'Albert Camus, *L'État de siège*, jouée en 1948, où « Les Alcades » font partie des personnages avec pour cadre l'Andalousie. Y est évoquée la mise en place d'un régime totalitaire par l'instrumentalisation de la peur, les Alcades en étant des acteurs importants au service du gouverneur. « – *Les Alcades* : Le gouverneur a bien parlé ! Rien n'est bon de ce qui est nouveau. Nous autres alcades, mandatés par la sagesse et les ans… » Pourtant, l'âge n'est pas ici à leur avantage !

De même origine que l'alcade – *al qâdi* – vient le *cadi*, lui-même issu du verbe *qada*, décider, juger. Emprunté en langue française en 1351, il désigne comme en langue arabe un magistrat musulman chargé de juger les différends entre particuliers. Du cadi tenant audience dans une mosquée est issu aussi le sens figuré du conseilleur, attesté dans *L'Interdiction* par Balzac en 1836 : « Popinot était au milieu de la civilisation parisienne un très habile cadi. » La chose étant difficile, c'est une consécration !

De rang modeste, il faut retenir aussi le *chaouch*, tantôt huissier, appariteur ou sergent, tantôt serviteur, du turc *tchaouch*, sergent, lui-même d'origine arabe, *sawus*. Avant l'indépendance, ce mot était courant dans le français d'Algérie. « J'arrivais donc à Souk-Ahras comme juge de paix […] quand mon garçon de bureau, mon chaouch, vint me chercher », écrit Alphonse Daudet dans *La Petite Paroisse*, en 1895.

Quant au *dahir*, le décret d'un sultan, emprunté à l'arabe *zahir*, brevet, acte attribuant la concession d'un privilège, il entre en France au début du XX^e^ siècle, en faisant référence à l'histoire du Maroc. Le maréchal Lyautey en fait état dans *Paroles d'action : Madagascar, Sud-oranais, Oran, Maroc 1900-1926* : « Sa Majesté le Sultan a signé les Dahirs réorganisant les nouvelles juridictions… » De l'arabe *quabalh*, impôt, vient aussi la *gabelle*, l'impôt indirect frappant notamment la vente du sel avec le commis de la gabelle, le *gabelou* déjà évoqué.

Du cheik et du sahib

Lorsque Jean de Joinville, biographe de Louis IX, établit au tout début du XIVe siècle l'*Histoire de saint Louis*, le *cheik* y représente un chef de tribu arabe et il incarne sans conteste l'homme respecté pour son grand âge et ses connaissances, ce que signifie le mot arabe *chaikh*, personne âgée, respectée pour cela et souvent aussi pour ses connaissances scientifiques, religieuses, philosophiques sereinement posées. Aussi le cheik peut-il être un chef de tribu. Son orthographe fut néanmoins mouvementée, avant de se fixer, à la lettre *h* près, parfois ajoutée en finale. En 1598, on atteste par exemple d'un *cheque*, mais aussi en 1676 d'un *sheik*. Jamais cependant « chef » dont il est phonétiquement et sémantiquement proche.

Le *sahib* fait penser à l'Inde des rajahs et à la colonisation anglaise. André Maurois évoque par exemple dans *Les Silences du colonel Bramble*, ouvrage publié en 1918, le colonel et Parker en tant que véritables « *sahibs* que rien ne fera dévier de la route qu'ils auront choisie ». Sahib est un titre de respect en Inde, employé notamment à l'égard des Européens à l'époque des Indes britanniques. Ce mot issu de l'hindi et du bengali est en réalité emprunté à l'arabe où il signifie « seigneur ». Le féminin en est « sahiba », peu utilisé en fait.

Quelques fonctions religieuses

Le fakir fait également davantage penser à l'Inde qu'aux pays d'Afrique du Nord ; pourtant il s'agit d'un mot arabe, signifiant « pauvre », en vérité un ascète qui par le biais de certaines mortifications indiennes étonna les Européens, avant d'aboutir au XXe siècle à la notion de spectacle pouvant parfois relever de l'illusionnisme. Furetière consacre au fakir, entré vers 1650 dans la langue française, un très long développement. « Terme de relation », précise-t-il d'emblée derrière l'entrée « Faquirs ». « Ce sont certains dévots errants dans les Indes, qui font des mortifications & des pénitences outrées & incroyables. Ils vont en troupe avec des estendards & des armes ; & tel est suivi de plus de cent disciples. Ils campent aux lieux où leur maistre se veut reposer. » L'article se poursuit avec nombre de précisions, par exemple le fait qu'« il y a eu aux Indes huit cens mille Faquirs Mahometan » qui « vont tous nus l'hiver & l'esté, couchent sur la terre, sur laquelle ils étendent un peu de cendre ». On aime ce détail : « Ils ne brûlent pas même de bois, de peur qu'il s'y trouve quelque petit animal

enfermé. » En revanche, on ose à peine reprendre un dernier trait qui surprend Furetière, évoquant leur chasteté : « Ils ont telle continence, que les femmes par dévotion leur venant baiser le bout de la verge, ils n'en sentent aucune émotion. » Saint homme !

D'un autre registre est le marabout, moine-soldat de l'ancien empire arabe, mais aussi pieux ermite, saint de l'islam. L'origine du mot arabe déjà signalée est concrète, le fait premier de camper, *rabata* en parlant d'une armée, l'arabe *murabi*, étant au départ attaché à la garde d'un poste frontière. Il y a différentes perceptions du marabout, selon les pays concernés mais dans tous les cas ce sont des ascètes.

Le *mollah* représente dans l'islam le savant docteur en droit canonique, et plus spécifiquement un chef religieux. Le mot est entré en langue française à la fin du XVII^e^ siècle. Il fut un temps en usage sous une forme aujourd'hui oubliée, le *meulane*, très proche du mot arabe initial *maulan*, « maître, seigneur ». Le terme *mollah* a connu un regain de diffusion tout comme le mot *ayatollah*, au moment de la révolution islamique d'Iran, en 1978.

Aux sommets des États et des Empires

« Sultan. C'est le grand Seigneur. Le fils du grand Seigneur », déclare Richelet en 1680. L'exemple qui suit est également éclairant : « On mena le jeune Sultan à la mosquée, on lui mit l'épée au côté & on le proclama Empereur dans tout l'Empire Ottoman. » Ce détail, dans un ouvrage en principe seulement réservé à la langue française, révèle assez combien, sous le règne de Louis XIV, l'Empire ottoman et son souverain, le sultan, marquent les esprits. Et si le sultan compte aux yeux du lexicographe, la sultane n'est pas oubliée, elle a également droit à un article, chose rare pour un mot déjà entré au masculin : « Sultane. La Dame que le grand Seigneur a épousée, qu'on appelle Reine Sultane. » Et vient une remarque qui rappelle que Richelet, lexicographe, n'en est pas moins homme : « La Reine sultane est fort belle. » C'est de l'arabo-turc *soltân*, « maître, souverain », que naît le mot *sultan*, qui pénétra en langue française, à la fin du XIII^e^ siècle sous la forme *souldan*, pour trouver sa graphie actuelle au milieu du XVI^e^ siècle. Non sans que la variante *soudan*, sans aucun rapport avec le Soudan, ne perdure jusqu'au XVIII^e^ siècle.

L'*émir*, titre donné autrefois au chef du monde musulman, puis aux descendants du Prophète au début de l'hégire, vient de l'arabe *amir* signifiant « prince ». Ce mot désigna ensuite le chef d'une tribu, d'un territoire. D'où le chef d'État d'un émirat, par exemple le Koweït ou le Qatar. Ne pas oublier, signalé par quelques dictionnaires, l'« émir des pèlerins », c'est-à-dire la personne commandant les caravanes des pèlerins se rendant à La Mecque, signalé au XIX^e^ siècle par Gérard de Nerval dans sa *Correspondance*. Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, un article est consacré à l'évolution de sens du mot à travers l'histoire, article repris en partie dans *Le Grand Robert* : « Ce titre ne se donnait d'abord qu'aux califes […] Dans la suite, les califes ayant pris le titre de sultans, celui d'émir demeura à leurs enfants, comme celui de césar chez les Romains. Ce titre d'émir, par succession de temps, a été donné à tous ceux qui sont censés descendre de Mahomet par sa fille Fatima et qui portent le turban vert. »

Le *vizir*, issu de l'arabe *alwazir*, en passant par le turc, incarne un membre du conseil des califes qui siégeait au Divan, sous l'Empire ottoman. Le Grand vizir représentait le Premier ministre. Dure condition que celle du vizir devant satisfaire le sultan sous peine des pires châtiments, si l'on en croit un personnage des *Grandes Familles* (1948) de Maurice Druon, se voulant rassurant : « Soyez sans crainte, vous ne serez pas comme le vizir dont on tranchait le cou quand il apportait une mauvaise nouvelle. »

Le *calife* ou *khalife* vient directement de l'arabe *kalifa*, proprement « successeur » de Mahomet après sa mort en 632, lui-même dérivant du verbe *halafa*, succéder à. Il désigne le souverain musulman succédant à Mahomet et possédant à l'origine ses pouvoirs spirituel et temporel. Sont au demeurant restés dans les mémoires les lieux associés à leur installation, notamment les califes de Bagdad correspondant aux trois premiers califats, et les califes d'Égypte ainsi que ceux de Cordoue.

De grandes dynasties de califes sont utilement citées dans nos dictionnaires : les *califes omeyyades* de 661 à 750 qui tiennent leur nom de leur ancêtre Umayyah ibn Abd Sams, grand-oncle de Mahomet ; la dynastie des *califes abassides* de 750 à 1258, fondée par Abû al-Abbâs As-Saffah, descendant d'un oncle de Mahomet ; celle des *califes fatimides* de 969 à 1171 que l'on doit à Ubayd Allah. Cette dernière est également appelée

Obeydides ou Banu Ubayd, depuis le Manifeste de Bagdad (1011), contestant la légitimité des Fatimides. Il faut y ajouter la dynastie almoravide du XIe au XIIe siècle qui tient son nom des « gens du *ribat*, *al-Murabitun*, dynastie berbère sanhajienne constituant une confédération de tribus ». Enfin, vient la dynastie également berbère des Almohades qui régna sur l'Afrique septentrionale et la moitié de l'Espagne de 1147 à 1269. Histoire passionnante que celle des califats, mais complexe !

Ont été appelés *chérifs*, les descendants de Mahomet par sa fille Fatima, puis par extension les princes arabes ou maures. L'origine étymologique du mot *chérif* ou *schérif*, entré en langue française au XVIe siècle, en est le mot arabe *charif*, noble, honnête, dérivé du verbe *sarafa*, exceller en noblesse, en gloire, le mot transitant en langue française par le biais de l'italien. Pas de confusion possible avec le shérif responsable de l'application de la loi, en Angleterre puis aux États-Unis où il représente au passage l'un des héros des westerns. Ce n'est qu'un homonyme qui tire son origine du mot anglais *shire*, le comté.

Si l'on a déjà évoqué le *khan*, titre porté par certains chefs religieux islamiques, a également été signalé le *reis*, d'un mot arabe, *raïs*, « chef », ayant offert à la langue française le *reis* en tant que capitaine de corsaires barbaresques mais aussi le titre de dignitaires de l'empire turc. Dans le même sillage étymologique vint le *raïs*, chef suprême dans certains États arabes, en Égypte notamment. Nasser, qui proclama la République en 1953 en Égypte et se fit le champion de l'unité arabe, fut ainsi présenté comme le Raïs rassembleur.

Du mot arabe *nuwwab*, pluriel de *naib*, désignant le lieutenant du roi, est venu le mot hindoustani *nabab*, passé en langue française au milieu du XVIIe siècle. Le nabab représente un gouverneur de district ou de province dans l'Inde musulmane, avant de devenir le titre donné à toute personne occupant des emplois importants dans l'administration musulmane. Entré d'abord sous la forme *naubo* en 1614, le *nabab* prit le relais en 1653, attesté dans les *Voyages et observations du sieur de La Boullaye Le Gouz*, gentilhomme angevin. Par analogie avec les fastes y correspondant, on appela *nabab* à la fin du XVIIIe siècle tout Européen et plus particulièrement les Anglais, ayant rempli de grands emplois ou fait le commerce de l'Inde, et en ayant tiré des « richesses considérables » précise l'Académie française en sa sixième édition, en 1835. Dès le XIXe siècle, *nabab* devenait synonyme

de personne très riche. Rimbaud leur offre les honneurs de ses *Illuminations*, en 1886 : « Quelques nababs, aussi rares que les promeneurs d'un matin de dimanche à Londres, se dirigent vers une diligence de diamants »…

L'obtention d'un *maroquin*, c'est-à-dire sur un mode plaisant d'un portefeuille ministériel, autrement dit être nommé ministre, ne garantit pas la vie de *nabab*… Ce dossier en reliure de maroquin, cuir de bouc ou de chèvre plus ou moins grenu, déposé de manière caractéristique sur les bureaux de ministre, est rarement synonyme de pérennité et de reconnaissance du travail effectué : « L'un s'en va, qui ne valait guère, Un autre prend le maroquin », chante Bruant en 1901.

Des mamelouks aux askaris

En arabe d'Égypte, le mot *mamluk* désigne l'esclave blanc, celui qui est en la possession de quelqu'un, dérivé du verbe *malaka*, posséder. Les *mamelouks* ou *mameluks* furent les cavaliers de la milice turco-égyptienne créée vers 1230 pour servir de garde au sultan. Ils ont marqué l'histoire : en 1250, ils déposèrent en effet le sultan et fondèrent une nouvelle dynastie. Les mamelouks avaient de fait la réputation de constituer la milice la plus redoutable de l'Orient. Alfred de Vigny dans le *Journal d'un poète* en offre un portrait éloquent : « Un mameluk est acheté à l'âge de douze ans en Circassie. Il est élevé en soldat, en centaure. Il a des esclaves égyptiennes qui jamais ne lui donnent d'enfants en Égypte : il n'a ni père ni fils ; il a des compagnons d'armes qu'il ne pleure pas quand ils tombent. »

Leur réputation prit encore de l'ampleur avec les « mamelouks de la garde impériale », les soldats ralliés à Napoléon durant les campagnes d'Égypte et incorporés ensuite à un escadron de la garde impériale. Leur dévouement et leur tenue furent à l'origine d'expressions diverses : par exemple « à la mamelouk », pour désigner tout accoutrement rappelant leur tenue, bottes molles, grandes culottes et turban ; ou encore « être le mamelouk de quelqu'un » ou d'un parti, c'est-à-dire le servir de manière dévouée, zélée jusqu'au fanatisme.

Dans le même esprit, il faut citer les *zouaves* déjà évoqués, soldats algériens à l'origine kabyle, qui appartenaient à un corps d'infanterie légère de l'armée française, dont le nom vient directement de l'arabe maghrébin

zwawa, nom d'une confédération de tribus kabyles de la région du Djurdjura en Algérie, où l'on recrutait traditionnellement des soldats. N'oublions pas le corps de « zouaves pontificaux » constitué en 1860 par Lamoricière pour la défense des États pontificaux et dissous en 1871.

Au sens premier du terme, le *méhariste* est celui qui monte un méhari, ce dromadaire de selle extrêmement rapide. Mais ce fut aussi le nom qu'on donna à des unités de l'armée française et plus précisément aux soldats appartenant aux troupes montées qui servaient naguère au Sahara. La surveillance des territoires du Sahara y était en effet plus facile à dos de dromadaires que par automobiles, qui néanmoins prendraient le relais. Le général de Gaulle y fait encore allusion dans ses *Mémoires de Guerre* publiés en 1954 : « Il n'y avait là en fait d'éléments mobiles que des unités méharistes et quelques sections automobiles. »

Enfin, l'*askari*, mot arabe signifiant « soldat », fut d'un usage courant pour désigner, dans les empires coloniaux européens, les troupes locales, notamment en Afrique de l'Est, dans l'empire colonial allemand.

Des arts et des lettres

Si on la réduit avec une complaisance sensuelle à la danseuse égyptienne, l'*almée* perd de son rayonnement. Si en revanche on rappelle que son nom relève d'un mot arabe, *alimah*, qui signifie proprement « savante », « cultivée », et qu'on précise qu'elle désigne au-delà de la danseuse orientale la jeune femme qui, dans le même temps, fait profession de chanter et d'improviser des vers dans les fêtes, alors son statut change de nature. On reconnaîtra cependant que lorsque le mot passe à la fin du XVIII^e^ siècle en langue française, les connotations sensuelles sont plus nombreuses que celles relevant de la poésie, surtout si l'on se fie au bouillant Honoré de Balzac : « La délicieuse Almée qui se roulait le soir sur ses tapis, qui faisait sonner tous les grelots de son amoureuse folie, réconciliait proprement un homme jeune avec l'Anglaise insensible et dure. »

Le *drogman*, qu'il ne conviendrait pas de prononcer sur le mode anglais, est un mot issu de l'arabe *tardjuman*, désignant le truchement – au reste, c'est l'origine de ce dernier mot, *truchement* – repris en grec byzantin, *dragoumanos*, signifiant alors l'interprète. En passant par l'italien, il entra

en langue française au début du XIII^e^ siècle sous sa forme actuelle. Interprète dans les pays du Levant, il était essentiel dans les ambassades et consulats européens, disposant même d'une hiérarchie avec notamment le « premier drogman ». On appela aussi « drogman de la Porte » ou « drogman du divan », le fonctionnaire chargé des relations diplomatiques ottomanes à Constantinople, une fonction créée en 1669. De manière beaucoup plus simple, le mot fut en usage au XIX^e^ siècle pour désigner le traducteur dès lors qu'on se trouvait en Orient : « Nous sommes partis à la pointe du jour dimanche dernier […], notre drogman monté sur son mulet chargé de nos manteaux et de nos provisions », consigne en 1849 Flaubert dans sa *Correspondance*. Le drogman traduisait-il les vers de l'almée ?

Du combat et des armes

algarade, RAZZIA, BAROUD, BAROUF, MATRAQUE, SARBACANE, SAGAIE, alfange, kandjar (poignard), BARDA, jaseran, papegai.

D'un côté des combats, plus ou moins glorieux, de l'autre des armes plus ou moins redoutables. Et des mots qui pour certains ont une belle carrière à travers l'histoire de la langue.

De l'algarade au baroud en passant par les razzias

On ne saurait mieux dire que l'Académie française, rappelant le sens vieilli du mot algarade, « brusque attaque », et le sens contemporain : « Vive sortie, brusque et inattendue, contre quelqu'un ; altercation soudaine et brève. » Emprunté de l'espagnol *algarada*, lui-même issu du mot arabe *al-ghâra*, incursion de troupe à cheval en pays ennemi, ayant aussi défini au début du XVI^e^ siècle une joute navale, un combat simulé. Le mot est attesté en 1549 et c'est finalement l'idée de brusque attaque qui l'emporta. « Ce mot signifioit autrefois, course imprévue sur l'ennemy : aujourd'huy il signifie seulement les injures ou insultes qu'on fait à quelqu'un qu'on méprise, soit par des paroles, soit par quelques adresses malicieuses. » L'exemple ajouté par Furetière à ce début d'article montre combien du domaine armé on est presque passé aux tracas domestiques : « Il s'est absenté de cette maison, parce qu'on luy faisoit mille algarades » ! Furetière ne se trompe pas historiquement en ajoutant pour les lecteurs de son

Dictionnaire universel que « plusieurs croient que ce mot est venu d'Alger, parce que de tout temps ceux d'Alger ont esté en possession de faire des invasions subites, des courses, & des pillages dans le Destroit de Gibraltar, & sur les costes de France, & d'Espagne ».

Très récemment, dans les années 1960, dans le domaine du cyclisme, l'*algarade* a par ailleurs désigné un démarrage impétueux déclenchant une réaction dans le peloton, en somme une attaque, en chevauchant une bicyclette.

Tiré de l'arabe classique, *gazwah*, l'arabe d'Algérie *gazyah* est à l'origine de la *razzia*, mot entré en langue française au milieu du XIX^e^ siècle, et désignant l'attaque qu'une troupe de pillards lance contre une tribu, une oasis, pour s'emparer des troupeaux et des récoltes. Ce type d'attaque brutale eut un sens figuré presque immédiat pour désigner une rafle de police : « Visiblement une mesure de police avait été prise. Il y avait eu ce qu'on appellerait de nos jours une *razzia* », s'écrie Victor Hugo dans *L'Homme qui rit*, en 1883. Ce sens a disparu, mais à la fin du XX^e^ siècle, peut être évoquée une *razzia* pour tel ou tel produit dans les magasins, si celui-ci bénéficie d'un succès commercial.

« Poudre explosive », voilà le sens du mot *barud* en arabe du Maroc. D'où son assimilation à un combat ne manquant pas de tonus. Ce sont les soldats de la Légion étrangère qui implantèrent ce mot dans les casernes au cours des années 1920, en synonyme de « bagarre », vite assorti d'un qualificatif, le « baroud d'honneur », ce combat désespéré livré pour sauver l'honneur. Quant au *baroudeur*, qui aime le baroud, il a aussi désigné le grand reporter, forcément exposé. Enfin, on put lire dans *Le Figaro* du 17 juillet 1979 que « le baroud d'honneur de Joop Zoetemelk », challengeur cycliste de Bernard Hinault, avait consisté à arriver détaché à l'Alpe d'Huez ». Tout peut être perdu sauf l'honneur !

De sonorité proche, le *baroufle* ou *baroufe*, mot familier qui a vieilli et qui désigne un grand bruit, vient sans doute du sabir algérien issu de l'italien *baruffa*, « procès, querelle ». Il est attesté en France dans les années 1860. Henri Barbusse, dans *Le Feu*, en 1916, évoque ainsi au cours de la Grande Guerre, dans l'Argonne, de « grandes machines lourdes lancées de près. Ça arrive en roucoulant, de vrai qu'i m'e dit, et quand ça pète, tu parles d'un baroufe… »

Autour des armes…

Primitive mais efficace, la première des armes est la *matraque*, dont le nom provient de l'arabe d'Algérie où *matraq* désigne le bâton de forte taille, le gourdin. Il servait en fait de trique aux conducteurs d'animaux en Afrique, comme en témoigne encore Henry de Montherlant dans *Les Lépreuses* en 1939 : « Le chamelier lui donne un grand coup de matraque. Le chameau pousse un coup en faisant un grognement puis retourne à sa contemplation. Nouveau coup de matraque… » Hélas, la matraque prit une mauvaise réputation en devenant un élément de la tenue du policier, le « bâton blanc » institué par le préfet Lépine en 1897, puis vivant diverses métamorphoses au cours des décennies, passant du caoutchouc à l'électricité. Jamais agréable le *coup de matraque*… : lorsqu'on est frappé par le coût prohibitif d'un produit qu'on vient d'acheter. Avec un synonyme pas plus rassurant : le « coup de fusil ». À tout prendre, préférons la matraque.

Parmi les armes de jet, figure la *sagaie*, lance ou javelot, enregistrée dès la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* en 1694, dans une forme proche de son origine arabe, *az-zaghâya*, d'origine berbère, la « zagaye », « sorte de javelot dont les Mores se servent en combattant à cheval ». À sa saine habitude, l'Académie propose un emploi au mot défini : « Lancer la zagaye. » Le petit village était à « un jet de sagaie de la Bamba », soulignera plus tard René Maran, dans *Batouala*, en 1921.

Lancer des fléchettes empoisonnées fait forcément penser aux *sarbacanes*, et au souffle nécessaire pour les propulser dans un long tube creux sur les victimes, homme ou animal… C'est en 1519 qu'est attesté en langue française *sarbatenne*, mot venu de l'espagnol *zarbatana* issu de l'arabe *zarabatanah*, lui-même déjà emprunté au malais *sumpitan*. La fléchette a déjà fait bien du chemin avant d'atteindre la langue française mais son aventure n'est pas terminée, puisque c'est par assimilation fautive avec la canne, la tige de roseau, que ladite *sarbatenne* devint *sarbacane*. « Sarbatane ou sarbacane », écrit Furetière, qui en donne une définition désormais bien inoffensive : « Tuyau fait ordinairement de verre, avec lequel les escoliers jettent des pois malicieusement à leurs camarades, en les soufflant avec la bouche. » La définition première n'a pas cependant disparu : « Aux Maldives », précise Furetière, « ils se servent de *sarbatanes* pour tirer des flesches, qui portent fort loin ». Enfin, est signalé un dernier

sens, fort plaisant, de la *sarbacane* : « Dans l'Isle de Borneo personne ne parle au Roy que par des *sarbatanes*, à la réserve de sa femme & de ses enfants. Les Ministres même ne parlent aux étrangers qu'avec des *sarbatanes*, lorsqu'ils traitent d'affaires. » La sarbacane, en voilà un moyen efficace de tourner sept fois sa langue dans la bouche avant de s'exprimer !

Quelle fut la cible préférée des tireurs à l'arc du nord de la France, dans le cadre de jeux d'adresse naguère très appréciés ? Le *papegai*, autrement dit l'oiseau de bois ou de carton, peint et placé au bout d'une perche. Issu du mot arabe *babbaga*, désignant un perroquet, passé par l'ancien provençal *papagai*, le *papegai* fut d'abord le nom donné à un bel oiseau grimpeur au plumage si coloré, repris d'ailleurs au XVIII^e^ siècle par Buffon pour désigner des espèces d'Amérique. Ce fut en définitive le « perroquet » – diminutif de Perrot, Pierre – qui l'emporta faisant oublier le *papegai*. « Vieux mot qui signifoit autrefois perroquet », signale sans hésiter Furetière dès 1690.

Pierre Corneille ne ménage pas les âmes sensibles lorsque dans *Le Cid*, en 1637, il fait relater au héros le combat contre les Maures, en n'hésitant pas à mettre en scène l'*alfange*, ce redoutable cimeterre arabe. « Contre nous de pied ferme ils tirent leurs alfanges, De notre sang au leur font d'horribles mélanges. » C'est en fait de l'arabe *al-handjar*, le coutelas, qu'est né le mot *alfange*, pourtant de sonorité si douce, entré en langue française au début du XVII^e^ siècle en passant par l'espagnol. De ce même mot arabe est issu le *kandjar* ou *cangiar*, le poignard oriental à lame longue, étroite et recourbée, à poignée sans garde et à pommeau ailé.

De la couverture au lourd vêtement…

Emprunté à l'arabe *barda'a*, le bât rembourré d'une mule ou d'un âne, mais aussi la couverture placée sur le dos de la bête, le *barda* devint dès 1848, en parlant d'un soldat d'Afrique, l'équipement que ce dernier portait sur son dos. Ce fut familièrement ensuite l'équipement porté par tout soldat en campagne, pour devenir rapidement tout bagage. « Il me faut aussi renouveler le petit barda que j'ai abandonné à l'auberge. Je n'avais pas grand-chose mais ça me manque », s'exclame l'un des personnages de Jean Giono dans *Les Grands Chemins* en 1951. Ce mot arabe est résolument conquérant : il a franchi en effet l'Atlantique dans une expression propre au Canada francophone, « faire du barda », c'est-à-dire « faire le ménage ».

En tout dernier, on évoquera le *jaseran* ou *jaseron*, la chemise de maille qu'on atteste déjà dans la *Chanson de Roland*, en 1080, et qui tire son nom d'*Al Djazaïr*, le nom arabe d'Alger. De la cité algéroise venaient en effet la plupart des cottes de mailles. Par un singulier amincissement, tout en étant lié cependant par le travail soigné des mailles, le *jaseran* finit au XVI^e^ siècle par désigner la chaîne de cou, en or et à mailles fines. De la cotte de mailles légère on passait ainsi au bijou délicat. La pacification était en route.

Je m’habille de pied en cap !

> « J’ai fait ce tour de force d’apprendre en deux mois la langue turque ; je porte fez et cafetan… »
>
> Pierre Loti, *Aziyadé*, 1879.

alépine (étoffe de soie), BABOUCHE, basane, BURNOUS, burqa ou burka, CABAN, caftan, CAMELOT (tissu), chèche, CHÉCHIA, COTON, damas, DAMASSER, DJELLABA, fez, GABARDINE, gandoura, GAZE, GILET, haïk, HARDES, hoqueton, jilbab, JUPE, keffieh (coiffure), litham, MAROQUIN, mohair, MOIRE, MOUSSELINE, OUATE (peut-être), saroual, SATIN, SAVATE (peut-être), tarbouche

Aux pieds…

« Babouches », le mot a fait son entrée au XVI^e^ siècle sur le sol français, emprunté par l’intermédiaire du turc, lui-même issu du persan *papouch*, de *pa*, pied, et *pouch*, couvrir. D’aucuns le rattachent au mot arabe *babush*, mais les premières attestations ne confirment pas cette étymologie. Quoi qu’il en soit, cette pantoufle orientale sans contrefort ni talon a pénétré les appartements occidentaux désignant même de simples chaussons d’appartement. On préférera « les babouches de maroquin jaune » d’Aziyadé, qui en consommait trois paires par semaine, précise Pierre Loti, aux « babouches de plastique » évoquées en 1980 dans *Désert* par J.-M. G. Le Clézio.

La *savate* est un mot d'origine inconnue, est-il souvent avancé. « De l'arabe *sabbât*, chaussure », estiment Bassam Baraké et Henriette Walter. Ne retenons pas l'étymologie offerte par Furetière en 1690 : « Ce mot a été fait de *sapat*, diminutif de *sapa*, qui signifie *lame*, à cause que les souliers sont plats, & ressemblent à une lame. » Croyons Furetière lorsqu'il définit la savate comme une « vieille chaussure », « vieille pantoufle ». Mais on est très gêné de lire des commentaires indécents qui surgissent parfois au détour de nos vieux dictionnaires, en l'occurrence, ceux ici avancés par Furetière, selon lesquels « on brûle de vieilles savates au nez des femmes » qui ont des maux de ventre. La savate ne donne pas dans la délicatesse !

De fait, s'exclamer à propos de quelqu'un « Quelle savate ! » constitue dès le XVI^e^ siècle une « injure à l'adresse d'une personne maladroite ». Il reste heureusement pour sauver la réputation de cette chaussure, « l'art dit de la savate » selon la formule de Balzac, un sport de combat qu'on appellera également la « boxe française ». Avec le coup de pied placé très haut.

Protégeant les jambes

Si « savate » relève de l'injure, il en va de même de la *basane*, issue de l'arabe *bitanah*, la doublure, en principe une peau de mouton tannée employée dans la bourrellerie, la sellerie, mais aussi la maroquinerie et la reliure. Cette peau très souple garnissant le pantalon d'un cavalier est à l'origine d'une locution populaire injurieuse, *tailler une basane à quelqu'un*, c'est-à-dire se frapper l'intérieur de la cuisse avec la main en signe de défi injurieux, une autre façon de recourir au doigt d'honneur !

Quant au sarouel ou saroual, il tient son nom du mot arabe *sirwal* de même sens. Ce pantalon bouffant et flottant à entrejambes bas, froncé sur les hanches, en usage dans le sud du Maghreb, fut utilisé par les troupes sahariennes et remis au goût du jour à la fin du XX^e^ siècle avec la robe dite *sarouel*, mi-jupe mi-pantalon. Les zouaves le rendirent populaire.

Protégeant les jambes, la *jupe* déjà évoquée est devenue aujourd'hui un « vêtement féminin de dessus, qui descend de la taille vers les pieds plus ou moins bas selon la mode », de la mini-jupe à la jupe longue. Provenant de l'arabe *djubbah*, vêtement de laine très long, la jupe fut au Moyen Âge tantôt vêtement d'homme tantôt vêtement de femme, acception qui

l'emporta. Et la mécanique s'empara aussi du terme avec la *jupe* en tant que carénage inférieur d'une locomotive, d'une voiture ou d'un wagon, et ces plaques de caoutchouc qui enferment l'air au contact de l'eau pour l'aéroglisseur dans sa partie inférieure.

Sur le buste, un peu plus un peu moins

Le gilet qui vient d'un mot arabe maghrébin, *galika*, désignait pour les Maures la casaque des captifs chrétiens portée notamment sur les galères. Le mot venait en fait du turc *yelek*. Entré à la fin du XVII^e^ siècle en français, en tant que camisole sans manche, il représente la troisième pièce portée sur le torse et sans manche dans le costume dit « trois-pièces ». On est « dans les jupes de sa mère » et on vient « pleurer dans le gilet de quelqu'un ». En devenant d'une part un *gilet d'armes*, aux mailles de fer pour se protéger de l'arme blanche, attesté en 1872, et d'autre part un *gilet de sauvetage* insubmersible, apparu au XX^e^ siècle, le gilet ne gagnait pas en élégance. Mais celui des galériens n'était pas non plus très seyant.

Le *hoqueton* devrait être en coton si on tient compte de son origine, le mot arabe *al-qutn*, le coton ! D'abord sorte de cape, il devient au XIII^e^ siècle, au moment d'intégrer la langue française, une casaque de grosse toile que les hommes d'armes portaient sous le haubert. Du Moyen Âge à la Révolution, le hoqueton désigna la casaque brodée portée des épaules jusqu'au haut des cuisses par les archers de la prévôté et plus généralement par les gardes. Le mot n'est plus à la mode, mais il fut très employé. « Cent vingt archers de guet […] portant la jaquette à longs plis Sous le hoqueton bleu semé de fleurs de lys, Veillent du haut en bas, six devant chaque porte », déclame Victor Hugo dans *La Fin de Satan*, publié de manière posthume en 1886.

Manteaux, capes…

Le *caban*, manteau d'étoffe épaisse, à capuchon, porté surtout par les marins, fait penser à la Bretagne. Il vient pourtant comme on l'a déjà signalé de l'arabe *qaba*, « tunique », passé sans doute par le provençal en langue française. Voilà un vêtement qui a su traverser les modes. Quant à la *gabardine*, elle vient indéniablement de l'espagnol *gabardina*, passée en

ancien français à la fin du xv^{e} siècle sous la forme *gaverdine*, sans doute empruntée en anglais pour nous revenir sous la forme actuelle en 1925. Originellement définie comme un tissu croisé de laine ou de coton, devenue manteau imperméable, la gabardine semble provenir comme en témoignent Henriette Walter et Bassam Baraké de l'arabe *qabâ*, vêtement d'homme.

De son côté, le *cafetan* ou *caftan* est resté de connotation orientale, désignant le vêtement ample et long, parfois fourré, souvent qualifié de cafetan turc. « Sorte de manteau », c'est ce que signifie le mot arabe *burnus* qui est attesté en langue française en 1735 avec pour ainsi dire la même graphie : *burnous*. Il demeure le grand manteau de laine à capuchon, en usage dans les pays du Maghreb. Les spahis portaient aussi le burnous, lui donnant une visibilité européenne. De toile légère, longue tunique sans manche, la *gandura* se porte en Afrique du Nord et en Orient ; son nom vient de l'arabe d'Algérie *gandoura*, lui-même issu de l'arabe classique *quandura* de même sens. La *djellaha* est issue d'un mot arabe du Maroc, *quallaba*, désignant pense-t-on, soit le vêtement que portaient les marchands d'esclaves soit celui-là même des esclaves. Cette robe ample en laine, coton ou drap, à manches longues et souvent à capuchon, ouverte sur la poitrine, enfilée sous le burnous, est portée aussi bien par les hommes que par les femmes dans le monde arabe.

Le *haïk*, mot arabe d'Algérie, construit sur le verbe *aka*, tisser, peut servir à cacher le visage, mais cette longue pièce d'étoffe rectangulaire réservée aux femmes musulmanes permet de se draper comme dans un manteau, le tout étant passé par-dessus les autres vêtements. Dans *La Bandera* publiée en 1931, située en majeure partie au Maroc espagnol, Pierre Mac Orlan met en scène le *haïk*, avec élégance : « Elle referma sur son caftan violet les plis de son haïk et se voila le visage jusqu'aux yeux. » Le fait même que le haïk peut recouvrir pour ainsi dire toute la personne l'a fait çà et là employer de manière métaphorique : « La gêne de Monique…, le haïk de confusion dont elle s'enveloppait, voilà de bons signes », précise Hervé Bazin de son personnage dans *La Mort du petit cheval* (1949).

Quant au *jilbab* ou *jilbeb*, il se présente sous la forme d'une longue robe avec ou sans capuchon qui couvre entièrement le corps à l'exception des mains et du visage, avec pour ce dernier un cache-menton et un bandeau inclus, conformes à l'entrée dans la mosquée. Ce type de vêtement n'est pas à dire vrai un manteau mais une robe à portée religieuse.

Tête couverte

Chèche, *chéchia*, *fez*, *keffieh*, *tarbouche*, voici une belle palette de coiffures qui peuvent être mises en valeur.

Le *chèche*, de l'arabe *sas*, relève en fait du nom ancien de la ville de Tachkent où l'on fabriquait ce type de bonnet ; le mot arabe *châchîya* en dérive également. Le chèche correspond à une longue écharpe de coton, de tissu léger, pouvant servir de coiffure, que les soldats des troupes coloniales françaises d'Afrique du Nord nouaient en turban autour de la tête. Montherlant cité dans *Le Grand Robert*, avec un extrait du *Démon du bien* (1937), n'est pas à écouter : « Je veux que vous soyez pour moi comme un chèche. On appelle chèches des écharpes arabes que l'on peut plier dans tous les sens, dont on peut faire tout ce qu'on veut… » La *chéchia*, haute et cylindrique, en forme de calotte, en gros drap rouge et garnie d'un gland, a été portée par de nombreux Africains, sans oublier les troupes coloniales : « Le manteau de spahi, le burnous noir lamé d'or, la chéchia… », rappelle Colette dans *La Maison de Claudine* à propos du costume de ces soldats d'Afrique du Nord, célébrés par Pierre Loti.

Tout comme le *chèche* et la *chéchia* doivent leur origine à une ville, le *fez* tient son nom d'une ville du Maroc, *Fez*, où il était fabriqué. De laine feutrée rouge ou blanche, avec parfois un gland ou une mèche de soie, cette coiffure de forme tronconique fut longtemps la coiffure nationale des Turcs. Quant au *keffieh*, de l'arabe *kaffiyah* de même sens, il est peut-être issu du latin tardif *cofea*, coiffe. Il s'agit de la coiffure des Bédouins, des habitants d'Arabie et des Palestiniens. Carré de tissu plié en triangle et retenu par un lien, le keffieh représente aussi la coiffe traditionnelle des paysans arabes. Il permettait naguère de distinguer les ruraux des citadins. Il eut un rôle déterminant lors de la révolte arabe de 1936-1939 menée par Aziz ben Boudaoud contre la présence anglaise en Palestine : il permit tout d'abord de se protéger le visage pour ne pas être reconnu ; mais comme les porteurs de *keffieh* étaient d'emblée repérés par la police, toute la population se mit à porter le *keffieh*, les citadins abandonnant le tarbouche pour porter la coiffure paysanne.

Le *tarbouche* de son côté, coiffure masculine du Moyen-Orient notamment en Égypte et en Turquie, se compose d'un bonnet rouge, entouré d'un turban généralement blanc et orné d'un gland bleu en soie. En arabe

égyptien, *tarbus* désigne déjà le bonnet de drap ou de laine rouge garni d'une houppe au sommet. Le mot arabe est lui-même emprunté au turc, avec une origine très concrète : il pourrait en effet venir du turc *ter*, sueur, et du persan *pus*, de *pusidan*, couvrir. Le *tarbouche* ne doit pas être confondu avec la *chéchia*…

En 1907, dans *L'Homme qui assassina*, qui se déroule au Caire, Claude Farrère a le mot juste quant à l'intérêt indirect de cette impressionnante diversité de coiffures : « Les fez, les turbans, les tarbouches, les bonnets, les chapeaux, les toques à plumes et *tcharchafs* [voiles des femmes turques] sont autant d'étiquettes d'origine sur les têtes de tous ces hommes et toutes ces femmes venus des pays les plus imprévus. »

Du litham à la burka

Le *litham* ou *litsam*, voile recouvrant le bas du visage, emprunté à l'arabe *litam*, de même sens, est porté par les femmes musulmanes et par les Touaregs. Ces derniers se protègent ainsi contre la poussière et le sable. De manière identique au *jilbab*, à portée religieuse, la *burka* ou *burqa* est entrée depuis peu dans nos dictionnaires. Elle correspond à un mot hindi, issu de l'arabe, et elle s'assimile à un vêtement traditionnel des femmes musulmanes dissimulant la totalité de leur corps, de la tête aux pieds.

Quels tissus ?

Le commerce de tissus, d'étoffes et de vêtements a toujours été très important entre l'Occident et l'Orient, et il en est resté des mots dont certains sont si bien intégrés à la langue française que si l'on ne connaît pas la langue arabe on ne distingue pas leur origine. L'un d'entre eux, *hardes*, le seul qui soit devenu péjoratif, correspond à cette intégration de longue date avec sa propre évolution au sein de la langue française.

Les *hardes*, qu'on ne trouve guère qu'au féminin pluriel, viennent du mot arabe *fardah*, désignant la demi-charge d'un chameau, et finalement une balle de vêtements, d'étoffes. En passant par l'espagnol et l'ancien béarnais où le *f* se prononçait *h*, le mot faisait son entrée en langue française à la fin du XV^e^ siècle, sans être péjoratif, désignant l'ensemble des effets personnels

de quelqu'un. Au XVIIIe siècle dans le *Dictionnaire de Trévoux*, les *hardes* correspondront aux « vieux vêtements », tout en étant dotées d'une précision stylistique : « Ce terme n'est pas du style noble. » Ce que confirment les poètes du XIXe siècle avec par exemple Émile Verhaeren, évoquant les mendiants qui épouvantent les moineaux, « Avec leurs hardes et leurs loques Et leur marche qui les disloque ». Impossible donc d'offrir des hardes.

Le mot a pour ainsi dire disparu, mais le *camelot* a d'abord désigné une étoffe grossière, faite originellement de poils de chameau, puis de chèvre, seuls ou mêlés de laine. Il pénétra en langue française dès la fin du XIIe siècle, en provenance de la langue arabe *hamlat*, pluriel de *hamlah*, « peluche de laine ». C'est sans doute par le fait qu'il s'agissait de poils de chameau que le rapprochement s'est établi inconsciemment avec une graphie qui laisse croire que le chameau, du latin *camelus*, en est l'origine.

En l'enregistrant dans son *Dictionnaire françois*, « Camelot : sorte de laine », Richelet l'assortit d'un proverbe éloquent : « *Il ressemble au camelot, il a pris son pli*. Proverbe pour dire qu'une personne ne changera plus de mœurs, ni de conduite. » Le camelot, étoffe rude, gardait en effet ses plis dès qu'il était plié de manière trop serrée.

Il en va tout autrement du *coton*, déjà signalé comme venant de l'arabe *qutun*, définissant le duvet soyeux entourant les graines du cotonnier, utilisé comme matière textile. Le premier article d'un dictionnaire monolingue consacré au coton, celui de Richelet en 1680, est d'une prose toute délicate : « Plante qui a les feuilles larges & blanchâtres, les fleurs jaunes qui sont dentelées par les bords, & dont le milieu tire sur le pourpre. Elle porte un fruit plat & large plein de laine très blanche, où sa semence est cachée. […] Laine enfermée dans le fruit du coton qui a été appelée coton, du nom de l'arbre qui porte le fruit où elle est enfermée. » Le coton représente aujourd'hui la fibre naturelle la plus produite dans le monde. Beau succès pour cette malvacée dont on oublierait presque qu'elle fournit aussi une huile alimentaire.

Des villes qui nous habillent :
Alep, Mossoul, Damas, Gaza, Tsia-Toung

D'Alep, en Syrie, vient l'*alépine*, une étoffe dont la chaîne est de soie et la trame de laine. De Mossoul, en Irak, autrefois *al-Musil*, est issue la *mousseline*, toile de coton claire, peu serrée et légère, généralement apprêtée. La première fois que la mousseline est décrite dans un dictionnaire, en 1680 chez Richelet, la définition en est à la fois sobre et pour le moins fonctionnelle : « Sorte de toile fort fine pour faire des cravates. » De Damas, vient le « damas », ainsi présenté par le même Richelet : « Sorte d'étoffe de soie qu'on emploie à couvrir des chaises & à faire des lits. » Il y ajoute à bon escient l'article « damasser » qui rappelle l'originalité des tissus fabriqués à Damas : « Figurer agréablement en forme de petits carreaux ou autres petits ornements. Faire de petites figures sur du linge, comme les oiseaux & autres. Damasser du linge. Serviettes damassées. Linge damassé. » Furetière précisera en 1690 que le *damas* est « une espèce de mohère & de satin meslés ensemble, en telle sorte que ce qui n'est pas satin d'un côté, l'est de l'autre ».

De Gaza vient la *gaze*. Le philologue du XVII^e^ siècle, Du Cange cité par Furetière, ne se trompait pas en signalant qu'on l'a ainsi appelée « parce qu'elle est venue premièrement de Gaza, ville de Syrie ». Quelle définition donne alors Furetière de la gaze ? « Toile & estoffe fort déliées à travers laquelle on voit le jour. » Détail charmant : « On peint les Anges avec de petits habits de gaze. »

De la ville de Tsia-Toung, ville chinoise, est né le mot arabe *zaituni*, proprement « de Tsia-Toung », passé en espagnol *acetuni*, et entré en français au XIV^e^ siècle dans la graphie actuelle, *satin*. Furetière le définit comme une : « Estoffe de soye polie & luisante, dont la chaisne est fort fine, & fort en dehors, & la tresme [trame] est grosse & cachée ; ce qui luy donne son lustre. » On étonnerait fort les étudiants si on rappelait comme le fait Furetière un usage très particulier du satin : « On imprime des images et des thèses sur du satin. »

La *ouate*, cette confortable garniture des doublures, laisse les étymologistes dans un état cotonneux. Tous sont à peu près d'accord pour rejeter la filiation avec l'italien *uova*, œuf, par analogie de couleur, le mot italien étant bien postérieur au mot français. L'assimilation à la *ouette*, la petite oie et son duvet, demeure tentante, mais les attestations manquent. Le fait d'« ajouter », ce que l'ancien français suggère avec l'*aoite*, l'ajout, n'est pas une origine à exclure. Mais avec le même sens, l'arabe *wadda*, ajouter,

pourrait bien être la juste source tout autant que l'arabe *bata-in*, doublure. Reste la plaisante définition de la ouate par Furetière, donnée en 1690 : « C'est en sa propre signification une espèce de coton qui croist autour de quelques fruits d'Orient : mais en France, c'est le premier vestement ou la première soye qui se trouve sur la coque du ver à soye. On la fait bouillir, & quand elle est cuite, on en fait la oüate, dont on se sert pour mettre dans les doublures de robes de chambre. » Bien au chaud.

La *moire*, naguère l'étoffe en poil de chèvre, puis à la fin du XVII^e^ siècle, l'apprêt de certains tissus par écrasement irrégulier de leur grain, et par extension les tissus qui y correspondent, a pour origine l'anglais *mohair*. Qui lui-même vient de l'arabe *mukhayyar*, le choix. Étoffe de choix en effet que le mohair, tissé à partir du poil soyeux de la chèvre angora ! Pourquoi la graphie en « hair » ? Les Anglais eurent en fait du mal à ne pas altérer le mot arabe en le rattachant inconsciemment aux cheveux, « hair » en anglais, lui donnant en somme ainsi un nouveau lustre.

Enfin, si le *maroquin* fait penser au portefeuille ministériel, on n'oublie pas que cette peau de chèvre puis par extension de mouton, teinte et souvent grainée, relevait d'une spécialité du Maroc. Tanné au sumac et importé en Europe, il connut de beaux jours dans la reliure de luxe, où sa résistance et son effet soumis à la dorure faisaient merveille. Un luxe un peu oublié.

En couleurs

AZUR, alizarine, (al) kermès, aniline, CAMAÏEU, CARMIN, CHAMARRÉ (peut-être de l'arabe), CRAMOISI, zinzolin

En passant en revue les plantes mais aussi les pierres précieuses dont l'étymologie permet de remonter à la langue arabe, on évoque forcément quelques couleurs. Ainsi, l'*azur* nous renvoie au *lapis-lazuli*, la pierre d'azur, couleur du ciel et des océans, l'*alizarine* foncièrement rouge est à relier à l'*alizari*, autrement dit la racine de garance. De son côté, le *camaïeu* intègre presque à coup sûr l'histoire du camée pendant que le *carmin,* tiré à l'origine des femelles de cochenille, est à rattacher au *kermès*, de l'arabe *al-quirmiz*, qui donna aussi l'adjectif *cramoisi*, rouge foncé proche du violet. Cette dernière couleur, très tranchée, fut à l'origine d'une expression oubliée, le « fou en cramoisi », « façon de parler basse » qui, déclare Furetière, signifie « extrêmement fou ».

Quel rapport entre le vêtement de berger et l'adjectif « chamarré », c'est-à-dire surchargé d'ornements ? De fait, il faut rappeler qu'une *samarre*, attestée au milieu du XV^e^ siècle, devenue *chamarre* à la fin du même siècle, désignait un vêtement confectionné avec des bandes de tissu alternées, le tout bordé de galons aux coutures. Mais cette *chamarre* prenait sa source dans un mot espagnol *zamarra*, vêtement de berger constitué de peaux de mouton. Cependant, s'il faut remonter plus haut, les étymologistes hésitent : soit il s'agit d'un emprunt au basque, désignant la toison des moutons, soit

au turc et à l'arabe *sammur*, la zibeline. En somme, même l'étymologie de ce mot se révèle chamarrée.

L'*aniline* est un mot adapté de l'allemand *Anilin*, formé sur le français *anil*, qui venait en droite ligne du portugais et désignait la couleur *indigo*. Il dérivait cependant du persan *nil*, de même sens, mais en passant par la langue arabe. L'aniline ne se fabrique plus aujourd'hui à partir des feuilles de l'indigotier mais du benzène, et elle sert à l'élaboration de nombreux colorants synthétiques. Installée depuis 1855 dans notre langue, l'*aniline* est à l'honneur avec l'écrivain mystique Joséphin Péladan lorsqu'en 1894, dans *Le Vice suprême*, il décrit majestueusement une princesse, vêtue d'une robe qui « l'enveloppe d'une de ces adorables et fragiles teintes violâtres et burgeautées que donne l'aniline ».

Dans les mêmes tons et tout au bout de l'alphabet rayonne le *zinzolin*, un « violet rougeâtre », déclare Littré, « délicat », ajoutent les lexicographes du *Trésor de la langue française* (1971-1994). Un siècle plus tôt, dans leur *Journal* en 1894, les frères Goncourt se laissèrent séduire par l'adjectif sans pour autant l'accorder grammaticalement, en évoquant, au long d'une envolée particulièrement lyrique, « l'eau du fleuve toute remuante, toute vagueuse et où les lueurs de rubis des bateaux semblent y mettre les ondes bigarrées d'une étoffe zinzolin ».

D'où vient en réalité le zinzolin ? Probablement du mot arabe *djoudjolân*, qui désigne la graine de sésame, transitant ensuite par l'italien avant d'entrer en langue française au début du XVI^e^ siècle. C'est effectivement du sésame, plante subsaharienne de culture facile, que l'on obtenait cette couleur. « Il portait un domino zinzolin et sur le visage un loup noir à barbe de dentelle », écrit en 1919 Jean Cocteau dans *Le Potomak*. Le domino, un costume de bal masqué, couleur zinzolin alors à la mode, c'est la fête !

Fêtes, jeux, sports et chasse

ÉCHEC ET MAT, NOUBA, RAMDAM, RAQUETTE, ROQUER, SAFARI

Que des homonymes : échec, mat.

Avec plus de trois mille ans d'existence avant notre ère, le jeu d'échecs, né en Inde, a fait son chemin jusqu'à la Perse et jusqu'au monde arabe, avant de se diffuser aussi en Europe. *Échec et mat,* voilà qui annonce la fin de toute partie : le roi sera capturé au prochain coup sans aucune possibilité de parade. C'est l'élégance du jeu, ne pas prendre le roi et préférer s'arrêter de jouer. L'*échec* aux *échecs*, ce sont deux homonymes, sans aucun rapport même si la formule initiale arabo-persane *as sah mat*, « le roi est mort », a subi l'attraction orthographique mais aussi sémantique de son homonyme fâcheux, l'échec. En vérité, on attribue souvent le nom du jeu à un croisement avec l'ancien français *eschac* ou *eschec*, désignant le butin, mot disparu qui viendrait du francique *skak*. On notera enfin que l'on ne joue pas à « l'échec », le mot est en effet d'emblée au pluriel. De la même manière *mat* n'a aucun rapport avec le fait d'être brillant ou mat, il vient de l'arabe *mât*, mort, et il suffit même de dire « mat » pour que l'on comprenne que la partie est à son terme.

« Ah ! quel *échec et mat* on lui préparait à Saint-Germain ! » s'exclame Madame de Sévigné dans une lettre du 22 novembre 1679, en évoquant le marquis de Pomponne, Secrétaire d'État disgracié sous Louis XIV. Il s'agit de l'un des premiers emplois du sens figuré de la formule, attestant d'une

certaine manière que cette expression faisait déjà partie de notre patrimoine linguistique. Il est vrai que les échecs ne manquent pas de lettres de noblesse littéraires, illustrés qu'ils sont par Diderot dans *Le Neveu de Rameau*, publié grâce à Goethe en 1805 : « Si le temps est trop froid ou trop pluvieux, je me réfugie au café de la Régence ; là je m'amuse à voir jouer aux échecs. Paris est l'endroit du monde, et le café de la Régence est l'endroit de Paris où l'on joue le mieux à ce jeu. »

Le « fou », c'est-à-dire cette pièce de l'échiquier qui dès le départ se situe aux côtés du roi et de la reine, avec la liberté de circuler sans que soit limité le nombre de cases, pourvu que ce soit en diagonale, ne s'est pas toujours appelé ainsi. Avant le XVI^e^ siècle, en ancien français, cette pièce avait pour nom l'*alfin* ou l'*aufin*, un mot issu de la langue arabe, *al-fil*, c'est-à-dire l'éléphant. De fait, lorsque les Arabes envahirent la Perse et adoptèrent le jeu d'échecs avec, au cours des IX^e^ et X^e^ siècles, les premiers traités, les pièces de l'échiquier furent alors stylisées pour contourner l'interdiction de représenter des êtres animés. Deux animaux prestigieux faisaient en effet partie du jeu, l'éléphant et le cheval, attributs par excellence du pouvoir. En perdant sa représentation, l'éléphant pouvait aisément être assimilé, de par sa proximité avec le roi et la reine, au « fou du roi ». Implanté en France, en passant par l'Espagne, le jeu d'échecs prit un tel essor qu'entre le XII^e^ et le XV^e^ siècle il fit même partie intégrante de l'éducation des futurs chevaliers. L'aventure ne faisait que commencer.

Déplacer de deux pas son roi vers la droite ou vers la gauche, en suivant l'horizontale, et placer ensuite la tour vers laquelle il se dirige sur la case attenante au roi, en sautant par-dessus, voilà qui correspond à un verbe dévolu aux échecs : *roquer*. À dire vrai, ce verbe tire son nom d'un mot arabo-persan, *rokh*, désignant la tour, et plus précisément l'éléphant monté par des archers, en somme une tour animale. L'action y correspondant est appelée *roque*, mais attention, ce substantif est au masculin. « Le » roque sert en fait à mettre le roi à l'abri tout en offrant une place centrale à la tour, du même coup rapidement mobilisable. On distingue le *petit roque* du *grand roque*, ce dernier étant exceptionnel : quoi qu'il en soit, mettre le roi en sécurité, c'est l'objectif.

La fête

Faire la *nouba* n'est pas à confondre avec faire du *ramdam*… Au premier mot, déjà évoqué, se rattache la musique jouée par les régiments de tirailleurs nord-africains dotés d'instruments traditionnels et offrant des airs populaires, d'où des orchestres algériens, sans lien avec l'armée, et le plaisir de la fête en musique. Dans *Le poilu tel qu'il se parle*, Gaston Esnault nous dévoile le parcours de ce mot sympathique : « Une noce ne va pas sans musique, l'Algérie sans la nouba, cette musique des tirailleurs algériens qui a enchanté les boulevards parisiens en 1913. »

Venu en droite ligne de l'arabe d'Algérie, *nuba*, « tour de rôle », chacun jouant alternativement devant les maisons des dignitaires, la *nouba* fait en réalité partie de ces mots qui réjouissent, avec un rien de sensualité : « Il s'appelait Bou-dou-ba-bouh Il jouait d'la flûte en acajou Je n'exagère pas C'était l'plus beau gars De toute la nouba… », chante le montmartrois Lucien Boyer en 1913. Quant au *ramdam*, synonyme de tapage, l'origine en est, déjà évoquée, la déformation du mot « ramadan », par assimilation au XIX^e^ siècle avec la vie animée s'installant le soir venu à la suite d'une journée de jeûne. L'expression fut sans doute lancée par des personnes n'aimant pas l'expression de la joie !

De la paume à la raquette

C'est plus que probablement de l'arabe *râhat*, *râhet*, paume de la main, que vint jadis le mot *rachete*, de même sens au XIV^e^ siècle. De ce dernier naquit ensuite dès le XV^e^ siècle la *raquette*, l'instrument prolongeant la main au jeu de paume. Furetière en donne au demeurant une première description assez plaisante : « Espèce de palette pour jouer à la paume, & au volant. Elle est faite d'un treillis de cordes de boyaux fort tendues sur un tour de bois qui a un manche de médiocre longueur. » En réalité, la « raquette de tennis » est directement issue de celle du jeu de paume, le tennis prenant le relais en passant par l'Angleterre. C'est de la formule « tenez », l'exclamation du joueur lançant la balle au jeu de paume, qu'est né le mot anglais « tennis » qui en est la déformation, la « raquette de tennis » en devenant le symbole. Attention cependant, Furetière nous a prévenus, dès 1690 : « On dit proverbialement pour se moquer d'un homme qui se vante de plusieurs choses qu'il n'a pas faites : C'est un grand casseur de raquettes. »

Le safari, un concept qui fut à la mode

Il faut attendre le millésime 1966 du *Petit Larousse* pour que puisse entrer l'article consacré au *safari* : « (mot souahéli, de l'ar. *safara*, voyager) En Afrique noire, expédition de chasse. » En fait, c'est seulement au milieu du XX^e^ siècle que ce mot africain, effectivement issu de la langue arabe, pénétra en langue française et y fit souche. Avec au reste un double sentiment, d'abord une attirance sensible pour cet exotisme, propre à une expédition de chasse en Afrique, la chasse aux grands fauves notamment, ensuite un sentiment de culpabilité, celui de la prise de conscience de la nature prédatrice de cette activité, que dénonce ardemment Paul Guth, dans sa *Lettre ouverte aux idoles*, en 1968 : « Chasses et safaris massacrent les derniers lions, les ultimes éléphants. » D'où la valorisation d'un autre type de safari, le *safari-photo*, ainsi défini dans *Le Trésor de la langue française* (1971-1994) : « Expédition organisée pour photographier ou filmer les animaux sauvages à la manière d'un safari en liberté. » Pour ma part, j'organiserais volontiers des *safaris-dictionnaires*.

En musique

darabouk, darbouka, GUITARE, LUTH, raï, rebab, rebec, TAMBOUR, TIMBALE.

De la langue arabe nous sont venus principalement des instruments appartenant à la famille des cordes et à celle des percussions, instruments à la fois ancestraux et éternels. Des valeurs sûres !

Du côté des cordes…

Parmi les instruments légendaires, arrive en tout premier le *luth*, issu du mot arabe *al oud*, par l'intermédiaire de l'espagnol ou de l'ancien provençal *laüt*. À l'origine *al oud* signifie le morceau de bois, avant de devenir l'instrument associant le bois et les cordes. Introduit par les Arabes en Europe au Moyen Âge, cet instrument à nombreuses cordes pincées, à caisse de résonance en forme de demi-poire et à manche long et large, a occupé une place prépondérante dans la musique européenne du XV^e^ et du XVII^e^ siècle, au point qu'il fut vite l'objet d'un sens figuré pour symboliser l'inspiration et le talent poétique. Le premier article qui lui est consacré dans un dictionnaire peut étonner quant à la prononciation du mot : « Prononcez lu », est-il précisé, ce qui laisse supposer que quelques-uns prononçaient encore *lout*… Le luthier fait aussi son entrée dans le dictionnaire, avec un sens dépassant la spécificité du luth : « Artisan qui fait & vend de toutes sortes d'instruments de musique à cordes, comme luth, poche, tuorbe, violon, &c. » Une dernière remarque vient à point : « Le

peuple de Paris appelle ces artisans *Luthiers*, mais dans leur lettre de maîtrise, ces artisans se nomment *faiseurs d'instruments de Musique*. » Fort heureusement le « luthier » l'a emporté dans l'usage : je préfère faire réparer ma guitare chez le luthier que chez un *faiseur*…

« Nous suspendîmes nos cithares Aux saules qui bordaient ces rivages déserts », s'exclame au XVIII^e^ siècle le poète Jacques Clinchamps de Malfilâtre, manifestant ainsi l'image intacte en termes poétiques de la *cithare*. Est-ce un mot d'origine arabe ? Assurément non, puisque le mot français attesté vers 1370 vient du grec *kithara*, en transitant par le latin *cithara*. Cet instrument que l'on pince avec un plectre ou bien avec ses doigts, et dont la caisse de résonance est plus perfectionnée que celle de la lyre – dont il reste proche – correspond de fait à une origine orientale que l'on n'a pas encore découverte. Pour autant, la *guitare*, mot emprunté qui se réalisa en français sous diverses formes – *quitarre*, *guetare*, *guitarre*, etc. – tire son nom de la *guitarra morisca* espagnole, attestée dans la langue française en tant que « guitare moresche », en 1349. Or, le mot espagnol *guitarra* vient probablement de l'arabe *kittara*, repris sur le grec *kithara*. Ainsi, lorsque Littré présente l'étymologie de la cithare, il se contente d'avancer : « Le même mot que *guitare* (voy. ce mot). » En ajoutant : « On dit *cithariser* pour jouer de la guitare. » Je citharisais donc sans le savoir ?

De l'arabe *rabab*, violon à deux cordes, est né le *rebab* ou *rabab* emprunté tardivement, semble-t-il par Gérard de Nerval, en 1850. Le *rebab* a connu une belle réussite, en se diversifiant selon les pays : d'une part, instrument à cordes frottées dans le monde arabe et dans l'Asie du Sud-Est et, d'autre part, instrument à cordes pincées en Afghanistan et aux Indes. De ce même mot arabe est venu le *rebec*, attesté en 1379 dans notre langue, l'ancien français *rebebe* ayant subi une altération avec le *bec*, bien que ce soit un instrument à cordes !

Ce lointain ancêtre du violon est encore cité dans le dictionnaire de Richelet qui en 1680 décrit le *rebec* comme une « sorte d'instrument de musique qui est hors d'usage, & qui n'avoit que trois cordes ». Le rebec n'est décidément plus à la mode : il « se dit encore en riant, & il se prend alors pour luth, ou autre pareil instrument à cordes ». Et d'offrir un vers plaisant, de bonne facture, extrait des *Satires* de Mathurin Régnier, publiées en 1652 : « Ô muse ! je t'invoque, bande les nerfs de ton rebec. »

Du tambour : des cordes aux percussions

Tabour en 1080, puis *tambor* au début du XIII^e^ siècle, il faudra attendre le XIV^e^ siècle pour que le *tambour* prenne sa forme définitive. Ce sont les Maures, disent les étymologistes, qui le font connaître, le mot étant très probablement à rattacher au persan *tabir*. On suppose cependant que la consonne nasale du mot *tambour*, qui le fait prononcer comme le *temps*, prend sa source en arabe avec le mot *at-tunbür* qui désignait un instrument à cordes sans rapport avec le tambour, mais qui influença sa prononciation. En 1690, Furetière donne déjà une étymologie approximative non dénuée de pertinence : « Ce mot vient de l'espagnol *tambor*, qui est pris de l'arabe *altambor*, parce qu'il vient originairement des Sarrasins. » En vérité, c'est d'emblée un « instrument militaire » qui, comme le signale Furetière, « sert particulièrement dans l'infanterie, tant pour assembler les soldats, que pour les faire marcher, combattre ». Formé de deux peaux tendues sur un cadre cylindrique, le tambour allait connaître une belle carrière, souvent associé à la trompette, autre instrument à la puissante sonorité appréciable dans la musique militaire.

Ses caractéristiques le prédisposèrent à quelques locutions et proverbes, par exemple « au son du tambour », c'est-à-dire sans discrétion, en divulguant sottement ses intentions, sans oublier « raisonner comme un tambour », en jouant de l'homonymie avec « résonner ». On se souvient de M. Dimanche venu se faire rembourser auprès de Dom Juan, ce dernier l'interrompant sans cesse dans la formulation de sa requête par des propos dilatoires aimablement tambourinés…

« — M. Dimanche : Monsieur, je vous…

— Dom Juan : Et le petit Colin, fait-il toujours bien du bruit avec son tambour ? »

De l'instrument du soldat au jouet de l'enfant, en passant par Dom Juan, et les batteries des orchestres modernes, le tambour n'a en vérité pas pris une ride. La peau de tambour reste bien tendue.

Le *darabouk* ou la *darbouka* ou encore *derbouka*, ce dernier mot étant directement emprunté à l'arabe algérien, désigne une sorte de tambour constitué généralement à partir d'une poterie, en forme de flacon pansu, à long col renversé, dont le fond correspond à une peau tendue, offrant donc la surface de percussion. Cet instrument très courant au Maghreb daterait

d'au moins un millénaire avant J.-C., ce qui explique qu'il bénéficie de techniques de jeux très élaborées. Lorsque Maxime Du Camp évoque en 1889 ses voyages en Orient dans *Le Nil, Égypte et Nubie,* il met plusieurs fois en scène cet instrument qu'il a à sa façon contribué à faire connaître : « Un jour que le vent fraîchissant enflait les voiles et que les matelots chantaient en jouant du *darabouk* autour de l'un d'eux qui dansait l'abeille… » C'est bien le propre du *darabouk* : accompagner la fête et faire danser au rythme choisi hommes et femmes.

La *timbale* fait plutôt surgir dans les esprits le gobelet fruste du régiment ou la timbale en argent. On en oublierait l'instrument de musique et que cette *timbale*-là tient, tout comme le gobelet, son origine d'un mot arabe, *jat-tahl*, repris par les Espagnols en l'altérant, *atabal*. Pourquoi cette altération ? À cause de la trop grande proximité phonétique avec le mot *tambour*. D'où la *tamballe* attestée en 1471. Mais une autre influence se fit sentir, celle de la cymbale, d'origine grecque, ce qui entraîna une dernière métamorphose pour aboutir à la « timbale », à la toute fin du XV^e^ siècle. Cet instrument à percussion, hémisphérique, en laiton couvert d'une peau tendue, était souvent porté par deux, une timbale de chaque côté de la selle, par des cavaliers, ce qui ne manquait ni d'allure ni de puissance. Et Voltaire ne les oublie pas lorsqu'en 1731, dans son *Histoire de Charles XII*, il évoque un défilé avec « les étendards, les timbales, les drapeaux gagnés à ces deux bataille ». Les timbales résonnent avec la gloire, en accompagnant la victoire.

Enfin, attesté depuis peu, en 1983, le *raï*, mot arabe qui signifie « opinion, conseil », désigne la musique populaire originaire d'Algérie, dans laquelle se mêlent les rythmes maghrébins et les sons du rock et du blues. Originaire d'Algérie, de l'Oranie notamment, le raï à travers des chanteurs et des groupes devenus célèbres a conquis le public en tant que complainte populaire, résultant d'un métissage musical entre l'Orient et l'Occident. Il témoigne à sa manière de la dynamique propre aux musiques du monde.

Des comportements, des états d'âme et des jugements

ASSASSIN, AVANIE, BRÊLE, CADOR, CAFARD, CAÏD, FANFARON, hass (la), KIFFER, LASCAR, MABOUL, MESQUIN, seum (avoir le)

Cador, caïd, fanfaron ou sacrés lascars ?

« Les menaces d'un fanfaron ne sont pas fort dangereuses », tel est l'exemple choisi par Furetière pour l'article qu'il consacre au *fanfaron*. « Ce mot, précise-t-il, est pur espagnol, & il est originairement arabe, où il signifie un homme léger & hâbleur, qui promet plus qu'il ne peut tenir. » Tout est dit. À ceci près qu'on se demande pourquoi parmi les exemples proposés dans *Le Trésor de la langue française* (1971-1994) est avancé que « Les Gascons sont fanfarons », ce qui, à part le jeu de la rime, laisse interloqué. Il est vrai que l'exemple du jugement hâtif était déjà donné par Maupassant, dans les *Contes et Nouvelles*, en 1883, affirmant de l'un de ses personnages qu'« il était hâbleur comme un vrai Normand, un peu couard et fanfaron ». En bref, le *fanfaron* n'est pas un *cador* !

Le *cador* est très probablement issu d'un mot arabe, *gaddour*, signifiant « puissant », « chef », d'où l'image de la personne compétente dans un domaine. Intégré dans l'argot des années 1870, ce mot s'est surtout illustré par la formule négative, « ce n'est pas un cador ». Mais il a aussi bénéficié d'un sens inattendu signalé par nos dictionnaires, le *cador* en tant que chien, en jouant du mot déjà existant, le « cabot », associé à un nom courant

pour les chiens : Médor. Rappelons que Médor est un héros sarrasin épousant Angélique dans le *Roland furieux* de l'Arioste, publié en 1516. Il n'y a pas de raison que le chien sauveteur Cador ne soit pas un cador !

« *Caïd*. Titre dans les États barbaresques, des gouverneurs de provinces ou de villes, des chefs militaires », déclare Littré qui en donne l'origine étymologique : « Arabe : *Kaid*, chef, de *kada* conduire. » Entré dès le XIVe siècle sous la forme « caïte » avant de rejoindre nos dictionnaires à la fin du XVIIe siècle dans la graphie actuelle, le caïd désignait le fonctionnaire musulman cumulant les attributions de juge, d'administrateur et de chef de police. C'est tardivement qu'il devint en langage familier, soit le chef d'une bande de mauvais garçons soit un personnage important dans le milieu, et par extension parfois un personnage socialement important. On n'a cependant pas trop peur du « petit de l'équipe, un mouflet à casquette torpédo » décrit par Albert Simonin dans *Touchez pas au grisbi* (1953).

Un *fameux*, un *sacré*, un *drôle de lascar*, *attendez un peu mes lascars*, autant de formules offertes spontanément par nos dictionnaires, formules tirées de l'usage courant. C'est là un mot qui remonte théoriquement au persan *laskhar*, que l'on écrivait en lettres arabes, et où il désignait à la fois l'armée et le soldat. Quelques étymologistes y perçoivent néanmoins une origine arabe à partir de *el ashkar*, le blond, ou encore *el hascar*, le militaire. Quoi qu'il en soit, le mot passe dans la langue hindoustani, langue commune parlée dans le nord de l'Inde, où il va désigner les matelots embarqués par les Portugais voguant notamment sur l'océan Indien. Au XIXe siècle, Littré en fait toujours mention en évoquant le « nom donné dans la mer des Indes orientales aux matelots indiens tirés de la classe des parias ». Il se trouve qu'ils se montrèrent vite rusés, hardis et joyeux et qu'ils furent donc appréciés. Des bateaux portugais on passa aux bateaux anglais, puis par les mêmes voies maritimes le mot *lascar* entra en langue française. Paul Morand y fait encore référence lorsqu'en 1936, dans *La Route des Indes*, il signale qu'« ayant enrôlé pour les chambres de chauffe des lascars, seuls capables de résister aux chaleurs de l'Océan Indien, les paquebots disparaissaient vite… ».

En quittant les bateaux pour s'installer sur le sol français, le mot « lascar » prit également une connotation valorisante au moment de la Commune avec les « lascars » de Montmartre, ces derniers désignant le corps de francs-tireurs. En somme, le lascar, homme hardi, malin et décidé,

a toujours bénéficié d'une marque de sympathie à la fois amusée et admirative.

En rien des brêles donc… Issu de l'arabe algérien *bghel*, la brêle n'est autre en argot militaire, attesté en 1914, qu'un mulet. De là à être synonyme dans les années 1950 d'une personne stupide, le pas de mulet était facile à franchir.

Folie meurtrière ou non…

L'*assassin* dans sa filiation avec le *haschich*, déjà évoquée, étymologie discutée au profit d'un autre mot arabe, *assassin*, pluriel de *assas*, le gardien, a transité quoi qu'il en soit par l'italien *assassino* avant de s'installer vers 1560 en langue française. En italien, *assassino* désignait le « tueur à gages », faisant de l'assassin une personne pour le moins peu recommandable. Lorsque Furetière en donne la définition, il faut s'arrêter sur le mot « avantage » dont il use pour comprendre que « prendre quelqu'un à son avantage » signifiait le prendre là où on a l'avantage sur lui. Ce substantif exclusivement masculin, l'« assassin », est ainsi défini comme un « homme qui tue un autre avec avantage, soit par le nombre de gens qui l'accompagnent, soit par l'inégalité des armes, soit par la situation du lieu, ou en trahison ». Enfin, l'idée du « tueur à gages » n'a pas disparu : « On appelle aussi *Assassins*, poursuit Furetière, les gens qui se louent pour aller tuer quelqu'un qu'ils ne connoissent pas, & pour venger la querelle d'autruy. »

À cette folie meurtrière ne correspond en rien la douce folie, celle du *maboul* déjà signalé mot issu de la langue arabe d'Algérie où *mahbul* » signifie « idiot ». Installé dans la liste des mots synonymes de « fous », à Francis Ambrière de s'exclamer dans *Les Grandes Vacances*, en 1946 : « Que de prisonniers rongés de mélancolie ont fini par sombrer dans le dérangement cérébral et par devenir ce que le langage populaire désigne sous les noms de *cinglés*, de *mabouls*, de *synoques* et de *marteaux* ! »

Avanie et mesquinerie

Affront public, traitement humiliant, tel est le sens du mot *avanie*. En passant par l'italien *avania*, il entrait en langue française en 1557 avec son sens premier, sans doute issu du mot arabe *hawahah,* désignant les traîtres. En fait, il s'agissait de la part des Turcs d'un traitement infligé aux chrétiens du Levant, pour leur prendre de l'argent. D'où le sens acquis par extension de « vexation », et pour finir d' « affront public ».

À la fin du XIX^e^ siècle, Littré semble partager un point de vue énoncé alors par l'étymologiste Devic qui, déclare Littré, « n'admet pas l'arabe *houan*, mépris, que Pihan a indiqué, le sens n'étant pas satisfaisant ; ce qui lui paraît le plus plausible, c'est que *avanie* corresponde à un terme du Levant, *awnai* qui n'est pas dans les dictionnaires, et qui se rattache peut-être à l'habitude où étaient les courriers royaux de rançonner les populations ». Eh bien ce disant, voilà l'explication désormais intégrée dans le dictionnaire de Littré. Et la recherche se poursuivra d'hypothèse en hypothèse. Quelle avanie pour ce mot de ne pas avoir d'étymologie sûre !

À l'origine de l'adjectif *mesquin*, il y a le mot arabe *miskin*, désignant le fait d'être pauvre, d'où viendra en transitant par l'italien *meschino*, l'ancien français *meschin*, synonyme de jeune homme et de serviteur, par définition pauvres et encore chétifs. D'abord neutre en langue française, le mot pâtira d'une tournure péjorative au moment où, *meschin* disparaissant, *mesquin* prit le relais avec tout d'abord l'idée de petitesse, de médiocrité, puis à partir du milieu du XVII^e^ siècle, celle d'avarice, témoignant d'une parcimonie déplaisante. De l'adjectif on passait à son substantif, dès 1635, la *mesquinerie*, l'absence de grandeur et de générosité. Sainte-Beuve en décrit très bien les effets, en évoquant dans *Volupté*, en 1834, « cette mesquinerie un peu égoïste, qui émiette et pointille, qui retranche à la moindre action ».

Avoir le cafard, le seum, la hass ou kiffer ?

Il est presque assuré que le mot *cafard* a été emprunté au XV^e^ siècle à l'arabe *kâfir*, signifiant « infidèle, incroyant », et plus précisément « converti à une autre religion que la religion musulmane », d'où la notion d'hypocrite. Furetière y fait référence dans l'article qu'il consacre au mot qu'il orthographie avec deux f : « Caffard, Bigot, hypocrite. Il se dit particulièrement de gens qui font leurs affaires sous prétexte de religion, en abusant de la simplicité & de la confiance des autres. Gilles Ménage dérive

ce mot de l'arabe *cafar*, qui se dit proprement d'un homme qui de Chrestien s'est fait Turc, ou de Turc Chrestien. »

En fait, le mot a vite pris un sens encore plus péjoratif de par sa finale assimilée au suffixe populaire *-ard*, et le mot devint au XIX^e^ siècle synonyme familier de « mouchard », notamment dans le vocabulaire des écoliers. Comment alors en arriver à l'expression « avoir le cafard » ? Sans doute par le biais de l'insecte ainsi appelé par métaphore, l'insecte de couleur noire fuyant la lumière et se cachant tel un hypocrite. L'idée de pauvreté, de vermine, et l'expression *avoir un cafard dans la tête*, attestée dans nos dictionnaires du début du XX^e^ siècle, se sont conjuguées pour que naisse l'expression *avoir le cafard*. Arrière les idées sombres.

Quelques mots d'origine arabe s'installent progressivement dans la langue des jeunes, mots illustrés principalement par le rap et désormais enregistrés dans nos différents dictionnaires fondés sur la description du « français » dit « des cités », souvent inventif. L'expression *avoir le seum* en fait partie, reprise sur bien des sites avec force explications quant à ce dérivé d'un mot arabe, *semm*, synonyme du « venin » qui vous ronge. *Avoir le seum*, c'est être énervé, frustré, en colère, et en définitive à l'instar du cafard avoir les idées sombres. « Mama, j'suis prêt à tirer, dealer, braquer pour te voir sourire, Le seum, la jalousie arrive aussi vite qu'une pêche dans le plexus », chante le rappeur Gradur.

Phénomène habituel, sitôt que les adultes s'emparent d'une expression revendiquée par les jeunes, elle est vite remplacée. Une expression chasse l'autre : *c'est la galère*, passée dans le langage courant, *c'est la misère* plus marquée dès lors qu'elle est verlanisée, *la sermi*, sont en partie éclipsées dans les années 2010 par *c'est la hass* désignant le bruit en arabe algérien. Il s'agit en vérité d'un mot fourre-tout, signifiant pêle-mêle la honte, la prison, la galère, là aussi popularisée par des groupes de rap, Sexion d'Assaut et par Rohff, en 2007, avec *La Hass*, dans l'album *Au-delà de mes limites*.

Enfin inutile de revenir sur *kiffer*, déjà largement explicité. On se contentera de reprendre ce commentaire du *Lexik des cités* : « Le verbe kiffer ayant intégré les pages du *Petit Larousse* en 2005, il faudra désormais faire avec. » Et puis, goûtons le jeu de mots, avec cette légende au-dessus d'une vignette où l'on voit un jeune en pleine réflexion : « Mais *qui fait* quoi ? » Quand on joue avec les mots, on kiffe, c'est certain.

À la maison, quelques meubles et quelques objets

alcarazas, BALDAQUIN, BOUGIE, CARAFE, COUFFIN, DIVAN, JARRE, MACRAMÉ, matras, ottomane, SOFA, TABOURET, TASSE, TIMBALÉ

Nous côtoyons régulièrement quelques meubles, du *tabouret* au *divan*, nous utilisons quelques objets propices à se désaltérer, de la *carafe* à la *timbale*, et nous faisons usage de différents objets quand il y a lieu, du *couffin* pour le bébé à la *bougie* qui dépanne, sans percevoir qu'ils sont issus de mots arabes, tant la plupart sont parfaitement intégrés à la langue française.

Assis ou allongé…

Il ressemble au tambour, le *tabouret*, de par ses dimensions et de par la forme même du mot. C'est qu'il fut justement appelé ainsi à cause de sa similitude d'aspect, la forme ronde initiale du siège. Cependant, avant même le siège sans bras ni dossier, lorsqu'au début du XV^e^ siècle le *tabouret* pénètre en langue française, diminutif de *ta (m) bour*, il désigne d'abord une pelote en forme de tambour sur laquelle les dames piquaient épingles et aiguilles. Il était bon avant qu'on y repose notre postérieur qu'il changeât de sens, ce qui se décida au début du XVI^e^ siècle. Certes, offrir un tabouret en guise de siège n'est pas synonyme de haut confort, néanmoins il y en eut de très convoités au XVII^e^ siècle, ceux bénéficiant d'un droit, comme le signale

Furetière : le « Droit de tabouret est un des premiers honneurs du Louvre, qui n'appartient qu'aux Duchesses, qui ont droit de s'asseoir sur un tabouret chez la Reyne pendant qu'elle tient son cercle. » Rappelez-le lorsque vous ne disposez que d'un tabouret pour le dernier invité.

Le *sofa* et le *divan* sont évidemment infiniment plus confortables. Le *sofa* doit son nom à l'arabe *suffah*, une estrade à coussins, où par exemple le grand vizir donnait ses audiences. Ainsi mettre alors les sièges sur le sofa, c'est les disposer sur cette estrade. D'abord déformé en *sapha* lorsqu'il entre en langue française au milieu du XVI^e^ siècle, il acquiert sa graphie et sa prononciation définitives à la fin du XVII^e^ siècle, entrant pour la première fois dans un dictionnaire, celui de Furetière en 1690 : « C'est une espèce d'estrade dont on use en Orient, qui est élevée d'un demi-pied au-dessus du niveau de la chambre, ou de la sale & qui est le lieu d'honneur où on reçoit les personnes les plus remarquables. » Il n'est pas encore vraiment question du siège, l'honneur rendu l'emporte sur le confort l'accompagnant. Pourtant, pour les contemporains de Furetière, il s'agissait déjà d'un lit de repos à trois dossiers, sans bois apparent, servant aussi de siège. Quel professeur de littérature n'a pas en mémoire l'image de Madame de Récamier dépeinte par Chateaubriand, « vêtue d'une robe blanche » et s'asseyant, précise le grand romantique dans ses *Mémoires* (1848) « au milieu d'un sofa de soie blanche » ?

Le *divan*, sur lequel on a déjà devisé et qui a eu la préférence des psychanalystes, est initialement comme le rappelle aussi Furetière, le « lieu où on rend la justice, où on tient le Conseil dans les pays Orientaux ». Ce qui n'exclut en rien et même favorise le confort de cette salle garnie de coussins où siège le Sultan. Au XVIII^e^ siècle, le divan devint ce long siège sans dossier ni bras, en principe placé le long d'un mur, garni de coussins et pouvant servir de lit de repos. Heureux homme que celui décrit dans un *Portrait* par Maupassant, en 1888 : « Je m'assis sur un divan, disparus sous les coussins, et je me sentis soudain soutenu, porté, capitonné par ces petits sacs de plume couverts de soie, comme si la forme et la place de mon corps eussent été marquées d'avance par ce meuble. »

La sensualité est encore davantage de mise pour l'*ottomane* : « J'aime nonchalamment, sur la molle ottomane, M'étendre, demi-nu, quand darde la chaleur… », soupire Pétrus Borel dans ses *Rhapsodies* publiées en 1832, sans encore savoir qu'il passera la seconde partie de son existence à

Mostaganem. Entrée en langue française au début du XVIII^e^ siècle, l'ottomane, ou plus précisément au tout départ le *siège à l'ottomane* ainsi appelé parce qu'on pouvait s'y reposer à la manière des Orientaux, se présente comme une sorte de lit de repos parfois doté d'un dossier arrondi en corbeille. Qu'elle soit citée par Choderlos de Laclos dans *Les Liaisons dangereuses* va de soi : l'ottomane est indubitablement propice aux rêveries amoureuses.

Si le *divan*, le *sofa* et *l'ottomane* sont bienvenus dans les salons bourgeois, le *baldaquin* demande un cadre plus imposant. Il suffit de rappeler son origine étymologique, *Bagdad*, effectivement célèbre pour ses soieries. En partant de la forme italienne, toscane, de la capitale orientale, *Baldacco – baldekinus* en latin médiéval – le *baldekin* est entré en français à la fin du XIV^e^ siècle. Il représente alors, par référence à l'usage prestigieux des soieries de la capitale de l'Iraq, le dais soutenu par des colonnes et garni de tentures, couronnant l'autel dans les églises. Il désigna aussi ce même dais sous lequel marche le prêtre au cours des processions.

« Un lit à baldaquin », tel est l'exemple qui entre dans la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, en 1798, le *baldachin* y figurant en fait dès la première édition en 1694, sobrement défini comme le « Dais qu'on porte sur le saint sacrement, ou sur la teste du Pape dans les processions » ; il est ensuite précisé que l' « on prononce *baldaquin* ». En vérité, le lit à baldaquin est adopté dès la fin du XV^e^ siècle dans les riches maisons bourgeoises, avec un drapé qui entoure le lit et un « ciel de lit », le tout soutenu par des colonnes de bois à chaque angle. Il garantissait l'intimité et la chaleur, tout en se démarquant par la qualité des tentures. Et les acariens y proliféraient à loisir…

Pour boire…

De la *jarre* à la *carafe*, de la carafe à la *timbale*, c'est un joli parcours ; en revanche, on déconseille la fréquentation ordinaire du *matras*, vase de distillation, et on ne saurait que recommander l'*alcarazas* lorsqu'il fait chaud.

Grand récipient en grès ou en terre cuite, à panse et ouverture larges, servant pour les liquides mais aussi pour les aliments, la *jarre* est très présente sur tout le pourtour de la Méditerranée et ce de longue date.

Attestée en français au tout début du XIIIe siècle, la *jarre* a pour origine l'arabe *djarra*, grand vase de terre, en passant par l'italien *giarra* e le provençal *jarra*. Dans son *Itinéraire espagnol*, publié en 1933, T'serstevens évoque avec intérêt « les femmes [qui] portent sur la tête des jarres », lesquelles « sont debout quand elles sont pleines, et couchées sur le flanc quand elles sont vides, à même un coussinet rond ».

La *carafe*, « petite bouteille de verre de forme ronde, propre pour verser à boire, & qu'on sert sur une soucoupe », explique Furetière, relève d'un mot italien, *caraffa*, emprunté à un mot arabe du Maghreb, *gharrafa*, vase de terre cuite, à une ou deux anses. L'arabo-persan, *quaraba*, désignant une « bouteille pansue en verre » a sans doute aussi exercé son influence. Le bouchon de carafe, en verre ou cristal, en est l'apanage et fait l'objet de collections. Que la forme ronde de la carafe ait entraîné par métaphore la naissance de l'argot *carafe* pour la tête ne surprend pas. Quant à « rester en carafe », l'origine en serait peut-être le fait que la carafe, de par son goulot, a été assimilée à une bouche, restant ouverte, à la manière de l'orateur qui ne trouve plus ses mots. De la panne du verbe pour l'orateur à celle de la voiture, on peut aisément imaginer une extension de sens. Avouons que ces hypothèses n'ont pas de sources précises.

On peut rêver d'accompagner Alphonse Daudet, au cœur de *Numa Roumestan* (1881), « un vendredi matin, pendant le déjeuner. Un déjeuner du Midi […] faisant alterner sur la nappe les gros poivrons verts et les figues sanglantes […], les tourtes aux anchois, et ces petits pains de pâte blanche […] entre les *alcarazas* d'eau fraîche, et les fiasques de vin doux ». Passé par l'espagnol *alcarraza* attesté au XVIe siècle, entré à la fin du XVIIIe siècle en langue française, l'*alcarazas* a sa source, si l'on peut dire, dans la langue arabe avec le mot *al-karaz*, la cruche. Illustré depuis le premier millésime du *Petit Larousse*, publié en juillet 1905, l'*alcarazas* est assorti d'une définition parfaite : « Vase de terre poreux en forme de carafe, dans lequel les boissons se rafraîchissent par évaporation. » À Colette, en 1910, revient cette belle image tirée de *La Vagabonde*, avec « l'alcarazas blanc, brodé comme un melon, qui sue sur la table ».

Comme on l'a déjà constaté, la *timbale* se réfère à deux domaines : d'une part, la musique, à travers les tambours hémisphériques, souvent associés par paire et, d'autre part, la table, avec le gobelet de métal de forme cylindrique sans pied. Tous les deux sont bien de même origine, l'arabo-

persan *atabal*, emprunté par les Espagnols, qui a abouti au mot *timbale*, altéré par la présence du tambour et des cymbales. Ce fut d'abord l'instrument qui entra en langue française puis, par analogie de forme, vinrent au XVIIIe siècle les « gobelets en timbales », vite abrégés en « timbales ». La tradition consistant à offrir une timbale en argent à un enfant a en quelque sorte redoré son blason ! C'est qu'on y tient à sa timbale sur laquelle figure parfois son prénom.

Reste la *tasse*, celle de café ou de thé, associée à notre quotidien souvent plusieurs fois par jour. Elle s'est sensiblement améliorée au fil des siècles, puisqu'au départ le mot arabe dont elle est issue, *tasah*, désigne une écuelle, le mot passant sans gloire particulière en français vers 1150. On servait une tasse de vin sans hésiter au XVIe siècle, avant que la tasse ne bénéficie de l'essor aristocratique du café et du thé, en devenant alors le contenant privilégié de ces nouvelles boissons. « Petit récipient à anse ou à oreilles, dont on se sert pour absorber une boisson (généralement chaude) », telle est en 1994 la définition des lexicographes du CNRS, à travers *Le Trésor de la langue française*. Une « tasse à thé » ou « à café », voilà pour le contenant, qui se distingue de la tasse « de thé » ou « de café », qui signale le contenu. Il n'existe pas, enregistrées dans nos dictionnaires, de tasse « à lait » ou « à tilleul », mais prendre une tasse « de » lait ou une tasse « de » tilleul, est bienvenu. Partie d'une modeste écuelle, la tasse conquérante en arrivera même à désigner la mer en passant par le sens figuré, de manière familière. Attention de ne pas « boire à la grande tasse », c'est se noyer.

Du couffin, du macramé et de la bougie

Le *couffin* a connu assez récemment un succès considérable, notamment au moment où se sont multipliées les voitures particulières permettant de transporter facilement le bébé dans ce type de berceau, en paille ou en osier, muni d'anses. S'y est ajouté le succès d'un film intitulé *Trois hommes et un couffin*, film de Coline Serreau sur les écrans en 1985, et le mot s'est alors si bien intégré, que l'objet s'est déployé avec une grande diversité de modèles dans les catalogues, au point qu'on en oublie complètement son étymologie. Il vient en fait de l'arabe *quffa* en passant par le provençal *coufo*, le mot arabe étant issu du latin *cophinus*. Le voyage des mots est difficile à suivre puisque le mot latin lui-même vient du grec *kophinos*

désignant une corbeille. Avant son succès national en tant que berceau, le couffin représentait régionalement, en Provence, un simple panier souple en vannerie légère, muni d'anses, en usage ordinaire pour de petits transports. « Ils sortent en effet d'un grand couffin, des provisions dont ils commencent à s'empiffrer goulûment », relate André Gide, dans son *Journal* en 1929. Ne pas se tromper de couffin.

Il faut attendre la fin du XIXe siècle pour qu'entre dans la langue française le mot *macramé*, correspondant à un ouvrage de passementerie, une sorte de dentelle, confectionnée au moyen de fils, de cordonnets, de ficelles tressés et noués. L'origine du mot est arabe, *miqramah*, *mahrama*, désignant un mouchoir, une serviette, une toile garnie, que l'on étend sur une table. Dérivé du verbe *harama*, découper, le mot est passé en italien, en tant que serviette, toile de lin, ou tissu ouvré à franges et broderie pour s'essuyer les mains et le visage. Introduit en France au milieu du XVIe siècle, d'abord sous la forme « macramas », le macramé était présenté à la fin du XVIIe siècle en Angleterre pour la première fois à la cour de la reine Marie, qui fut l'épouse de Guillaume d'Orange. Les marins furent de fervents colporteurs de cet art qu'ils pratiquaient au cours de leurs longues traversées. Dans le même esprit de confinement propice au travail du macramé, Paul Nizan, dans *La Conspiration*, en 1938, évoque un personnage qui allait « le jeudi à l'hôpital du couvent Sainte-Madeleine voir les blessés fabriquer du macramé et tricoter des cache-nez ». Ne pas suivre l'exemple de Simone de Beauvoir, dans les *Mémoires d'une jeune fille rangée* : « Je sabotais les ourlets, les surjets, les reprises, les festons, le point de croix, le plumetis, le macramé. »

À la toute fin du XVe siècle, la *bougie* s'installe dans la langue française. Elle correspondait alors à la cire des chandelles que l'on importait de la ville de Bougie en Algérie, l'ancien nom de Bejaïa. Le commerce en était florissant en un temps où l'on s'éclairait à la bougie. Elle était symbole de luxe par rapport à la chandelle : « Il haïssait le luxe, il brûlait de la chandelle pour ne pas brûler de la bougie », lit-on ainsi en 1852 chez les frères Goncourt, dans leur *Journal*. Enfin, elle connut dès 1888 une nouvelle acception avec le système d'allumage des moteurs à explosion. Ainsi en est-il du sort des mots, certains étincellent plus que d'autres.

En famille, en communauté

FATMA, SMALA, zouze

Il est bon de revisiter l'histoire des mots pour parfois leur redonner le lustre qu'il mérite, ainsi, la *fatma*, qui dans le français d'Afrique du Nord a désigné l'employée de maison, ne doit pas faire oublier l'origine du mot, Fatima, la fille de Mahomet. Le fait que Fatima ou Fatma ait été un prénom extrêmement répandu explique le passage du nom propre au nom commun. Bien que familier, le mot *fatma* est empreint de tendresse, ce que Pierre Nora souligne en 1961 à propos des Français d'Algérie : comme les « nounous », « les fatmas ont donné aux Français le goût du pays ».

Ayant fait son entrée en 1843 en langue française, enregistrée dès 1878 dans la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, la *smalah* y bénéficie d'une solide définition : « Chez les Arabes, Réunion des tentes d'un chef puissant qui lui forment une sorte de capitale mobile. *La prise de la smalah d'Abd-el-Kader*. » Ce dernier exemple rappelle combien cet événement historique, qui se situe en 1843, représente bien le point de départ de l'intégration du mot dans les dictionnaires. Dans les années 1860, il prendrait un sens familier en désignant une famille ou une suite nombreuse, relayant une expression française alors en voie d'extinction : se déplacer avec « tout son ménage ». De fait, l'arabe maghrébin *zmala*, famille, tiré de l'arabe classique, *zamala*, englobait non seulement la famille, l'entourage, mais aussi les compagnons, les serviteurs et les soldats ainsi que les biens.

D’intégration récente dans la langue française, pour l’heure cantonné au registre du français des cités, la *zouz* ou *zouze* déjà signalée se démarque comme une jeune fille en principe jolie. Son origine étymologique, l’arabe algérien *zudj*, deux, et seconde personne d’un couple, ne manque pas de charme et d’avenir. De jolie sonorité, on peut regretter l’existence de son homonyme masculin, le *zouz*, c’est-à-dire le « joint de cannabis », sans doute assimilé à un compagnon, délétère. L’étymologie parfois évoquée pour ce dernier, l’abréviation de *rabzouz*, désignant l’arabe au sens de l’épicier, n’est pas très crédible. Le mieux est de ne retenir que la zouz, au féminin donc.

Des mots, des lettres et des arts

ALMANACH, almée, ARABESQUES, CHARABIA, coufique, djinn, drogman, raï, RAME (de papier), SALAMALEC, TRUCHEMENT

S'exprimer et traduire

Qu'il s'agisse de la danseuse lettrée, l'*almée*, ou du traducteur, le *drogman*, ces deux mots déjà évoqués rappellent que les lettres, les langues, sont à l'origine de véritables professions. S'agissant de certains mots comme le *truchement*, on en a parfois oublié le sens initial. Le truchement désigna d'abord l'interprète, l'intermédiaire entre deux personnes ne sachant pas la langue de l'autre. *Truchement* et *drogman* étaient de fait synonymes.

Dans le domaine artistique, on sait combien les *djinns*, ces bons génies ou démons de la mythologie arabe, ont marqué la littérature et ont été notamment associés à Victor Hugo. Quel exemple retrouve-t-on pour ce mot dans presque tous les dictionnaires ? *Les Djinns, poème de Victor Hugo.* Quant au mot *raï*, musique populaire moderne d'Algérie, il est le plus souvent associé au *chanteur de raï* ou au *groupe de raï*. Repérons un indice du succès de ce genre musical : est née en juillet 2007 Wah'Raï, la première radio qui émet en direct depuis Oran sur Internet.

Issu de l'arabe *tudjuman*, de même sens, pénétrant en langue française au XII^e^ siècle, d'abord *drugement* puis *trucheman*, le mot est ainsi défini par Furetière en 1690, dans l'orthographe d'alors : « Trucheman s. m. &

f. Interprete necessaire aux personnes qui parlent diverses langues pour se faire entendre les unes aux autres. Les Ambassadeurs sont toujours accompagnez de Truchemans. Une femme Indienne fut le Trucheman de Fernand Cortez en toutes ses expéditions. Les Orientaux appellent un Trucheman, Dragoman ou Droguman, & les Grecs Dragomenos ou Targoumenos. » Quant au sens figuré, le fait de véhiculer nos pensées, nos sentiments, il est pour ainsi dire annoncé dans la seconde partie de l'article : « On dit aussi de celuy qui parle, qui négocie par l'organe d'autruy, que c'est un tel qui est son trucheman. »

De l'arabe *salâm-alaïk*, « paix sur toi », est né en passant par le turc le mot *salamalec*, entrant en langue française au milieu du XVII^e^ siècle. En 1851, dans son *Voyage en Orient*, Gérard de Nerval dépeint précisément une scène traditionnelle du salamalec : « Mon ami m'avertit que c'était un grand personnage, et qu'il fallait avoir soin de faire un beau *salamalek*, quand il nous quitterait, en portant à la poitrine la main, et à la bouche, selon l'usage oriental. » Hélas, mis au pluriel, le mot prit ensuite un sens péjoratif, définissant des politesses exagérées, des révérences trop prononcées. Et on changera ainsi tristement de registre à la fin du XIX^e^ siècle lorsque Joris-Karl Huysmans, en 1881 dans *En ménage*, évoquera deux commères piochant dans un plat de tripes et se faisant « de mutuels salamalecs pour une cuillerée de sauce » !

Certes, le *charabia*, style incompréhensible et incorrect, naguère souvent assimilé au patois des Auvergnats, n'est pas d'origine certaine. Il pourrait cependant venir de l'espagnol *algarabia*, lui-même issu de l'arabe *al'arabiya*, langue de l'ouest, mal comprise. Mais chacun y va de son interprétation et, en définitive, on espère tout simplement échapper au « charabia international des professeurs », selon la formule peu amène de Georges Bernanos dans *La Grande Peur des Bien-Pensants*, essai publié en 1931.

Un peu d'écriture, au jour le jour ?

Il n'y a pas un mot arabe spécifique qui soit à l'origine du mot *arabesque*, venu de l'italien *arabesco* et intégré en langue française au milieu du XVI^e^ siècle. Si ce n'est bien sûr le mot « arabe » ! Mais, en réalité, l'étymologie de ce dernier n'est pas élucidée : si on ne retient pas en effet le

nom du héros de la mythologie grecque Arabos, né dans une vaste région à laquelle il aurait donné son nom à l'Arabie, on évoque souvent en revanche de manière assez convaincante soit un verbe signifiant « exprimer », soit « le lieu où le soleil se couche ».

En fait, « arabesque » a d'abord été l'adjectif construit sur *arabe*, pour signaler quelque chose « qui est fait à la manière des Arabes », précise Furetière dans l'article qu'il consacre à ce mot. Il y ajoute le commentaire qui prélude aux « arabesques » : « Les curieux vont voir le Palais de Grenade, à cause des ornements Arabesques qui sont merveilleux. » Le développement qui suit rappelle l'origine de ces ornements qui vont séduire l'Europe et pour beaucoup caractériser l'art arabe : « On appelle, *Grotesques*, *Moresques*, & *Arabesques*, les peintures & ornements où il n'y a point de figures humaines. » De cet interdit religieux naissait en effet un art où la géométrie devenait prépondérante. Enfin, on appelle aussi « caractères arabesques », « les lettres des Arabes ».

L'écriture arabe a toujours intrigué l'Occident par l'esthétique qui y préside. Ainsi, « l'écriture arabe des premiers siècles, celle qu'on nomme *coufique*, se compose de caractères mâles, aux bases anguleuses, aux brusques évolutions, et dont la ferme élégance a quelque chose de monumental », affirme Charles Blanc, en 1876 dans sa *Grammaire des arts et du dessin*. Le *kufi* ou *coufique* tire en fait son nom de la ville de *Koufa* sur l'Euphrate, en Irak, et correspond à la plus ancienne forme de calligraphie arabe, celle-là même en usage dans les premiers exemplaires du Coran. Attesté en 1672, dans une orthographe non francisée, *kiufi*, le mot prenait en 1845 sa tournure actuelle. Notons cependant que les spécialistes de la civilisation islamique utilisent plutôt le mot *kifique*.

« Almanac s. m. Prononcez *almana*. Imprimé qui marque les fêtes & les changements de lune & de temps. Un bon amalnac », insiste Richelet dans son *Dictionnaire françois* en 1680. Et d'y adjoindre une citation de Nicolas Perrot d'Ablancourt, traducteur français renommé : « J'eus beau dire la vérité on ne prend plus de mes almanacs. » L'expression était alors déjà explicitée : « Je ne prendray pas de vos Almanachs, pour dire, Je ne prendray pas vostre conseil sur l'advenir, vos prédictions ne sont pas sûres », précise Furetière en 1690. Un « faiseur d'almanach » désignait alors, selon la formule du lexicographe, un « ridicule Astrologue ». Le mot vient de l'arabe *al-manah*, lui-même sans doute issu du syriaque *I-manhaï*,

signifiant « l'an prochain », le tout passant par le latin médiéval « almanachus ».

Du calendrier accompagné d'observations astronomiques, assorti de conseils pratiques concernant les travaux agricoles à entreprendre selon les saisons, on en vint à un genre particulier s'installant notamment au XVIII^e^ et XIX^e^ siècle, l'*almanach* ayant pour base le calendrier mais servant surtout à divertir. Ce fut le cas de l'Almanach Vermot, publication annuelle dont chaque page depuis 1886 – une page par jour – offre l'occasion de calembours et de développements humoristiques qui, dit-on, seraient caractéristiques de la culture populaire française.

De quelques interjections…

barkibia, BELEK, CHOUF, FISSA, hrlass, hassoul, WALOU, ZARMA

On ne saurait se dire un être humain si, par le biais de quelques mots dits d'interjection, on exprimait de manière vive et ramassée ses émotions, ses sensations. Et tout comme l'anglais « damned ! » ou l'italien « basta, baste ! » la langue arabe offre çà et là des interjections relevées en l'occurrence dans le registre familier ou argotique. Si *fissa* est intégré dans la langue familière de tous, d'autres, comme *hrlass* ou *zarma*, relèvent plutôt de mots utilisés par les jeunes et véhiculés principalement par le rap.

Fréquents dans le langage des cités,
et déjà intégrés dans l'argot…

Fissa, présent dans nos dictionnaires généraux, vient par exemple de l'arabe *fis-saea*, « à l'heure même, à l'instant », comprenons « vite », d'où la locution argotique « faire fissa » qu'adoptèrent, dès les années 1900, les soldats français en Afrique du Nord. On trouvera plaisamment chez Frédéric Dard et dans *Le Secret de Polichinelle* en 1958 la formule arabe voisinant avec une expression française ancienne : « Nous *faisons fissa* à travers le parc jusqu'à ma voiture… ; Eh, *fouette ! cocher* : en route pour l'hosto. » Tout comme dans *Touchez pas au Grisbi*, en 1953, on entendra cette phrase significative prononcée naturellement avec l'accent parisien :

« Y aurait intérêt à le montrer à un *toubib*, et *fissa* ! » Avec au passage deux mots d'origine arabe : *toubib* et *fissa !*

En 2016, point encore de *chouf* dans les dictionnaires généraux. Il est cependant attesté en argot depuis 1899, dans sa forme infinitive : *cho (u) fer*. Directement emprunté de l'arabe *chouf*, c'est-à-dire « regarde », le mot est souvent employé tel quel : « Chouf ! la meuf… » Dans les années 1980, il reprenait hélas du service dans le cadre du trafic de la drogue, le *chouf* désignant alors le guetteur chargé de surveiller l'arrivée de la police.

« Belek ! pousse-toi, j'ai le revers de Nadal », prévient Sianna dans le rap *Kick Off*, en 2015. *Belek* est un emprunt à la langue arabe où il signifie « attention ! » et cette interjection d'usage facile est devenue courante dans les années 1999 entre jeunes des cités. En se substantivant, le *belek* est aussi synonyme du *chouf*, le guetteur dans le cadre du trafic de drogue.

Zarma est un mot de l'arabe maghrébin signifiant « soi-disant », pris comme une exclamation propice à la dérision. *Zarma* est en somme synonyme des interjections familières « purée ! », « la vache ! » Fréquente dans les échanges, on la retrouve aussi dans le rap : « J'dois faire bonne figure, zarma toujours rire », psalmodie Nakk Mendosa dans *Au calme*, en 2012. Ou encore : « Zarma t'es déter' [déterminé], tu tires sur qui à part sur l'alarme et joue pas l'gangster. Chez toi y'a qu'le béton qui est armé… », extrait de *Rap Contenders* par FSS. Purée, tout de même zarma, ça décoiffe !

Issue de l'arabe maghrébin, l'interjection *walou* signifie « rien, rien du tout ». Elle est souvent redoublée pour donner un peu plus d'intensité à l'absence de ce qu'on évoque : « Y'a walou au ciné ! Walou walou… » C'est en réalité un synonyme de « que dalle », tiré du même registre argotique. « Y a rien, y a rien Vont s'faire rafaler, laisse les parler, gros, ils feront rien, RAS, Y'a walou », s'écrie Kerry James dans *Y'a rien*.

Pour initiés…

En 2007, dans le *Lexik des cités,* est enregistrée une interjection difficile à prononcer pour les non-initiés : *hrlass* ! Au reste, il est bien précisé qu'il faut la prononcer *khlass*, « avec le *kh* comme la jota espagnole ». « C'est fini ! Laisse tomber », tel est le sens de la formule issue de l'arabe classique

de même signification. « Mon bulletin est arrivé, hrlass ! » donne-t-on en légende d'une vignette représentant un adolescent pensif.

Hassoul est un mot arabe qui veut dire « en bref », « en résumé ». Cette interjection est entrée dans l'argot des banlieues au cours des années 2010. « Hassoul, c'est comment ? Faut payer l'avocat… » s'exclame le rappeur Niska dans *J t'accoste En survet.*

Barkibia ! Ce n'est pas bon signe si on s'adresse à vous avec cette interjection. À dire vrai, il est même préférable de prendre la poudre d'escampette. Quel en est en effet le sens ? « Dégage » ou plus crûment « Fous le camp ». Cette interjection menaçante est issue de l'arabe *barka bi*, synonyme d'« assez avec moi ».

Certaines de ces dernières interjections ne vivront guère, c'est ce qu'on souhaite pour la dernière évoquée. Toutes pourraient être suivies d'un point d'exclamation. Quel fut d'ailleurs naguère le synonyme du « point d'exclamation » ? Le « point d'interjection » !

Le destin ?

BARAKA, HASARD, INCH ALLAH, TALISMAN

On l'a ou on ne l'a pas. La *baraka*, au sens familier du terme, c'est la chance. Mais le mot arabe, dont il est issu, a un sens plus profond, il s'agit de la faveur divine, de la bénédiction, de l'influence bénéfique attribuée aux saints. Jérôme et Jean Tharaud, en 1912, dans *La Fête arabe*, en donnent un exemple parlant : « C'était un marabout de village, mais il possédait la baraka, le pouvoir des miracles. » « Le souffle divin est en lui », ajoutent-ils.

Cet emprunt est attesté en langue française depuis 1903 et il faut reconnaître qu'il est rarement utilisé aujourd'hui dans son sens propre. Le romancier marocain Driss Chraïbi, dans *Une enquête au pays*, ouvrage publié en 1981, ne fait qu'évoquer un miracle au sens figuré lorsque l'un de ses personnages, l'inspecteur, constate qu'on lui apporte un tajine : « C'est la baraka, s'exclama l'inspecteur. Un tajine à quoi, Haija ? Dis-moi tout de suite afin que je me réjouisse. » Il ne manque pas d'à-propos le verbicruciste qui propose « Pot marocain », pour faire deviner le mot baraka.

On a déjà relaté l'histoire du mot *hasard* issu de l'arabe *az-zahr*, le jeu de dés, mot entré en langue française au milieu du XII^e^ siècle. Ce qui explique qu'au Moyen Âge, le hasard désigne le jeu de dés, et plus particulièrement la chance qui fait surgir le six ! Pas de hasard en revanche dans la présence du *h* initial : au Moyen Âge, les mots qui sont perçus comme venant d'un

mot étranger et commençant par une voyelle prenaient presque toujours un *h*. On disait au XVI^e^ siècle *être au hasard* pour signifier qu'on s'expose à un risque. Il serait bon que la réflexion d'André Maurois, dans *Les Discours du Docteur O'Grady* ne soit pas vérifiée : « Les obus et les décorations tombent au hasard, sur le juste et l'injuste… »

Tout comme pour le mot « hasard », on ne perçoit pas d'emblée l'origine arabe du *talisman*. Cet objet auquel on attribue des vertus magiques de protection vient de l'arabe *tilsam*, issu lui-même du grec de basse époque *telesma*, « rite religieux ». En fait, on repère dans ce mot l'*iman*, désignant le savant. C'est ce mélange de concepts, de magie et de savoirs que l'on retrouve dans l'article du *Dictionnaire françois* en 1680 : « Talisman. Terme d'Astrologue. […] C'est une figure faite sous de certaines constellations. Faire un talisman. » De la protection des astres à la protection attribuée à un objet, le pas était facile à franchir. Il le fut au siècle suivant. Un mot a disparu : le *talismaniste*. Qui était-il ? « Celui qui fait des talismans. Celui qui ajoute foi aux talismans », répond Richelet.

Une dernière formule est devenue universelle, quelle que soit sa religion : *inch Allah*. Cette phrase arabe qui signifie « comme il plaît à Dieu, si Dieu le veut » résulte au départ d'une lecture de la sourate Al-Kahf du Coran. « Ne dis jamais à propos d'une chose : je la ferai sûrement demain. Sans ajouter : Si Dieu le veut. » La formule empreinte de sagesse a petit à petit gagné la culture de bien des pays, et elle relève en réalité d'une attitude propre à bien des religions. Ainsi, les chrétiens des pays arabes utilisent aussi cette formule, en s'inspirant de l'épître de Jacques : « Si Dieu l'a dit, nous vivrons et ferons ceci ou cela ». En dehors d'un contexte religieux, cette phrase fait écho à des expressions telles que « À Dieu vat », « Advienne que pourra », « croisons les doigts » mais en les renouvelant avec un espoir plus affirmé de voir réussir un projet pour lequel on a fait tout ce qu'on pouvait. En somme, le sentiment est qu'il ne reste plus qu'à Dieu d'en décider. Inch Allah. Qui d'ailleurs a encore en tête que la formule « adieu », signifie « je vous recommande à Dieu » ?

Religions et lois religieuses

achoura, aman, AYATOLLAH, CHARIA, CHIITE, CORAN, DJIHAD, DJINN, DRUZE, éfrit, FATWA, FEDAYIN, FELLAG (H) A, hadith, hadj (i), HARKI, HÉGIRE, IMAM, INTIFADA, ISLAM, kafir, mahdi, MAHOMET, MAHOMÉTAN, marrane, Médersa, MOLLAH, MOMIE, MOUDJAHIDDIN, MOZARABE, mudéjar, MUEZZIN, mufti, MUSULMAN, roumi, SALAFISTE, SOUFI, SOURATE, sunna, SUNNITE, TALIBAN, ULÉMA (ouléma), zaouïa, zawiya

Comme dans toute grande langue de civilisation, le vocabulaire religieux y est développé et reste sujet à interprétations. Offrir l'histoire du mot jusqu'à son intégration en langue française demeure cependant affaire linguistique, sans avoir à interférer avec la pensée religieuse de chacun. Il faut ici commencer par les mots essentiels aux fondements de la religion musulmane.

De l'Hégire, de Mahomet et du Coran

L'*hégire* est un mot attesté en français depuis 1556, issu de *L'Historiale description de l'Afrique*, une traduction d'un ouvrage italien. En fait, l'*hégire* correspond au mot arabe *hedjra*, désignant l'exil, l'émigration, la rupture de liens, et ce fut le mot choisi pour évoquer le départ de Mahomet, quittant La Mecque pour l'oasis de Yathrib, appelé plus tard Médine. Ce sont les disciples originaires de cette oasis, située à environ 400 kilomètres au sud de La Mecque, qui l'invitèrent à choisir leur cité, aujourd'hui sise en Arabie Saoudite et ville sainte de l'Islam, abritant le tombeau de Mahomet.

L'hégire, fixée au 16 juillet 622 après J.-C., a constitué le point de départ de l'ère musulmane, et donc la première date de la chronologie musulmane. C'est en passant par la langue italienne que le mot s'introduisit en France au cours de la Renaissance, par essence une grande période de traduction des œuvres italiennes. L'orthographe du mot *hégire* ne fut pas en vérité tout de suite fixée, on lit par exemple encore chez Lamartine, dans son *Voyage en Orient* (1835), l'*Hégyre*. Il n'y a pas en principe de majuscule, lorsque le mot est pris au sens figuré, par analogie, pour marquer un grand tournant dans une histoire donnée. « C'est à Lausanne que Sainte-Beuve deviendra décidément le grand paysagiste littéraire », déclare Albert Thibaudet dans son *Histoire littéraire française* (1936) en affirmant que c'est son *hégire*. Si les dictionnaires ne se prononcent pas le plus souvent pour la majuscule dans les mots des différentes religions, on constate qu'à la manière du mot Noël, dès lors qu'on se situe dans le contexte religieux, la majuscule constitue la marque de respect.

Mahomet, les mahométans et le mahométisme

Lorsque Mahomet meurt en 632, à Médine, la religion qu'il a fondée a déjà gagné la plus grande partie de l'Arabie et elle va alors se répandre, selon la consigne donnée à ses disciples, les enjoignant de partir à la conquête du monde, conquête qui commence l'année même de sa mort. Mahomet représente la forme francisée de l'arabe *Muhammad*, et c'est en partant de son nom que l'on va dans un premier temps désigner les personnes professant sa religion. Ainsi Voltaire distingue-t-il les *juifs*, les *mahométans* et les *chrétiens*, et de fait le mot *mahométan* est un substantif et un adjectif très courant au XVIII^e^ siècle, avant de céder progressivement la place au mot *musulman* au XIX^e^ siècle.

En réalité, la notoriété de Mahomet est telle qu'à la manière du Christ son nom même va engendrer tout un vocabulaire aux sens plus ou moins précis, en se métamorphosant au fil des siècles, avec même quelques mots disparus de l'usage. Le mot *mahomet* sera par exemple repris sans majuscule dans un sens, signalé en 1965 par Gaston Esnault dans son *Dictionnaire historique des argots français*, défini comme « le soleil d'Afrique ». Faut-il y voir un lien avec le propos tenu par Victor Hugo, dans *Notre-Dame de Paris* (1832), à propos de la *mahomerie* de Cordoue,

entendons la mosquée de Cordoue ? Il y évoque cette belle image consistant à vouloir enterrer un rayon de soleil : le grand savant arabe Averroès, affirme-t-il, « en a enterré un sous le premier pilier de gauche du sanctuaire du koran ». Un rayon de *mahomet* dans la *mahomerie*, deux mots sortis de l'usage qu'il s'agisse du soleil ou du lieu de culte.

Vers 1538, on repère l'adjectif *mahumétan* dans les *Négociations de la France dans le Levant*, où il est question de la « loy mahumétane », puis on atteste du substantif, un *Mahométan*, quelques années plus tard dans la *Cosmographie universelle* de F. de Belleforest. L'adjectif *mahométan* plaisait aux écrivains et notamment aux poètes pour ses sonorités. Ainsi en est-il d'Anna de Noailles qui, en 1920 dans les *Forces éternelles*, est tout émue pendant que « sur l'eau s'épand la paix mahométane Des pays tendres, bleus et chauds ». Quant à André Gide, dans *Si le grain ne meurt* (1924), le voilà séduit par « la musique mahométane, au flux égal, incessante, obstinée », elle « engourdissait voluptueusement ma pensée ».

On ose à peine évoquer un mot rare aujourd'hui perçu comme une faute, le *mahométanisme*, synonyme d'islam, dont Voltaire use dans son *Essai sur les mœurs*, en 1778, et qu'Alfred de Musset utilise en hésitant dans *Namouna*, en 1832, tout en se demandant s'il ne s'agit pas d'un barbarisme : « Il me fallait me lever pour prendre un dictionnaire. Et j'avais fait mon vers, avant d'avoir cherché. »

Le Coran en deux lettres

C'est vers l'âge de quarante ans, d'après la tradition, que Mahomet entendit une voix s'imposant à lui comme une première révélation et que les Musulmans considérèrent par la suite comme un message émanant d'Allah, transmis par l'archange Gabriel. Il s'agissait d'un ordre, à travers les deux lettres *q* et *r*, 'iqra, que l'on peut traduire par « lis », « récite », deux lettres que l'on retrouve dans le mot même de coran, *al qur'an*, proprement « la lecture », la « récitation à voix haute », correspondant au recueil de prédications de Mahomet, livre sacré des musulmans à caractère à la fois prophétique et législatif. Longtemps écrit tantôt *coran*, tantôt *koran*, il est absent de nos premiers dictionnaires qui ne retiennent que la forme *alcoran* : « Ce mot est arabe, & signifie le Recueil des préceptes. Il l'appelle aussi Elforcan, c'est-à-dire, qui distingue le bien d'avec le mal »,

explique Antoine Furetière dans son *Dictionnaire universel*, publié en 1690. À Littré, on doit dans la partie historique qu'il consacre au mot *coran* le résumé du savoir essentiel repris dans maints dictionnaires français : « Arabe *korân*, lecture, du verbe *karn*, lire : la lecture par excellence, comme nous disons la Bible, l'Écriture, en attachant à ces mots un sens de respect. » Confirmant cette assimilation forte à la lecture, une locution aujourd'hui disparue était toujours en usage au XIX^e^ pour évoquer les disciples de Mahomet : les « lecteurs du Coran ».

Les sourates, l'hadith et la sunna

Le *Coran* est constitué de 114 *sourates*, souvent assimilées à des « chapitres », bien que le mot ne convienne pas parfaitement. Une *sourate* ou *surate* provient du mot arabe *suraht*, qui désigne une unité du Coran, mais aussi une rangée de pierres et même un mur. Les sourates sont d'inégale longueur, oscillant entre 3 versets et 283 pour la plus développée. Le mot est attesté en langue française dans l'édition de 1732 du *Dictionnaire de Trévoux*.

Il importe aussi d'évoquer l'*hadîth* ou l'*hadith*, relevant du mot arabe *hadith*, le récit, et désignant le recueil des actes et paroles de Mahomet et de ses compagnons. Souvent appelés « la tradition du Prophète », les *hadiths* représentent une référence importante pour la foi islamique et viennent en complément du Coran. L'orientaliste Barthélémi d'Herbelot de Molainville les fera connaître en 1697 dans la *Bibliothèque orientale*, premier grand ouvrage de référence consacré à la langue arabe.

La *sunna*, d'un mot arabe signifiant « cheminement » ou « usage traditionnel, loi, norme », désigne selon le Coran les règles ou lois de Dieu prescrites à tous les prophètes, y compris Mahomet. L'expression « sunna Allah » est synonyme de « loi immuable de Dieu ». « Recueil des préceptes tirés des pratiques du Prophète et des quatre califes orthodoxes », est-il précisé dans *Le Trésor de la langue française*, la *sunna* est attestée dans la langue française en 1553, alors orthographiée *zuna*. De fait, la *sunna* cumule le livre révélé, le Coran, et les *hadiths*, les cas qui ne sont pas directement révélés à Mahomet. C'est à partir de la sunna qu'a été constitué le mot *sunnite*, les sunnites se réclamant de la sunna.

L'Islam et la charia

Déjà présenté dans notre parcours alphabétique à la lettre I, l'*islam* correspond chez Littré dans le *Dictionnaire de la langue française* (1873) à une définition des plus sobres : « Islam. La religion des mahométans. Les pays musulmans. Étymologie. Arabe *islâm*, soumission, résignation à la volonté de Dieu. » En 1759, était attesté sans *s* l'adjectif *islamite*, de religion islamique mais, dès 1803, apparaissait chez Chateaubriand le mot actuel *islamiste* qui se substituera progressivement à *islamite*. *Islamiste* représente tout d'abord un adjectif désignant ce qui est relatif à l'islamisme, pour devenir aussi un substantif dans les années 1960. L'*islamisme* est un mot créé en France, Voltaire l'utilisait en effet comme synonyme de « mahométisme ». Le mot disparut cependant peu à peu au XIX^e^ siècle pour revenir dans les années 1970 avec une connotation politique et idéologique.

Quant à la *charia* ou *sharia*, elle vient d'un mot arabe signifiant la « voie » et plus précisément le « chemin pour respecter la loi », sous-entendant celle de Dieu. Attestée en langue française dans les années 1950, la *charia* désigne au sens premier du terme la loi canonique islamique. De fait, c'est en partant des points de vue sur son application stricte ou non que le mot a pris diverses connotations. Son synonyme souvent utilisé en Occident, la « loi islamique » n'est qu'approximatif, tant la *charia*, considérée comme un ensemble de normes émanant de la volonté divine, varie en fonction de l'histoire et de l'espace politique y correspondant. Ainsi, les premiers décrets de la charia datent du IX^e^ siècle au cours du califat abbaside. Le mot peut prendre des résonances négatives lorsqu'il correspond à des pratiques intégristes de stricte application pouvant aboutir à la lapidation des adultérins et à l'amputation des mains pour les voleurs.

Quelques figures importantes

L'*uléma* ou l'*ouléma*, déjà rencontré, de l'arabe *âlim*, « savant », incarne un docteur de la loi coranique et donc un théologien musulman. Le mot *uléma* correspond en fait à un pluriel en langue arabe, *ulema* pluriel de *alim*, qui a été confondu avec un singulier. L'uléma reste le terme utilisé par les sunnites pour désigner ce type de théologien, les chiites évoquant de leur côté le *mollah*, un mot issu de l'arabe *mawla*, proprement « maître »,

« seigneur ». On a beaucoup évoqué ces docteurs en droit canonique, en Iran, au moment de ce qu'il a été convenu d'appeler la « Révolution des mollahs ». La révolution islamique d'Iran en 1978 a remis en effet au-devant de la scène ce mot apparu en langue française au XVIIe siècle mais qui n'avait pas pénétré l'actualité.

Dans la plupart des anciens territoires de l'Empire ottoman, existe un *mufti*, théoricien et interprète du droit canonique musulman, de l'arabe *mufti*, de même sens. Attesté en français au milieu du XVIe siècle, le mufti est un personnage très important : il exerce effectivement une haute autorité religieuse avec un degré suprême dans la hiérarchie, le Grand Mufti qui, selon les pays concernés, est soit désigné comme en Arabie Saoudite, soit élu par le conseil des grands oulémas comme c'en est la règle en Égypte.

On repérera aussi le *mahdi* qui en langue arabe signifie la « personne guidée », par Dieu, ou encore la « personne montrant le chemin ». Il s'agit de « l'envoyé d'Allah attendu par les musulmans sunnites, peu avant la fin du monde, pour compléter l'œuvre de Mahomet », rappellent les auteurs du *Trésor de la langue française*. Le mot a fait son entrée en langue française au milieu du XIXe siècle.

Point *d'ayatollah* dans *Le Trésor de la langue française*, dont le premier volume paraît en 1971, ce qui s'explique par le fait que le mot s'est surtout répandu à partir de 1978, au moment de la révolution iranienne avec notamment l'émergence de l'ayatollah Khomeiny. L'autorité représentée par ce dernier a contribué à faire passer dans la langue un sens figuré pour le mot *ayatollah*, en le faisant synonyme au sens figuré d'un représentant indiscutable, voire intransigeant, d'une tradition ou d'une tendance : « les ayatollahs du rock », donne curieusement comme exemple *Le Petit Robert* ! En langue arabe, le mot *ayatollah* signifie originellement « verset d'Allah » ou « signe de Dieu », d'où cette désignation pour l'un des titres les plus élevés, décerné à un membre du clergé chiite. Considérés comme des experts, ils enseignent dans des écoles islamiques appelées *hawza*. Le turban est leur marque vestimentaire, blanc, vert ou noir, en fonction de la position tenue dans la hiérarchie.

L'*imam*, emprunt direct à un mot arabe de même sens, est attesté en langue française au milieu du XVIe siècle. Il représente le chef de la prière du vendredi dans une mosquée. Il s'agit d'un dignitaire religieux musulman particulièrement important. Dans le chiisme, il fait partie de l'un des douze

ou des sept dépositaires de la pureté et de la science divine. Dans ce même courant de l'islam, on fait aussi référence à l'*imam caché*, guide spirituel soustrait aux yeux des hommes, mais dont la vie est miraculeusement prolongée jusqu'à ce qu'il se manifeste de nouveau. En fait, opposé à ce que la qualité de calife ou d'imam soit conférée à toute autre personne qu'à un descendant d'Ali, le chiisme se distingue notamment du sunnisme par le rôle assigné aux imams.

Jouant son rôle dans l'appel à la prière, le *muezzin* est connu de longue date en langue française. D'abord présenté comme le *maizin*, au XVI^e^ siècle, puis dès 1605 orthographié *muessin*, avant de rejoindre la graphie actuelle au début du XIX^e^ siècle, il est issu du mot arabe *mo'adhdhin*, « qui appelle à la prière ». Le muezzin incarne le religieux musulman dévolu à une mosquée et dont la fonction consiste en l'appel des fidèles pour la prière, cinq fois par jour, depuis le haut du minaret. Lamartine, en 1834, en fait le commentaire suivant, ému qu'il est par cette fonction : « C'était l'heure de midi, l'heure où le muezzin épie le soleil sur la plus haute galerie du minaret et chante l'heure et la prière à toutes les heures. Voix vivante, animée, qui sait ce qu'elle dit et ce qu'elle chante. » Pierre Loti, 1898, dans *Figures et Choses qui passaient* se montre tout aussi sensible à ce « chant du muezzin », cet « appel oriental, appel séculaire », aux « fugues rapides et désolées » qui « s'envolent et s'abaissent, légères au-dessus des têtes humaines », avec leur « timbre mélancolique de hautbois ».

Le *hadji* ou *hadj* est en arabe courant « celui qui a accompli le pèlerinage de La Mecque », c'est un titre honorifique que prend tout musulman revenu de La Mecque. Le mot est utilisé aussi pour désigner l'aîné de la famille, la somme à rassembler pour accomplir ce pèlerinage n'étant pas à la portée des plus jeunes. Lors de la guerre d'Irak, en 2003, ce terme fut utilisé par les services américains pour désigner les populations arabes, lui donnant une connotation péjorative qui a disparu.

Enseignement

Les *médersas* ou *medersas*, mot entré en langue française au XIX^e^ siècle et remarqué par Littré, issu du mot arabe *madrasa* désignant une école, un collège, représentent les établissements d'enseignement coranique s'assimilant au secondaire ou au supérieur. « Pour comprendre ce qu'est la

Grande Récitation dans l'existence d'un croyant, il faut avoir vécu à Fès, ville de savoir qui semble bâtie autour des écoles, des médersas, comme certains villages sont bâtis autour d'une fontaine ou de la tombe d'un saint », écrit en 1986 Amin Maalouf dans *Léon l'Africain*.

Entrée au cours de la même période dans nos dictionnaires, attestée en 1843, la *zaouïa*, de l'arabe *zawiyah*, le coin, la cellule d'un reclus mais aussi le monastère, correspond à un établissement religieux placé sous l'autorité d'une confrérie musulmane spécialement affectée à l'enseignement. Guy de Maupassant, en 1890 dans *La Vie errante*, la définit comme « une petite mosquée unie à une koubba (tombeau d'un marabout), et comprenant aussi parfois une école et un cours de haut enseignement pour les musulmans lettrés ». Littré n'aurait pas offert de meilleure définition dans son dictionnaire !

Des différences

Comme tout grand mouvement religieux, les points de doctrine et parfois aussi les ancrages géographiques distincts entraînent des différences : des mots y font nécessairement référence. On procédera dans l'ordre alphabétique pour les évoquer, en se limitant à la lexicologie, chaque mot pouvant en effet nourrir de longs commentaires : *chiite*, *druze*, *marrane*, *mozarabe*, *mudejar*, *soufi*, *sunnite*, *taliban*.

L'origine étymologique du mot *chiite* est l'arabe *shi'ia* désignant un groupe de partisans, un parti. Ce ne fut tout d'abord que le fait d'être partisan de telle ou telle personne, par exemple les personnes dévouées à Moïse étaient appelés *chiites* ; puis, petit à petit, les *chiites* désignèrent les partisans d'Ali, l'oncle de Mahomet, qui éleva ce dernier comme son propre fils. Ainsi, les chiites se définirent-ils comme ceux considérant qu'Ali et ses descendants étaient les successeurs légitimes de Mahomet, contrairement aux sunnites qui reconnaissent d'autres successeurs au Prophète. On ne peut pour un chiite bénéficier de la qualité de calife ou d'imam que si l'on est descendant d'Ali.

L'*achoura* correspond à la fête religieuse musulmane commémorant le martyre du neveu de Mahomet, Hussein, qui se célèbre le dixième jour du premier mois de l'année musulmane, et ce faisant souligne le nouvel an. Célébrer l'achoura est très important pour les chiites qui font de ce jour-là

un deuil solennel, pendant que les sunnites rendent facultatif le jour de jeûne qui y correspond. En fait, pour cette commémoration, les chiites associent l'assassinat d'Hussein et celui des 72 membres de sa famille par le califat omeyyade à Kerbala en Irak. À l'Achoura diversement célébrée sont parfois associées des flagellations collectives de pèlerins chiites se rendant à Kerbala pour rappeler les souffrances endurées par l'imam Hossein.

Les *druzes* se répartissent dans les populations du Liban, de la Syrie et d'Israël : ils pratiquent depuis le XI^e^ siècle une religion initiatique issue du chiisme ismaélien, Ismaïl étant en l'occurrence considéré comme le dernier imam. Il s'agit plus précisément du chiisme ismaélien des Fatimides, dynastie chiite qui régna en Afrique du Nord-Est et en Égypte. Le nom même de *druze* est issu d'un nom propre, celui de Muhammad al-Darazi, le vizir qui avait reconnu le calife fatimide Al-Hakim (996-1021) comme une incarnation divine. La religion des Druzes relève d'un mysticisme musulman particulier, sans rite ni liturgie, fondé sur une doctrine qui n'est révélée aux fidèles que par degrés successifs d'initiation, en y ajoutant la croyance qu'une même âme peut animer successivement plusieurs corps. Les Druzes ont indéniablement joué un rôle politique essentiel au Liban pendant les guerres civiles de 1975 et de 1990. On se souvient dans l'actualité de l'influence qu'exerça Kama Joumblatt, fondateur du Parti socialiste progressiste libanais et de son fils Walid Joumblatt.

Les *marranes* désignent originellement les juifs ou descendants de juifs d'Espagne ou du Portugal qui, bien que convertis au christianisme, restèrent secrètement fidèles aux croyances et aux pratiques juives ancestrales. Par analogie de situation, les juifs de l'ex-Union soviétique, ayant fait semblant d'être communistes tout en gardant leur religion, furent aussi appelés marranes. Les marranes tirent leur nom de l'espagnol *marrano* qui vient de l'arabe *moharramah*, signifiant « ce qui est illicite, défendu par la religion », issu du verbe *harama*, prohiber, en parlant notamment de la viande de porc. En fait, le mot espagnol *marrano* avait pris le sens de porc, interdit de consommation dans la religion juive, et c'est en raison de la répugnance manifestée pour cette viande qu'ils furent ainsi appelés par sarcasme. Dès le XV^e^ siècle, étaient déjà attestés en langue française les *marans*, en tant que « juifs ou Maures convertis au catholicisme ». Il fut un temps aussi au XVI^e^ siècle où « marrane » ne représentait qu'une épithète injurieuse pour les Espagnols. On évoqua aussi dès le XV^e^ siècle le

marranisme lorsqu'on se référait aux juifs du Portugal et de l'Espagne faussement convertis.

Issu du mot arabe *musta'rib*, arabisé, devenant en ancien espagnol *moz'arab*e, le mot français qui en est issu, *mozarabe*, entrait en langue française au début du XVIIe siècle pour caractériser les chrétiens d'Espagne ayant conservé leur religion sous la domination musulmane. Il y correspondait un *rite* dit *mozarabe* pratiqué par les Espagnols chrétiens du Ve au XIe siècle, partiellement repris au XVIe siècle et, de fait, ce rite se pratique encore aujourd'hui à Tolède. Même si Théophile Gautier se trompe quant à l'étymologie du mot, le constat qu'il établit dans son *Voyage en Espagne* publié en 1843 reste pertinent : « La foi [chrétienne] se conserva dans la ville pendant les quatre cents ans qu'y dura la domination des Mores, et pour cette raison les fidèles Tolédans furent appelés Mozarabes, c'est-à-dire mêlés aux Arabes. » On redécouvrira par ailleurs au milieu du XXe siècle l'art mozarabe, cet art espagnol certes chrétien, mais très influencé par l'art musulman. De la même manière, il y aura un style *mudejar*.

Du mot arabe *mud ayyan*, « religieux, pratiquant », est né l'espagnol *mudejares*, qui a abouti en langue française au nom et à l'adjectif *mudéjar*, attesté en 1722. Les *mudejars* représentent les musulmans d'Espagne restés en Castille et devenus sujets chrétiens après la reconquête, entre le XIe et le XVe siècle. En histoire de l'art, on a pu évoquer le style *mudejar* qui s'est développé en Espagne après la Reconquête et se caractérise par une nette influence de l'art islamique qu'il assimile. Albert Tserstevens, au cours de son *Itinéraire espagnol*, publié en 1933, signale par exemple qu'« à Lebena, les chrétiens chassés de leurs riches *vegcas* ont emporté avec eux les formes adoptées par leurs vainqueurs, cette architecture composite qu'on nomme mudéjar ».

Le *soufisme* correspond à un courant mystique et ascétique de l'islam, né en Irak au VIIIe siècle. Au demeurant, l'étymologie généralement retenue du mot *soufi* rappelle combien les *soufis* étaient des ascètes, ils tirent en effet leur nom de l'arabe *suf*, la laine, les premiers *soufis* ne portant qu'un vêtement de laine grossière. Le *soufisme* se développa en partant de l'exemple de Mahomet, les membres du soufisme pratiquant par ailleurs l'invocation de Dieu sous la conduite d'un guide spirituel. Ce mouvement religieux relève d'un mysticisme appliqué à l'islam, ce que résume en 1922

Maurice Barrès dans le tome 14 de ses *Cahiers* où il évoque le « soufisme qui est, selon l'homme et selon l'heure, tantôt l'effusion d'une piété suprême dont l'orthodoxie n'a pas à s'effaroucher ; tantôt l'effort téméraire de l'homme de s'identifier avec Dieu, en s'annihilant en lui ».

Être *sunnite*, mot attesté en langue française depuis 1697, comme cela a été évoqué, c'est s'appuyer sur la *sunna* et relever ainsi du *sunnisme* qui, selon la formule du *Petit Larousse illustré*, « entend représenter l'orthodoxie musulmane face au chiisme », en recherchant le consensus communautaire. Les sunnites reconnaissent comme successeurs du Prophète les quatre premiers califes ainsi que les Omeyyades et les Abbassides. Ils représentent environ 90 % de la communauté musulmane. On retiendra pour l'essentiel, cité dans *Le Trésor de la langue française* avec un article de presse de 1957, *Philosophie*, que « dans l'Islam sunnite, le calife assure la protection et l'extension de la communauté des croyants ; mais les lois qui régissent cette communauté sont inscrites dans la Charia, c'est-à-dire dans le Coran dicté par le Prophète et l'ensemble de la tradition fondée sur le consentement des docteurs, les oulémas ». Quant aux *salafistes*, relevant de l'islam sunnite, ils revendiquent un retour aux pratiques en vigueur dans la communauté musulmane à l'époque du prophète Mahomet et des ses ancêtres : le mot est issu de l'arabe *al-salaf*, *al-salih*, les pieux ancêtres.

Le mot *taliban* correspond en réalité à un pluriel assimilé à un mot singulier, il s'agit en effet du pluriel de *talib* désignant tout d'abord un étudiant, un chercheur, puis un étudiant en théologie, et qui, passant en langue afghane, représenta d'abord un membre du mouvement islamiste militaire afghan appliquant intégralement la loi coranique selon sa lecture du texte révélé. Au-delà de la particularité grammaticale qui fait signaler dans quelques dictionnaires la possibilité d'écrire des *taliban* sans *s*, ces derniers ont marqué brutalement la scène internationale en formant une armée qui prit le pouvoir en Afghanistan, en 1996, en y faisant régner un régime de terreur jusqu'en 2001. À l'origine, les talibans sont des étudiants en théologie islamique, d'ethnie pachtoune, s'assimilant à un mouvement fondamentaliste musulman qui, en octobre 1994, se répandit au Pakistan et surtout en Afghanistan. La prise de Kaboul en 1996 par les talibans, en instaurant un Émirat islamique d'Afghanistan avec à sa tête Mohammad Omar, fut le début d'une réaction internationale devant les exactions commises. Tout comme le mot *ayatollah* a pris dans les années 1980 un

sens figuré en langue française pour démarquer une attitude autoritaire et intransigeante, le mot *taliban* était aussi repris dès les années 2000 pour définir un comportement sectaire et violent, nourri par le spectacle effrayant de châtiments corporels et d'exécutions capitales appliqués en public en Afghanistan.

Grâce et jugements d'exclusion

Parmi eux se distingue le trop peu connu *aman* – à prononcer comme l'amant consignent nos dictionnaires – qui signifie « sécurité » en langue arabe, et correspond en pays musulman à l'octroi de la vie sauve au rebelle vaincu ou à l'ennemi.

D'un côté Prosper Mérimée, dans ses *Études de littérature russe*, parues en 1870, se plaint de lire dans la presse que l'on fait trop d'emprunts aux langues étrangères, ce mot synonyme de « grâce accordée » faisant partie de ceux qu'il pointe comme des emprunts qu'il désapprouve : « On lit, dans un journal », écrit-il agacé, « Le Colonel A… s'est mis à la tête du *maghzen* ; il est entré dans un *douar* où on lui a demandé l'*aman* et donné une *diffa*, puis il est allé faire une *razzia*. » Et l'on découvre ici un Prosper Mérimée adoptant avant l'heure la position de rejet linguistique que tiendra au XX^e^ siècle Étiemble à propos de l'anglais…

De l'autre côté, les frères Goncourt dans leur *Journal*, précisément le samedi 4 mai 1899, n'hésitent pas à utiliser le mot *aman* au sens figuré : « Dîner chez les Ganderax, un dîner célébrant la réconciliation des deux vieux amants, et peut-être un dîner demandant l'aman à l'émailleur rentré en possession de la princesse. » L'*aman* fut un mot qui connut certes un regain de succès au cours de la seconde moitié du XIX^e^ siècle, mais c'est surtout au Moyen Âge qu'il fut en vérité en usage. Il désignait alors expressément, notamment lors des croisades, la garantie de vie sauve à l'adversaire qui se soumettait. Accorder la grâce au vaincu, c'est le sens premier de l'aman ; octroyer un sauf-conduit pour traverser les territoires en guerre sous la protection des princes respectifs, voilà le sens second. Que l'aman ne disparaisse pas : il ne faut jamais laisser s'endormir un mot qui est synonyme de « grâce ».

Contrairement à l'aman, la *fatwa* inquiète. Elle résulte à l'origine d'un emprunt direct à la langue arabe où le mot signifie simplement « avis

juridique », attesté en langue française en 1989. La fatwa est prononcée par un spécialiste de la loi islamique sur une question précise et ne correspond pas forcément à une condamnation. Cet avis religieux peut porter sur différents domaines, il peut s'agir aussi bien de pratiques rituelles, d'alimentation, que de règles fiscales, ou encore de tout ce que la jurisprudence islamique n'a pas encore traité. L'actualité a également donné à ce mot un éclairage cru dépassant son sens exact, et l'on pense à la fatwa prononcée sur Salman Rushdie pour son roman *Les Versets sataniques* ou celle émise contre Joseph Fadelle, en partant du *Prix à payer*. C'est depuis la guerre du Golfe, en 1991, que ce type de fatwas illicites s'est instauré, fatwas que l'on a parfois appelées *fatwas politiques*.

Parmi les exclusions et attesté en 1799 en langue française, il faut évoquer le *kafir*, repris directement d'un mot arabe très dépréciatif qui signifie incroyant, infidèle, mécréant. Le *kafir* représente dans les faits soit celui qui n'a jamais embrassé l'islam – faisant partie des « Gens du livre », juifs et chrétiens croyant au Dieu unique mais ne reconnaissant pas Mahomet, ou encore des religions non abrahamiques comme les hindous –, soit qui est exclu pour n'avoir pas respecté une pratique correspondant notamment au cinq piliers de l'islam. Dont on rappelle qu'ils impliquent la foi en l'unicité de Dieu, cinq prières quotidiennes, l'impôt annuel pour l'aumône aux pauvres, le jeûne du ramadan, et enfin si le croyant le peut matériellement et physiquement, le pèlerinage à La Mecque une fois dans sa vie. Du mot *kafir*, comme on l'a déjà évoqué, est né le cafard, personne affectant la dévotion mais en réalité mécréante.

Rome conquérante a forcément marqué les esprits, et il en est né le mot arabe *roum*, désignant un « romain » byzantin ou un grec orthodoxe et par extension un chrétien européen. « Les Rumys, c'est ainsi que les Écrivains arabes appellent les chrestiens d'Italie, comme ceux de Castille… » et par extension les Français, est-il écrit dans *L'Afrique de Marmol,* traduit par Nicolas Perrot d'Ablancourt, évoquant ce « nom injurieux », en 1667. Il s'installera dans sa forme définitive, *roumi*, au milieu du XIX^{e} siècle, reprenant donc le nom par lequel les musulmans désignent les chrétiens européens. Dans la *Revue des deux mondes* du 1er mai 1846 et au travers de son *Voyage en Orient* et des *Mariages cophtes*, Gérard de Nerval nous offre plaisamment un dialogue riche de représentations différentes à propos des femmes *roumis* :

« — Le cheik a bien raison, un jeune homme de votre âge devrait s'être marié plusieurs fois !

— Vous savez, observai-je timidement, que dans ma religion l'on ne peut épouser qu'une femme […]

— Ah ! je ne parle pas dit-il en se frappant le front, de vos femmes roumis (européennes), elles sont à tout le monde et non à vous : ces pauvres folles créatures montrent leur visage entièrement nu, non seulement à qui veut le voir, mais à qui ne le voudrait pas. »

Dialogue éclairant quant à la différence exprimée des perceptions dès le XIXe siècle, tout comme l'extrait d'*Allouma*, en 1889, une nouvelle de Guy de Maupassant, illustre un interdit : « Si une fille arabe se laissait toucher par un Roumi pendant le Ramadan, elle serait maudite pour toujours. » Initialement publiée dans *L'Écho de Paris* du 10 février 1889, cette nouvelle relate en fait un voyage en Algérie au cours duquel le narrateur est hébergé par un colon viticole, M. Auballe. Et ce dernier raconte sa liaison avec Allouma, très belle femme nomade du Sud de l'Algérie, amour se heurtant à des obstacles relevant des religions respectives. Rappelons qu'à l'âge de trente et un ans, Maupassant s'était rendu en Algérie et qu'il en retira de fortes impressions perceptibles dans plusieurs de ses nouvelles. Au XXe siècle, le *roumi* perdait de son caractère injurieux. « Les Roumis, déclare Pïerre Rabhi dans *Paroles de terre*, en 1996, sont des magiciens mais ils font des miracles par orgueil, c'est pour cela que les vrais miracles échappent à leur entendement. » Le féminin rencontré assez rarement ne manque pas de charme, il est déjà présent en 1902 dans *Yasmina* d'Isabelle Eberhardt : « Tu vas te marier avec une *roumia*, là-bas, en France. »

Tensions et guerres

Les tensions dues aux confrontations entre religions, entre pays, les croisades puis les colonisations suivies des conquêtes d'indépendance, ont fait naître bon nombre de mots qui sont entrés dans nos dictionnaires et ont marqué pour certains notre vocabulaire, en fonction de l'actualité.

Certains mots relèvent des conflits souvent douloureux et encore récents dans la mémoire collective. Ainsi en est-il du mot *fellagha*, qui en arabe dialectal signifie « coupeur de route », mot attesté en langue française en

1915. De fait, en Tunisie ainsi que dans le Sud algérien, le mot arabe du Maghreb, *fellaga*, pluriel de *fellag*, était attribué aux bandits de grand chemin rançonnant les voyageurs. En réalité, il provenait à l'origine de l'arabe classique *fallaq*, pourfendeur, casseur de tête, et de l'arabe marocain où il caractérisait ceux qui fendaient le bois en toutes petites bûches. Le mot *fellagha* fut très souvent évoqué pendant les événements d'Algérie, signalant d'abord en 1954 les « rebelles » soulevés contre l'administration française, puis plus généralement les partisans algériens soulevés contre l'autorité française de 1954 à 1962, pour obtenir l'indépendance. Marqué par l'histoire, le mot n'a pas pris de sens figuré. On l'utilisa aussi pour évoquer les partisans de l'indépendance en Tunisie.

Quant aux *moudjahidins*, pluriel du mot *muujahid*, signifiant « combattant de la guerre sainte », il est attesté en français en 1903 mais se trouve de pleine actualité avec, d'une part, la Guerre d'Algérie au cours de laquelle il désigne un membre du Front de libération nationale (FLN) et, d'autre part, le mouvement d'opposition au régime d'Iran, tout en étant de nouveau utilisé en Afghanistan. D'où la définition générale du *Petit Larousse* : « Combattant de divers mouvements de libération nationale du monde musulman. » Son orthographe complexe fait qu'on le trouve avec des variantes, parfois assorti de deux *d*.

Un autre mot, *harki*, désigna les militaires indigènes d'Afrique du Nord qui servirent aux côtés des Français. Le mot de départ reste l'arabe dialectal *harakah*, le mouvement, l'opération militaire, à l'origine du mot *harka*, qui depuis 1907, à propos du Maroc, correspondait à un coup de main organisé contre un poste. Il s'est ensuite dit d'une bande d'insurgés opérant un coup de main puis, à l'initiative de Jaurès en 1914, ce fut une troupe de supplétifs renforçant l'armée régulière dans l'armée française d'Afrique du Nord. De là vint le *harki*, membre d'une *harka*. Au moment de l'indépendance de l'Algérie, les *harkis* furent synonymes de collaborateurs, de par leur position anti-indépendantiste, et ils durent pour la plupart quitter l'Algérie ; seuls un peu plus de 40 000 purent trouver refuge en France métropolitaine, et on considère aujourd'hui que les harkis et leurs descendants sont environ 500 000. Le 14 avril 2012, le président de la République reconnaissait officiellement la responsabilité du gouvernement français dans cette sorte d'abandon dont ont été victimes les harkis à la fin de la guerre d'Algérie en 1962.

Sur un autre front, il faut signaler les *fedayins*, Palestiniens engagés dans des opérations de guérilla. Ce mot, *fedayin* ou *feddayin*, pluriel de l'arabe *fedaï* qui signifie « celui qui se sacrifie pour quelqu'un ou quelque chose », attesté en 1956, se diffuse surtout à partir des années 1960. Les fedayins caractérisent les petits commandos palestiniens qui s'opposent par les armes à Israël. Le Hamas et le Jihad islamique en sont issus. On évoque aussi les « fedayins du peuple » représentant un groupe d'opposition contre le pouvoir iranien. « Commandos-suicides », « francs-tireurs », en lien avec les guérillas et coups de main, qui constituent leur mode opératoire, ou encore « résistants palestiniens », autant de formules parfois attribuées aux *feddayins*.

Dans le même espace de conflit, l'*intifada*, mot arabe qui signifie soulèvement, est attestée en langue française dès 1985, et correspond à la lutte « menée à jets de pierre », précise les auteurs du *Petit Robert* 2011, par les jeunes Palestiniens contre les Israéliens, dans les territoires occupés par Israël. Le mot prit corps au moment de ce qu'on a appelé la « Guerre des pierres », parce qu'elle était menée sans moyens militaires. Cette première *intifada* a débuté le 9 décembre 1987 et a pris fin en 1993 lors de la signature des Accords d'Oslo, mais après une accalmie assez longue, elle reprenait avec une force accrue en 2000.

Le djihad

Si la première attestation du mot *djihad* en langue française date de 1846, sous la forme *djehad*, sa diffusion s'est principalement faite à partir des années 1980, mais à l'aube du XXI^{e} siècle, sa fréquence d'emploi se démultipliait en fonction de l'actualité internationale. Issu d'un mot arabe signifiant « effort suprême », mais aussi « résistance », le djihad désigne, selon la définition du *Petit Robert* 2016, la « guerre sainte menée pour propager, défendre l'islam », assorti d'un exemple qui montre l'aspect guerrier qu'a pris le mot : « Combattants du djihad. »

Les auteurs du *Petit Larousse* en proposent pour leur part une définition encyclopédique précise. Après avoir rappelé que le mot arabe *dijhad* signifie « effort », « combat sur le chemin de Dieu », il est présenté dans la première définition comme le « combat intérieur que tout musulman doit mener contre ses passions, (considéré par le prophète Muhammad comme le

djihad majeur) ». Puis vient le second sens : « Combat pour défendre le domaine de l'islam (qualifié de djihad mineur). »

Au *djihad* correspond le « djihadiste », le « partisan, combattant du djihad ». On écrit aussi *jihadiste* est-il mentionné. Si l'actualité en fait un mot lié à la guerre, il convient de rappeler que l'islam compte en fait quatre types de *djihad*, en fonction du fait qu'il s'exprime soit par le cœur, soit par la langue, la main ou encore l'épée. Rarement l'actualité aura donné à un mot d'orthographe et de prononciation si difficile une fréquence aussi intense.

Deux génies et une momie…

C'est tardivement qu'en langue française est entré l'*ef(f)rit*, de l'arabe *ifrit* au singulier, *afarit* au pluriel, génie malfaisant de la mythologie arabe. On l'atteste en effet chez Paul Claudel, dans l'une de ses *Grandes odes* en 1919, *La maison fermée* : « La Force est au midi, là où il n'y a plus de muraille […] Et contre la large poitrine vient se rompre la charge de l'efrit et du diable sanglotant. » Dans son *Histoire de l'art*, en son tome II, Élie Faure évoque les thèmes de ce qu'il appelle la « grande rêverie féerique des Arabes », les palais magnifiques avec pour mythologie « l'odeur des fruits qui luisent au cœur noir des arbres » et les effrits qui « descendaient au milieu des hommes avec des corbeilles de rubis et des corbeilles et topazes ». Les effrits sont en fait des djinns mais se présentant avec plus de vigueur, ce sont des djinns de feu peuplant les terres pendant que les Sylphes sont des djinns ailés peuplant le ciel. On les voit intervenir dans divers genres, qu'il s'agisse de la comédie musicale égyptienne, *Madame la diablesse,* produite en 1949, où s'installe une séduisante effrit, ou dans la série romanesque *Trinity Blood*, en 2001. Enfin, ils sont présents dans les jeux vidéo. L'effrit relève bien des génies : il renaît sans cesse, comme toute créature surnaturelle.

Les *djinns*, déjà évoqués à travers un poème majeur de Victor Hugo, tirent leur force du fait de pouvoir prendre plusieurs formes, animales, notamment les serpents, végétales et même humaines, en étant capables d'influencer le comportement humain. Dans la tradition folklorique, les djinns en principe invisibles habitent de préférence des endroits déserts, tout autant que les cimetières et les forêts. Cette mythologie a marqué çà et là le

vocabulaire, ainsi on dit « avoir une mémoire de djinn » pour désigner ce que l'on présente souvent comme avoir une mémoire d'éléphant. Ne pas oublier les djinns donc.

La *momie* attestée en langue française au XIII^e^ siècle tire son nom de l'arabe *mum*, cire, puis du latin médiéval *mumia*. On ne se situe plus là d'emblée dans la mythologie : la momie désigne en effet au départ la substance bitumeuse utilisée pour embaumer les cadavres. Ce fut même, déformé en *mumie*, un supposé remède dans lequel entraient du bitume et de la poix. Il faut attendre le XVI^e^ siècle pour qu'on fasse référence aux procédés d'embaumement des anciens Égyptiens. En 1857, dans le prologue de son *Roman de la momie*, Théophile Gautier évoque « les momies pénétrées de bitume et de natrum » qu'on « ne saurait regarder sans dégoût et sans effroi ».

La géographie : reliefs et climats

ALMANACH, chergui, chott, DJEBEL, *erg*, gour, hamada, khamsin, MOUSSON, nebka, OUED, RÉCIF, REG, SAHARA, SAHEL, SIMOUN, SIROCCO, tell

Climat : de l'almanach, des vents et des moussons

L'*almanach*, mot arabe fondé à partir d'un radical *ma* signifiant « lune, mois », a désigné à l'aube du XIV^e^ siècle le calendrier astronomique et météorologique permettant en somme à l'être humain de se projeter dans le temps qu'il va faire, pour mieux programmer ses activités. De ce mot arabe sont nés bien des rêves : « L'almanach : les paysans lisent l'almanach. Quoi de plus beau pour eux ? Les jours qui viennent et les mois, et les saisons, ce sont des jalons sur leurs projets. […] Une année, c'est un tour complet des étoiles », s'exclame Alain dans ses *Propos* en 1910.

Les vents, composante essentielle du climat, portent des noms associés à des régions, qu'il s'agisse du mistral qui court dans le sillon rhodanien, ou du *sirocco* et du *simoun* au-delà de la Méditerranée. Le *sirocco*, ce vent de sud-sud-est, pour reprendre le parler des météorologues, extrêmement chaud et sec. D'origine saharienne, il tient probablement son nom d'un mot arabe, *sarqi*, « vent oriental », repris en italien, *sirocco*, puis adopté en français au XVI^e^ siècle avec une orthographe oscillant selon chacun avec un *c* ou deux *c*. Attention au coup de sirocco, il est brûlant comme un coup de soleil. Au reste, c'est aussi l'une de ses étymologies possibles, *suruq*, le lever du soleil, et avec lui la présence de souffles d'air.

Tout aussi violent, sec et chaud souffle le *simoun* dans les régions désertiques de l'Arabie, de la Perse et du Sahara. Il trouve son origine dans l'arabe *samüm* issu du verbe *samma*, « empoisonner », ce qui exprime bien sa violence. Passé d'abord en anglais, il pénétrait en tant que mot en français aux confins du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle. La correspondance de Flaubert, au 13 mars 1850, est à cet égard particulièrement explicite : « Du Caire à Beni-Souëf, rien de bien curieux. Nous avions mis dix jours à faire ces 25 lieues à cause du Khamsin ou Simoûn (meurtrier) qui nous a retardés. » Et le Normand plus habitué à la pluie qu'aux tempêtes de sable d'ajouter : « C'est une tempête de sable qui vous arrive. Il faut s'enfermer et se tenir tranquille […]. Le soleil, ces jours-là, a l'air d'un disque de plomb ; le ciel est pâle. »

Le *khamsin* ou *chamsin*, à prononcer *xamine*, en fait un vent identique au sirocco mais en s'appliquant à l'Égypte, bénéficie d'une origine étymologique pittoresque. Il vient de l'arabe d'Égypte *hamsin*, lui-même issu de l'arabe classique *hamsun*, « cinquante ». Pourquoi ce chiffre ? Parce que ledit vent souffle en général de Pâques à la Pentecôte, c'est-à-dire durant cinquante jours. Dans *Constantinople*, en 1853, Théophile Gautier ne se montre pas insensible au « corps hâlé, bistré, bronzé, cuit et recuit à la flamme de soleils, aux souffles torrides du khamsin » de l'un de ses personnages. Quant au *chergui*, on reconnaît dans sa forme même le mot arabe *sarki*, vent oriental, à l'origine du sirocco. Il désigne plus précisément ce vent chaud et sec qui, au Maroc, souffle du sud-est en passant au-dessus de l'Atlas.

La mousson n'est pas à proprement parler une réalité de l'Afrique du Nord mais un vent saisonnier déterminant dans le climat de l'Asie du Sud-Est et de l'océan Indien, soufflant alternativement six mois vers la terre (mousson d'été) et six mois vers la mer (mousson d'hiver). Elle tient pourtant son nom d'un mot arabe, *mawsim*, la saison, l'époque fixée. Et c'est en transitant par le portugais *monçao* que surgit la *mouçonne*, attestée en langue française en 1598, déformée en *monson*, avant de rejoindre au XVII^e^ siècle la graphie et la prononciation actuelles. Il faut évidemment se souvenir que les flottes arabes régnèrent un temps dans l'océan Indien.

Des récifs aux déserts en passant par la montagne

Pour rester dans l'élément marin et dans le même temps retrouver un mot dont l'origine peut surprendre, il est bon d'évoquer le *récif* redouté par les marins. *Récif* vient en effet de l'arabe *ar rasif*, levée, digue, en passant par l'espagnol *arrecife*, de même sens. On l'atteste en langue française à la fin du XVII^e^ siècle, en tant que *ressif*, groupe de rochers à fleur d'eau, sens auquel s'ajouterait, attesté chez Hugo en 1831, la notion d'obstacle : les *récifs* de l'orthographe ! Ou plus profondément : « L'imagination qui dresse son orgie Ne trouve qu'un récif aux clartés du matin », s'écrie par exemple Baudelaire dans *Le Voyage* des *Fleurs du mal*, en 1857.

Le djebel, « En Afrique du Nord, montagne », rappelle *Le Petit Larousse*, vient de l'arabe *djabal*. On l'évoque plus spécialement pour l'Algérie, même si le mot a pris une valeur générale, installé qu'il est dans la langue française depuis 1787. « Nous longeons à la toucher la longue et haute chaîne du Djebel-Abou-Fédah. Anciennes carrières de calcaires et d'albâtre », remarque Eugène Fromentin lors de son *Voyage en Égypte*, en 1869. Pendant que Georges Duhamel dans les *Chroniques des Pasquier*, publiées en 1941, fait avancer ses personnages « péniblement sur les flancs desséchés du djebel Tebaga ». Reposons-nous maintenant un instant avec Maupassant évoquant dans *Allouna* (1899) « un de ces grands tapis rouges en haute laine du Djebel-Amour, épais et doux comme des matelas ». En achevant le parcours avec Paul Morand sur *Les Routes des Indes* en 1936, évoquant « Le Djebel el Ahmar poudré de neige », qui « abrite des mahonnes et des goélettes à mâts inclinés ». Le djebel fait sans aucun doute rêver.

Les *gours* du Sahara sont dans toutes les mémoires de celles et ceux qui les ont arpentés : issus de l'arabe maghrébin *gara*, au pluriel *gur*, de même sens, ils désignent ces tertres rocheux à pentes raides, que le vent et donc l'érosion éolienne a isolés. Reste l'*hamada*, le plateau rocheux des déserts sahariens, relevant de l'arabe *hamada*, de même sens, signalant les plateaux rocailleux et stériles. On ne saurait mieux exprimer l'impression produite par la rencontre d'une hamada que la description qu'en fait Jean Brunhes, élève de Vidal de la Blache, dans sa *Géographie humaine*, en 1942 : « Quand venant des dunes, on pénètre dans le désert de pierre des hamadas, on éprouve une impression étrange : il semble qu'on sort d'un territoire assez hospitalier et qu'on affronte pour la première fois le désert par excellence, le vrai désert. »

Avec le *tell*, ce sont en fait deux réalités distinctes qui sont signalées. La première correspond à l'arabe *tall*, définissant une colline, un monticule, une butte, ainsi qu'une région septentrionale de l'Algérie, par opposition au Sahara, en tant que région bien arrosée et fertile. Eugène Fromentin, fort de son voyage en Algérie, en 1946, fait allusion par exemple au « tell de Constantine » à la faveur d'*Un été dans le Sahara*, en 1857. Dans son *Histoire de l'Algérie* publiée en 1839, De Vinchon signale déjà que « les Arabes désignent par le nom de Tell, ou terre labourable, la portion de pays qui n'est pas coupée par le désert ». De la notion de butte est né un sens archéologique, le tell s'assimilant alors à une colline artificielle formée par l'accumulation des ruines successives d'un regroupement humain sur un même site, au cours des siècles, voire des millénaires. Ce qui fait qu'on ne peut prendre à la légère le tell.

Bien connu des cruciverbistes, l'*erg* et ses trois modestes lettres sont presque aussi dépouillés que la vaste étendue de sable où le vent a modelé des dunes, ce que l'erg désigne. Le mot est emprunté à l'arabe *irqu*, « veine, mamelon de sable, dune mouvante » et il s'oppose à l'hamada pierreuse. Le pluriel rarement utilisé en est en principe « areg » qu'on retrouve néanmoins chez Eugène Fromentin, évoquant au terme de longues marches sans eau, « les dunes chaudes, les areg, où l'oiseau dépose ses œufs ». L'erg est propice aux élans littéraires, comme en témoigne Pierre Mille dans une nouvelle de *Barnavaux et quelques femmes*, en 1908. « Une grande dune morte, un erg de sable roux, lourd et bas sur l'horizon, brillait d'une lumière aveuglante dans l'air éclatant et sec. »

Reg : autre mot qu'aucun cruciverbiste n'ignore tant il est un hôte familier de grilles de mots croisés. Ce désert rocheux, dont la surface est nue, le sable et la poussière ayant été balayés par le vent, prend son origine étymologique dans le mot arabe *ruqq*, de même sens. Tout comme l'erg, cette vaste surface parsemée de pierres se prête à l'exaltation littéraire. Même l'explorateur écrivain Roger Frison-Roche, dont le succès tient davantage au récit exaltant de ses expéditions qu'à son style purement littéraire, se laisse émouvoir littérairement par ce type de désert : « Solitaire sur le reg de sable gris tavelé de roches bleues, le bordj rouge quadrangulaire de Tamanrasset paraît plus grand encore », s'exclame-t-il au détour de *La Piste oubliée*, en 1986.

La *nebka* se définit pour le géographe en tant qu'accumulation de sable généralement formée autour d'un obstacle, d'une touffe de végétation par exemple dans un désert. Les nebkas peuvent s'élever à plusieurs mètres autour des troncs de tamaris, précisent les géographes, en formant une sorte de dune asymétrique due à la chute du vent permettant le dépôt de sables.

Les cours d'eau dans les régions arides sont souvent temporaires, ce sont les *oueds*, notamment au Sahara. Entré en langue française dans les années 1840, l'oued a pour source le mot arabe *wadin*, *wed* en arabe vulgaire, désignant la vallée, un lit de rivière. Autour de l'oued, renaît la vie : Jérôme et Jean Tharaud, dans *La Fête arabe*, en 1912, s'en font l'écho en décrivant un « magnifique jardin de rêve et de silence, formé au bord de l'oued de dix à douze petits vergers dont on avait abattu les murailles, et dans lequel la sagesse la plus septentrionale devait, j'en avais fait l'expérience, se dissoudre… » Il est ainsi difficile d'échapper au charme de l'oued restitué avec élégance : « Dans son ravin de sable rouge, la rivière presque desséchée par les canaux qui l'épuise, glisse en minces filets de lumières. »

De l'arabe *satt*, rivière, bord, rive d'un fleuve, mais aussi dépression occupée par un lac salé, est né le *chott* décrit en 1849 dans le récit d'Eugène Fromentin, *Un été dans le Sahara*, et enregistré dans la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, en 1932. Lac salé plus ou moins desséché de l'Algérie ou de la Tunisie, les chotts du Sahara sont réputés, citons ainsi les *chotts el Hodna* ou bien *Melghir*, ce dernier se trouvant à 40 mètres sous le niveau de la mer, avec une surface d'environ 6 700 m².

« L'odeur du bord du chott était nauséabonde » ne peut s'empêcher de soupirer André Gide dans *Les Nourritures terrestres*, en 1897, en le décrivant comme « une marne horrible, mêlée de sel et brûlante ». Il n'en reste pas moins que le phénomène géologique le fascine, comme il en témoigne à la fin des mêmes *Nourritures terrestres* : « J'ai vu, sur les chotts plein de mirages, la croûte de sel blanc prendre l'apparence de l'eau – Que l'azur du ciel s'y reflète, je le comprends, chotts azurés comme la mer – mais pourquoi – touffes de joncs, et plus loin falaise de schiste en ruine, – pourquoi ces apparences flottantes de barque et plus loin ces apparences de palais ? » On en oublie la première impression, olfactive : le regard y perd délicieusement ses repères et y gagne en mirages.

Avec le *Sahel* et le *Sahara*, il est parfois difficile de se situer : s'agit-il d'un nom commun ou d'un nom propre ? Issu de l'arabe *sahil*, rivage, le

Sahel entre en fait comme un nom propre dans l'ouvrage d'Eugène Fromentin, déjà cité, qu'il intitule *Une année dans le Sahel*, publié en 1859. Il correspond en fait à la région littorale de collines de l'Algérie et de la Tunisie. Mais le sahel désigne aussi l'espace de transition situé en Afrique tropicale, au sud du Sahara entre les zones désertiques et la zone soumise au climat soudanien, s'étendant de Dakar à la mer Rouge. La « désertification du Sahel » reste aussi une formule installée dans tous les esprits, liée à la recherche désespérée de solutions pour aider les *Sahéliens*.

En tant que plus vaste désert du monde, le *Sahara* couvre plus de huit millions de kilomètres carrés au cœur de l'Afrique. Son nom vient tout naturellement de l'arabe *sahra*, « le désert », et curieusement le mot *Sahara* ne sera en définitive attesté en langue française qu'assez tardivement, au milieu du XIX^e^ siècle. Si les Sahariens sont bien les habitants du Sahara, l'ensemble est si vaste qu'on y distingue entre autres, au centre et sur les bordures, les *Touareg* – pluriel de *Targui* – qui tiennent leur nom de l'arabe maghrébin *tawarig*, et le peuple *sahraoui*. Ce dernier est de même origine que le mot Sahara et se situe dans la partie occidentale de ce vaste désert. Quant à la *saharienne*, veste de toile légère à manches courtes munies de nombreuses poches, de couleur claire, elle ne se déploie dans notre langue qu'à partir de 1945.

Le général Lyautey, en 1912 premier résident général du protectorat français au Maroc, était particulièrement sensible à la grandeur de ce paysage, il en témoigne avec émotion dans ses *Paroles d'action*, en 1927 : « C'était la vision de l'immensité saharienne, de ce Sahara dont les dunes fauves venaient, comme des vagues, battre le seuil même de la chapelle. »

De quelques appellations et noms propres…

ARABE, ALGÉRIE, arbicot, BICOT, bic, CROUILLE, djez, KABYLE, MACHREK, MAGHREB, MAROC, SARRASIN, TUNISIE, sidi

Place tout d'abord au mot le plus usité tout au long du Moyen Âge : *Sarrasin*. Puis débarrassons-nous des mots certes issus de la langue arabe mais qui ont été écornés par la propension à se valoriser en dévalorisant l'autre, quel qu'il soit : *arbicot*, *bicot*, *bic*, *crouille*, *sidi*, *djez*.

Sarrasin et Maures

Les *Sarrasins* furent au Moyen Âge le nom donné par les Occidentaux aux musulmans. Ce mot avait été repris sur le bas latin *Sarracenus* – *Sarraceni* au pluriel – désignant le peuple d'Arabie que les Byzantins assimilèrent promptement à tous les peuples dépendant des califes. Il provient probablement de l'arabe *sarki*, « oriental, venu de l'Est », *sarquiyyin* au pluriel, et il est attesté en 1080 dans *La Chanson de Roland*, où sont d'ailleurs confondus les Basques et les Maures. Il désigna d'emblée la population musulmane d'Afrique, d'Espagne et d'Orient et on ne se souvient plus forcément que *l'art sarrasin* représenta un temps ce que l'on appellera plus tard l'art gothique : on avait attribué en effet aux architectes arabes d'une part l'arc en tiers-point – cet arc brisé dans lequel peut s'inscrire un triangle équilatéral – et, d'autre part, l'ogive. On fit également état au milieu du XIX^e^ siècle de *tuiles sarrasines*, tuiles très larges, utilisées

notamment en Provence et rappelant la tradition arabe. Depuis le milieu du XVI^e^ siècle on qualifiait aussi de *sarrasine*, la herse des châteaux forts, les architectes étant persuadés qu'elle était d'origine arabe.

« Maure » était synonyme du mot *sarrazin* et prend sa source dans le latin *Maurus*, correspondant à la Mauritanie. Cet ancien pays de l'ouest de l'Afrique du Nord fut habité par les tribus berbères qui formèrent un royaume vers le V^e^ siècle avant J.-C., royaume qui passa sous la domination romaine trois siècles plus tard et constitua, sous Jules César, la Mauritanie césarienne. Celle-ci subit ensuite l'occupation des Vandales et des Byzantins avant d'être finalement conquise par les Arabes au VIII^e^ siècle.

Quant à la céréale également appelée *blé noir*, on l'appela *blé sarrasin* puis *sarrasin* par analogie avec le teint des Maures. Ce type de céréale rustique offre de fait des graines de couleur noire dont on tire entre autres la farine propice aux crêpes bretonnes. Sait-on que, dans le calendrier républicain, le dix-huitième jour du mois de vendémiaire s'appelait le Sarrasin ?

Devenus péjoratifs et à oublier

> « Que ce me soit l'occasion d'espérer que vous n'êtes pas de ceux qui traitent les Nord-Africains de bicots ou de sidis. »
> René Étiemble, *Poétique comparée*, 1960.

Parmi les plus anciens de ces mots péjoratifs, vient *sidi*, issu de l'arabe classique *Sayyidi*, « mon seigneur », repris en arabe moderne par *Sidi*. On atteste de son usage dès 1540 dans les *Voyages de L. di Varthema*, une traduction de l'italien que l'on doit à Balarin de Raconis. Il signifiait alors « seigneur » et d'autres attestations confirment le fait qu'il s'agissait bien d'un titre de respect. Ainsi, au moment de la colonisation, le mot *Sidi* prononcé devant un patronyme de la métropole correspondait-il à une tournure valorisante.

Hélas l'inverse ne fut pas vrai, et malgré son origine prestigieuse, *sidi* prit une connotation péjorative à la fin des années 1920. René Étiemble, dans son *Cours à la Sorbonne*, *Poétique comparée*, publié de 1959 à 1960, y livre un commentaire bienvenu : « Non pas qu'il y ait dans *sidi* quoi que

ce soit qui puisse choquer un homme de langue arabe, au contraire : la *sitt* est une madame, et les *sidis*, des messieurs. Mais je ne sais que trop que ceux qui emploient *sidi* le font avec une intention bien appuyée de mépris. »

Au départ, pour comprendre l'origine du mot *bicot*, péjoratif, il faut remonter au mot *arbi* qui, en argot, était synonyme d'Arabe. Attesté depuis 1863, notamment dans la langue des soldats, il a d'abord désigné les tirailleurs algériens, le mot *arbi* provenant en fait de l'arabe *arabi*, « arabe », mal prononcé pendant la période de la colonisation française de l'Algérie. De ce premier mot est né le diminutif *arbicot* ou *arbico*, qualifiant un petit Arabe, mot attesté au cours de la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Vint ensuite l'abréviation *bicot*, apparaissant vers 1890, d'abord en argot militaire, puis qualifiant de manière déplacée un Arabe nord-africain. Une seconde abréviation intervint donnant naissance à *bic*. On constate avec plaisir qu'au XXI^e^ siècle, ces deux mots sont en complète désuétude. Les linguistes aiment généralement à souligner qu'il ne semble jamais y avoir eu de féminin à ces mots.

Partis d'un mot arabe valorisant, *khouya*, frère, attestés en langue française sous la forme *crouille* ou *crouillat*, ces derniers mots se sont diffusés dans les années 1930 en devenant injurieux et en rejoignant la liste déplorable des termes racistes.

Dernier de la série et en usage dans les cités depuis les années 2000, vient le *djez*, abréviation du mot arabe *djazayri*, signifiant Algérien. Signe d'évolution, il n'est pas péjoratif, il porte seulement la marque d'un français au sceau de la jeunesse usant de mots échappant à leurs aînés : « Je me sens perdu, c'est chelou, Fierté d'être un *djez* à Paris », peut-on lire par exemple sur un forum.

Maghreb et Machrek ; de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc

Maghreb vient de l'arabe *al-maghrib*, « direction où le soleil se couche », « occident », avec pour première racine le verbe *garaba*, se coucher ou disparaître, appliqué aux astres. En fait, le Maghreb se situe bien à l'ouest de l'Égypte, jusqu'à l'océan Atlantique, c'est-à-dire le lieu où le soleil se couche, l'Occident. Aussi, le Maghreb s'assimile-t-il au « couchant » en berbère et lorsque les conquérants musulmans arrivèrent à ce qui est

aujourd'hui appelé le Maghreb, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, ils dénommèrent ce territoire *Djazirat-al-Maghrib*, c'est-à-dire l'« île du Couchant ». Récemment à l'échelle de l'histoire, en 1989, cinq États, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Lybie, et la Mauritanie se sont regroupés au sein de l'Union du Maghreb arabe. D'orthographe aléatoire, le *Machrek*, *Machreq* ou *Mashreq*, désignent en fait l'inverse en termes géographique, en l'occurrence le levant, « là où le soleil se lève ». C'est ce que signifie le mot *machrek* en langue arabe. Il comprend les territoires qui n'appartiennent pas au Maghreb ou à la péninsule Arabique, et il correspond notamment à l'Irak, à la Syrie, au Liban, la Jordanie et à la Palestine.

Lorsqu'on veut être assuré d'englober la presque totalité des pays arabes, on évoque donc le Maghreb et le Machrek, en somme l'Occident arabe et l'Orient arabe.

En 1651 apparaissait le mot *Maugarbin*, dans les *Trois relations d'Égypte* par César Lambert. En 1664, le mot *magrebin* était également attesté dans la *Relation d'un voyage fait au Levant* par le voyageur Jean de Thévenot qui, cela mérite d'être signalé en passant, introduisit, dit-on, la fève de café à Paris en 1657. En fait, le mot est alors synonyme de « soldat barbaresque », et sa forme variera au gré des textes, tout au long du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle, entre *maugrabin*, *magrabin* ou en 1903 *maghribin*. La graphie actuelle sera rejointe en 1931. Si le Maghreb à donné lieu à un gentilé, *maghrébin*, cela ne semble pas être le cas du Machrek qui n'est pas encore clairement intégré dans la langue française, correspondant davantage à une recherche d'entité politique qu'à une réalité ressentie.

S'agissant en revanche du Maghreb, une longue histoire unit la France à l'*Algérie*, la *Tunisie* et au *Maroc*. Les mots mêmes retenus pour les deux premiers pays sont suffixés à la mode latine, en partant du nom de leur capitale, capitales qui relèvent bien de la langue arabe dans leur dénomination. Ainsi pour *Tunis*, il faut y retrouver le dialecte ahaggar *ténésé*, signifiant « être couché », ce qui renvoie au fait de tenir bivouac, de faire halte et donc d'y « passer la nuit ». Tunis est ainsi étymologiquement synonyme de « halte ». De son côté, Alger renvoie à l'arabe *al-Djazair*, signifiant « les îles » et faisant référence aux quatre îlots rocheux de la baie reliés au continent par un môle. Enfin, le *Maroc* tient son nom de Marrakech, issu du berbère *murwkus*, diminutif de *amur n ukus*, désignant

la protection d'Allah. Marrakech s'est prononcé autrefois *marak*, d'où le *Maroc* en français, mais on l'appelle aussi en arabe, de par sa position très à l'ouest donnant sur l'Atlantique, *al-Maghreb al-Aksa*, c'est-à-dire « le pays du couchant ».

Vaste région montagneuse du nord de l'Algérie, région très peuplée, la *Kabylie*, tient aussi son nom d'un mot arabe *qabilah*, qui signifie « tribu », *qaba'il* au pluriel. Les Kabyles font partie des Berbères, une large population qui, s'agissant du Maghreb, vit au Maroc avec environ onze millions de personnes et, en Algérie, avec un peu plus de six millions. De confession musulmane, les Berbères parlent *berbère* ou *tamazight*, revendiquant leur langue qui, comme l'arabe, fait partie de la famille chamito-sémitique.

Arabe

« Habitant, natif d'Arabie. par extension Musulman de race sémitique », telle est la définition du *Trésor de la langue française* (1971-1994) issue du CNRS.

« XVI^e^ s. Emprunté du latin *Arabs*, *Arabis*, lui-même emprunté, par le grec, de l'arabe », précise l'Académie française en sa neuvième édition, en résumant l'histoire du mot. Et suit une définition qui distingue l'adjectif du nom. L'adjectif : « Relatif à l'Arabie ; relatif aux pays dont les populations parlent l'arabe ; relatif à ces populations » suivis d'exemples dont la *philosophie arabe* et *l'architecture arabe de l'Andalousie*. Le nom : « Un, une Arabe, personne qui appartient aux peuples de langue sémitique originaires de la péninsule arabique. » Enfin, vient la langue : « *L'arabe*, une des principales langues du groupe sémitique, parlée initialement dans la péninsule arabique », définition assortie des trois exemples complémentaires : *L'arabe du Coran, l'arabe coranique*. *L'arabe classique, littéral*. *L'arabe dialectal*. Ajoutons à cet article précis et clarificateur que *l'arabe dialectal* « diversifié, réservé pour l'essentiel à la pratique orale », est-il mentionné dans *Le Petit Larousse*, est la langue maternelle de plus de 230 millions de personnes.

Fouiller dans un dictionnaire à la recherche de réflexions et de pensées riches n'est pas sans charme, mais c'est aussi très révélateur de la prégnance et du rayonnement d'un mot. Ainsi on trouvera pour le mot

« arabe » 189 citations dans *Le Grand Robert* et 638 dans *Le Trésor de la langue française* offrant ainsi un véritable panorama d'une civilisation avec laquelle nos rapports ont tout au long de l'histoire été étroits, tout en appartenant à une famille de langue différente et à des manières d'être ancestrales distinctes. On trouve çà et là au fil des citations des réflexions qui rappellent que l'Européen n'a cessé d'être intrigué au contact du monde arabe, comme en témoigne par exemple Eugène Fromentin, très ému par ses voyages en Algérie, et s'exclamant dans *Une Année dans le Sahel*, à tort ou à raison : « Pour nous, vivre c'est nous modifier, pour les Arabes, exister, c'est durer. »

Ou encore Albert Camus, dont toute l'enfance et la jeunesse se sont déroulées en Algérie, déclarant en 1958, dans *Actuelles III* : « Le peuple arabe a gardé sa personnalité qui n'est pas réductible à la nôtre. Ces deux personnalités, liées l'une à l'autre par la force des choses, peuvent choisir de s'associer, ou de se détruire. » En vérité, elles ont choisi de se construire, tant de citations sont là pour justement rappeler les liens étroits tissés. Et si, pour chacun du demi-millier de mots français issus de la langue arabe, on prenait le réseau de citations traversant nos dictionnaires, on prendrait alors conscience que l'épaisseur historique est telle que rien ne peut et ne pourra détruire pareille étoffe.

6.

UNE LANGUE EN MOUVEMENT DE SAINT-DENIS ET DU RAP

Au pied de la Basilique et de la Mairie : de ma naissance à la Dictée des cités…

L'auteur de ces lignes est né à Saint-Denis au milieu du siècle dernier. Il y a été baptisé en l'Église neuve, puis y a passé une grande partie de ses vacances d'enfant auprès de ses grands-parents dionysiens – c'est ainsi qu'on nomme les habitants de Saint-Denis. Une fois marié et père de famille, il y habita de nouveau, deux ans durant, au cœur de la Cité des Francs-Moisins nouvellement construite dans les années 1970, à l'endroit même où se trouvait quelques années plus tôt l'un des derniers bidonvilles de Paris, abritant plus de cinq mille personnes.

Ce n'est que dans les années 1980 que la Cité des Francs-Moisins défrayera la chronique en tant que lieu réprouvé de trafics divers, d'armes et de stupéfiants. En 1973, nous étions sans doute avec ma jeune épouse les seuls « Européens » de l'immeuble. Je n'en ai que de bons souvenirs. Mes voisins du dessus parlaient arabe, ceux du dessous une langue africaine. Nous parlions français dans l'ascenseur. Je n'ai pas le moindre souvenir d'une quelconque violence.

Puis l'appartement de ma grand-mère, le long du canal, devenant disponible au moment où elle s'installait en Bourgogne, ce furent, à la faveur d'un premier poste de professeur en banlieue parisienne, quelques années de plus dans la cité dionysienne, dans l'immeuble où d'ailleurs j'étais né.

Pourquoi préciser tout cela ? Parce qu'on ne vit pas à Saint-Denis sans côtoyer l'histoire de France et la langue arabe : on y a enterré tout d'abord

nos Rois de France dans la Basilique, puis y ont été accueillis – ce n'est peut-être pas le terme qui convient – en grand nombre au XX^{e} siècle les premiers émigrés venus notamment d'Algérie, avec des conditions de vie peu enviables, le bidonville y proliférant. Nous sommes alors dans les années 1960.

L'installation des émigrés se fit ensuite progressivement, les bidonvilles disparurent ; de nouvelles générations s'ancrèrent dans les cités nouvellement construites, non sans quelques gros problèmes d'intégration à régler. Enfin, l'on se retrouve un samedi, le 30 mai 2015, sur la place du Marché, à l'ombre conjointe de l'Hôtel de ville et de la Basilique, avec 982 personnes de tout âge, à plus de 90 % issus de l'émigration. Qu'y faisons-nous ? Une manifestation ? En rien, ce sont 982 personnes en train de concourir pour le plaisir à la Dictée des cités organisée par l'écrivain Rachid Santaki, né à Saint-Denis, lisant un extrait du roman de Victor Hugo, *Quatre-vingt-treize*.

Dans un silence religieux près de mille personnes écrivent la dictée, s'interrogent sur un participe passé le regard tourné vers le ciel, communient autour d'une phrase, d'un mot en langue française, leur langue, tout en étant presque tous bilingues. Le silence est fervent, le bonheur d'écrire en français perceptible, c'est un hommage indirect à l'école, fédératrice, quel grand moment !

Peuvent en témoigner les mille personnes qui y ont participé, les journalistes, les personnalités politiques locales, les ministres et députés, le directeur du Mouv' à Radio France, tous à égalité devant cet exercice orthographique en rien complaisant. Où d'ailleurs je commets deux fautes. Sous le regard amusé de ma voisine, en djellaba.

Lorsque l'on se trouve là, en tant que Doc Dico, mon nom de chroniqueur sur le Mouv', né à Saint-Denis, ayant au cours d'une vie perçu les différentes périodes traversées par cette grande ville de banlieue, on ne peut qu'être ému. Et croire en l'avenir.

Des mots par strates, éphémères ou en voie d'intégration

Avoir fait du lexique une passion, en l'accordant à différents métiers, n'explique pas *a posteriori* l'oreille attentive prêtée lors de son enfance sur les mots et curieusement le souvenir assez précis que l'ex-enfant, l'adulte, en garde. On prend par ailleurs aussi plus ou moins conscience au mi-temps de son existence d'une évolution de la langue. Quels mots a-t-on retenus ? L'enfant ne peut pas le prédire, mais l'adulte qu'il devient les fait ressurgir. Les mots sont proustiens, ils participent de la reconstruction du souvenir.

Ainsi, lorsque j'accompagnais ma grand-mère à son travail de secrétaire à la mairie de Saint-Denis, mairie communiste, puis lorsque je la suivais à l'Orphelinat Génin, fort bien tenu par les religieuses, orphelinat où elle était aussi secrétaire, nous parcourions Saint-Denis et son univers lexical à travers les petits problèmes et potins quotidiens. Entre ma grand-mère qui m'amenait à l'église le dimanche et un grand-père chantant l'*Internationale*, les conversations allaient bon train et j'entendais au jour le jour, dans la rue, des mots qui me devenaient familiers.

Mon grand-père parlait par exemple avec une certaine tendresse des *fatmas* qui habitaient dans les immeubles proches, sans bien sûr que nous sachions que le mot avait pour origine le nom de la fille de Mahomet. On retenait seulement et confusément qu'en Afrique du Nord, il s'agissait d'une employée arabe dans le contexte colonial. Et mon grand-père de reprocher assez souvent à ma grand-mère le *gourbi* du cagibi, sans savoir cela va de soi que le mot était arabe. Mes grands-parents fort heureusement

n'utilisaient jamais le mot *bicot*, mais ledit mot s'entendait çà et là dans la rue ; on n'y échappait pas et pour le coup il n'était pas valorisant, tantôt teinté d'hostilité tantôt de paternalisme. Quoi qu'il en soit, plus personne ne savait que c'était l'abréviation de l'argot militaire *arbicot*.

Traînaient aussi des mots comme la *smala*, assimilée à la nombreuse parenté attachée à quelqu'un. Le mot était entré au milieu du siècle précédent, d'abord à propos des tentes et équipages d'un chef arabe, ensuite au sens familier et péjoratif. Faire la *nouba* n'était certes pas le fait des émigrés, mais ce mot, en vogue dès le début du XX^e^ siècle pour évoquer la fête, continuait de battre son plein. J'entends encore ma grand-mère se plaindre d'une voisine ayant *fait la nouba* toute la nuit… Et le mot était bien perçu comme d'origine algérienne.

Quant à la *casbah*, le souvenir de la prise d'Alger en 1830 avait perdu toute résonance, le mot était tout simplement devenu un synonyme familier de logement. Péjoratif sans plus : « Qu'est-ce que c'est que cette casbah ? » s'exclame devant une demeure en mauvais état la Bioque, dans *L'Eau vive* de Giono en 1943. C'était le gourbi dans le cagibi et il fallait ranger la casbah.

La cuisine française n'avait pas encore largement ouvert ses portes aux spécialités étrangères : on savait cependant ce qu'était le *couscous*, mais il n'y avait point encore de restaurant y correspondant destiné aux Européens. Dix ans plus tard, dans les années 1970, allaient au contraire s'ouvrir dans la cité dionysienne des restaurants de haute qualité de spécialités d'Afrique du Nord. Il devenait alors très chic d'y dîner ou déjeuner. En définitive, on côtoyait quotidiennement une population dont on percevait bien les difficultés, mais avec un regard sans aucun doute resté tantôt paternaliste tantôt confusément distant, pas vraiment hostile cependant.

Pour l'enfant d'alors, des années 1960, la poésie et la tendresse à l'égard du monde arabe n'étaient pas exclues, grâce à l'univers des livres de jeunesse. Combien de fois en effet, comme mes camarades, ai-je lu ce récit fort couru avec photographies à l'appui d'un jeune *fennec*, renard des sables, tout droit arrivé d'Algérie et atterrissant à Orly. Au demeurant, rappelons que l'aéroport d'Orly était alors perçu comme un trait d'union aérien entre l'Afrique du Nord et la France, auréolé du prestige du modernisme.

Un demi-siècle plus tard, le fennec et Orly ont perdu de leur spécificité, mais ils ont gardé l'intensité d'un souvenir d'enfance. Et surtout les mots ont pris de l'ampleur : ils sont devenus une préoccupation incessante, à travers des chroniques radiophoniques quotidiennes sur RCF et sur le Mouv'. J'y décline en effet les mots de l'actualité d'une part et, à travers l'étonnant corpus du rap, les mots des jeunes, d'autre part. Armé d'un certain recul, on prend alors la mesure de cette « danse des mots » – belle formule qu'on doit à Yvan Amar sur RFI – animant une période et la dépeignant. On repère en effet assez vite les différents pas de la chorégraphie que nous font exécuter les mots, des mots qui résultent d'une histoire, d'une géographie et du rythme d'une époque. On a appris à reconnaître ce qu'ils disent dans leur dynamique commune, sans que parfois d'ailleurs on en retienne suffisamment la petite musique.

Revenir au milieu des jeunes, une génération plus tard, c'est découvrir un tout autre univers linguistique que celui des années 1960. Quel registre nous est effectivement offert en listant par ordre alphabétique le vocabulaire en usage sur la « dalle » des Francs-Moisins et plus généralement de toutes les cités ?

Asphalte, bader, un bail, barje, se taper des barres, bédo, *belek*, dans le bendo, blase, *bled*, *bledard*, boloss, le boxon, bouffon, chelou, *chbeb*, chetron, cheum, chourer, chtar, clash, dalle et que dalle, dar, daron, douiller, egotrip, embrouille, s'enjailler, le flow, gadjo, ghetto, une go, grabuge, la *hass*, jacter, *kif*, *kiffer*, *lascar*, loucedé, lové, macadam, michto, mifa, mytho, nase, naze, narvalo, pecho, pote, poto, poucave, rancard, rap, sapé, schnouf, scred, *seum*, slam, swag, tema, tece, tess, *toubab*, vandale, vanne, *wesh*, zonz, zoulette, zoulou, *zouze*.

Relisons cette liste pour constater combien il n'y a pas lieu de nous effrayer. Combien de mots anglais par exemple ? Très peu, sur soixante-dix mots on en dénombre seulement huit, dont le *rap* et le *slam*, emprunts génériques plus que lexicaux. On y repère aussi des mots d'argot d'hier, que Bruant n'aurait pas repoussés, revisités sémantiquement : *blase*, *naze*, *pote*, etc. Le verlan, comme le loucherbem ou le javanais naguère, y a assurément sa place, se présentant avec différents mécanismes, parfois pris dans un processus enchâssé : ainsi en est-il de la *prison*, devenue la *zonpri* en verlan, ensuite abrégée en *zon*, puis reprise en *zonzon*, pour être de nouveau abrégée en *zonz*. Avouons-le, les mots verlanisés demeurent parfois

difficiles à reconnaître, qu'il s'agisse de *scred* pour *discret*, de *téci* et *tess* pour *cité*, de *bédo* pour *daube*, ou encore de *tema* pour *mater*, de *cheum* pour *moche*, à côté d'autres relativement transparents, *pécho*, *chelou*. Remarquons enfin qu'on distingue bien plus d'emprunts à la langue arabe qu'à la langue anglaise avec onze mots sur ces soixante-dix mots, donnés ici en italique. Sans oublier des mots issus du grec ou du latin : *mytho*, *alias*. Et quelques mots issus des langues tziganes : *narvalo*, *gadjo*, *poucave*, etc.

Les linguistes ne sont donc pas inquiets devant une telle salve de mots ; en définitive, à mieux y regarder, les jeunes des cités ont très bien intégré la langue française, certes dans un registre volontairement marginal, mais n'est-ce pas un phénomène éternel que celui consistant pour les jeunes à se dissocier du langage des parents, en étant si possible un peu provocateurs et cryptés ? Trop *dar* (chaudard) de *jacter* entre *potos* loin des *darons* et des grands *reufs* de la *mifa* !

7.

LANGUES FRANÇAISE ET ARABE : LES MÊMES TRAJECTOIRES ?

Mon voisin de banquette

Quiconque a des échanges avec les pays d'Afrique du Nord, qu'il s'agisse de son travail ou de voyages touristiques, perçoit confusément combien notre histoire est riche de souvenirs communs. Et puis, il y a cet échange profond d'émotions, de pensées, de sensations, que traduit la littérature, entre autres domaines, d'Albert Camus, descendant des premiers arrivants français en 1834 et qui fit ses études à Alger, à Assia Djebar, premier auteur nord-africain à être reçu à l'Académie française, en passant par Paul Robert qui conçut et forgea en grande partie son dictionnaire dans son pays natal, l'Algérie.

À travers une langue, la langue française, ce sont en vérité deux civilisations qui se côtoient intimement depuis presque deux siècles, chaque civilisation apportant à l'autre son lot de valeurs et de pratiques, en s'enrichissant souvent à leur insu de concepts et de perceptions propres à nous construire. Il n'est qu'à constater le nombre de mots arabes que nous utilisons sans le savoir et ceux tout aussi nombreux que l'on ressent comme porteurs de réalités inhérentes à la civilisation arabe. D'une certaine manière, la proximité ressentie rend d'autant plus sensible la perception des différences, et cela sans pour autant que l'on soit capable de bien les analyser, un peu comme il semble parfois plus difficile de juger objectivement les membres de sa famille que ses amis.

La langue en constitue le truchement privilégié, et elle est à l'origine d'un curieux sentiment d'étonnement qui nous traverse souvent au contact de nos amis ou connaissances d'origine arabe. Quel sentiment ? Celui de la

découverte d'une supériorité linguistique manifeste. Ainsi, lorsque mon voisin de banquette dans le RER, avec qui je viens d'échanger quelques propos plaisants, décroche le téléphone et que soudain je l'entends parler arabe avec son interlocuteur, passant si facilement d'un code linguistique à un autre, je ne peux m'empêcher d'être impressionné. Deux langues maîtrisées, c'est une richesse certaine.

On ne garde pas suffisamment à l'esprit que nos concitoyens, originaires au premier ou au deuxième degré d'un pays où l'on parle la langue arabe, sont forcément imprégnés d'une double civilisation dans le même temps que leur bilinguisme est actif.

Deux dynamiques parallèles : le français et l'arabe

Deux langues internationales, deux langues qui ont débordé de leur territoire originel et investi de grandes portions de la planète, deux langues riches d'une puissante littérature, deux langues de haute culture, une culture de longue tradition étudiée dans le monde entier, deux langues fières d'elles-mêmes, deux langues en contact depuis des siècles : il n'est nul besoin de poser la question sur l'identité desdites langues, il s'agit effectivement de la langue arabe et de la langue française.

Comme le rappelle Xavier North, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en février 2011 lors d'une table ronde au salon d'Expolangues, « à bien des égards, elles jouent dans la même cour ». Et de préciser utilement qu'elles sont par ailleurs d'un poids démographique comparable, en concernant chacune pas moins de deux à trois cents millions de personnes. Une telle dynamique commune mérite d'être cultivée.

D'autres faits sont marquants et pas nécessairement connus. Qui sait en dehors des spécialistes du sujet combien de personnes parlent la langue arabe en France, au moment du passage dans le troisième millénaire ? On estime qu'il faut compter trois à quatre millions de personnes capables de s'exprimer naturellement dans un arabe dialectal. C'est énorme. Et c'est un capital à ne pas perdre. En se situant dans les années 2010, un autre chiffre laisse interloqué : si la langue française est apprise par 20 % des lycéens dans le monde arabe, l'arabe n'est seulement appris que par 1 % des lycéens dans le monde francophone. Enfin, dans un autre registre, celui de

la traduction, on constate combien la langue arabe n'a pas la place qui conviendrait. Si en effet 40 % des ouvrages traduits dans le monde le sont à partir de l'anglais, quand il s'agit de la langue arabe, on descend à 1 %.

Lorsqu'on sait que tout au long du Moyen Âge, aux grandes heures savantes sous les Omeyyades et les Abbassides, les sciences et les lettres ont bénéficié d'une quantité innombrable de traductions à partir de l'arabe, on perçoit bien ici l'effort qu'il reste à fournir. D'autant plus que, comme le souligne Xavier North, « on traduit très peu à partir de l'arabe, et on ne traduit pas beaucoup plus vers l'arabe ». Les chiffres sont en l'occurrence tristement éloquents : chaque année ce sont en effet environ trois cents ouvrages étrangers qui sont traduits en arabe, quand on atteint environ six mille titres par an pour les livres traduits en France. C'est-à-dire qu'on traduit en gros vingt fois plus d'ouvrages vers le français que vers l'arabe. « Un formidable déficit dans la circulation des idées et des textes entre les deux rives de la Méditerranée », c'est le constat établi par Xavier North. Au moment où l'on sait que le meilleur combat contre tout fanatisme passe par la culture et l'ouverture des connaissances, ce sont des situations à revoir sans tarder.

Faut-il alors évoquer la nécessité d'une renaissance dans cette dynamique de reconquête, pour ce qui devrait correspondre en fait aux attributs naturels d'une grande langue ?

S'agissant des concours d'enseignement, très vivifiants pour qu'une discipline sécrète en amont des vocations et des espoirs tout en assurant, en aval, le passage du flambeau des savoirs en renouvellement constant, on retient que l'agrégation d'arabe a été créée en 1905 et que le Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) a dû attendre soixante-dix ans avant d'être ouvert. Langue officielle de plus de vingt pays, l'arabe ne laisse pas d'être internationalement visible et porteur d'un avenir culturel et commercial ; pourtant son enseignement reste encore de très loin en deçà des besoins et des attentes. Roland Laffitte, secrétaire de la Société d'études lexicographiques et étymologiques françaises et arabes, dit vrai lorsque, à la rencontre organisée à Expolangues en février 2011, il souligne qu'« il faut encourager une vision de l'arabe comme langue de civilisation, au même titre que le grec, le latin ou le chinois ».

Au reste, la vitalité de l'arabe maghrébin est aisée à percevoir à travers l'actualité artistique, ce que souligne Dominique Caubet, sociolinguiste et auteur d'un bel article dans *Langue et cité* (nº 15, octobre 2009). Elle y énumère précisément les différents succès dans le domaine de la chanson, par exemple, avec en 2001 l'album *Made in medina* de Rachid Taha, couronné « meilleur album de musique du monde », ou dans le domaine de l'humour, avec Jamel Debbouze et Gad Elmaleh qui connaissent des succès considérables, en jouant à guichets fermés. On peut rappeler aussi Mohamed Fellag qui reçut le prix Raymond Devos de la langue française en mars 2003. Sans oublier que, sous l'impulsion de Frédéric Schlesinger, à Radio France, le Mouv', dirigé par Bruno Laforestrie, offre à une jeunesse marquée par le rap une culture ouverte, au cœur de la langue française avec des générations issues de l'émigration.

Et que proposer de plus éloquent que l'exemple donné par Rachid Santaki, « Victor Hugo du Ghetto » lit-on dans la presse ? Prix des lecteurs, pour la sélection 2015, ancien éducateur sportif de boxe thaïlandaise et fondateur de la revue *5Styles*, élu par la revue *Tel Quel* parmi les « 50 qui feront le Maroc de demain », Rachid Santaki fait assurément énormément pour la langue française. Il est le concepteur et l'organisateur de l'Eurodictée, regroupant des milliers de jeunes, pour beaucoup originaires du Maghreb, témoignant de leur attachement à la langue française tout en étant pour beaucoup bilingues, parlant la langue arabe en famille.

Inutile sans doute d'accumuler les arguments : portés par une civilisation très ancienne et des siècles de rapprochement, à travers une histoire commune parfois mouvementée, pratiqués par plus de trois millions de Français bilingues, porteurs d'échanges économiques et culturels, la langue arabe et ses dialectes ne peuvent pas être tenus en marge des réflexions sur l'instruction et le développement culturel collectif.

Dans l'édition 1986 du *Dictionnaire Hachette Junior* destiné aux élèves s'échelonnant du CE2 à la classe de cinquième, quel est l'un des exemples choisi pour illustrer le mot « arabe » ? « *Alain parle couramment l'arabe*. » À méditer !

INDEX DES MOTS AYANT DANS LEUR ÉTYMOLOGIE LA LANGUE ARABE

abricot 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15
achoura 1, 2
adobe 1, 2, 3, 4
alambic 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
albacore 1, 2, 3, 4, 5
albatros 1, 2, 3, 4, 5
alberge 1, 2, 3
alcade 1, 2, 3, 4, 5, 6
alcali 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
alcarazas 1, 2, 3, 4, 5
alcazar 1, 2, 3, 4
alchimie 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
alcool 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
alcôve 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
alépine 1
alezan 1, 2, 3

alfa 1, 2, 3, 4
alfange 1, 2
algarade 1, 2, 3, 4, 5
algèbre 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
algorithme 1, 2, 3
alidade 1, 2, 3, 4
alizarine 1, 2
alkékenge 1, 2, 3
alkermès 1, 2
almanach 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
almée 1, 2, 3, 4, 5
almicantarat 1, 2
alquifoux 1
amalgame 1, 2, 3
aman 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
ambre 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31
amiral 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
aniline 1, 2, 3, 4
arabe 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16
arabesques 1, 2, 3, 4, 5
arack 1, 2
argan 1, 2
argousin 1, 2, 3, 4
arithmétique 1, 2
a(r)obase 1, 2
arrobe 1, 2, 3, 4
arsenal 1, 2, 3, 4, 5
artichaut 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
arzel 1

assassin 1, 2, 3, 4, 5, 6
athanor 1, 2, 3, 4, 5
aubergine 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14
aval 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
avanie 1, 2, 3
avarie 1, 2, 3, 4
ayatollah 1, 2, 3, 4, 5, 6
azerole 1
azimut 1, 2, 3, 4, 5
azuleyo 1
azur 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
babouche 1, 2, 3
bakchich 1, 2, 3, 4
balais (rubis) 1, 2, 3
baldaquin 1, 2, 3, 4
baobab 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
baraka 1, 2, 3, 4, 5, 6
baraquer (chameau) 1, 2
barbacane 1, 2, 3
barda 1, 2, 3, 4
barde (de lard) 1, 2
bardeau 1
bardot 1, 2, 3
barkibia 1
baroud 1, 2, 3, 4, 5
barouf 1
basane 1
belek 1, 2, 3, 4
benjoin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
benzène 1, 2, 3

benzine 1, 2, 3

besef 1

bézoard 1, 2, 3, 4, 5, 6

bicot, bic 1, 2, 3, 4, 5

bled 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

borax 1, 2, 3

bougie 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

bourrache 1, 2, 3

boutargue 1

boutre 1

brêle 1, 2

brick 1, 2, 3

burnous 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

burqa 1, 2, 3

caban 1, 2, 3

cabas 1

cadi 1, 2, 3, 4

cador 1, 2, 3, 4, 5

cafard 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

café 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57

caftan 1, 2

caïd 1, 2, 3

calfater 1, 2

calfeutrer 1, 2

calibre 1, 2, 3, 4

califat 1, 2, 3, 4, 5

calife 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25

camaïeu 1, 2, 3
camelot 1, 2, 3, 4
camelote 1
camphre 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
candi 1, 2, 3, 4
cange 1, 2
caoua 1, 2, 3, 4
carafe 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
caraque 1, 2, 3
carat 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21
carmin 1, 2
caroube 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
carraque 1
carvi 1, 2, 3
casbah 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
cassate 1, 2, 3
chamarré 1, 2, 3
chaouch 1, 2
charabia 1, 2
charia 1, 2
chbeb, schbeb 1, 2
chebec 1
chèche 1, 2, 3, 4, 5, 6
chéchia 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
cheik (h) 1, 2, 3, 4, 5
chergui 1
chérif 1, 2
chicotin 1, 2, 3, 4, 5, 6
chiffre 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
chiite 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

chott 1, 2, 3, 4, 5
chouf 1, 2, 3, 4, 5
chouia 1, 2, 3, 4
cimeterre 1
cithare 1, 2, 3
civette 1, 2, 3, 4, 5
clébard 1, 2
clebs 1, 2, 3, 4, 5, 6
coran 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17
coton 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20
couffin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
coufique 1, 2
couscous 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
cramoisi 1, 2, 3
crouille 1, 2
cumin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
curcuma 1, 2, 3, 4, 5, 6
cuscute 1, 2, 3, 4, 5, 6
dahir 1
daïra 1, 2, 3
daman 1, 2, 3, 4
damas 1, 2, 3, 4, 5
damasquinées 1
darabouk 1, 2, 3
darbouka 1
darse 1, 2
derviche 1
diffa 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
dinar 1, 2, 3
dirham 1, 2

divan 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
djebel 1, 2, 3, 4
djellaba 1, 2, 3
djez 1, 2, 3
djihad, djinn 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
djinn 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
douane 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
douar 1, 2, 3, 4, 5
doum 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
drogman 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
druze 1, 2, 3, 4, 5
eau de naffe 1
échec (et mat) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14
éfrit 1, 2, 3, 4
élixir 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
émir 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
épinard 1, 2, 3, 4, 5, 6
erg 1, 2, 3, 4, 5
estragon 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
fakir 1, 2
fanfaron 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
farde 1, 2, 3, 4
fardeau 1, 2, 3, 4, 5
fatma 1, 2, 3, 4
fatwa 1, 2, 3, 4, 5
fedayin 1, 2
fellag(h)a 1, 2, 3, 4
felouque 1, 2, 3, 4, 5
fennec 1, 2, 3
fez 1, 2, 3, 4

fissa 1, 2, 3, 4, 5, 6
flouze (ousse) 1, 2
fou 1, 2
gabardine 1, 2, 3
gabelle 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
gabelou 1, 2
gandoura 1
gaze 1, 2, 3, 4, 5
gazelle 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15
genette 1, 2
gerboise 1, 2, 3, 4
gilet 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
girafe 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
glaoui 1, 2, 3
goudron 1, 2, 3, 4, 5
gour 1
gourbi 1, 2, 3, 4, 5, 6
guitare 1, 2, 3, 4
guitoune 1
ha(s)chi(s)(c)h 1, 2, 3
hadith 1, 2, 3, 4, 5
hadj (i) 1, 2
haïk 1, 2, 3, 4
halal 1, 2, 3
halva 1, 2, 3
hamada 1, 2, 3, 4, 5
hammam 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
hardes 1, 2, 3, 4, 5
harem 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17
harissa 1, 2, 3

harki 1, 2, 3, 4
hasard 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
hass (la) 1, 2
hassoul 1, 2
hawza 1
hegira 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
henné 1, 2, 3, 4, 5
hoqueton 1, 2, 3
houka 1, 2
houri 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
imam 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
inch Allah 1, 2
intifada 1, 2
islam 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19
jarre 1, 2, 3, 4
jaseran 1, 2
jasmin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20
jilbab 1, 2
julep 1, 2, 3, 4, 5, 6
jupe 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
kaafir 1, 2, 3
kabyle 1, 2, 3, 4, 5
kahn 1, 2
kali, kalium 1, 2, 3, 4, 5, 6
kan 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
kandjar 1, 2
kawa 1
kebab 1, 2, 3, 4
keffieh 1, 2, 3, 4, 5
ketmie 1, 2, 3, 4, 5, 6

khamsin 1, 2, 3
khôl 1, 2, 3
kif 1, 2, 3, 4
kiffer 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
kif-kif 1, 2
koubba 1, 2, 3
ksar 1, 2, 3
lapis-lazuli 1, 2, 3
laque 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
lascar 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
lazulite 1
lilas 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
lime 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
limette 1, 2, 3
limon 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
limonade 1, 2, 3, 4, 5
liquidambar 1, 2, 3, 4, 5
litham 1
loukoum 1, 2, 3
luffa 1, 2
luth 1, 2, 3, 4, 5
maboul 1, 2, 3, 4
macache 1, 2, 3
Machrek 1, 2, 3, 4
macramé 1, 2, 3, 4, 5
madrague 1, 2, 3
magasin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
Maghreb 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16
mahdi 1

Mahomet 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29
mahométan 1, 2
mahonne 1, 2, 3
mamelouk 1, 2, 3, 4, 5, 6
marabout 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
maravedis 1, 2, 3, 4, 5
maroquin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
marrane 1, 2, 3, 4
massage 1, 2, 3, 4, 5, 6
massepain 1, 2, 3, 4, 5, 6
massicot 1, 2, 3
mastaba 1, 2, 3
mat (échec et) 1, 2, 3, 4, 5
matraque 1, 2, 3, 4, 5, 6
matras 1
mazagran 1, 2, 3, 4
mazout 1, 2
méchoui 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
mechta 1, 2
médersas 1
medina 1, 2
méhari 1, 2, 3, 4, 5
méhariste 1, 2
mellah 1
merguez 1, 2, 3, 4
mérinos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
mesquin 1, 2
mihrab 1
minaret 1, 2, 3, 4, 5, 6

minbar 1
mohair 1, 2, 3
moire 1, 2
moka 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
mollah 1, 2, 3, 4, 5, 6
momie 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
morfil 1, 2, 3, 4
mortaise 1, 2, 3, 4
mosquée 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
moucharabié 1, 2, 3
moudjahiddin 1
moussaka 1, 2, 3, 4
mousseline 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
mousson 1, 2, 3, 4
mozarabe 1, 2, 3, 4, 5
mudéjar 1, 2
muezzin 1, 2, 3, 4, 5
mufti 1, 2, 3, 4, 5
musacée 1, 2, 3
musc 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
musulman 1, 2, 3
nabab 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
nacre 1, 2, 3, 4, 5
nadir 1, 2, 3, 4, 5, 6
nafé 1
natron 1, 2, 3, 4, 5, 6
nebka 1, 2
nénuphar 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
niquer 1, 2, 3, 4, 5
noria 1, 2, 3, 4, 5

nouba 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

nuque 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

orange 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31

orangeade 1, 2, 3, 4

oranger 1, 2, 3, 4

orangerie 1

ottoman 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

ouate 1, 2

oued 1, 2, 3, 4, 5, 6

ouléma 1, 2, 3, 4

papegai 1, 2, 3

pastèque 1, 2, 3, 4, 5

patache 1, 2, 3

patachon 1, 2

pataouète 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

potiron 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

poutargue 1

quintal 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

raï 1, 2, 3, 4, 5

raïs 1, 2, 3, 4, 5, 6

ramdam 1, 2, 3, 4, 5

rame 1, 2, 3, 4

raquette 1, 2, 3

raquettes 1

razzia 1, 2, 3, 4, 5

réalgar 1

rebab 1, 2

rebec 1, 2, 3

récif 1, 2, 3, 4, 5, 6

reg 1, 2
reis 1, 2, 3, 4
rob 1, 2, 3, 4, 5
romaine 1, 2, 3, 4, 5
roquer 1
roumi 1, 2, 3, 4, 5, 6
sacre 1, 2, 3
safari 1, 2, 3, 4
safran 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
sagaie 1, 2
Sahara 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Sahel 1, 2, 3, 4
sahélien 1
sahib 1, 2, 3, 4, 5
sahraoui 1
salafiste 1
salamalec 1, 2, 3
salep 1, 2, 3, 4, 5
salicorne 1, 2, 3
santal 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
saphène 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
sarbacane 1, 2, 3, 4, 5
saroual 1
sarrasin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
satin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
savate 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
seguia 1
séné 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
sequin 1, 2, 3
sérail 1, 2, 3, 4, 5, 6

sesbania 1, 2
seum (avoir le) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
sidi 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
simoun 1, 2
sirocco 1, 2, 3, 4, 5
sirop 1, 2, 3, 4, 5, 6
sloughi 1, 2, 3
smala 1, 2, 3
sofa 1, 2, 3, 4, 5
sophora 1, 2
sorbet 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20
soude 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
soufi 1, 2, 3
soufisme 1, 2, 3
souk 1, 2, 3, 4
sourate 1, 2, 3, 4, 5
sucre 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23
sultan 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22
sumac 1, 2, 3, 4, 5, 6
sunna 1, 2, 3, 4, 5, 6
sunnite 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
taboulé 1, 2
tabouret 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
tajine 1, 2, 3, 4, 5, 6
talc 1
taliban 1, 2, 3, 4, 5
talisman 1, 2, 3, 4, 5, 6
talmouse 1, 2, 3, 4

tamarin 1, 2, 3, 4
tambour 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16
tarbouche 1, 2, 3, 4, 5, 6
tare 1, 2, 3, 4, 5
tarif 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
tarma 1, 2, 3, 4
tell 1, 2, 3, 4
timbale 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15
toubib 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
truchement 1, 2, 3, 4, 5, 6
turbé 1
turbeh 1, 2
turbith 1
tut (h) ie 1, 2, 3, 4
uléma *Voir* ouléma 1 2
usnée 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
varan 1, 2, 3, 4
vizir 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19
wali 1
walou 1, 2
wilaya 1, 2, 3, 4, 5
zain 1
zaouïa 1
zarma 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
zellige 1
zénith 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
zéro 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
zinzolin 1, 2, 3, 4
zob 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
zouave 1, 2, 3, 4, 5, 6

zouze 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

PARMI MES ÉVEILLEURS

L'Académie française, avec…

Assia Djebar, qui dans son discours du 22 juin 2006 rappelle ainsi son enfance en Algérie : « Alors que l'on nous enseignait *nos ancêtres les Gaulois*, à cette époque justement des Gaulois, l'Afrique du Nord, on l'appelait aussi la Numidie, ma terre ancestrale avait déjà une littérature écrite de haute qualité, de langue latine. » Elle y évoque alors Apulée, né en 125 dans l'est algérien : « Quelle révolution ce serait de le traduire en arabe populaire ou littéraire, qu'importe, certainement comme vaccin salutaire à inoculer contre les intégrismes de tous bords d'aujourd'hui. » Dans ce même discours, est évoqué l'auteur du *Livre de la guérison* (de l'âme), Avicenne, autrement dit « Ibn Sina, ce musulman d'Ispahan dont la précocité et la variété prodigieuse du savoir, quatre siècles avant Pic de la Mirandole, étonnèrent lettrés et savants qui suivirent… » L'occasion de citer celui qui « dut se plonger dans ce *Livre de la guérison* », Rabelais, lequel fait donner par Gargantua un conseil à Pantagruel, conseil resté célèbre : apprendre « premièrement le grec, deuxièmement le latin, puis l'hébreu pour les lettres saintes, et l'arabe pareillement ».

Amin Maalouf élu en 2011, d'origine libanaise et illustrant ce lien fort établi avec la langue et la civilisation arabes. Il rappelle que ses premières lectures furent faites en arabe, à Beyrouth, dans une école tenue par les pères jésuites. Dans le même temps, naissaient les premières tentatives littéraires d'Amin Maalouf en français, tout en qualifiant la langue arabe de « langue de lumière ». Les *Croisades vues par les Arabes* en 1983, *Samarcande* en 1988, ou encore les *Jardins de lumière* en 1991, confirmaient le grand romancier d'inspiration orientale. En 2007, la Commission européenne lui confiait la présidence d'un groupe de réflexion sur le multilinguisme. Le titre du rapport qui en est issu est éloquent : « Un défi salutaire : comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe. »

Bernard Cerquiglini, l'ami à qui je dois le laboratoire CNRS créé à l'Université de Cergy en 2000, et qui fut Directeur de l'Institut national de la langue français, vice-président du Conseil supérieur de la langue

française et recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie. Il est l'auteur d'un rapport sur les langues de la France marquant son attachement à l'enseignement de la langue arabe et à ses dialectes : « On rappellera que le berbère n'est protégé par aucun pays (il est même menacé) ; on notera que l'arabe parlé en France n'est pas l'arabe classique, langue officielle de plusieurs pays, mais un arabe dialectal, dont certains linguistes pensent qu'il est en passe de devenir une variété particulière, mixte des différents arabes dialectaux maghrébins. »

Claude Hagège, qui fit ses études au lycée de Tunis, « Normalien, agrégé de lettres, diplômé d'arabe, de chinois, d'hébreu et de russe », rappelle-t-il en quatrième de couverture pour *Le Français, histoire d'un combat* (1996). Il y offre dans la conclusion un dialogue chaleureux avec de jeunes rappeurs. « Donc vous vous servez de mots qui sont empruntés à l'arabe maghrébin. » « Au quotidien, parce qu'on a tous des amis maghrébins, français, africains, latinos. »

Xavier North, qui m'a constamment et si amicalement soutenu dans les annuelles *Journées des dictionnaires*, organisées depuis deux décennies. Tant dans ses différentes fonctions à Londres, New York, Rome, que dans le cadre de sa nomination en tant que Délégué général à la langue française et aux langues de France, ou bien maintenant à l'Inspection générale des affaires culturelles, Xavier North a très efficacement œuvré pour la valorisation de la langue française en pleine harmonie avec les autres grandes langues du monde.

Alain Rey, l'ami rencontré très souvent depuis trente ans autour des mots et des dictionnaires. Il faut retenir ici l'auteur du *Voyage des mots De l'Orient arabe et persan vers la langue française*, édité par Guy Trédaniel et publié en 2013. On relève cette belle formule : « Tel un cortège de Rois mages apportant à l'Europe les richesses de l'Orient, un trésor de mots arabes est venu enrichir les moyens verbaux qui nous permettent de nommer le monde. »

Henriette Walter, rencontrée avec André Martinet et dont le soutien si amical a été constant. Son ouvrage *Arabesques*, *Aventures et mésaventures des langues de France*, publié en 2006, chez Robert Laffont et aux Éditions du Temps, écrit en collaboration avec **Bassam Baraké**, a ouvert la voie : « La langue arabe garde encore une partie de son mystère en Occident et cet ouvrage permettra peut-être d'en dévoiler certains de ses aspects les moins

connus. » Une seconde remarque fait ensuite mouche : « Le nombre d'étudiants inscrits à des cours d'arabe a beaucoup augmenté ces dernières années, signe avant-coureur d'un intérêt grandissant pour une langue de culture dont l'aventure en Occident n'est pas près de prendre fin. »

Ouvrage publié sous la direction
de ARLETTE NACHBAUR

Maquette de couverture : Atelier Didier Thimonier

ISBN : 978-2-7096-5896-6

© 2017, éditions Jean-Claude Lattès
Première édition mars 2017.

www.editions-jclattes.fr

TABLE DES MATIÈRES

Couverture

Page de titre

Du même auteur

1. Nos ancêtres…, mais encore

2. Dans nos premiers dictionnaires

3. Au fil de l'alphabet sans le savoir…

4. Les chemins des mots arabes

5. Voyage thématique en français via les mots d'origine arabe

6. Une langue en mouvement de Saint-Denis et du RAP

7. Langues française et arabe : les mêmes trajectoires ?

Index des mots ayant dans leur étymologie la langue arabe

Parmi mes éveilleurs
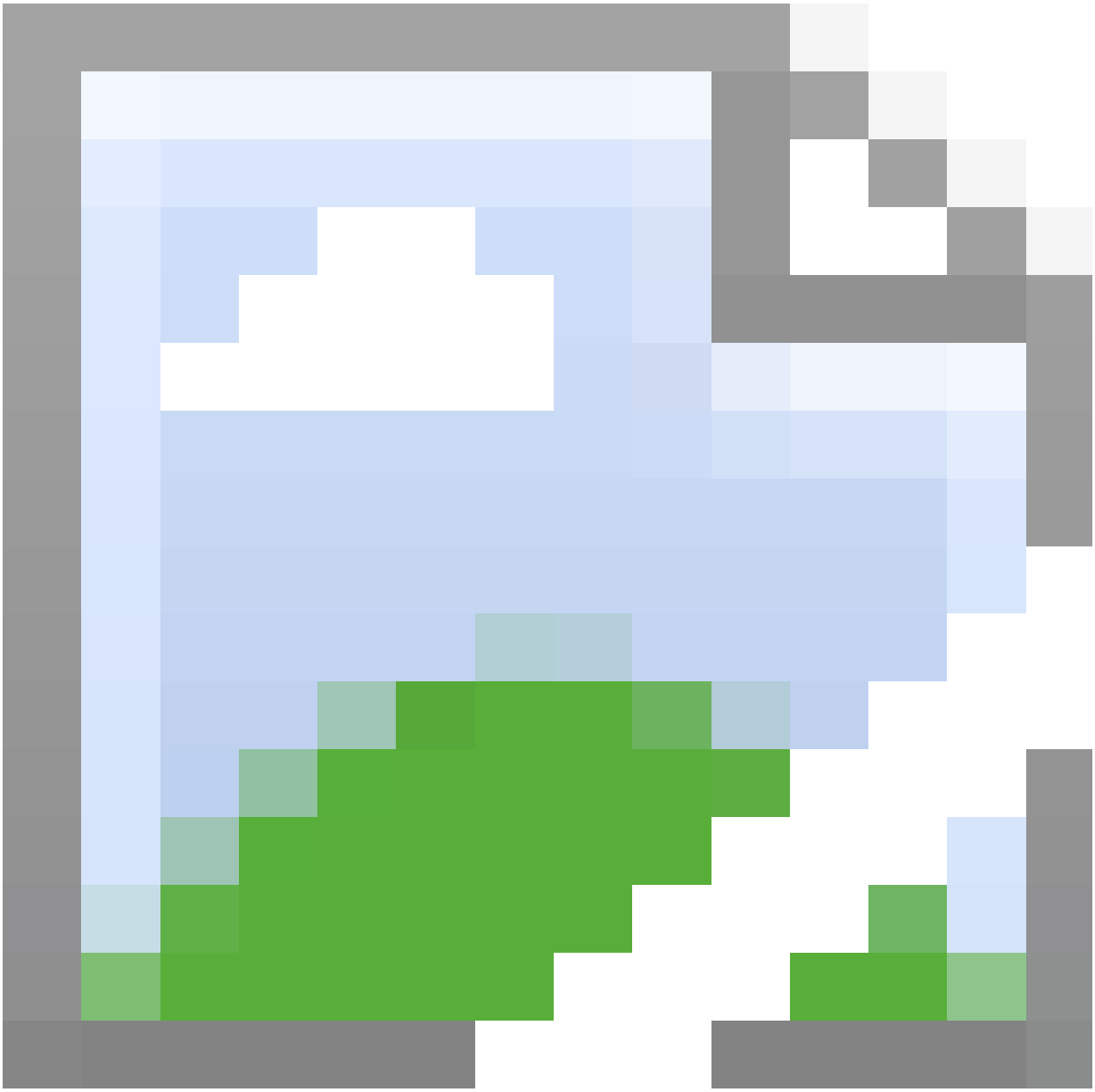
Page de copyright